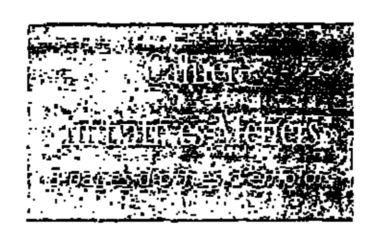
emise à Alger

Jean-Luc Mano quitte ses fonctions à France 2



Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15990 – 7 F

MARDI 25 JUIN 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Dassault accepte la fusion avec Aerospatiale

Serge Dassault contrôlerait 27 % du nouveau groupe

LES MODALITÉS du rapprochement entre Aerospatiale et Dassault, voulu par le président Jacques Chirac et annoncé par le gouvernement le 21 février, devraient être annoncées début juillet. L'objectif est la constitution d'un groupe aéronautique unique dans un an. Les calculs de valorisation des deux partenaires devraient permettre à Serge Dassault d'en détenir 27 % du capital, selon le quotidien *Les Echos* du lundi 24 juin. La forme juridique retenue donnerait naissance à un groupe avec conseil de surveillance (présidé par Serge Dassault) et un directoire. Sur la base des activités de chacun en 1995, la nouvelle entreprise aurait un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs et occuperait 47 000 personnes.

Si l'accord est en vue, plusieurs aspects techniques du dossier restent néanmoins à régler. Les deux banques mandatées pour évaluer les sociétés doivent faire parvenir leur estimation définitive et le « comité de pilotage », composé de deux dirigeants importants de chacune des entreprises, a encore à examiner certaines des modalités pratiques du rapprochement, comme l'harmonisation des bureaux d'études. Il est acquis en revanche que l'une des filiales (à 46 %) de Dassault-Aviation, la société Dassault-Systèmes, spécialisée dans les logiciels de conception assistée par ordinateur, ne fera pas partie de l'opération de fusion : elle sera introduite en Bourse, le 28 juin, en France et aux Etats-Unis où elle a de nombreux clients dans l'aéronautique et l'automobile.

Parallèlement, Serge Dassault mène avec l'Etat des discussions sur la sauvegarde des intérêts patrimoniaux de sa famille, qui ne se limitent pas aux 49,9 % détenus dans Dassault-Aviation, mais qui comprennent les revenus issus de loyers et de brevets. Les droits de succession seraient inclus dans les négociations en cours, comme, déjà, il y a une quinzaine d'années, les droits de la succession de Marcel Dassault avaient été pris en compte lors de la prise de contrôle partiel du groupe par l'Etat.

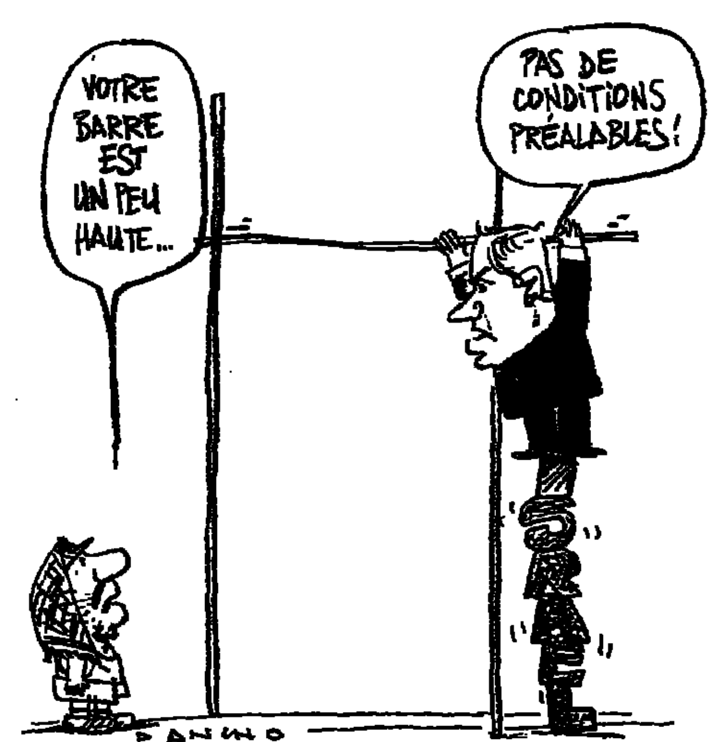
Lire page 20

Israël refuse d'appliquer le principe « la terre contre la paix »

Les dirigeants arabes ont rappelé l'Etat juif au respect de ses engagements

LE PREMIER MINISTRE israélien, Benyamin Nétanyahou, a adressé dimanche 23 juin une fin de non-recevoir aux dirigeants arabes qui s'étaient réunis au Caire du 21 au 23 juin pour appeler Israël au respect du processus de paix au Proche-Orient. Les responsables arabes ont analysé les conséquences de l'élection du chef du Likoud, qui a fait campagne en Israël en faveur d'une ligne intransigeante. Ils ont également mis en garde l'Etat juif contre toute *« déviation »* par rapport au principe *« la terre contre la paix »*. M. Nétanyahou, qui s'oppose à toute nouvelle concession territoriale en Cisjordanie ou sur le plateau du Golan, tout en plaidant pour la reprise officielle de la colonisation juive dans ces territoires, a qualifié de *« diktats »* les conclusions du sommet du Caire. Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain, devait se rendre en Israël mardi 25 juin pour y rencontrer, pour la première fois depuis son élection, M. Nétanyahou.

Lire page 4
et notre éditorial page 18



La hiérarchie judiciaire va être profondément renouvelée

UN MOUVEMENT de nominations sans précédent se prépare dans la magistrature. Le premier président de la Cour de cassation, la première présidente de la cour d'appel de Paris et la présidente du tribunal de Paris partent à la retraite, ainsi que quatre premiers présidents de cours de province.

Depuis la réforme constitutionnelle de 1993, les propositions de nomination pour ces hauts postes reviennent au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) mais l'autorité de nomination reste le président de la République. Depuis des mois, d'intenses pourparlers sont donc en cours entre l'Elysée, la chancellerie et le CSM. Le pouvoir exécutif souhaiterait profiter de ce mouvement pour nommer certains de ses proches à des postes stratégiques du parquet.

Lire page 9

La mort d'Andréas Papandréou

La disparition de l'ancien premier ministre socialiste pourrait favoriser le resserrement des liens de la Grèce avec l'Europe. p. 2

Jean Paul II en Allemagne

La visite du pape en Allemagne a été marquée par le rappel de deux épisodes controversés de l'histoire de l'Eglise, le schisme de Luther et l'attitude du Vatican pendant la seconde guerre mondiale. p. 3
et notre analyse p. 18

Les municipales un an après

Le Monde publie à partir d'aujourd'hui une série de cinq articles sur les « habits neufs » des élus de juin 1995 à Troyes (Aube), Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), La Rochelle (Charente-Maritime), Arles (Bouches-du-Rhône) et Meaux (Seine-et-Marne). p. 8

Des fraudeurs de haut vol à la Tate Gallery

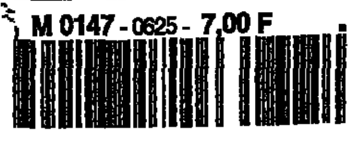
Scotland Yard achève une enquête de cinq ans qui secoue les milieux de l'art britanniques. p. 27

Le nouveau visage d'AT&T

Annoncé en septembre 1995, l'éclatement du géant américain des télécommunications est maintenant effectif. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0625 - 7,00 F



La Belgique célèbre ses immigrés italiens

BRUXELLES
de notre correspondant

« Chère princesse Paola, je vous ai vue à la télévision le jour de votre mariage et j'ai pu admirer votre beauté ainsi que la splendeur de vos vêtements. Actuellement ma fille prépare sa première communion et j'ai pensé que ce serait magnifique si elle pouvait recevoir un petit morceau de votre traîne. » C'est là un extrait de l'abondante correspondance que Paola Ruffo di Calabria – la « Bellissima » – reçut de ses nouveaux « sujets » italiens après qu'elle eut choisi de vivre en Belgique en épousant le futur Albert Ier. Il a été publié par le quotidien *Le Soir* à l'occasion du cinquantième anniversaire, dimanche 23 juin, d'un accord toujours considéré ici comme historique : celui par lequel Bruxelles et Rome s'entendaient sur le transfert de dizaines de milliers de travailleurs italiens en Belgique, contre la livraison régulière de charbon à l'Italie.

Après la seconde guerre mondiale, l'Italie détruite comptait des millions de chômeurs. La Belgique manquait de main-d'œuvre pour un travail ingrat provisoirement imposé aux prisonniers de guerre allemands. Engagé dans la « bataille du charbon », vitale pour la reconstruction du pays, le premier ministre, Achille Van Acker, ne vit que des avantages à l'encouragement d'une immigration italienne qui avait déjà des précédents. La Fédération belge des entreprises charbonnières (Fédéchar) organisa elle-même le recrutement dans les villages, d'abord au Nord, puis au Sud, avec l'aide d'intermédiaires italiens. En deux ans, quelque 80 000 jeunes Italiens passèrent la frontière dans des convois organisés. A l'arrivée, salaire garanti, mais conditions de travail pénibles. Beaucoup logèrent dans les cantonnements tout juste libérés par les prisonniers allemands.

Cela continua, à un rythme plus lent, jusqu'à la catastrophe de Marcinelle qui, le 8 août 1956, fit 262 morts dont 136 Italiens. Ceux-ci s'ajoutaient aux 488 victimes italiennes des mines belges entre 1946 et cette date. Après Marcinelle, l'opinion publique italienne trouva le tribut trop lourd. La relève fut assurée par des Turcs, des Marocains et même des pêcheurs d'éponges grecs reconvertis dans le travail sous terre.

Les convois d'Italiens firent alors place à une immigration spontanée pour le regroupement des familles, les mariages. Avec femmes et enfants, la colonie italienne était de 200 000 personnes au recensement de 1961, de 280 000 vingt ans plus tard. Aujourd'hui, il y a 300 000 détenteurs de passeports italiens en Belgique, soit près de 3 % de la population. Quelque 60 000 d'entre eux ont la double nationalité. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont opté pour la naturalisation pure et simple.

Beaucoup ne parlent plus que le français, malgré l'existence de nombreuses associations pour cultiver le souvenir du pays. Leur communauté a donné à la Belgique plusieurs célébrités, du chanteur Frédéric François au footballeur Enzo Scifo en passant par un vice-premier ministre, Elio di Rupo, actuel numéro deux du gouvernement. Leur grand homme reste Salvatore Adamo, né en Italie en 1943, dans une famille de mineurs qui s'installa à Maurage (Hainaut) en 1947.

Jean de la Guérivière

La Haye tribunal obstiné

LE TRIBUNAL PÉNAL international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) procédera, à partir du 27 juin, à La Haye (Pays-Bas), à l'audition des témoins à charge contre les deux principaux chefs de la guerre en Bosnie, les Serbes Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Les deux hommes ont été à deux reprises mis en accusation par le TPI. Le 25 juillet 1995, le tribunal a affirmé leur responsabilité dans les persécutions infligées aux non-Serbes en Bosnie. Le 16 novembre 1995, ils ont été mis en cause pour la part qu'ils ont prise aux événements de Srebrenica. Les auditions de témoins doivent aboutir à la délivrance d'un mandat d'arrêt international contre les deux hommes.

Lire notre enquête page 13

Les Etats-nations menacés d'émiettement

QUI PRÉTEND que la démocratie est inconcevable en dessous d'un certain seuil de revenu par tête ? Pauvre entre les pauvres, le Bangladesh, dont la population, double de celle de la France, paie chaque année un lourd tribut aux pluies qui l'inondent à profusion, vient de prouver le contraire. Le 12 juin, 70 % des inscrits, hommes et femmes, se sont pressés aux urnes. Restant sourds aux incantations des islamistes, ils se sont prononcés sans équivoque pour l'opposition.

On aurait peine à trouver, dans le passé récent, beaucoup d'exemples comparables. Il a fallu l'intervention de l'armée française pour qu'en Centrafrique l'élu de la nation puisse occuper sa place. C'est une différence de 30 000 voix seulement qui a assuré la victoire de Benyamin Nétanyahou sur Shimon Pérès, autrement dit du blocage du processus de paix sur sa poursuite. La valse-hésitation à laquelle a dû se livrer « Bibi », face à la statue du commandeur Ariel Sharon, pour constituer son équipe, aura rappelé à ceux qui les ont connus les beaux jours de notre IVe République.

La Russie choisit enfin librement l'arbitre de ses destinées. Mais, comme en Israël, l'écart est trop mince entre les deux candidats arrivés en tête du premier tour pour exprimer un choix en profondeur. Et le pacte conclu entre Eltsine et le général Lebed, comme les limogeages qui l'ont suivi, montre que la réalité du pouvoir a toutes chances d'appartenir à un partisan de la manière forte, pour qui *« l'ordre »* passe avant *« la loi »*.

En Turquie et en Inde, l'entrée en force au Parlement de groupes intégristes, islamiste dans un cas, hindouiste dans l'autre, empêche depuis des mois la constitution de gouvernements dignes de ce nom. Malgré une répression sans pitié, la première n'est toujours pas venue à bout du séparatisme kurde ; et la seconde doit prendre en compte les aspirations de formations régionalistes désormais largement représentées. Car il ne manque pas seulement aux descendants d'Atatürk et de Nehru de parvenir à dégager un projet politique autour duquel rassembler une majorité digne de ce nom. C'est l'Etat lui-même et la laïcité sur laquelle il est fondé qui se voit menacé de désagrégation, ou à tout le moins d'émiettement.

André Fontaine

Lire la suite page 18

Le 200 mètres en 19 secondes 66



MICHAEL JOHNSON

CANDIDAT aux titres olympiques des 200 m et 400 m aux prochains Jeux d'Atlanta après avoir réalisé ce doublé lors des championnats du monde 1995 de Göteborg, l'Américain Michael Johnson a amélioré de 6 centièmes de seconde, dimanche 23 juin, un record du monde vieux de dix-sept ans : il a couru 200 m en 19 s 66.

Lire notre rubrique Sports pages 22 et 23

glement mensuel de la Bourse de Pari

24 juin 1996

هكذا من الاصل

DISPARITION Andréas Papandréou est mort, dimanche 23 juin à l'aube, d'un arrêt du cœur à son domicile d'Ekali, dans la banlieue d'Athènes. Si l'ensemble de la classe politique grecque et internationale a rendu un vibrant hommage à l'ancien premier ministre, sa disparition pourrait aider son successeur, Costas Simitis, à asseoir son autorité sur le Parti socialiste (Pasok) et à tenter d'en finir avec une politique nationaliste et populiste qui avait profondément nui aux relations entre Athènes et ses partenaires européens. ● L'HISTOIRE d'Andréas Papandréou, né en 1919, est étroitement liée à celle du Parti socialiste qu'il porta sur les fonts baptismaux en 1968, durant la dictature des colonels, et qu'il parvint, grâce à son charisme et à son habileté politique, à faire triompher à trois élections générales.

La mort d'Andréas Papandréou pourrait ressouder la Grèce à l'Europe

Le chef charismatique du Parti socialiste, qui s'est éteint dimanche 23 juin dans sa villa d'Athènes, avait marqué de son empreinte nationaliste et populiste la politique d'un pays encore mal intégré aujourd'hui dans l'Union

ATHÈNES
de nos envoyés spéciaux

Le chef historique des socialistes grecs Andréas Papandréou, soixante-dix-sept ans, est mort dimanche 23 juin à l'aube, d'un arrêt du cœur à son domicile d'Ekali, banlieue résidentielle du nord d'Athènes. Le premier ministre Costas Simitis, rentré immédiatement de Florence, et l'ensemble de la classe politique ont rendu un vibrant hommage au fondateur du Pasok (Mouvement socialiste panhellénique), à l'homme qui a *« changé la Grèce »* et qui a *« marqué son époque »* tout au long des trente dernières années.

Le drapeau grec a été mis en berne sur l'Acropole jusqu'à mercredi, jour des obsèques nationales, tandis que le transfert dimanche de la dépouille mortelle à la cathédrale orthodoxe dans le centre de la capitale grecque a provoqué des scènes de ferveur populaire. *« Immortel, tu vis, et tu nous conduis »*, ont crié des centaines de sympathisants socialistes massés sur le parvis de la cathédrale. Des femmes tenaient des roses et des rameaux de lauriers, chacun tentait de toucher le cercueil recouvert du drapeau grec.

Dès son retour à Athènes, M. Simitis, élu en janvier à la tête du gouvernement par le groupe parlementaire socialiste à la suite de la démission d'Andréas Papandréou, a convoqué un conseil de ministres et affirmé son intention de prendre les choses en main. Le chef du courant moderniste du Pasok a rendu hommage à son prédécesseur : *« Nous allons donner une suite et une perspective à son œuvre et cette dette d'honneur sera notre contribution à sa mémoire »*, a-t-il lancé à l'issue de la réunion avant de se recueillir devant le cercueil du défunt.

MOMENT CRITIQUE

La mort d'Andréas Papandréou survient à un moment critique pour l'avenir du Pasok qu'il a dirigé d'une main de fer. Il avait démissionné en janvier de sa charge de premier ministre à la suite de deux mois d'hospitalisation, mais était resté président du parti avec lequel il a gagné les élections à trois reprises, en octobre 1981, en juin 1985 et en octobre 1993. Un congrès extraordinaire avait été prévu du 27 au 30 juin pour débattre de la succession du chef charismatique qui avait manifesté l'intention de se rendre à la réunion et de défendre l'unité de son parti. Les dirigeants du Pasok ont décidé, dimanche, de maintenir ces dates.

Depuis l'arrivée de Costas Simitis au pouvoir, deux courants s'affrontent durement. D'un côté, les partisans du premier ministre qui refusent la *« dyarchie »* en voulant contrôler le gouvernement et le parti. De l'autre, ceux du ministre de l'intérieur, Akis Tsohatzopoulos, rival malheureux de M. Simitis lors de l'élection du premier ministre, qui s'est prononcé pour une *« direction collective »*. Cette solution permettrait à l'appareil de maintenir le chef du gouvernement sous haute surveillance. Les caciques du Pasok n'ont pas pardonné à M. Simitis d'avoir critiqué les accents populistes d'Andréas Papandréou. Bras droit du patriarche pendant de longues années, M. Tsohatzopoulos attendait une intervention de sa part pour assumer la direction du Pasok.



M. Simitis et ses amis étaient traditionnellement minoritaires dans le Pasok. Leur meilleur argument pour faire basculer la majorité était la popularité de leur chef de file. Le premier ministre ne peut pas se permettre un échec devant le parti qui affaiblirait sa position et le mettrait à la merci des traditionalistes. M. Simitis est arrivé au gouvernement avec l'ambition de moderniser la vie politique grecque, de réussir son *« adaptation à l'évolution européenne »* (*Le Monde* daté 5-6 mai), mais, tout de suite, il a été handicapé par les querelles au sein du Pasok... et par le différend territorial avec la Turquie qui a fait replonger Athènes dans son tropisme balkanique. Si la Grèce ne veut plus être *« un Etat balkanique dans l'Europe mais un Etat européen dans les Balkans »*, selon le mot d'un observateur grec, elle doit rompre avec des pratiques clientélistes qui sont le fait aussi bien du Pasok que du parti de droite, Nouvelle Démocratie.

Or, depuis le début de l'année, rien n'a vraiment changé. Les méthodes de travail sont certes un peu plus rationnelles – le gouvernement travaille normalement, alors qu'avec Andréas Papandréou le conseil des ministres se réunissait à intervalles de plus en plus irréguliers –, mais les priorités sont les mêmes. La volonté de respecter les politiques de convergence européenne, la réforme fiscale, la restructuration du secteur public et les privatisations avaient commencé avec le dernier gouvernement Papandréou. S'il y a un arrière-plan idéologique aux querelles de personnes, il n'est pas immédiatement visible. Tout au plus, les *« papandréistes »* traditionnels mettent-ils plus l'accent sur *« la responsabilité »* du Pasok vis-à-vis des couches populaires qui constituent l'essentiel de son électorat.

Pour réussir à imposer sa marque, M. Simitis doit avoir les mains libres et le soutien de son parti, celui de l'opinion lui paraissant acquis. Ses proches n'ont d'ailleurs pas exclu des élections anticipées – l'échéance normale est l'automne 1997 – pour le cas où le congrès du Pasok porterait à sa tête M. Tsohatzopoulos. Ni une scission du parti, avec en perspective la recomposition de la vie politique grecque autour d'une formation de sensibilité centriste qui pourrait attirer aussi des modérés de la Nouvelle Démocratie. Mais la disparition d'Andréas Papandréou devrait conforter M. Simitis dans son rôle de chef de la gauche socialiste.

Didier Kunz et Daniel Vernet

Du militant trotskiste au despote malade, soixante ans de la vie d'un pays

D'ABORD, on ne voyait plus qu'une silhouette diaphane. Cherchant ses pas comme on cherche ses mots, le vieil homme, voûté, flottant dans son costume bleu, avançait, soutenu, presque porté, par son épouse, « Mimi ». D'une main tremblante, il saluait ses partisans, groupés, en cet automne 1995, dans un grand hôtel d'Athènes pour un congrès du Pasok. Et puis, une fois assis, le miracle se produisait : les yeux se faisaient plus durs, le rictus plus mordant, et *« le vieux »*, redevenu *« Andréas »*, contemplait « son » parti et, en quelques mots, signifiait qu'il était, moins que jamais, décidé à passer la main.

L'histoire d'Andréas Papandréou est liée à ce parti, dont il créa l'ancêtre (le PAK) en 1968, pendant la dictature militaire, et qu'il transforma en un instrument puissant de prise du pouvoir. Si ses engagements politiques furent à géométrie variable, sa grandeur restera dans la fidélité à son mouvement et dans la foi avec laquelle il se battit pour lui.

Né en 1919 dans l'île de Chio (est de la mer Egée), dans une famille de la haute bourgeoisie, Andréas Papandréou suit des études de droit à l'époque de la dictature de Ioannis Metaxas (1936-1940). Il fait ses premières armes politiques dans un groupe trotskiste. Arrêté, il affirme avoir été sauvagement torturé en prison. Un de ses camarades de l'époque, le philosophe Cornelius Castoriadis, a prétendu à plusieurs reprises, et en public, qu'Andréas avait en réalité cédé devant la menace.

LONGUE CRISE

Après avoir obtenu la permission de partir à l'étranger, il suit des cours aux Etats-Unis. Engagé volontaire dans l'US Navy, il obtiendra bientôt la nationalité américaine. Après la guerre, professeur d'économie, il sera doyen de la faculté des sciences économiques de Berkeley (1956-1959). En 1941, il épouse une Grecque de la diaspora, dont il se sépare quelques années plus tard pour convoler avec une Américaine, Margaret Chadd. Le couple a eu trois garçons et une fille. Pendant vingt ans, Andréas Papandréou ne reviendra au pays que pour faire de brèves visites à sa famille.

Une longue et profonde crise est en gestation. Les centristes réussissent à se rassembler dans l'Union du centre de Georges Papandréou, le père d'Andréas. Les élections de 1961 sont contestées, et l'Union du centre déclenche *« la lutte irréductible »* contre le gouvernement Caramanlis. L'affaire Lambrakis – ce député de gauche assassiné par l'extrême droite et qui fut immortalisé à l'écran par Yves Montand dans *Z* – devait sonner le glas de ce gouvernement, et les élections de 1963 et de 1964 furent un triomphe pour l'Union du centre.

Andréas Papandréou entre alors en politique. Elu député, il est nommé ministre. Partisan de la modernisation et de l'*« européanisation »* du pays, il se situe pourtant à la gauche du parti en raison de ses prises de position hostiles à la monarchie et aux Américains. Son principal adversaire n'est autre que Constantin Mitsotakis, qu'il retrouvera sur sa route à la fin des années 80.

L'Union du centre perd le pouvoir après le *« coup d'Etat »* royal de juillet 1965 et l'apostasie d'un groupe de députés emmenés par M. Mitsotakis. La nouvelle crise qui s'ensuivit devait aboutir au coup d'Etat militaire du 21 avril 1967. Arrêté, Andréas Papandréou sera libéré quelque mois plus tard. De son exil en Suède, il annonce, en février 1968, la création du Mouvement de libération panhellénique (PAK), qui regroupe la plupart des opposants centristes et divers courants de gauche autour d'un programme dur contre la dictature, la monarchie, la politique américaine, l'OTAN et même le Marché commun. Après la chute des colonels, en juillet 1974, Andréas Papandréou fonde le Mouvement socialiste panhellénique (Pasok). Nationaliste et populiste, organisé sur le modèle du « centralisme démocratique », le nouveau parti est totalement soumis à son chef. Son ascension sera fulgurante : 13 % de voix en 1974, 25 % en 1977 et 48 % en 1981. Le premier gouvernement socialiste de l'histoire grecque se met en place pour huit ans.

Andréas Papandréou a su canaliser le mécontentement de plusieurs couches sociales, étouffées par le régime des colonels. Jeunes, provinciaux, petit peuple, ouvriers, paysans, chefs et employés de petites et moyennes entreprises, hommes et femmes de gauche ou du centre progressiste ont rapidement été séduits par ce rassemblement de *« non-privilégiés »*. Ils ont trouvé en lui l'expression de leur révolte contre l'ingérence américaine dans les affaires nationales, contre l'« affairisme » favorisé par la junte, contre les privations de liberté.

LE SCANDALE KOSKOTAS

Grâce à son habileté, à son utilisation des rappels historiques dans un pays maltraité par l'Histoire au cours des cinquante dernières années, Papandréou assoit son pouvoir. Il promet le *« changement »* et donne aux Grecs l'impression qu'ils tiennent enfin en lui *« un homme capable de parler d'égal à égal »* avec les grands de ce monde. Il suit une politique *« tous azimuts »*, privilégiant ses relations avec les pacifistes, les mouvements de libération, le monde arabe. Il sera l'*« ami »* de Yasser Arafat, de Mouammar Khadafi, de Hafez El Assad et de Daniel Ortega, s'attirant régulièrement les foudres des Américains. Il saura aussi arracher des subventions européennes qu'il distribuera largement.

L'arrogance du Pasok tout-puissant et la lenteur des réformes commencent à décevoir. Si, en juin 1985, il remporte confortablement les élections avec 45 % des suffrages, les années suivantes vont être dures pour les socialistes. En 1988, Papandréou est hospitalisé pour un rétrécissement de l'aorte. La même année, éclate le scandale provoqué par le banquier escroc Georges Koskotas. Les relations d'Andréas avec l'ancienne hôtesse de l'air Dimitra Liani, « Mimi », qu'il épousera en juillet 1989, sont largement exploitées par l'opposition.

Le Pasok perd les élections du 18 juin 1989, puis celles d'avril 1990. Voilà que Papandréou se voit même contesté au sein du Pasok par un courant *« rénovateur »*. En mars 1991, appelé à comparaître devant la cour spéciale pour l'affaire Koskotas, Papandréou refuse d'assister à son procès. Soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin, il est blanchi huit mois plus tard, et aucune preuve de sa culpabilité n'a pu être établie. Son état de santé reste critique.

Lorsque la petite République ex-yougoslave de Macédoine demande son indépendance sous ce nom, Papandréou s'oppose à la ligne, à ses yeux trop conciliante, du gouvernement conservateur. Il contribue à galvaniser, sur la question de ce nom de Macédoine *« usurpé »* par Skopje, un nationalisme populaire qui, ajouté au mécontentement croissant face à la politique d'austérité, le ramène au pouvoir en octobre 1993.

Elu sur des mots d'ordre nationalistes, il interrompt immédiatement les discussions engagées à l'ONU avec la Macédoine. Il exerce, de loin, pendant le premier semestre 1994, la présidence de l'Union européenne. Fatigué, il limite ses apparitions publiques : le tribun s'est transformé en despote oriental. Il continue de diriger son parti d'une main de fer. Mais c'est le début de la fin. Andréas Papandréou s'enferme de plus en plus dans sa somptueuse villa d'Ekali, banlieue chic d'Athènes, s'entourant de ses plus fidèles lieutenants et laissant le champ libre aux ambitions politiques de son épouse Dimitra, omniprésente.

Son hospitalisation, le 20 novembre 1995, pour une pneumonie, accélère la lutte de succession. La prolongation de sa maladie pousse peu à peu ses proches à lui réclamer sa démission, qu'il accepte finalement en janvier. Il conservera toutefois jusqu'à sa mort la présidence d'un parti qui lui doit beaucoup. Même le pire.

José-Alain Fralon et Didier Kunz

COMMENTAIRE

RETROUVER L'UE

S'il faut s'incliner devant la mort d'un homme qui aura, plus que tout autre, symbolisé l'histoire de son pays pendant plus d'un demi-siècle, on peut raisonnablement penser que la disparition du fondateur du Pasok devrait faciliter le retour de la Grèce à une ligne plus européenne. La dérive nationaliste et populiste de l'ancien premier ministre durant les dernières années de sa vie, et notamment sa calamiteuse gestion du différend avec la Macédoine, aura en effet encore compliqué les relations, déjà difficiles, entre Athènes et ses partenaires de l'UE.

Débarrassé de l'ombre tutélaire du patriarche, son successeur, Costas Simitis, le chef de file des rénovateurs du Pasok, devrait avoir maintenant les mains plus libres pour remettre, comme il s'y était engagé, son pays sur les rails européens. Si la querelle avec la Macédoine semble être en voie de règlement, si les relations avec l'Albanie se sont nettement améliorées, l'ambiguïté demeure quant à une solidarité manifestée avec les Serbes, loin des engagements des Quinze. De même, si Athènes a raison de ne pas baisser la garde face à son puissant voisin et de rappeler à la face du monde l'iniquité de l'occupation turque d'une partie de Chypre, elle doit, comme vient de le rappeler M. Chirac à Florence, cesser de prendre les autres pays méditerranéens comme otages en bloquant les programmes de coopération que leur a promis l'UE.

M. Simitis devrait aussi comprendre qu'il a d'autres partenaires que le gendarme américain. L'affaire macédonienne a montré jusqu'à la caricature qu'un froncement des sourcils de Bill Clinton peut obtenir des dirigeants de la péninsule davantage que des heures de discussions avec les Européens.

A ces derniers, enfin, de se servir de la nouvelle donne pour affirmer leur solidarité avec un de leurs partenaires, qui, en raison de sa situation géographique cruciale, mérite une attention toute particulière.

J.-A. F.

Le pape met en garde l'Allemagne contre les dérives libérales

Jean Paul II a retiré de ses discours deux phrases sur le rôle controversé de l'Eglise pendant la guerre

La fin de la visite de Jean Paul II à Berlin, dimanche 23 juin, a été troublée par une manifestation d'homosexuels. A la porte de Brandebourg, près du chancelier Kohl, le pape a mis en garde contre le mauvais usage du retour à la liberté. Au Stade olympique, il a béatifié deux figures de la résistance au nazisme. Aucune discussion directe n'a eu lieu avec l'Eglise évangélique.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le pape à Berlin, c'était une revanche de l'Histoire. Revanche pacifique, certes, mais comment douter que Karol Wojtyla, qui avait vingt ans quand les bombes pleuvaient sur la Pologne et vécut aussi l'oppression communiste, ne savoure cette journée au cœur de l'Allemagne et de l'Europe réunifiées ? Mais ce pèlerinage de la mémoire, dimanche 23 juin, au Stade olympique de Berlin et à la porte de Brandebourg, a souffert des ambiguïtés persistantes sur le rôle de l'Eglise pendant la guerre et, cinq ans après la chute du mur, de la contestation croissante du catholicisme très *minoritaire* à *l'Est et en* crise dans le pays.

La première étape du pape fut donc ce stade monumental où Hitler inaugura les Jeux olympiques de 1936. A la liturgie païenne des nazis succédait, soixante ans après, en présence de 90 000 fidèles allemands et polonais (120 000 étaient attendus), une liturgie « wojtylienne », avec chœurs, trompettes et ballet minutieusement réglés. C'est là que le pape, comme à Munich et à Cologne en 1987, a béatifié des figures de catholiques allemands résistants au nazisme. Il s'agissait cette fois de deux prêtres, Bernhard Lichtenberger et Karl Leisner, le premier mort en 1943 à Dachau, le second ordonné clandestinement dans le même camp (par l'évêque de Clermont-Ferrand, également déporté) et décédé peu après sa libération. Sur 2 579 prêtres déportés à Dachau, plus d'un millier n'en sont jamais revenus. Jean Paul II n'a donc pas eu de mots assez durs pour dénoncer l'« *idéologie raciste* », la « *terreur systématique* » et la « *cruauté absolue* » du nazisme. Mais, outre le fait qu'il n'a évoqué *une fois de plus que des figures* catholiques de la Résistance allemande (c'est le chancelier Kohl, catholique, qui évoquera le pasteur Bonhöffer), il a aussi trébuché sur les polémiques *qui continuent d'agiter l'opinion* à propos du rôle de l'Eglise pendant la guerre.

Son discours, distribué à l'avance, défendait la mémoire de Pie XII, qui *avait été nonce apostolique* à Berlin avant d'être élu pape : « *Quiconque ne se satisfait pas des polémiques bon marché connaît très bien ce que Pie XII pensait du régime national-socialiste et tout ce qu'il a fait pour aider les innombrables personnes pourchassées par les nazis.* » Crainte de relancer une controverse ouverte en Allemagne, au début des années 60, par la fameuse pièce de Rolf Hochhut *Le Vicaire* ? Cette phrase ne fut en fait jamais prononcée. La veille déjà, à Paderborn (Rhénanie-Westphalie), Jean Paul II devait louer la « *résistance que l'Eglise tout entière a opposée à l'idéologie brune* ». Mais, de nouveau, il devait « sauter » cette énormité historique. S'il est vrai que le pape fait souvent des coupes dans ses textes trop longs, préparés à l'avance, celles-ci intriguent. Elles n'étaient certainement pas innocentes. Mais il serait prématuré de *parler de révision de l'historiographie* de l'Eglise par rapport au nazisme. Joaquim Navarro-Valles, porte-parole du Vatican, devait ajouter à la confusion en affirmant que les citations *du pape une fois écrites* devenaient officielles.

> Les coupes n'étaient certainement pas innocentes.
> Mais il serait prématuré de parler de révision de l'historiographie de l'Eglise par rapport au nazisme

Dans la soirée, le rendez-vous au pied de la porte de Brandebourg entre le chancelier Kohl, l'homme de la réunification, et Jean Paul II, qui en *Pologne a contribué à déstabiliser* le régime communiste, promettait beaucoup. Mais la remontée en « papamobile » de l'avenue Unten Den Linden (ex-Berlin-Est), presque vide, se *transforma en calvaire* pour le pape, dont le véhicule, encadré par des escortes policières, dut prendre subitement de l'allure pour échapper aux jets d'œufs et de tomates de manifestants *homosexuels qui n'ont* cessé de siffler et de huer le cortège. Une militante lesbienne, nue, fut interpellée par la police. Peu auparavant, ce groupe de quelques centaines d'opposants avait élu deux « *contre-papesses* » ! La fête espérée pour celui que le chancelier Kohl a présenté comme « *l'ami auquel le peuple allemand doit tant* » était en partie gâchée. Mais le pape n'a pas *plié sous l'affront. Il a lu un discours* portant précisément sur les dérives de la liberté retrouvée dans l'Allemagne réunifiée et confondue avec la licence. Elles justifiaient son inquiétude pour l'avenir du continent et son annonce d'un nouveau synode à Rome de tous les évêques européens, cinq ans après celui qui avait suivi, en 1991, le démantèlement du bloc communiste. Car l'essentiel de cette visite fut consacré aux conséquences de la réunification, un « *cadeau* », *mais aussi un* « *défi* », a dit, samedi 22 juin à Paderborn, le pape aux évêques allemands ainsi qu'aux représentants de l'Eglise évangélique (EKD) lors d'un service œcuménique. *La chute du mur de Berlin a laissé* dans les Länder de l'Est, souligne-t-il, un « *grand vide* », une « *immense désorientation* », une course vers la « *consommation qui menace d'étouffer les valeurs spirituelles de la société* ». Il ne s'agit pas de « *restaurer* » une époque révolue, mais c'est une « *nouvelle liberté qu'il s'agit de façonner ensemble* ».

Le pape a *donc sonné* l'alarme face à la sécularisation croissante de la société allemande, face au « *relativisme moral* » qui menace la démocratie (allusion au droit à l'avortement) et à *la double contestation, interne et externe*, qui frappe le catholicisme. Il a assez vite balayé la première, qui met en cause des points de la discipline de l'Eglise (obligation de célibat des prêtres, *statut de la femme et des divorcés* remariés), ainsi que son discours sexuel et moral, jugé archaïque. Sur ces thèmes, une pétition a récolté 1,5 million de signatures de catholiques allemands (*Le Monde* du 22 juin). Mais, en un paragraphe, le pape a répliqué à ce mouvement d'humeur. Les évêques réunis à Paderborn ont été invités à faire preuve d'« *autorité* » *sur des sujets qui, dit-il,* simplement « *ne doivent pas faire l'objet de débats, de forums et de discussions pastorales* ».

Jean Paul II prend davantage au sérieux le débat sur la place de la religion en Allemagne, alimenté par les « *sorties* » des Eglises, par la renaissance d'un certain anticléricalisme, par la récente guerre du crucifix en Bavière ou *encore* par les mises en cause de l'enseignement religieux dans l'ex-Eglise de l'Est. Au Stade olympique, il a dénoncé les attitudes de « *dénigrement* », de « *mépris* » et d'« *antipathie* » qui touchent l'Eglise *catholique. Allant jusqu'à rappeler à* l'Etat son devoir de faire respecter dans les nouveaux Länder la Loi fondamentale : « *L'Etat doit respecter la liberté de culte, en particulier dans le domaine de l'éducation et dans l'enseignement religieux. L'Etat est neutre. Le cours d'instruction religieuse ne l'est pas.* » Le même débat agite des pays voisins comme la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

L'Eglise catholique est donc appelée à resserrer les rangs et à sortir de son « *huis clos* ». *Mais les contestataires* comprennent d'autant moins la lenteur du rapprochement avec les protestants, qui « pèsent » autant que les catholiques dans la société allemande. *Or le chapitre œcuménique* fut peut-être le plus décevant de cette visite. A la différence de ses deux précédentes, à Mayence en 1980 et à Augsbourg en 1987, aucune *discussion directe n'a eu lieu cette* fois avec l'Eglise évangélique. Une simple célébration a réuni des protestants, des orthodoxes et des catholiques à la cathédrale de Padenberg. Jean Paul II a *pris acte des* progrès de la discussion théologique entre luthériens et catholiques sur le thème de la « *justification* », qui devrait déboucher en 1997. Il a réévalué *son appréciation de l'œuvre de Martin* Luther. Mais ceux qui, jusqu'au sommet de la hiérarchie catholique allemande, attendaient un geste de « *réhabilitation* » du réformateur à *l'occasion du 450e anniversaire de sa* mort, ont été déçus. « *Le pape a ouvert une fenêtre,* commentait un théologien protestant, *mais pas encore la porte.* »

Henri Tincq

M. Eltsine aborde en favori le deuxième tour de l'élection présidentielle

Il est soutenu par les candidats battus le 16 juin

MOSCOU
de notre correspondante

Les coups de théâtre qui ont suivi le premier tour de la présidentielle auraient été très favorables à Boris Eltsine. *Un premier* sondage a ainsi montré, dimanche 22 juin, que le président russe distançait désormais son rival communiste Guennadi Ziouganov. L'étalage sur la place publique des luttes intestines du Kremlin, comme la corruption présumée des « libéraux » sortis vainqueurs de la *dernière mêlée, ne seraient donc* pas un handicap majeur pour le président sortant, contrairement aux prévisions des communistes et de certains analystes. Même s'il paraît clair que les *clans du Kremlin continueront* à s'entre-déchirer et à tenter de gagner les faveurs du nouvel homme fort, Alexandre Lebed, laissant la situation instable. Signe en tout cas de « l'embellie » *qui toucherait Boris Eltsine* (même s'il est apparu fatigué ces derniers jours) : les principaux candidats écartés au premier tour se sont tous montrés soucieux de convaincre leurs *militants, réticents, de voter le 3 juillet* pour Boris Eltsine.

ÉLECTIONS

Selon l'institut VTsIOM, 64 % des personnes interrogées ont approuvé l'alliance entre le président-sortant et *Alexandre Lebed, arrivé à la troisième* place. La mise à l'écart de quatre « faucons » proches de Boris Eltsine a aussi été approuvée à 60 %, alors que les rivalités de sérail sont réputées laisser la *Russie profonde indifférente. Crédité* de 53 % des intentions de vote, Boris Eltsine laisserait Guennadi Ziouganov loin derrière avec 34 % alors que le président sortant n'avait devancé son rival *que de 3 % au premier tour. Ces* sondages restent aléatoires, l'institut VTsIOM, ayant, comme la plupart des autres centres d'enquêtes sociologiques, prédit une avance très exagérée de Boris Eltsine au premier tour.

Réunissant samedi près de Moscou *quelques centaines de ses militants* dans les régions, Alexandre Lebed semble avoir réussi la rude tâche de leur expliquer pourquoi il s'est rallié à un président qu'il « *a critiqué pendant des années* ». Récusant l'attitude vaine de l'opposant « *qui aboie dans les buissons* », il a surtout pris soin de critiquer Anatoli Tchoubaïs, figure de proue des libéraux du Kremlin, sorti de l'ombre jeudi pour annoncer le triomphe de son clan et suggérer que le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité russe en faisait partie. *Anatoli Tchoubaïs – dont* l'apparition « *fera voter pour moi tous les partisans de Lebed* », disait jeudi Guennadi Ziouganov – a dû promettre de disparaître à nouveau « *après la victoire de Boris Eltsine* » sans participer au futur gouvernement.

Les ténors du parti libéral « Iabloko » ont également appellé, dimanche, leurs militants réunis en *congrès à soutenir Boris Eltsine. Gri*gori Iavlinski a fait une déclaration semblable, même s'il a évité de prononcer les mots fatidiques.

Mais le congrès de ce parti a décidé après un « *vote indicatif* » de quatre-vingt-sept voix contre soixante-trois, un soutien à certaines conditions : fin de la guerre, poursuite des purges au Kremlin et limitation des pouvoirs présidentiels. *Enfin, Vladimir Jirinovski a,* lui aussi, soumis son soutien à Boris Eltsine à « *trois conditions* » : ne plus obéir aux ordres des États-Unis, ne « *plus aider* » les pays étrangers et faire *pression sur les pays de la CEI pour* qu'ils respectent leurs habitants russes. Ce que « *Boris Eltsine fait depuis longtemps* », ont commenté les médias.

Sophie Shihab

Le zèle de l'ex-juge Di Pietro soulève des protestations

ROME
de notre correspondante

Le gouvernement de centre-gauche du professeur Romano Prodi, après *un mois d'existence*, est resté jusqu'ici plutôt discret. Mais le plus célèbre de ses ministres, l'ex-juge vedette des affaires de corruption « Mani pulite », Antonio Di Pietro, s'est largement distingué. Difficile, il est vrai, de rentrer dans le rang *lorsque l'on a été pendant quatre ans le personnage* le plus populaire du pays. Quoi qu'il en soit, Antonio Di Pietro est arrivé au ministère des travaux publics, l'ancienne Mecque de tous les abus et de tous les laxismes de la « Première République », avec la *fougue, mais aussi le peu de nuances d'un taureau* fonçant dans l'arène. Et ses premières charges n'ont pas vraiment eu l'effet salutaire escompté. Il y a d'abord eu une première passe d'armes publique, avec le prudent Romano Prodi et le jeune maire de Rome, Francesco Rutelli, à propos de la préparation du jubilé de l'an 2000, qui va entraîner des travaux colossaux. Le nouveau ministre, subodorant avec raison que derrière ces travaux de Romains pouvaient toujours s'abriter favoritisme et corruption, a demandé un droit de regard rapproché, qui lui a été en grande partie refusé.

Ensuite est venu se greffer un épisode anecdotique, mais assez significatif : Antonio Di Pietro, constatant que la poignée de carabiniers affectés physiquement à son ministère ne servaient finalement à rien, ou presque, leur a suggéré de tenir boutique à l'entrée du ministère, de façon à recueillir toute plainte potentielle. Il n'en a pas fallu davantage pour que pleuvent les critiques, et que d'aucuns évoquent les « boîtes de dénonciation » en service dans l'ancienne République de Venise.

Quant à sa dernière initiative, particulièrement *maladroite, elle a soulevé un véritable concert de pro*testations. Poursuivant sa croisade anti-corruption, Antonio Di Pietro, qui s'est gagné le sobriquet de « *ministre de la transparence* », a tout simplement proposé de créer un organisme indépendant chargé *d'étudier et de suivre*, de « *façon préventive* » et permanente, le patrimoine des employés du service public : celui qui ne pourra justifier de son train de vie est invité à « *se démettre de ses fonctions, sans attendre l'intervention de la justice* ».

C'était assez pour que certains syndicats parlent de « *dérapages vers un Etat policier* », que *L'Osservatore Romano*, le journal proche du Vatican, intervienne, et que l'opposition de centre-droit s'en donnent à cœur joie : « *Big Brother n'est pas loin.* » Le plus critique étant le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, qui dans un récent discours s'est vivement opposé à « *la culture du soupçon* ». « *Contrôler est un acte justifié,* dira le président, *mais vivre de soupçons ne l'est pas.* » Et de donner en exemple le cas embarrassant des grands travaux publics, bloqués ces dernières années à cause des enquêtes anti-corruption et que les élus locaux, terrorisés, n'osent pas relancer.

La réaction d'Antonio Di Pietro ne s'est pas fait attendre : « *Je fais tout mon possible pour travailler, mais si je n'y arrive pas, arrivederci ! Mon médecin ne m'a jamais ordonné de faire le ministre à vie.* » Le feuilleton Di Pietro n'est sans doute pas fini.

Marie-Claude Decamps

Le double appel de Brandebourg

A LA PORTE de Brandebourg, dimanche soir 23 juin, le chancelier Kohl a déclaré au pape : « *Vous avez concouru de manière décisive à la disparition de l'idéologie totalitaire et antireligieuse qui divisait notre continent, notre pays et cette ville même. Vous avez ainsi participé à la réalisation du rêve de la réunification allemande. (...) La liberté est toujours synonyme de responsabilité. C'est justement dans cet esprit que la voix des Eglises chrétiennes est indispensable aussi dans une société en voie de sécularisation. Je souhaite que votre voyage en Allemagne émette un signal qui encourage les chrétiens à assumer des responsabilités dans la politique, l'économie et la société. Le devoir de chrétien est indissociablement lié au devoir de citoyen. Cette vérité s'applique en particulier à la construction de l'Europe unie.* »



VERBATIM

Quant au pape, il a déclaré : « *La porte de Brandebourg est devenue la porte de la liberté. En ce lieu chargé d'Histoire, je ressens la nécessité d'adresser un appel pressant au peuple allemand et à l'Europe pour s'unifier dans la liberté. (...) La liberté, cela ne signifie pas faire ce que bon nous semble. Qui transforme la liberté en latitude absolue vient déjà de lui porter le coup de grâce. L'homme libre, au contraire, est obligé envers la liberté. Il n'existe pas de liberté sans la vérité. (...)*

» *La liberté de l'individu est indissociable de la liberté de tous les autres êtres humains. La liberté vécue dans la solidarité se manifeste par un engagement en faveur de la justice dans les domaines politiques et sociaux. Il n'existe pas de liberté sans la solidarité.*

» *(...) Se sacrifient pour la liberté ceux qui, pour la défendre, acceptent d'avance des inconvénients et risquent pour cela jusqu'à leur propre vie. Personne ne peut se dispenser de sa responsabilité personnelle envers la liberté. Il n'existe pas de liberté sans sacrifice.* »

Les Quinze se sont montrés incapables à Florence de se mobiliser ensemble contre le chômage

FLORENCE
de notre envoyé spécial

Après le sommet européen de Madrid, consacré à la monnaie unique, celui de Florence, les 21 et 22 juin, devait l'être à l'emploi. L'échec a été patent. Faute d'argent, faute de conviction surtout, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se montrent incapables de se mobiliser ensemble contre le chômage.

Le projet de « Pacte de confiance » présenté par Jacques Santer, le président de la Commission européenne, a reçu un accueil poli, voire, à lire les conclusions de la réunion de Florence, plutôt positif, mais le cœur n'y était pas. Les Quinze ne récusent certes pas l'idée que la lutte contre le chômage devrait être prioritaire. Ils comprennent que l'inertie sur ce terrain risque d'accroître la défiance d'une partie de l'opinion à l'égard de l'Europe et du projet de monnaie unique, souvent considéré comme responsable de l'absence d'une politique de relance de l'activité, génératrice d'emplois. Depuis décembre 1993, ils applaudissent avec une régularité *digne d'éloges aux tentatives* faites par la Commission pour agir. Mais ils ne donnent pas suite et renvoient les dossiers à l'examen des experts ou des ministres, sans *leur fournir de directives claires.*

LES GRANDS TRAVAUX EN PANNE

L'affaire des réseaux transeuropéens est à cet égard significative. *Afin d'améliorer l'environnement* des entreprises et, par là-même, leur compétitivité, le Livre blanc proposait de lancer d'importants travaux d'infrastructures. Jacques Delors voyait grand, son Livre blanc comptait en centaines de milliards d'écus, à financer par des investissements publics et privés, avec, pour faire prendre la mayonnaise, une dose de subventions prélevées sur le budget communautaire. Après le conseil européen de *Bruxelles de décembre 1993, les ambitions* du Livre blanc avaient été revues à la baisse. Pendant une année, les meilleurs experts de l'Union avaient planché pour dresser une liste de quatorze projets prioritaires – dont le TGV-Est et la ligne de TGV-transport combiné Lyon-Turin – qui fut approuvée par le conseil européen d'Essen, en décembre 1994.

Depuis, la Commission cherche désespérément les quelque 2 milliards d'écus qui manquent pour « boucler » les plans de financement et qui viendraient s'ajouter aux 1,8 milliard d'écus disponibles, pour les réseaux, dans le budget européen. *A chaque conseil européen,* elle est invitée à poursuivre ses efforts, mais, dans les semaines qui suivent, les ministres des finances, au nom de la nécessaire rigueur *budgétaire, lui recalent ses propositions...*

Jacques Santer avait suggéré de prélever 2 milliards d'écus, dont 1,3 milliard pour les réseaux, sur les économies réalisées au titre du chapitre agricole du budget européen. L'idée est dépassée, depuis que la crise de la maladie de la « vache folle » promet de se traduire par une forte croissance des dépenses agricoles... A Florence, malgré l'insistance du président Santer, les Quinze ont refusé d'affecter de l'argent frais aux réseaux. En termes de symbole, ce nouveau fiasco est destructeur. De même, les Quinze n'ont approuvé que du bout *des lèvres l'idée de la Commission* de réaffecter des crédits des Fonds structurels – soit 14 milliards d'écus – à des actions visant à la création d'emplois. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Suède, sont les plus réticents à l'égard de ces initiatives bruxelloises. Ils doutent qu'une action efficace contre le chômage puisse se développer à l'échelle de l'Europe et privilégient le niveau national. Le chancelier Kohl craint de se laisser entraîner à des dépenses immodérées et ne manque pas une occasion de rappeler que l'Allemagne contribue déjà beaucoup plus au budget européen qu'elle n'en bénéficie. Jacques Chirac, quant à lui, s'est félicité, dans sa conférence de presse samedi, de la prise de concience par les Quinze d'un modèle social européen qu'il importe de défendre contre les effets pervers de la mondialisation...

Après la conférence tripartite de Rome (pouvoirs publics, employeurs, syndicats), convoquée à l'initiative de Jacques Santer, les partenaires sociaux européens avaient fait savoir aux Quinze, juste avant la réunion de Florence, qu'ils étaient prêts à engager des négociations sur le travail à temps partiel. Assurément une bonne nouvelle, mais on devine que leur ardeur serait plus vive s'ils se sentaient pressés d'aboutir par des chefs d'Etat et de gouvernement déterminés à combattre. C'est un message que le conseil de Florence n'a pas délivré.

Philippe Lemaître

Le sommet du Caire a rappelé à Israël les principes de base des négociations de paix

Les Etats arabes ont tenté de gommer leurs divergences

Après deux jours de délibérations au Caire, les Etats membres de la Ligue arabe ont prévenu le nouveau premier ministre israélien, dimanche 23 juin, que toute dérogation aux principes fondamentaux du processus de paix risquait de le mettre en danger. *« Nous ne leur imposons pas de diktat, ils ne doivent pas non plus nous en imposer »*, a vivement rétorqué Benyamin Nétanyahou. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

Le premier succès du sommet arabe qui s'est achevé dimanche 23 juin au Caire tient au fait qu'il se soit réuni et qu'il ait ainsi brisé le veto mis par certains Etats arabes à toutes retrouvailles, depuis la déchirure consécutive à l'invasion irakienne du Koweït, le 2 août 1990. Les plaies ne sont certes pas totalement refermées, puisque l'Irak était exclu du sommet, mais elles n'empêchent plus les pays arabes de dialoguer et de retrouver un minimum de consensus.

A l'origine de ces assises, les craintes soulevées par l'élection du chef de la droite israélienne, Benyamin Nétanyahou, au poste de premier ministre auront paradoxalement été le sujet qui aura suscité le moins de débats. Sur la paix, tous les Etats arabes sont d'accord et le message adressé à l'Etat juif, mais aussi aux Etats-Unis et à la communauté internationale, est ferme et clair : *« Une paix juste et globale est l'objectif stratégique des Etats arabes, mais elle ne peut être réalisée que dans le respect de la légalité internationale et des principes acceptés et garantis à la conférence de Madrid par les Etats-Unis et la Russie, co-parrains du processus de paix, et dont le principal est l'échange de la terre contre la paix. »* Sans se prononcer sur le programme du gouvernement israélien, qualifié de *« négatif »* par la plupart des participants, les Etats arabes détaillent les conditions indispensables à la paix, notamment le retrait de tous les territoires arabes occupés, y compris Jérusalem, et le droit des Palestiniens à un Etat dont la partie est de la Ville sainte serait la capitale.

Le message adressé à l'Etat juif est ferme et clair

D'une manière voilée, qui respecte la volonté américaine de ne pas fermer la porte à M. Nétanyahou, les Etats arabes avertissent quand même Israël qu'ils pourraient réviser leur attitude à son égard s'il ne respectait pas le cadre convenu du processus de paix. Si le mot normalisation ne figure pas dans le communiqué final, celui-ci n'en affirme pas moins que *« toute déviation »*, *« tout revirement ou atermoiement »* pourrait entraîner *« un réexamen des mesures prises à l'égard d'Israël »*. Plusieurs intervenants, dont le président tunisien Zine El Abidin Ben Ali et le premier ministre marocain, Abdellatif Filali, ont clairement lié les progrès dans la normalisation avec l'Etat juif à ceux du processus de paix.

En outre, pour pouvoir réagir rapidement à tout développement éventuel, les Etats arabes ont chargé le président égyptien, Hosni Moubarak, d'engager à sa convenance les consultations nécessaires à la convocation d'un autre sommet arabe qui pourrait se réunir à Damas. Entre-temps, *« les ministres des affaires étrangères devront réexaminer les développements relatifs au processus de paix en septembre prochain, ou si la situation l'exige »*. Ce dispositif de suivi répond à une demande pressante de la Syrie, qui voulait s'assurer le soutien des Etats arabes au moment où elle risque d'être soumise à des pressions américaines pour reprendre les négociations avec l'Etat juif, alors que le gouvernement de M. Nétanyahou refuse de retirer Tsahal (l'armée régulière israélienne) du plateau du Golan.

Une volonté partagée de garantir le succès du sommet a sans aucun doute facilité les rencontres spectaculaires auxquelles il a donné lieu, telle celle du président syrien, Hafez El Assad, et du roi Hussein de Jordanie, ou l'entretien de M. El Assad et du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ces retrouvailles sont davantage symboliques que véritablement porteuses d'une nouvelle stratégie commune. Elles démontrent toutefois une certaine volonté d'afficher une façade d'unanimité dans des circonstances difficiles. Les termes du communiqué final, dans lesquels chaque participant peut plus ou moins trouver son compte, reflètent cette même volonté.

Trois sujets controversés, l'Iran, la Turquie et le terrorisme ont suscité les plus longues discussions pour trouver une formule acceptable par tous. Si l'Iran, comme le voulait la Syrie, soutenue par l'Egypte, n'a pas été formellement *« condamné »* à propos des troubles dans l'émirat de Bahreïn, il n'en a pas moins été *« invité »* à respecter l'intégrité territoriale de cet Etat. La Turquie, elle, a été *« invitée à reconsidérer son accord militaire avec Israël »*. Et si tous les Etats arabes *« condamnent toutes les activités terroristes destructrices ou subversives, ils se déclarent convaincus du droit inaliénable à résister à l'occupation et à l'agression »*. Cette distinction entre terrorisme et résistance, exigée par la Syrie, qui défend le droit du Mouvement Hezbollah chiite libanais à résister militairement à Israël, était combattue par la Jordanie, dont le roi a émaillé son discours d'attaques contre Damas à propos du terrorisme.

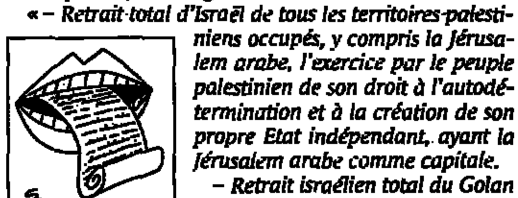
Pour leur première rencontre depuis six ans, les Etats arabes ont quand même réussi à présenter un front uni, dont la cohésion reste à mettre à l'épreuve des décisions israéliennes. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui sera mardi en Israël et mercredi en Egypte, mesurera sans doute mieux l'étendue de la tâche qui l'attend pour relancer les négociations de paix. Grand artisan du succès de ce sommet, le président Moubarak pourra lui dire l'exact sentiment des Etats arabes quant à la continuation de ce processus.

Alexandre Buccianti et Françoise Chipaux

« Tout atermoiement compromettrait le processus »

Dans leur déclaration finale, les vingt et un participants au sommet arabe du Caire, qui a achevé ses travaux, dimanche 23 juin, ont rappelé les exigences d'une paix « juste et globale » avec Israël :

« – Retrait total d'Israël de tous les territoires palestiniens occupés, y compris la Jérusalem arabe, l'exercice par le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination et à la création de son propre Etat indépendant, ayant la Jérusalem arabe comme capitale.



VERBATIM

– Retrait israélien total du Golan syrien, sur la ligne du 4 juin 1967 et (...) retrait israélien total et sans conditions du Liban-sud et de la Békaa ouest, jusqu'aux frontières internationalement reconnues, conformément aux résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de sécurité (de l'ONU) *et du principe de* (l'échange de) *la terre contre la paix. Sur cette base, ils invitent à la reprise rapide des divers volets des négociations.*

– La détermination des Etats arabes à continuer le processus en faveur d'une paix juste et globale est un objectif et une option stratégiques (...) Cela nécessite en échange un engagement réciproque, ferme et sans équivoque de la part d'Israël et exige de redoubler les efforts en vue de mener à bien le processus de paix, de manière à recouvrer les droits et les territoires occupés et à garantir l'équilibre et l'égalité en matière de sécurité pour tous les Etats de la région.

– Toute déviation d'Israël par rapport aux principes et concepts sur lesquels se fonde le processus, tout revirement concernant les engagements, obligations ou accords contractés dans le cadre de ce processus, ou tout atermoiement dans leur exécution serait de nature à compromettre le processus de paix (...)le gouvernement israélien devant, le cas échéant, en assurer seul l'entière responsabilité.

– Arrêt de toutes les activités israéliennes d'implantation (de colonies) *sur le Golan syrien et dans les territoires palestiniens occupés, en particulier Jérusalem, et le démantèlement de ces colonies.*

– L'instauration d'une paix juste et globale ne saurait se réaliser sans que soient réglées les questions de Jérusalem et des réfugiés palestiniens, sur la base de leur droit au retour conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations-unies. »

M. Nétanyahou rejette « le diktat » des pays arabes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Interrogé, dimanche 23 juin, par la chaîne de télévision publique, le nouveau premier ministre israélien a rejeté ce qu'il a appelé *« les conditions préalables »* posées, selon lui, par les participants au sommet arabe du Caire. *« Nous ne leur imposons pas de diktat, ils ne doivent pas non plus nous en imposer »*, a dit Benyamin Nétanyahou.

Pour M. Nétanyahou, le communiqué final du sommet, qui rappelle notamment le cadre dans lequel s'inscrit le processus de paix, à savoir le principe de l'échange « de » ou « des » territoires arabes occupés par Israël contre la paix, reviendrait *« à essayer de poser* [à l'Etat juif] *des conditions préalables »*. Le premier ministre, dont le programme de gouvernement revient nettement sur les engagements signés plus tôt puisqu'il exclut tout retrait supplémentaire des territoires occupés et annonce une reprise intensive de la colonisation juive, a ajouté : *« Toute tentative de nous imposer de telles conditions, qui attentent à la sécurité d'Israël, est incompatible avec un vrai processus de paix. Il faut donc les retirer. »*

Rabroué, le matin même, pour avoir exprimé une position légèrement moins radicale que celle du premier ministre à propos du sort du plateau du Golan, le nouveau chef de la diplomatie, David Lévy, a veillé, dimanche, à rester un peu plus dans la ligne dure décidée par M. Nétanyahou. Recevant une délégation d'hommes d'affaires tunisiens, M. Lévy a déclaré : *« Exprimés dans un style qui évoque la menace, les conditions préalables et les diktats posés par les Arabes pour mettre en avant leurs aspirations sur tous les fronts sont de nature à rendre toute négociation superflue. »*

« MODÉRATION »

L'avant-veille, le chef de la diplomatie avait déclaré à la télévision : *« Je pense que si la paix sert les intérêts des deux pays* [Israël et la Syrie], *et s'ils la considèrent comme d'un intérêt primordial, ils pourraient se retrouver à mi-chemin »* (de leurs revendications respectives). Puisque Damas réclame la restitution de la totalité du Golan et que le programme du gouvernement israélien exclut tout retrait de ce plateau stratégique, il ressort des propos de M. Lévy que l'Etat juif pourrait se retirer partiellement dans *« l'intérêt primordial »* de la paix.

Immédiatement saluée comme *« positive »* par Amr Moussa, ministre égyptien des affaires étrangères, la déclaration de M. Lévy a été aussitôt contredite par deux ministres, Rafaël Eytan (agriculture) et Avigdor Kahalani (sécurité intérieure). Pour ce dernier, Israël ne pourra *« discuter d'un retrait du Golan qu'après au moins deux générations de paix établie entre les deux pays »*.

Plus grave pour la stabilité gouvernementale israélienne, déjà fort mal en point, le chef de la diplomatie s'est vu sèchement remettre à sa place, dimanche, par un communiqué du bureau de M. Nétanyahou selon lequel *« seules les déclarations du premier ministre reflètent la politique d'Israël sur ces questions »*.

De toute évidence, les analyses des commentateurs politiques israéliens, qui, presque toutes, se félicitaient de *« la modération »* des Arabes au sommet du Caire, n'ont pas été partagées en haut lieu. *« Grâce à Bill Clinton qui en a fait la demande au président égyptien,* écrivait notamment *Maariv*, le journal de la droite, *le gouvernement s'est sorti du sommet du Caire pratiquement sans une égratignure. »* Cette *« modération »* n'a apparemment pas été assez « modérée » pour M. Nétanyahou...

Patrice Claude

« Intérêt fondamental » pour l'Union européenne

Les quinze pays de l'Union européenne encouragent toutes les parties au Proche-Orient *« à s'engager de nouveau dans le processus de paix »* et à négocier sur toutes les questions agréées, y compris Jérusalem, indique la déclaration sur le Proche-Orient adoptée, samedi 22 juin, par le sommet de Florence. La paix au Proche-Orient *« est une question d'intérêt fondamental pour l'Union européenne »*, et le processus de paix *« est la seule voie conduisant à la sécurité et à la paix pour Israël, les Palestiniens et les Etats voisins »*, soulignent les Quinze. Ceux-ci déclarent que *« les principes-clés – l'autodétermination pour les Palestiniens, avec tout ce que cela implique, et l'échange de la terre contre la paix – sont essentiels à l'instauration d'une paix juste, globale et durable. » – (AFP.)*

L'Irak autorise les inspections de l'ONU

BAGDAD. L'Irak s'est engagé, samedi 22 juin, à autoriser les inspecteurs de l'ONU à accéder *« sans condition »* à tous ses sites stratégiques, a annoncé Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU pour le désarmement de l'Irak (Unscom). Le régime de Bagdad avait récemment empêché 54 experts de l'Unscom de pénétrer dans cinq sites, dans la région de Bagdad, appartenant à la Garde républicaine, l'unité d'élite de l'armée irakienne, invoquant des *« raisons de sécurité »*. *« La commission s'est engagée à respecter entièrement les principes légitimes de sécurité de l'Irak »*, a affirmé M. Ekeus, ajoutant que les experts *« se conforment aux principes de souveraineté et d'intégrité territoriale de l'Irak »*. – *(AFP.)*

Espagne : l'ETA décrète une trêve d'une semaine

MADRID. L'organisation séparatiste basque ETA a décrété, dimanche 23 juin, la *« suspension temporaire »* de ses *« actions armées »* pendant une semaine (du 24 juin au 1er juillet). Dans son communiqué, publié par le quotidien *Egin*, proche des milieux indépendantistes radicaux, l'ETA reaffirme *« son engagement »* à obtenir l'indépendance du Pays basque, stipulant qu'*« une solution définitive »* à la question basque passe par *« la reconnaissance par l'Etat espagnol du droit à l'autodétermination »*. Le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, qui s'est toujours montré hostile à toute négociation avec l'ETA tant que l'organisation n'abandonnera pas la lutte armée, a qualifié cette annonce de *« piège destiné aux partis politiques démocratiques »*. L'annonce de la trêve intervient quatre jours après le dernier attentat de l'ETA qui a fait trois blessés lors de l'explosion d'une bombe *« ventouse »* cachée sous une voiture dans un parking de Saint-Sébastien (Pays basque). – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : le « président » bosno-serbe Radovan Karadzic** devrait démissionner dans les jours à venir pour céder la place à un de ses fidèles, Aleksander Buha, mais il continuera à diriger le Parti démocratique serbe (SDS), a-t-on déclaré, dimanche 23 juin, de source serbe de Bosnie. Le départ de Radovan Karadzic, inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, serait officiellement annoncé *« à un moment ou à un autre dans la semaine à venir »*. Aleksander Buha, actuellement ministre des affaires étrangères de l'entité serbo-bosniaque, a qualifié ces affirmations de *« spéculations de journalistes »*. – *(Reuter.)*

■ **TURQUIE : sept personnes, dont deux policiers et un officier** de l'armée, ont été tuées et douze autres blessées, dimanche 23 juin, dans l'attaque des locaux d'une chaîne de télévision du sud-est du pays, par un groupe armé de grenades, a indiqué l'agence de presse Anatolie. L'attaque n'a pas été revendiquée. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une voiture piégée a explosé,** samedi 22 juin, à Blida, ville-garnison située à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger, faisant entre deux et quatre morts et plus d'une vingtaine de blessés, Selon des témoins, deux des morts seraient des islamistes, auteurs présumés de l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MAROC : dix-huit associations culturelles berbères** ont réclamé, samedi 22 juin, à Rabat que la constitution du royaume reconnaisse la langue berbère (tamazight) comme *« langue nationale et officielle »*, et que l'identité marocaine soit *« multidimensionnelle »* et non pas *« réduite à la double dimension arabo-musulmane »*. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : Desmond Tutu,** l'archevêque anglican du Cap, Prix Nobel de la paix 1984, a fait ses adieux officiels dimanche 23 juin – il quittera ses fonctions à la fin du mois – au cours d'un office célébré dans la cathédrale Saint-Georges en présence du président Nelson Mandela et de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement. M. Mandela a rendu un hommage appuyé au *« champion des laissés-pour-compte »* qui a combattu *« sans peur le mal et le système inhumain de l'apartheid »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : les procès des auteurs présumés du génocide** de 1994, qui devaient commencer en juin, ont une nouvelle fois été reportés *sine die*, a indiqué samedi 22 juin à Kigali le vice-président du Parlement, Laurent Nkongori. Des divergences entre le gouvernement et l'Assemblée nationale sur la législation spéciale relative au génocide sont à l'origine de ce report. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : plus de 5 000 personnes se sont rassemblées,** dimanche 23 juin, devant le domicile de la dirigeante de l'opposition, Aung San Suu Kyi, malgré la publication d'un décret de la junte militaire destiné à mettre fin à ces manifestations. James Leander Nichols, ami proche d'Aung San Suu Kyi, condamné en mai à trois ans d'emprisonnement, est mort en prison à Rangoon, victime d'une commotion cérébrale, a indiqué un de ses proches. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : vingt-deux civils, dont sept adolescents,** ont été tués et une vingtaine d'autres blessés, dimanche 23 juin, à Kaboul, par deux roquettes qui se sont abattues sur un arrêt d'autobus et dans une école. Le gouvernement a imputé l'attaque aux taliban, *« étudiants religieux »*, qui veulent renverser le régime du président Burhanuddin Rabbani. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : le gouvernement de Manille et les séparatistes** musulmans du sud du pays ont conclu, dimanche 23 juin, à Davao un *« accord de consensus »* ouvrant la voie à la conclusion d'un traité qui permettrait l'établissement d'une zone autonome musulmane et mettrait fin à vingt-quatre années de guerre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ONU : la succession de Boutros Boutros-Ghali** au secrétariat général de l'ONU *« ne sera pas abordée »* au sommet du G7, a déclaré Jacques Chirac, samedi 22 juin à Florence. *« Je ne suis pas disposé à transformer Lyon en une réunion électorale pour l'ONU »*, a ajouté le président de la République. Le secrétaire général de l'ONU, qui, à l'invitation de M. Chirac, doit participer aux travaux du G7 en fin de semaine, a récemment fait acte de candidature pour un second mandat à l'ONU, démarche qui a immédiatement rencontré l'opposition de la Maison blanche.

■ **BRÉSIL : Paulo Cesar Farias,** trésorier de la campagne électorale de l'ancien président brésilien Fernando Collor de Mello, destitué en 1992, a été tué par sa compagne qui s'est ensuite suicidée, a annoncé, dimanche 23 juin, un porte-parole du ministère de la justice. Leurs corps ont été découverts sur une plage au nord-est du pays. Paulo Cesar Farias avait fait l'objet d'une centaine d'enquêtes qui avaient abouti à deux condamnations. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **AFRIQUE : seize pays donateurs** de la Banque africaine de développement (BAD) ont décidé, vendredi 21 juin, la création d'un fonds additionnel de 420 millions de dollars (2,1 milliards de francs) lors d'une réunion extraordinaire à Osaka (Japon). Cet argent frais, versé notamment par l'Allemagne, le Canada, la France et le Japon, s'ajoute aux 2,6 milliards de dollars alloués au septième Fonds africain de développement (FAD) pour la période 1996-1998. A la suite d'une crise de confiance entre les pays donateurs et la BAD, le FAD n'avait pas été alimenté depuis 1993. – *(AFP.)*

La Chine « reporte » la visite, prévue à la mi-juillet du ministre allemand des affaires étrangères

La tension est née d'une motion sur le Tibet votée par le Parlement de Bonn

Pékin a annoncé, dimanche 23 juin, le report *sine die* d'une visite programmée, pour la mi-juillet, du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Ce geste de mauvaise humeur est consécutif au vote, le 20 juin, d'une motion par laquelle le Parlement de Bonn a condamné les violations renouvelées des droits de l'homme commises dans la « région autonome » du Tibet, administrée par Pékin. L'Allemagne avait pourtant beaucoup fait pour réintégrer la Chine dans le concert international après les « événements » de Tiananmen.

PÉKIN
de notre correspondant

En différant unilatéralement – en pratique, en annulant – la visite que devait faire, à la mi-juillet, en Chine, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, Pékin a confirmé que la question du Tibet, objet d'une querelle en cours avec Bonn, relevait des domaines sur lesquels nul compromis n'était possible, même avec un gouvernement qui a beaucoup fait pour la normalisation de ses rapports avec la communauté internationale : toute critique est interdite sur la manière dont le gouvernement chinois règne sur le Toit du monde.

C'est là la première crise entre la Chine et cette « locomotive » *qu'a été, en Europe*, l'Allemagne d'Helmut Kohl, pour en revenir à un commerce diplomatique complet après la répression de Tiananmen en 1989. Le chancelier avait été jusqu'à braver les critiques intérieures en se rendant, pendant sa visite, en 1995, en Chine, dans une caserne, afin de prendre contact avec la « grande *muette* ». *Ironiquement, il avait* aussi été, lors d'une précédente visite, à la fin des années 80, le premier chef de gouvernement occidental à faire escale au Tibet, légitimant ainsi la présence chinoise dans cette région annexée en 1951.

Aujourd'hui pourtant, la presse accuse « *le gouvernement* » allemand d'avoir fait sienne la résolution « *anti-chinoise* » adoptée, le 20 juin, par le Bundestag pour condamner la répression au Tibet. Il s'agit, a dit le ministère chinois des affaires étrangères, d'une « *violation ouverte des principes internationaux, d'une ingérence grossière dans les affaires intérieures de la Chine qui a blessé profondément le peuple chinois* ». Pékin a exprimé à Bonn son « *fort mécontentement* » et son « *indignation* ».

M. Kinkel a fait valoir, lui, que si Bonn reconnaît le principe de la souveraineté chinoise sur le Tibet, *cela ne justifie pas la politique de* Pékin dans la région et que, en tout état de cause, le gouvernement allemand *ne peut accepter* le rejet d'une motion adoptée « *par un Parlement élu* ». La polémique s'est ainsi intensifiée alors que, en fin de semaine, Pékin ne semblait pas envisager le report de la visite.

AFFAIRE DE SOUVERAINETÉ

Cette crispation est à rapprocher de l'attitude chinoise face à la France et aux Etat-Unis dans la crise de Taïwan. Dans le cas du Tibet comme pour ce qui est de l'île, Pékin juge insoutenable la moindre implication des pays *étrangers dans ce qui est tenu* pour une affaire de souveraineté. En autorisant de surcroît le dalaï-lama à paraître en Allemagne en ce moment, Bonn a suscité, chez les dirigeants chinois, une réaction identique à celle qu'avait provoquée *le* voyage du président taïwanais, Lee Teng-hui, en juin 1995, aux Etats-Unis.

Ce raidissement survient alors que la répression au « royaume des neiges » s'installe. Pékin serre de nouveau la vis aux Tibétains, avec la claire intention de maîtriser l'échéance que sera la succession de l'actuel dalaï-lama. Âgé de soixante et un ans, celui-ci n'est pas souffrant, mais Pékin ne veut prendre aucun risque pour l'avenir après l'expérience récente de la « réincarnation » du panchen-lama, l'autre haut dignitaire religieux du Tibet. Ce dernier est souvent, dans la pratique tibétaine, appelé à donner son aval au *choix du dalaï-lama* – d'où le besoin que Pékin a éprouvé de récuser l'enfant d'abord choisi par le dalaï-lama pour imposer le sien et prendre en charge son « éducation », au risque de blesser le sentiment de la population et de faire monter la tension.

MANIGANCES INTESTINES

En tout état de cause, la bataille « *à la vie, à la mort* » que Pékin a lancée pour s'assurer le contrôle de l'âme tibétaine est loin d'être gagnée, ce qui explique sa fermeté face à Bonn, à défaut de justifier le manque de considération envers les sensibilités occidentales qu'elle trahit. Il n'est pas non plus exclu que des manigances intestines pékinoises aient avivé la querelle sino-allemande : le report de la visite de M. Kinkel a été annoncé alors que le chef de l'Etat, Jiang Zemin, entamait, à Majorque, une visite en Espagne.

Francis Deron

Taïwan met une sourdine à sa quête de reconnaissance internationale

TAÏWAN ne veut pas jouer les fauteurs de trouble. Après les spectaculaires manœuvres militaires chinoises dans le détroit de Formose, à la mi-mars, qui visaient à perturber l'élection du président Lee Teng-hui, Taïpeh s'est résolu provisoirement à « lever le pied » sur le dossier qui irrite le plus Pékin, à savoir son projet de réintégrer les Nations unies. Tel est le message délivré par un proche conseiller du président Lee, Hung-mao Tien, qui vient de faire une visite à Paris à l'invitation de l'Institut français des relations internationales (IFRI) en sa qualité de président de l'Institut pour la recherche en politique nationale de Taïpeh.

Selon M. Tien, la quête d'une reconnaissance internationale, qui permettrait à l'île de s'arracher à son statut de paria, « *n'est pas abandonnée* », mais Taïpeh « *devrait adopter un profil bas sur la question de l'ONU* ». « *Nous ne voulons pas encourager les ultras de Pékin* », dit-il. De même, le régime insulaire n'entend pas rééditer – dans l'immédiat du moins – les visites à l'étranger du président Lee qui exaspèrent tant le Parti communiste chinois. Il ira même, souligne M. Tien, jusqu'à ne plus se mobiliser pour l'adoption au Congrès américain de résolutions invitant le chef de l'Etat taïwanais aux Etats-Unis. « *Nous ne souhaitons pas embarrasser le président Clinton*, explique-t-il, *et apparaître comme un mauvais garçon.* »

CAPITAL DE SYMPATHIE

Loin de s'acheminer vers une capitulation – l'élection présidentielle au suffrage universel du 23 mars a au contraire conforté les Taïwanais dans leurs convictions –, les autorités de Taïpeh semblent plutôt s'installer dans une posture d'attente. Conscientes que le dossier taïwanais est un enjeu sensible dans les luttes de succession en cours à Pékin, elles attendent que les rapports de forces au sein du régime se clarifient à l'approche du 15ᵉ congrès du PC de l'automne 1997, échéance présentée comme cruciale. A ce sujet, M. Tien observe que les éléments les plus durs sur la question de Taïwan peuvent fort bien être classés parmi les modérés dans d'autres domaines. C'est notamment le cas de Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire, et de Li Ruihuan, président de la conférence consultative politique du peuple chinois, qui s'illustrent par une certaine inflexibilité sur Taïwan tout en jouissant d'une image relativement libérale en matière de réformes politiques et économiques. Le conseiller du président Lee n'exclut pas que cette fermeté vise en réalité à donner des gages aux conservateurs pour mieux imposer des avancées intérieures.

L'autre raison de la nouvelle prudence des Taïwanais est le souci de ne pas dilapider un capital de sympathie internationale fraîchement engrangé. M. Tien a relevé une nette progression de la cote de Taïpeh dans les opinions américaine et européenne, mais aussi, et surtout, au Japon. « *Il y a une montée des sentiments anti-Pékin au Japon*, souligne-t-il. *La crise du détroit de Formose a rappelé Tokyo à la réalité. L'alternative pour les Japonais est soit de se préparer eux-mêmes à faire face à toute éventualité, soit de préserver l'alliance avec les Etats-Unis.* »

Pour l'heure, la seconde option a été plutôt retenue sous forme d'une réaffirmation du lien stratégique nippo-américain lors de la récente visite à Tokyo de Bill Clinton. Face à ce resserrement de l'axe Tokyo-Washington, note M. Tien, la Chine communiste réagit en courtisane d'autres puissances, telles la Russie ou l'Allemagne – stratégie non dénuée de risques, comme l'illustre l'actuelle crise entre Pékin et Bonn. Tout s'est passé comme si Taïwan avait été le catalyseur d'un réalignement stratégique qui tardait à se manifester dans l'Extrême-Orient de l'après-guerre froide.

Frédéric Bobin

Mme Hasina Wajed a été nommée premier ministre du Bangladesh

NEW DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

Mme Hasina Wajed, nommée, dimanche 23 juin, premier ministre du Bangladesh, est fille de son père et du destin. Son père était Cheikh Mujibur Rahman, fondateur du pays, assassiné chez lui à la mitraillette par des colonels putchistes, le 15 août 1975, en compagnie de quinze membres de sa famille. Mais Cheikh Hasina échappa à la tuerie : elle était en vacances en Allemagne.

Elle ne rentra d'exil qu'en 1981. Mais la tragédie allait décider de l'entrée en politique de cette « héritière », qui repris le flambeau du père disparu. La victoire de son parti, la Ligue Awami, aux élections du 12 juin, marque aussi le retour aux affaires d'une formation qui a connu une traversée du désert de *vingt et un ans. L'itinéraire de Hasi*na, quarante-neuf ans, est imprégné du souvenir de la lutte contre les militaires et autres « *généraux*-présidents » qui ont, tour à tour, incarné cette « dictature molle » qu'était devenu le pays après 1975. Le souvenir, Hasina l'a cultivé un peu à la manière dont, au Pakistan, Benazir Bhutto a entretenu le mythe de son père Zulficar Ali, pendu par les généraux : pendant des années, la fille de « Mujib » a vécu dans la demeure où périt le « père de la patrie ».

Assise dans un fauteuil de la bibliothèque, elle reçoit ses visiteurs en désignant les impacts de balles qui ont troué les livres, le jour fatidique. Dans le couloir, sous le drapeau national, les traces de sang séché ont été conservées sous une vitre. Sur les murs, les portraits des *quinze autres « martyrs » de la fa*mille ajoutent une note sinistre à l'ambiance. Depuis lors, l'ex-résidence de Mujibur Rahman a été transformée en musée à la mémoire du disparu.

Un an après son retour d'exil, en 1982, Hasina prit la tête de la Ligue Awami. Durant la dictature du général Ershad, Hasina sera placée quelques semaines en résidence surveillée. Déjà, pendant la guerre d'indépendance de 1971 contre le Pakistan occidental, elle avait été internée plusieurs mois, comme son père.

« ON RISQUE LE DÉSASTRE »

Les années de la dictature Ershad verront Hasina s'opposer sans cesse. Mais elle ne possède ni le charisme de Benazir Bhutto ni les capacités intellectuelles de la birmane Aung San Su Kyi : son expérience politique est limitée et, plus que pour les autres femmes au pouvoir en Asie, c'est sa filiation qui explique son succès. « *On risque le désastre. Cette femme n'a rien à dire et ne sait rien* », dit un intellectuel de Dacca, qui ne veut pas être cité.

Les deux années écoulées ont vu Hasina se lancer dans une lutte éperdue pour le pouvoir. Son obsession de déloger sa rivale, l'ex-premier ministre Khaleda Zia – veuve, elle, d'un général que Hasina a accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de son père – a contribué à donner d'elle l'image d'une femme prête à tout pour se hisser au plus haut niveau. Elle n'a pas hésité à donner implicitement raison aux islamistes lors de l'affaire de l'écrivain Taslima Nasreen, et à accepter leur alliance pendant les grèves à répétition contre Mme Zia.

Hasina n'a pas non plus hésité à passer alliance avec le Jatiya, la formation de son adversaire, le général Ershad, qui continue de purger une peine de prison, dont il a été autorisé à se libérer quelques heures, dimanche, pour prêter serment comme député. La Ligue Awami, qui n'a pas recueilli la majorité absolue aux élections, a dû accorder un portefeuille à un député du Jatiya.

Les observateurs s'accordent à estimer que, sans Hasina, la Ligue aurait implosé. Reste à vérifier si son entourage se montrera assez compétent pour donner au pays la stabilité qui lui fait défaut depuis longtemps.

Bruno Philip

L'Asie du Sud-Est rapatrie les boat people vietnamiens

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Le dernier camp de boat people vietnamiens en Malaisie devrait officiellement fermer, mardi 25 juin, soit cinq jours avant l'expiration du délai au-delà duquel le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) mettra fin à son assistance. Vendredi au plus tard, les 99 derniers réfugiés vietnamiens encore présents à Singapour seront renvoyés dans leur pays. De leur côté, les Indonésiens négocient avec Hanoï le rapatriement par bateau des quelque 4 000 Vietnamiens.

Aux Philippines, les autorités devraient accorder le droit de résidence aux Vietnamiens – en tout, probablement moins de deux mille – qui auront refusé d'être rapatriés avant le 1er juillet. Du coup, de trois cents à quatre cents boat people, *qui s'étaient enfuis en rêvant de* l'Amérique et non des Philippines, se sont portés volontaires, ces *dernières semaines, pour regagner leur* pays. En Thaïlande, où se trouvent encore près de quatre mille réfugiés, les autorités prennent leur temps, tout en sachant que ceux-ci seront à leur seule charge après le 30 juin. Hongkong offre un cas à part : la situation y étant particulièrement tendue, les responsables se sont accordés un an supplémentaire, soit jusqu'à la veille de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine, le 1er juillet 1997, pour vider des camps-prisons où seize mille Vietnamiens sont encore détenus.

85 000 RAPATRIÉS VOLONTAIRES

Plus de 840 000 Vietnamiens, qui ont fui leur pays entre 1975 et 1989, ont pu rejoindre des camps régionaux de transit, et près de 90 % ont bénéficié d'un *asile* dans un pays tiers. On ignore, cependant, le nombre de ceux – au moins des di*zaines de milliers – qui ont péri en* mer, victimes d'intempéries, de la faim ou de pirates. Depuis 1989, *plus de 85 000 Vietnamiens ont re*gagné leur pays dans le cadre d'un programme international de « *rapatriements volontaires* ». Leur réinsertion ne semble pas avoir, à ce jour, posé de problèmes majeurs.

Mais les derniers « *demandeurs d'asile* », selon la terminologie officielle, forment, logiquement, le noyau le plus dur. Certains, selon leurs avocats ou des organisations humanitaires, remplissent les conditions nécessaires à l'obtention du statut de réfugié politique, qui leur est pourtant refusé. D'autres, qui ont laissé des familles derrière eux, ont refait leur vie au cours de longues années passées dans des camps. La majorité, qui a fui la pauvreté, s'est murée dans cette vision et ignore la libéralisation économique et sociale intervenue au Vietnam, ces dernières années.

Jean-Claude Pomonti

Le Chili s'associe au Mercosur

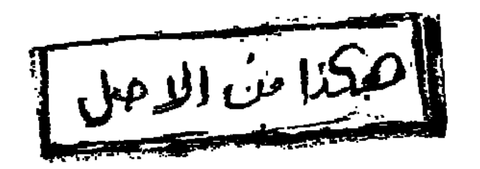
L'accord répond à une volonté politique et aux nécessités économiques

***MARDI 25 JUIN** à San Luis*, en Argentine, le président chilien Eduardo Frei va signer avec les quatre *présidents* des pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay)l'accord associant son pays à ce « *marché commun du cône Sud* » de 192 millions d'habitants. L'accord, qui devrait prendre effet au 1er juillet, prévoit la suppression des barrières douanières et des restrictions aux échanges entre les quatre pays et le Chili en dix ans (notamment par l'harmonisation des règles « *techniques et sanitaires* »).

Cet accord n'a pas été conclu sans mal. Il a failli achopper en décembre 1995 sur les exceptions au *libre-échange, notamment les pro*duits agricoles. Les Chiliens souhaitaient protéger une partie de leur *agriculture, céréalière* notamment, restée traditionnelle et peu productive, de la concurrence argentine. Santiago a obtenu que le délai de suppression des barrières douanières soit porté à dix-huit ans pour certains produits, notamment les céréales. Des quotas sont aussi instaurés pour le soja (60 000 tonnes), le riz (19 000 tonnes) et la viande bovine (15 000 tonnes). Mais le problème le plus délicat, apparu tardivement et résolu *in extremis*, a été la question des règles d'origine : le Chili voulait obtenir, comme le Paraguay, la possibilité d'inclure 50 % d'éléments étrangers dans ses produits, alors que la norme du *Mercosur est de 40 %*. Les Argentins craignaient l'arrivée massive de produits (notamment *textiles et de chaussures en provenance* d'Asie) transitant par le Chili.

Ces obstacles ont pu être surmontés grâce à la volonté politique des cinq présidents concernés et à une « reconversion » du Chili qui a donné longtemps la priorité à une association avec l'Alena (Etats-Unis, Canada et Mexique). Il y a finalement renoncé devant l'impossibilité d'y parvenir rapidement, même s'il compte conclure un premier accord avec le Canada en octobre. Surtout, l'association avec le Mercosur répond aux nécessités économiques : pour développer son industrie et assurer sa « *deuxième phase exportatrice* », le Chili a besoin des débouchés des « quatre » et des ressources gazières argentines. Les entreprises chiliennes ont déjà anticipé : plus des deux tiers de leurs investisse*ments à l'étranger – près de 9 mil*liards de dollars entre 1990 et 1995 – se sont portés sur le Mercosur, essentiellement l'Argentine (62 % à elle seule). Les Chiliens sont présents dans l'électricité (ils ont acheté Edesur, l'un des deux distributeurs d'électricité du grand Buenos Aires, et sont candidats aux privatisations brésiliennes), les télécommunications, les banques, le commerce et l'agro-alimentaire.

Guy Herzlich

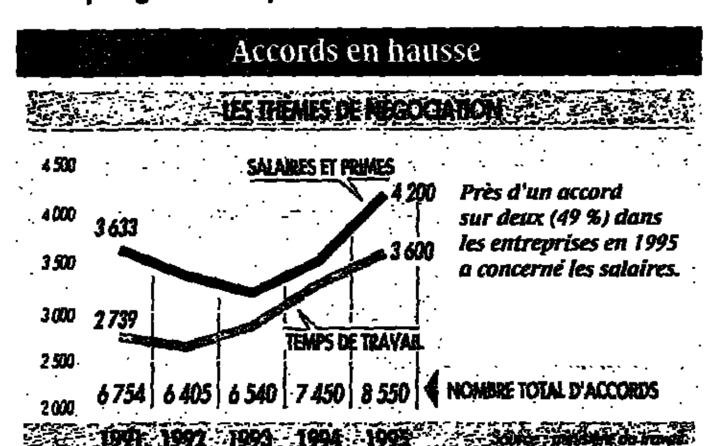


SOCIAL Le bilan de la négociation collective en 1995, publié par le ministère du travail lundi 24 juin, fait apparaître un certain dynamisme du dialogue social, principalement au niveau des entreprises : on a enregistré une progression de 15 % des accords conclus entre les directions et les syndicats, qui ont porté en priorité sur les salaires et sur le temps de travail. ● L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL du 31 octobre 1995, ouvrant la voie à des négociations de branche sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, a eu pour effet, cependant, de limiter les discussions au niveau des entreprises, les partenaires attendant l'issue des pourparlers par secteur. ● LES COÛTS SALARIAUX français restent parmi les plus élevés d'Europe, selon une étude de l'Insee, qui met en évidence de très grandes disparités entre les différentes activités.

La négociation entre patrons et salariés a été active en 1995

Relancé à l'initiative du président du CNPF, Jean Gandois, et animé par la campagne pour l'élection présidentielle, le dialogue social a connu une nette progression, particulièrement sur les salaires. Il a été plus soutenu en province que dans la région parisienne

DOPÉE EN 1994 par la reprise de l'activité économique, la négociation collective n'a pas molli, en 1995, malgré le ralentissement de la conjoncture à partir du second semestre. A tous les niveaux, le nombre d'accords signés a fortement crû, constate le bilan annuel publié, lundi 24 juin, par le ministère du travail dans le cadre de la Commission nationale de la négociation collective. Cinq accord ont été conclus, en 1995, au niveau interprofessionnel. Les textes signés dans les branches professionnelles sont passés de 934 à 968 et, surtout, les accords d'entreprise ont grimpé de 7 450 en 1994 à 8 550 en 1995.



Au niveau interprofessionnel, le nombre des accords signés s'explique par la relance du dialogue patronat-syndicats, le 28 février 1995, qui se traduit par des réunions au sommet, deux fois l'an, au siège du CNPF. Les 5 accords ont donné lieu à 37 avenants, soit, au total, moins qu'en 1994, où il y avait eu 61 avenants. Parmi ces 5 accords signés, celui du 6 septembre, qui permet l'embauche d'un jeune en contrepartie du départ en retraite anticipé d'un salarié âgé de ciquante-huit ans, a été signé par tous les partenaires sociaux. Des 2 accords du 31 octobre, celui sur l'annualisation et la réduction du temps de travail a ouvert des négociations dans l'ensemble des branches, et celui sur la négociation collective dans les PMI-PME est en butte à l'hostilité ouverte de la CGT et de FO.

Si la négociation au niveau des branches professionnelles poursuit sa progression, cette augmentation masque une légère diminution de la négociation nationale, plus que compensée par la négociation aux échelons infranationaux (576 et 392 textes, respectivement, en 1995). Un certain attentisme prévalait dans la perspective des résultats des négociations interprofessionnelles.

C'est surtout au niveau des entreprises que la progression du nombre d'acords signés est remarquable : de l'ordre de 15 %, alors que le rythme de croissance avait déjà augmenté de 14 % de 1994 sur 1993. Au total, le nombre global des accords d'entreprise ou d'établissement signés en 1995 s'établit à 8 550, contre 7 450 en 1994 et 6 540 en 1993. Cela traduit une nouvelle vigueur de la politique contractuelle après plusieurs années d'atonie. Les résultats sont très contrastés si l'on compare Paris et l'Ile-de-France, où le nombre d'accords reste parfaitement stable (autour de 2 100), alors que le reste de la France enregistre une progression de l'ordre de 21 %.

FO PREMIER SIGNATAIRE

Ces accords d'entreprise sont marqués par une progression forte et simultanée des accords salariaux et des accords sur le temps de travail. Campagne électorale aidant, et dans un contexte marqué par une légère augmentation du coût de la vie, la question salariale a été au centre de nombres d'accords de branche et d'entreprise. *« La modération salariale demeure, toutefois, la norme en 1995 »*, relève le ministère du travail. Dans les entreprises, le taux d'augmentation totale moyenne constaté est en hausse de 2,2 % en 1995, contre 1,9 % en 1994.

Reste qu'en passant de 3 500 à 4 200, les accords salariaux d'entreprise ont augmenté de 20 %. Près d'un accord sur deux (49 %) dans les entreprises en 1995 a concerné les salaires (un accord signé peut comporter plusieurs thèmes de négociations). En province, les accords de salaires ont progressé de 27 %. Si l'on se limite aux accords n'ayant trait qu'aux salaires, à l'exclusion de tout autre thème, la progression est de 36 %. Le thème des salaires apparaît donc comme le facteur essentiel d'explication de l'intensité de la négociation.

Avec 3 600 textes, le nombre d'accords relatifs à la durée du travail est en progression sensible, plus 103 d'une année sur l'autre. Cependant, pour la première fois depuis 1990, la part des accords sur le temps de travail a cessé sa progression et apparaît même en recul (42 % seulement contre 44 % en 1994). Une forme de stabilisation relative des négociations sur les salaires et le temps de travail semble prévaloir au-delà des mouvements de balancier qui affectent, d'une année sur l'autre, ces deux thèmes de négociation.

Sur le plan syndical, la CFDT ne confirme pas la reprise enregistrée en 1994 dans son taux de signature. En ne signant que 68,2 % des textes conventionnels, elle connaît même un recul de 4,5 points. FO reste le premier syndicat signataire, même si son taux de signature continue de diminuer.

La CFTC signe les deux tiers des textes conventionnels, mais c'est la CGT qui confime le redressement amorcé en 1993 et 1994. Avec 34,7 %, contre 29,5 % en 1994, elle renoue avec des résultats comparables à ceux de 1985 (37 %).

Alain Beuve-Méry

Nicole Notat regrette la faible hausse du SMIC

Secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat a exprimé, dimanche 23 juin, sur France 3, le regret que le gouvernement ne donne aucun « coup de pouce » au SMIC en 1996 (*Le Monde* du 22 juin). *« Je le regrette, parce que les gens qui sont payés au SMIC n'ont pas le droit d'avoir la même augmentation moyenne de leur pouvoir d'achat que les autres catégories de salariés »*, a déclaré Mme Notat.

« Ce que je souhaiterais surtout,* a-t-elle continué, *c'est que, dans les branches professionnelles, on s'attache à définir des minima professionnels qui ne soient pas sans arrêt obligés d'être dépendants du SMIC. »

Selon la secrétaire générale de la CFDT, il faut offrir *« des perspectives d'évolution de carrière aux smicards, car le problème du smicard, c'est qu'il ait un pouvoir d'achat, bien sûr, mais c'est surtout qu'il ne reste pas smicard toute sa vie »*.

Les discussions de branche sur le temps de travail sont peu concluantes

L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL du 31 octobre sur le temps de travail a pour effet paradoxal que le bilan 1995 de la négociation de branche sur ce thème est assez pauvre. Avant le 31 octobre, en effet, les partenaires sociaux attendaient les résultats de la négociation interprofessionnelle pour entamer le dialogue de branche ; à cette date, patronat et syndicats se sont donnés jusqu'au 30 juin 1996 pour discuter d'annualisation et de réduction du temps de travail.

En 1995, le ministère du travail recense trente-deux textes signés concernant la durée du travail, contre trente-quatre en 1994 et cinquante-trois en 1993. *« La stagnation de la négociation de branche s'est donc poursuivie »*, estime le ministère. Les trente-deux accords ne doivent en effet pas faire illusion. Ainsi, sur les seize textes organisant des dispositifs d'aménagement du temps de travail, *« six seulement constituent des accords significatifs (...) et un seulement a pu être étendu »* : celui sur l'annualisation dans le négoce et distribution de combustibles. Deux autres branches seulement ont revu, en 1995, l'ensemble des dispositifs sur le temps de travail : les services de l'automobile et la transformation des matières plastiques.

A quelques jours de l'échéance que s'étaient fixée les partenaires sociaux, le bilan des négociations de branche, suite à l'accord du 31 octobre 1995, n'est pas, non plus, très riche. Certes, 75 % des cent vingt-six branches concernées ont entamé des négociations, mais on compte sur les doigts d'une main celles qui sont parvenues à un accord.

Présentant un bilan provisoire, le 17 juin, devant l'Association française de droit du travail, Hubert Martin, chargé de ce dossier au ministère, a indiqué que trois accords de branche seulement déclinent celui du 31 octobre : celui de la métallurgie (*Le Monde* du 4 mai)et ceux de la plasturgie et des services de l'automobile, qui, en quelque sorte, anticipaient l'accord interprofessionnel. Des textes sur l'aménagement du temps de travail ont également été signés dans le textile, l'habillement, la chaussure et l'industrie charcutière, mais ils ne portent pas sur l'annualisation-réduction du temps de travail.

DIALOGUES ROMPUS

Même si les négociations peuvent encore aboutir dans certains secteurs comme l'agroalimentaire ou le bâtiment et les travaux publics, personne ne conteste le bilan décevant du processus en cours. Dans certaines professions, les négociations ont même tendu les relations sociales. C'est en particulier le cas dans la chimie et dans la banque, deux secteurs où le dialogue est pratiquement rompu.

« La négociation de branche sur le temps de travail est complexe et n'est pas consensuelle », observe M. Martin. En conséquence, les signataires de l'accord du 31 octobre, en particulier la CFDT, plaident pour *« laisser du temps au temps »* et souhaitent poursuivre les négociations à l'automne prochain. C'est pourquoi le sommet sur le temps de travail que va réunir Alain Juppé le 8 juillet, ne devrait pas déboucher sur un texte de loi.

Les partenaires sociaux font valoir, en effet, que seule une réduction du temps de travail négociée dans l'entreprise peut avoir des effets positifs sur l'emploi. Plusieurs observateurs observent que, malgré le semi-échec des accords de branche, la réduction du temps de travail devient une réalité. Le verrou des trente-neuf heures légales a sauté : dans de nombreuses entreprises, la durée conventionnelle varie entre 36 heures et 38 heures 30. Les partisans de la réduction du temps de travail observent aussi que, selon le Credoc, 60 % des Français pensent que celle-ci est favorable à l'emploi, alors qu'ils n'étaient que 40 % dans ce cas en 1994.

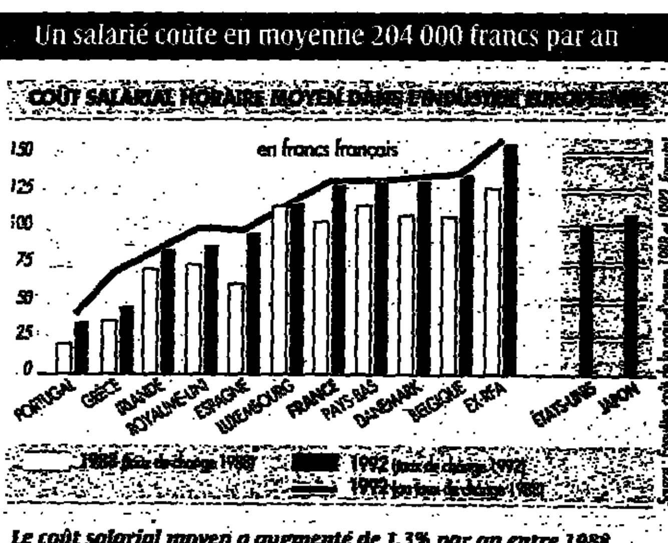
Frédéric Lemaître

Les coûts salariaux français sont parmi les plus élevés d'Europe

Selon l'Insee, leur évolution est « proche des gains de productivité »

LA DÉCISION du gouvernement de ne revaloriser le Smic que du strict minimum légal au 1er juillet (*Le Monde* du 22 juin) devrait réveiller le débat économique – en sommeil depuis l'élection présidentielle – sur le bien-fondé d'une augmentation des salaires pour relancer l'activité économique.

Dans un monde de plus en plus concurrentiel, ce débat ne devrait pas faire l'impasse sur le problème du coût du travail (salaires et charges sociales), qui détermine en partie la compétitivité des entreprises. Une étude de l'Insee portant sur les évolutions constatées entre 1988 et 1992 (*Insee Première*, « Le coût salarial », nº 462, juin 1996), publiée le 21 juin, rappele que *« la France se situe parmi les pays européens à coût salarial élevé »*, du moins dans le secteur de l'industrie, même s'il est inférieur à celui de la RFA (en ne comptant que les Länder de l'Ouest) ou de la Belgique.



Le coût salarial moyen a augmenté de 1,3% par an entre 1988 et 1992, une évolution proche des gains de productivité.

Un salarié du secteur privé ou semi-public (hors grandes entreprises nationalisées et hôpitaux) représentait, en 1992, un coût annuel moyen de 204 000 francs (123 francs de l'heure), soit une hausse de 1,3 % par an depuis 1988 en francs constants dans les entreprises de plus de dix salariés (contre 1,6 % par an entre 1984 et 1988). Il intégrait tout ce que l'employeur verse à ses employés : salaire, primes, participation, intéressement, indemnités, avantages en nature, charges sociales... Cette évolution des coûts salariaux a été, selon l'Insee, *« proche des gains de productivité »* dégagés au cours de la même période.

La dispersion est, cependant, très grande suivant les secteurs d'activité, la qualification des salariés, la durée effective du travail, la taille des entreprises et le marché où elles opèrent. Ainsi, 10 % des salariés coûtaient, en moyenne, 294 000 francs par an et 10 % avaient un coût inférieur à 117 000 francs. Ce sont les secteurs de l'énergie (308 500 francs) et des banques (299 300 francs) qui arrivaient en tête, suivi de ceux des assurances et des biens d'équipement.

En milieu de tableau, on trouvait les biens intermédiaires, les biens de consommation, les services marchands et les transports (entre 200 000 et 250 000 francs par an). Logiquement, ce sont les secteurs où les salaires et les avantages sont bas – comme le commerce, les hôtels, les cafés et les restaurants, le textile-habillement, l'industrie agroalimentaire et le bâtiment-génie civil et agricole – qui présentaient les coûts salariaux les plus modérés.

L'Insee note que *« la structure des qualifications explique une part importante de la dispersion du coût moyen par établissement »*. Entre un établissement ayant moins de 15 % de cadres dans ses effectifs et un autre en déclarant plus de 85 %, l'écart approche 70 %. La taille de l'entreprise joue aussi, puisque le coût salarial moyen d'une PME de moins de cinq salariés est *« inférieur de 30 % à celui d'une entreprise de plus de mille salariés »*.

L'EFFET DES TAUX DE CHANGE

Enfin, les sociétés ayant un marché local ont un coût du travail faible, car elles cumulent souvent petite taille, emplois peu qualifiés et salaires médiocres. C'est vrai, notamment, de l'hôtellerie, où l'écart de coût salarial est de près de 70 % avec le secteur de la production pétrole-gaz naturel. Le ralentissement des coûts salariaux a été plus marqué dans les secteurs où ils étaient les plus élevés, sans modifier, pour autant, la hiérarchie des secteurs.

En 1992 comme en 1988, la France avait des coûts salariaux, dans l'industrie, supérieurs à ceux du Japon, des Etats-Unis, de la RFA d'avant la réunification ou de la Belgique. Ils étaient légèrement inférieurs à ceux des Pays-Bas et du Danemark, mais nettement plus bas que les coûts espagnols, désormais plus élevés que ceux du Royaume-Uni. L'Insee relève toutefois, sans pouvoir encore les mesurer, que les fluctuations des taux de change, depuis 1992, et les dévaluations intervenues dans plusieurs pays (Grande-Bretagne, Italie, Espagne) ont eu *« des effets sensibles sur la hiérarchie comparée du coût horaire de la main-d'œuvre »* entre les pays européens.

Jean-Michel Bezat

L'UDF promet de mener le débat sur l'avenir du service national

François Léotard veut combattre « la gauche et l'extrême droite »

La réunion du conseil national de l'UDF, samedi, a permis à son président, François Léotard, de consolider sa position en faisant adopter sans opposition sa réforme des statuts de la confédération. Le député du Var a précisé sa position face au FN, en indiquant qu'il entend combattre à la fois *« la gauche et l'extrême droite »*.

FRANÇOIS LÉOTARD a franchi sans encombre la première étape qu'il s'était fixée. Trois mois après l'élection du député du Var à la tête de l'UDF, le conseil national de la confédération, réuni à Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, a adopté, samedi 22 juin, une réforme de ses statuts prévoyant l'élection du prochain président par les adhérents, la création d'un fichier unique des militants, la suppression des membres nommés par les composantes dans les instances fédérales et le principe d'une « primaire », à laquelle pourront participer les sympathisants, pour la désignation du candidat de l'UDF à l'élection présidentielle.

Un quasi-consensus a accueilli ces modifications. Alain Madelin a boudé les débats, mais il a fait acte de présence au déjeuner. Pour l'avenir, M. Léotard n'a pas dissimulé la difficulté de la tâche, en esquissant une manière de constat de carence des hommes politiques au cours des dernières années. Entre les Français, qui ont *« posé des questions »*, et leurs élus, qui n'y ont *« pas répondu »*, le *« dialogue a tourné court »*, a-t-il analysé. *« Comment éviter, chez nos compatriotes, ce jugement sommaire et injuste selon lequel nous avons, les uns et les autres* [gauche et droite], *échoué ? Comment éviter qu'ils n'aillent chercher ailleurs – dans un ailleurs de l'imprécation et de la démagogie – les solutions qu'ils attendent ? Le seul moyen de le faire, c'est de réhabiliter le débat politique. »*

Voilà de quoi nourrir le deuxième objectif fixé par M. Léotard à l'UDF : animer la majorité. *« Nous n'avons pas à prouver tous les matins que nous sommes dans la majorité »*, a prévenu l'ancien ministre d'Edouard Balladur. Il a annoncé que le refus d'un *« alignement »* de la confédération se *manifestera sur le service national – « puisque, nous dit-on, le débat est devant nous »* –, dans la discussion budgétaire, sur la question du *« cumul des fonctions »* et sur celle du financement des partis.

Après Simone Veil, signataire du « Manifeste pour la parité » entre les hommes et les femmes, qui a invité l'UDF à se préoccuper de la représentation des femmes dans la vie politique et s'est élevée contre les *« rires »* que ce sujet venait de déclencher dans l'assistance, M. Léotard a indiqué que l'UDF conduira ce débat.

SUR DEUX FRONTS

La préparation des élections législatives, troisième horizon de l'UDF, nourrit déjà la controverse sur la conduite à adopter vis-à-vis du Front national. M. Léotard a appelé ses troupes à combattre *« sur deux fronts : à la fois la gauche et l'extrême droite ». « Je n'accorde, pour ma part, aucune priorité à la contradiction que nous devons apporter à la gauche sur la contradiction que nous devons apporter à l'extrême droite »*, a-t-il précisé. Dimanche, sur LCI, Raymond Barre a indiqué que, pour sa part, devant une « triangulaire », il voterait *« pour un candidat de gauche contre un candidat Front national »*.

En revanche, François Bayrou, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », s'est quelque peu démarqué de la ligne prônée par M. Léotard. En cas d'affrontement entre trois candidats, dont un du Front national, *« j'essaierai vraiment de faire élire le mien »*, a dit le président de Force démocrate, car *« c'est encore servir les intérêts de Le Pen que de faire croire qu'il est seul contre tous »*. Soucieux de ne pas faire du FN *« le centre de la vie politique française »*, le ministre de l'éducation nationale a ajouté : *« Je ne crois pas que la perpétuelle polémique entretenue à dessein par le FN avec les autres formations politiques serve les intérêts de la démocratie. Elle sert les intérêts de M. Le Pen. »*

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), déclare, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 23 juin, que l'idée de *« front républicain »* est *« une formidable machine inventée par les socialistes pour battre la droite »*.

M. Le Pen, quant à lui, s'en est pris une nouvelle fois à M. Léotard, en déclarant à Saint-Gilles, dans le Gard, que celui-ci ne doit *« qu'à un artifice de procédure d'échapper à la sanction de la justice dans l'affaire du mur de Fréjus »* et qu'il est *« resté seul chef d'orchestre, sans orchestre, dans son attaque contre le Front national »*.

Cécile Chambraud

Radical veut « être le poil à gratter du Parti socialiste »

En l'absence de consensus sur le nom de son parti, Jean-Michel Baylet va consulter ses délégués par référendum d'ici à la fin du mois de juillet

LA CHRONOLOGIE fait parfois injure au bon sens. Réunie samedi 23 juin, à Paris, la convention nationale de Radical, le parti de Jean-Michel Baylet, s'était fixée, dans l'ordre, trois objectifs.

D'abord, explique Bernard Kouchner, président délégué à l'innovation, *« démontrer que Radical existe, ce qui n'était pas sûr il y a six mois »*, avant le congrès de Radical, fin janvier, qui avait porté M. Baylet, sénateur du Tarn-et-Garonne, à sa présidence.

Tour à tour convié par le Parti socialiste, mais aussi par le Parti communiste, à débattre de l'alternance ou de l'alternative, Radical tente, d'appels en manifestations, de motions de censures en réactions, de s'imposer dans la constellation progressiste. *« Nous réunirons à notre tour, en novembre, des « assises radicales » avec les autres forces de gauche »*, explique M. Baylet, soucieux de rendre les invitations.

Mais Radical veut aussi *« produire des idées et être le poil à gratter du PS »*, ajoute M. Kouchner. Le parti entend *« élaborer un document programmatique qui témoigne de notre originalité dans la gauche »*, poursuit M. Baylet.

Radical se démarque ainsi des socialistes en réclamant le droit de vote des étrangers aux élections municipales ou encore la suppression de la conscription militaire, avec maintien du service sous des formes civiles élargies (européen, civique, humanitaire). Radical souhaite aussi une réforme de la fiscalité et de la Sécurité sociale, le maintien d'un *« service public de l'emploi »*...

« COUP DE PUB »

On a donc tout prévu, sauf que ce programme est celui d'un parti sans nom. Condamné à changer de patronyme sur plainte du Parti radical valoisien (une des composantes de l'UDF), Radical cherche comment changer de signature sans bouleverser la mémoire d'électeurs encombrée de sigles partisans et sans perdre son âme.

Très vite, la salle s'enflamme. M. Baylet est favorable à *« Gauche radicale »*. *« Ça fait un peu CDS, un peu catho de gauche »*, objecte un participant. *« On dirait l'extrême gauche, les poseurs de bombes »*, commente un autre.

On teste *« Les Radicaux de gauche »* : *« Avec les initiales, on pense forcément aux RG, ça me gêne un peu »*, avance un troisième.

« Radical-socialiste » est *« un fantastique coup de pub »*, juge le député européen, Bernard Castagnède. D'ailleurs, *« Séguéla et Tapie, les deux communicants »*, sont *« pour »*, affirme-t-il. D'autres penchent néanmoins pour *« Parti radical de gauche »*, ou encore *« Les Radicaux de gauche »*.

Comme approche l'heure des quarts de finale de l'Euro 96, et qu'il *« connaît bien ses radicaux »*, M. Baylet décide, dans un bel élan de *« démocratie »*, de consulter ses troupes *« par référendum »*, d'ici à la fin du mois de juillet. A ceux qui pourraient juger un tel débat un peu anodin, un participant a souligné que *« c'est dans les mots qu'on existe »*.

Ariane Chemin

Le Grand Orient de France « indigné » par la célébration de Clovis

JACQUES LAFOUGE, grand maître du Grand Orient de France, première obédience maçonnique française, a affirmé, dimanche 23 juin, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), qu'il était *« indigné »* par la célébration du 1 500e anniversaire du baptême de Clovis à laquelle Jean-Paul II est associé. *« L'anniversaire de Clovis est une atteinte aux valeurs républicaines. Clovis est un roi franco-allemand et Vichy avait trouvé intéressant de le ressusciter pour dire : finalement la collaboration c'est possible, ça s'est déjà fait »*, a-t-il affirmé. Selon M. Lafouge, cette célébration a pour objectif de prétendre *« que la France, c'est la fille aînée de l'Eglise »*, alors que *« la France est le résultat d'une maturation historique lente et longue »*.

DÉPÊCHES

■ **POLÉMIQUE : Lionel Jospin a répliqué**, dimanche 23 juin, sur France 2, à l'accusation de *« gabegie »* lancée par M. Juppé contre les socialistes. Pour le premier secrétaire du Parti socialiste, si *« le déficit de la Sécurité sociale, entre 1988 et 1993, dernière législature socialiste, avait été de 10 milliards de francs en moyenne par an, depuis 1993, sur trois ans, il était de 50 milliards en moyenne par an »*. *« Nous sommes en face d'un premier ministre qui n'a pas d'honnêteté intellectuelle »*, a conclu M. Jospin.

■ **FRONT NATIONAL : Pierre Moscovici**, secrétaire national du Parti socialiste chargé des études, a critiqué, dimanche 23 juin, l'adhésion au RPR du maire de Nice, Jacques Peyrat. *« Je préfère des hommes de droite qui combattent le Front national*, a-t-il déclaré au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », *comme l'a fait François Léotard d'une certaine façon, à Alain Juppé ou Jean-François Mancel, qui disent combattre le Front national et qui, la même semaine, rallient – ou achètent, je ne sais pas quel terme utiliser – le maire de Nice, qui a été un intime de Jean-Marie Le Pen. »*

■ **EXTRÊME DROITE : commentant, dimanche 23 juin, l'adhésion au RPR** gaulliste de M. Peyrat, Bruno Mégret, numéro deux du Front national, a affirmé que *« l'attitude d'ostracisme du RPR à l'égard du FN apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est, une démarche méprisable de défense des avantages acquis »*. Selon M. Mégret, cette décision du RPR *« démontre combien l'opposition du parti gaulliste au Front national n'est pas fondée sur un rejet de son programme, mais sur la crainte de perdre ses places »*.

■ **CORSE : un millier de personnes se sont rassemblées**, samedi 22 juin à Sartène (Corse-du-Sud), pour protester contre l'attentat qui a visé le domicile du maire communiste de la ville, Dominique Bucchini, dans la nuit de mercredi à jeudi. Par ailleurs, trois attentats et un incendie criminel ont été perpétrés dans la nuit de dimanche à lundi contre deux bars, un bateau et un hangar agricole, en Corse-du-Sud. Ces actions n'ont pas été revendiquées.

■ **CORRESPONDANCE : Gilles Dauvé, écrivain**, co-auteur de l'ouvrage *Libertaires et ultra-gauche contre le négationnisme*, paru le 20 juin aux éditions Reflex (*le Monde* du 8 mai), nous a adressé la lettre suivante : *« Qualifier quelqu'un de "théoricien du révisionnisme" est une accusation infamante. Elle exige d'autres preuves que des citations hors contexte, petits bouts découpés dans un ensemble dont on se garde de comprendre le sens général. (...) Avec cinq lignes, je fais condamner n'importe qui, disait un homme d'Etat. J'attends l'analyse sérieuse des textes dont je suis l'auteur avéré, et non de ceux que m'attribue une rumeur (...). J'ai rompu avec Pierre Guillaume* [le fondateur de La Vieille Taupe] *en mai 1980. Je n'ai jamais soutenu aucune entreprise révisionniste et je n'ai pas publié une ligne sur le sujet depuis 1983. »*



Philippe Séguin souhaite que l'Europe offre un « modèle » aux autres peuples

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

« Perçu, à tort, comme antieuropéen », Philippe Séguin aime les occasions. Comme il l'avait fait le 26 janvier à Aix-la-Chapelle, le président de l'Assemblée nationale a profité, samedi 22 juin, d'un colloque réunissant à Francfort une centaine de chefs d'entreprise et d'universitaires pour développer ses conceptions sur l'Europe.

Se sachant précédé d'une réputation d'iconoclaste, M. Séguin a livré le discours le plus européen qui soit. *« Un discours d'humaniste »*, s'est étonné un grand patron allemand. Il tient en trois idées forces : une Europe démocratique, ouverte à l'ensemble du continent et qui joue pleinement son rôle dans le monde. *« Le déficit démocratique est, à mes yeux, le plus préoccupant de tous les déficits »*, a martelé le député des Vosges.

En lieu et place d'une Europe jugée trop *« passive »* face à la pression des marchés de capitaux, M. Séguin exalte une Europe dont les références – la solidarité, la protection sociale, l'économie sociale de marché, voire la cogestion – sont distinctes de celles de l'Amérique et de l'Asie. *« La France sait qu'un destin européen est la condition du maintien de son influence dans le monde*, a-t-il affirmé. *Elle veut donc l'Europe, résolument. Mais encore faut-il que cette Europe signifie quelque chose de bien plus décisif que de simples atouts commerciaux. La France croit à la grandeur : elle veut par conséquent une Europe qui compte dans le monde et qui ait un modèle à proposer aux autres peuples. »*

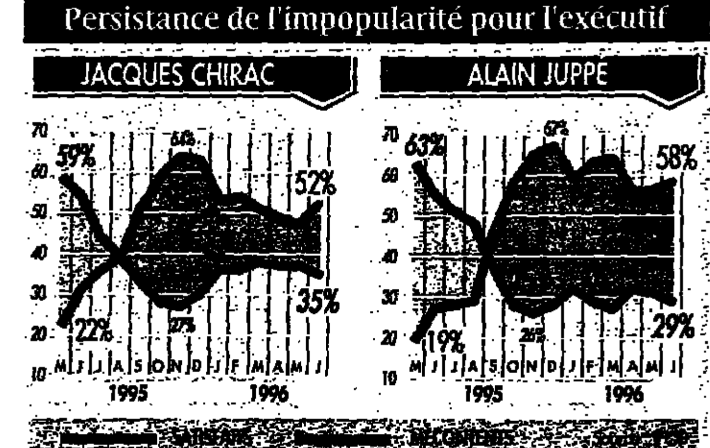
La veille, à la même tribune, le président du groupe parlementaire chrétien-démocrate du Bundestag, Wolfgang Schäuble, avait déclaré que l'intégration européenne offre *« une part de responsabilité à l'Allemagne »*, et que *« l'Europe sera mieux en mesure d'assumer cette inévitable responsabilité que chacun de ses Etats membres »*.

Jean-Louis Saux

L'impopularité de MM. Chirac et Juppé persiste dans les sondages d'opinion

Une situation sans précédent pour les débuts d'un septennat

La dernière enquête mensuelle de l'IFOP sur la popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre laisse apparaître une rechute de Jacques Chirac et d'Alain Juppé. La persistance de cette impopularité de l'exécutif est sans précédent sous la Vᵉ République pendant la première année et le début de la deuxième d'un septennat.



LE PRÉSIDENT de la République est-il parti dans une nouvelle spirale de mécontentement ? Son premier ministre va-t-il connaître à nouveau les affres d'une impopularité abyssale ? La deuxième année du septennat de Jacques Chirac va-t-elle, au contraire, inverser des courbes qui traduisent le septicisme et l'absence de confiance de l'opinion à l'égard de l'exécutif depuis neuf mois ?

A première vue, le dernier sondage mensuel de l'IFOP pour *Le Journal du dimanche*, publié le 23 juin, laisse encore ces questions en suspens. Il autorise toutefois à les poser. Selon cette enquête, réalisée du 13 au 21 juin auprès de 1 845 personnes, Jacques Chirac perd 2 points parmi les satisfaits (35 % contre 37 % en mai) et « gagne » 5 points parmi les mécontents (52 % contre 47 %), qui redeviennent majoritaires. Résultat de ce double mouvement : son « indice de satisfaction » (solde des satisfaits et des mécontents) replonge pour passer de – 10 en mai à – 17 en juin. Il retrouve ainsi le même indice qu'en janvier, au sortir de la crise sociale de la fin 1995. Pour Alain Juppé, la chute est un peu moins forte : le chef du gouvernement perd 2 points de satisfaits (29 % contre 31 %), qui se retrouvent dans l'augmentation de ceux qui manifestent leur mécontentement (58 % contre 56 %). Au final, M. Juppé retrouve, lui aussi, un indice de satisfaction (– 29 contre – 25 en mai) comparable à celui de janvier.

La persistance de cette impopularité pour l'exécutif en début de septennat n'a pas de précédent sous la Vᵉ République. Qu'il s'agisse du général de Gaulle (1965), de Georges Pompidou (1969), de Valéry Giscard d'Estaing (1974) ou de François Mitterrand (1981 et 1988), aucun chef d'Etat n'a passé les deux tiers de sa première année de pouvoir avec un indice de satisfaction négatif, avec une tendance se poursuivant, et même s'accentuant, au début de la deuxième année. Une observation identique peut être faite pour les premiers chefs de gouvernement des différents septennats : Jacques Chaban-Delmas (1969), Jacques Chirac (1974), Pierre Mauroy (1981) et Michel Rocard (1988).

Tous les chefs d'Etat et leurs premiers ministres ont passé la première année du septennat en restant installé dans un indice de satisfaction positif, à l'exception de deux premiers ministres : Georges Pompidou (– 9 en mai 1966) et Michel Rocard (– 3 en décembre 1988). Ces chiffres sont très éloignés de ceux que connaît M. Juppé depuis septembre 1995. Alors qu'il avait mieux résisté que M. Chirac jusqu'à cette date, le premier ministre s'est effondré d'un coup en octobre. Inversement, le président de la République a redressé sa cote beaucoup plus rapidement que lui, en amorçant une reconquête de l'opinion qui, sans traduire une forte augmentation des satisfaits, a surtout permis un dégonflement du stock des mécontents. Après cette déconnexion avec Matignon, dont pouvait se satisfaire l'Elysée, l'opinion publique est-elle entrée dans une nouvelle phase qui lierait, de nouveau, les deux membres du couple de l'exécutif ? L'affaire de la « vache folle », mais surtout les prolongements des affaires immobilières de Paris, pourraient accréditer cette thèse. A l'aube des vacances d'été, qui permettent, d'ordinaire, au président et au premier ministre de reprendre leur souffle et d'obtenir ainsi un léger regain de popularité, le bilan des enquêtes d'opinion n'est pas fameux pour MM. Chirac et Juppé. Cette impopularité persistante témoigne de l'angoisse pour l'avenir (menace du chômage, crainte d'une hausse des prélèvements et baisse de la consommation). L'enquête européenne de conjoncture, publiée lundi 24 juin par l'Insee, confirme ce manque de confiance des consommateurs français, beaucoup plus pessimistes que leurs homologues européens, pourtant confrontés à une conjoncture similaire. Cette enquête traduit aussi un manque de perspectives, que certains dénoncent dans la majorité. L'annonce ratée du projet de baisse des impôts par M. Juppé – le premier ministre avait fait l'annonce d'une annonce – est, de ce point de vue, significative. *A contrario*, le chef du gouvernement peut se dire qu'il en tirera, le moment venu, les bénéfices pour repartir d'un meilleur pied au début 1997. Ce sera peut-être là que ce jouera le rebond de M. Juppé.

Olivier Biffaud

Le socialiste Claude Haut est réélu sénateur du Vaucluse

LE SOCIALISTE Claude Haut, sénateur sortant et maire de Vaison-la-Romaine, a été réélu, dimanche 23 juin, à son siège de sénateur du Vaucluse, à l'issue du second tour de scrutin. M. Haut, dont l'élection avait été annulée par le Conseil constitutionnel en raison de la disparition d'une liste d'émargement, bénéficie une nouvelle fois de la division de la majorité. En effet, alors que l'équilibre des forces est largement favorable à la droite, la candidature d'un centriste dissident, Germain Giraud, au premier tour, n'a pas parmis au RPR Jacques Bérard, soutenu par l'UDF, de remonter son retard au second. M. Bérard, qui n'avait manqué que d'une voix l'élection en septembre 1995, est cette fois distancé de 81 voix. L'UDF a engagé une procédure d'exclusion à l'encontre de M. Giraud. Pour sa part, Jacques Bompard (FN), maire d'Orange, a perdu quelques voix par rapport à 1995.

Premier tour : I., 1 069 ; V., 1 021 ; E., 1 009 ; Claude Haut, PS, m. de Vaison-la-Romaine, s., 375 ; Jacques Bérard, RPR sout. UDF, c. g., 352 ; Germain Giraud, UDF-FD diss., m. du Thor, 148 ; Jacques Bompard, FN, m. d'Orange, 85 ; Nicette Aubert, PC, c. r., 45 ; Marc Faivet, écol., c. r., 4.

Second tour : V., 1 045 ; E., 1 011 ; Claude Haut, 509 (*RÉÉLU*) ; Jacques Bérard, 428 ; Jacques Bompard, 74.

[24 septembre 1995 : I., 1 069 ; Premier tour : V., 1 061 ; E., 1 045 ; Jacques Bérard, RPR, 323 ; Claude Haut, PS, 297 ; Germain Giraud, UDF-CDS, 160 ; Jacques Bompart, FN, 98 ; Nicette Aubert, PC, 47 ; Louise Crovetti, Verts, 8. Second tour : V., 1 054 ; E., 1 012 ; Claude Haut, 375 ; Jacques Bérard, 374 ; Nicette Aubert, 125 ; Louise Crovetti, 5.]

Duel entre le RPR et le Front national dans le canton de Marseille-2

Le second tour de l'élection cantonale partielle de Marseille-2, provoquée par la démission de Renaud Muselier, député (RPR) des Bouches-du-Rhône et premier adjoint au maire de Marseille, contraint de se conformer à la loi sur le cumul des mandats, opposera, dimanche 30 juin, la candidate RPR Marie-Jeanne Fay au Front national Jackie Blanc. La rivalité entre le RPR et le FN dans ce canton est ancienne, puisque, en 1985, le FN Jean Roussel l'avait emporté sur M. Muselier, qui avait pris sa revanche en 1992. Le PS, qui fait largement plus que doubler son score, ne peut se maintenir.

BOUCHES-DU-RHÔNE
Canton de Marseille-2 (1ᵉʳ tour).
I., 20 177 ; V., 3 979 ; A., 80,27 % ; E., 3 922.
Marie-Jeanne Fay, RPR, adj. m. de Marseille, 1 333 (39,98 %) ; Jackie Blanc, FN, c. m., 1 080 (27,53 %) ; Gabriel Malauzat, PS, 876 (22,33 %) ; Rolande Carrière, PC, 364 (9,28 %) ; Félicien Grimaldi, MPF, 99 (2,52 %) ; Guy Jullien, div. d., 66 (1,68 %) ; Michel Ben-Haïm, GE, 56 (1,42 %) ; Robert Ielmini, écol., 48 (1,22 %)... BALLOTTAGE.

[28 septembre 1993 : I., 22 435 ; V., 3 849 ; A., 82,84 % ; E., 3 795 ; Renaud Muselier, RPR, 2 043 (53,83 %) ; Jean-Philippe Motte, FN, 952 (25,08 %) ; Georges Gross, PS, 321 (8,46 %) ; Rolande Carrière, PC, 290 (7,64 %) ; Catherine Lange, GE, 103 (2,71 %) ; Michel Ben Haïm, div. d., 40 (1,05 %) ; Catherine Jacoby, div. d., 28 (0,73 %) ; Régis Botella, div. d., 18 (0,47 %).]

DRÔME
Canton de Séderon (2ᵉ tour).
I., 1 869 ; V., 1 482 ; A., 20,70 % ; E., 1 424.
Michel Cossantelli, div. g., s., 712... ÉLU au bénéfice de l'âge.
Christian Beaume, UDF, 712.

[Michel Cossantelli (div. g.) ne doit qu'à son âge, 72 ans, de conserver son siège. En cas d'égalité de voix, en effet, comme cela s'est produit dimanche entre M. Cossantelli et Christian Beaume (UDF), 44 ans, le plus âgé est proclamé élu. La gauche, nettement majoritaire au premier tour, a perdu l'avance qu'elle possédait. L'élection de M. Cossantelli a déjà été annulée deux fois en deux ans : à chaque fois, le divers gauche n'a obtenu qu'une voix d'avance sur son adversaire. M. Beaume a cependant indiqué que, cette fois-ci, il ne saisirait pas le tribunal administratif.

16 juin 1996 : I., 1 870 ; V., 1 319 ; A., 31,02 % ; E., 1 290 ; Christian Beaume, UDF, 559 (43,33 %) ; Michel Cossantelli, div. g., s., 370 (28,68 %) ; Bernadette Aumage, PC, 182 (14,11 %) ; Yves Bec, div. g., 179 (13,88 %).

12 mars 1995 : I., 1 867 ; V., 1 525 ; A., 18,31 % ; E., 1 481 ; Michel Cossantelli, div. g., 741 (50,03 %) ; Christian Beaume, UDF, 740 (49,96 %).]

PUY-DE-DÔME
Canton de Cournon-d'Auvergne (2ᵉ tour).
I., 12 759 ; V., 4 767 ; A., 62,63 % ; E., 4 538.
Catherine Guy-Quint, PS, m. de Cournon, 2 627 (57,88 %)... ÉLUE.
Henri Javion, RPR, 1 911 (42,11 %).

[Catherine Guy-Quint (PS), maire de Cournon (dont la commune couvre le territoire du canton), qui était arrivée largement en tête du premier tour, enlève logiquement le siège qui était détenu par l'UDF Michel Gardet, décédé. Elle a bénéficié d'un bon report des voix des candidats du Mouvement des citoyens et du Parti communiste. Avec son élection, la majorité départementale UDF et RPR (31 sièges au conseil général) ne dispose plus que d'une voix d'avance sur la gauche (30 sièges).

16 juin 1996 : I., 12 759 ; V., 4 466 ; A., 64,99 % ; E., 4 355 ; Catherine Guy-Quint, 1 925 (44,20 %) ; Henri Javion, 1 260 (28,93 %) ; Olivier Arnal, MDC, 509 (11,69 %) ; Maxime Royet, FN, 351 (8,06 %) ; Marcel Curtil, PCF, 310 (7,12 %).

22 mars 1992 : I., 12 042 ; V., 8 114 ; A., 32,61 % ; E., 7 507 ; Michel Gardet, UDF, 3 836 (51,09 %) ; Catherine Guy-Quint, PS, 3 671 (48,90 %).]

HAUTS-DE-SEINE
Canton de Malakoff (2ᵉ tour).
I., 19 267 ; V., 6 518 ; A., 66,17 % ; E., 6 339.
Catherine Margaté, PC, adj. m. de Malakoff, 4 563 (71,98 %)... ÉLUE.
Gérard Lesuisse, RPR, 1 776 (28,01 %).

[Catherine Margaté (PC) retrouve sans surprise son siège. Seule la faible participation l'avait empêché d'être élue dès le premier tour. Le Conseil d'Etat avait annulé la précédente élection de Mᵐᵉ Margaté en raison d'une publicité en faveur de son action municipale parue dans un journal local au cours des six mois précédant le scrutin de mars 1992.

16 juin 1996 : I., 19 266 ; V., 7 140 ; A., 63,6 % ; E., 7 014 ; Catherine Margaté, 4 380 (62,44 %) ; Gérard Lesuisse, 1 507 (21,48 %) ; Marie-Paule Chavanat (PS), 565 (8,05 %) ; Raoul Raketitch (FN), 563 (8,03 %).]

Une élection municipale partielle

BOUCHES-DU-RHÔNE
Bouc-Bel-Air (1ᵉʳ tour).
I., 8 484 ; V., 5 225 ; A., 38,41 % ; E., 5 107
Liste Un. d. (Richard Mallié, UDF-PR, s.), 2 020 (39,55 %) ; Un. g. (Francis Dominati, PC), 1 401 (27,43 %) ; div. d. (François Pradon), 738 (14,45 %) ; div. d. (Danièle Viala), 513 (10,05 %) ; FN (Jean Foures), 435 (8,52 %)... BALLOTAGE.

[Cette élection a été provoquée par la démission d'un tiers des trente-trois conseillers municipaux : quatre de l'union de la gauche, quatre de la liste du divers droite François Pradon et trois élus de la majorité municipale, dont la première adjointe Danièle Viala. Des dissensions à propos de la gestion de la commune étaient apparues avec Richard Mallié, maire depuis 1989. Les quatre candidats ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour.

11 juin 1995 : I., 8 483 ; A., 28,65 % ; E., 5 888 ; Un. d. (Mallié, UDF-PR, m.), 2 554 (43,37 %) ; div. d. (Pradon), 1 501 (25,49 %) ; PC (Dominati), 895 (15,20 %) ; PS (Hivernat), 666 (11,31 %) ; div. g. (Hermitte), 272 (4,61 %).]

LES NOUVELLES TENDANCES DES MAIRES 1995 : 1. – L'héritage

Troyes ou la cure de jouvence

UN AN APRÈS les élections municipales, nous entamons aujourd'hui une série de cinq articles sur les nouvelles tendances des élus de juin 1995, à partir des exemples de Troyes (Aube), Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), La Rochelle (Charente-Maritime), Arles (Bouches-du-Rhône) et Meaux (Seine-et-Marne).

TROYES
de notre envoyée spéciale

De mémoire de socialistes, la campagne municipale de 1995 a été la meilleure que l'union de la gauche ait jamais conduite à Troyes (Aube). Elle s'annonçait même victorieuse, de l'avis général, face à un Robert Galley vieillissant, enfin vulnérable après vingt-cinq ans de règne. Et puis *« voilà qu'on nous a bombardé le jeune Baroin*, se désole Jean-Pierre Chérain, chef de file socialiste. *On a buté sur l'effet "vu à la télé" »*.

Le *« jeune Baroin »* François, qui avait connu un premier succès en devenant député RPR de l'Aube en 1993, admet sans mauvaise grâce que son programme électoral a moins compté que son engagement aux côtés de Jacques Chirac. Les fées politiques se sont bousculées au-dessus du berceau du porte-parole du premier gouvernement d'Alain Juppé. Outre le parrainage du chef de l'Etat, il a reçu l'héritage d'un père aujourd'hui décédé, Michel Baroin, chef d'entreprise, élu, connu, respecté dans le département, ainsi que l'adoubement de Robert Galley (RPR), un « poids lourd » politique, ministre à répétition entre 1968 et 1981.

En ce jeudi 20 juin, jour de conseil municipal, l'ancien premier magistrat de la ville est donc assis au rang des simples conseillers, attentif et bien mis, remerciant *« monsieur le Maire »* d'avoir inscrit une future bibliothèque dans son programme – un vieux projet à lui –, mais émettant aussi ses propres souhaits pour *« un traitement équitable des quartiers de Troyes »*. Tout en félicitant *« monsieur le Ministre de parler d'or »*, François Baroin se dit sans doute qu'il serait malvenu, dans cette atmosphère feutrée, de s'en prendre à la gestion de l'équipe précédente pour justifier d'inévitables hausses d'impôts dans les années à venir. *« La situation est probablement plus difficile pour lui que pour moi »*, estime le nouveau maire, qui réfute l'image de *« la statue du Commandeur »*, mais assure qu'il s'*« efforce de consulter ce compagnon de la Libération le plus souvent possible »*.



Les Troyens, eux, ne se satisfont plus de savoir que leur maire a un pied à Paris, même si c'est à l'Elysée, où il occupe un poste de conseiller. Car, bien qu'ayant eu pour premier magistrat un ministre de l'équipement, des transports et bien d'autres portefeuilles, ils ne sont convenablement desservis par autoroute (A 26 et A 5) que depuis peu. Ils attendent beaucoup de François Baroin. Las, ce dernier, qui murmure *« ne pas être là pour trente ans »*, a vite appris son nouveau métier et sait que *« la différence entre un programme électoral et un plan d'action municipal tient... aux moyens dont dispose la ville »*.

Le nouveau maire présentait, ce jeudi-là, ses projets pour les cinq prochaines années : économies de fonctionnement, maintien de l'investissement. *« Rien de révolutionnaire »*, à en croire l'opposition socialiste, qui note avec ironie la rapidité avec laquelle *« M. Baroin s'est glissé dans les pantoufles de M. Galley »*.

L'Aube – agriculture riche et mono-industrie textile sinistrée – aurait bien besoin d'une union sacrée des politiques. *« François Baroin va devoir livrer la bataille de la diversification économique au niveau régional et national, pas au plan local. Il est aussi le maire du département »*, lance l'un des cadres de l'agence d'urbanisme, l'Audart. Avant de se reprendre : l'expression pourrait froisser le puissant président du conseil général, Philippe Adnot, non-inscrit proche du RPR. Mais, de ce côté-là, la cohabitation se présente sous de bons auspices.

Les relations entre la ville-centre et ses voisines de la Communauté de l'agglomération (CAT), en revanche, s'annoncent houleuses. Le maire a l'intention de récupérer certaines des compétences confiées à la CAT : la politique pour les quartiers défavorisés, par exemple. A l'été 1994, toujours député, M. Galley se déclarait partant pour un cinquième mandat municipal, juste avant de se décider à soutenir ce dauphin-là. Il était prêt à se contenter de la présidence de la CAT. Manqué : c'est Alain Couillot (UDF) qui l'a emportée. *« Il y a eu vingt-cinq ans de règlements de comptes dans ce choix, l'UDF a voté pour sa survie »*, témoigne M. Baroin, qui ne semble pas prêt à digérer la trahison.

La notoriété, somme toute modeste, de Troyes, à 160 kilomètres à l'est de Paris, ne l'empêche pas de concentrer bien des enjeux en son « Bouchon de Champagne », le fier nom du centre-ville médiéval restauré par les soins de M. Galley. Avec ses soixante mille personnes, la ville abrite un habitant sur deux d'une agglomération qui représente, elle-même, la moitié de la population du département. Et les allées de la politique locale ne sont pas forcément moins sinueuses que les couloirs du pouvoir parisien.

Martine Valo

PROCHAIN ARTICLE :
2. – La communication (Levallois-Perret).

JUSTICE Un important mouvement de nominations se prépare dans la magistrature. Le premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai, la première présidente de la cour d'appel de Paris, Myriam Ezratty, et la présidente du tribunal de Paris, Jacqueline Cochard, ainsi que quatre premiers présidents de province, partent prochainement à la retraite. ● POUR ces nominations, le pouvoir exécutif doit désormais compter avec le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Depuis la *réforme constitutionnelle de 1993,* cette instance fait des propositions de nominations pour les hauts magistrats du siège. ● LE POUVOIR exécutif souhaite profiter de ce *mouvement pour mettre en place* ses fidèles à des postes importants du parquet, notamment ceux de procureur général de la Cour de cassation et de procureur général de Paris.

Un mouvement de nominations sans précédent se prépare dans la magistrature

Profitant du départ à la retraite de plusieurs hauts magistrats du siège, le pouvoir exécutif cherche, par un subtil jeu de dominos, à accroître son influence sur les postes les plus importants du parquet, essentiels pour la gestion des « affaires »

AU COURS de l'été, le monde de la magistrature va connaître une petite révolution. « *Par une étrange constellation des astres, tous les hauts postes de la hiérarchie judiciaire se libèrent en même temps,* sourit un membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). *Une telle conjonction se produit sans doute une fois par siècle !* » Le jeu des départs à la retraite dessine, il est vrai, un paysage judiciaire inédit : dans les mois qui viennent, le premier président de la Cour de cassation, Pierre Drai, la première présidente de la cour d'appel de Paris, Myriam Ezratty, et la présidente du tribunal de Paris, Jacqueline Cochard, auront quitté leurs fonctions.

Et il faut ajouter à ces trois postes symboliques, la vacance de quatre premières présidences de cour d'appel – Lyon, Versailles, Orléans et Douai – et de nombreuses présidences de tribunaux. « *Il s'agit d'un chantier extraordinaire,* note un responsable syndical. *Si on nomme un procureur général à un poste de premier président, on libère un nouveau poste de procureur général ! Ce jeu de dominos devrait permettre de renouveler en quelques mois les vingt à trente postes les plus importants de la magistrature.* » « *L'avenir du monde judiciaire des dix prochaines années se dessine aujourd'hui* » résume-t-on sobrement à la chancellerie. Officiellement, le choix des heureux élus revient, pour l'essentiel, au Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Depuis la réforme constitutionnelle de 1993, cette institution est chargée de faire des propositions pour la nomination des juges du siège de la Cour de cassation, des premiers présidents des cours d'appel et des présidents de tribunaux. Tous les magistrats de France ont donc reçu une lettre du CSM leur signalant les vacances de postes et depuis, les candidats ont été entendus au palais de l'Alma, où le Conseil siège depuis 1994. « *Nous n'intervenons en aucune manière,* affirme-t-on place Vendôme. *Il faut laisser le Conseil délibérer en paix.* »

INTENSES POURPARLERS

La réalité est plus complexe. Le CSM fait des propositions mais l'autorité de nomination reste le président de la République, qui peut très bien refuser le nom qui a été avancé. « *Le procédé mis en place par la réforme de 1993 s'apparente à une co-décision,* analyse un juriste. *Le CSM propose mais il ne décide pas tandis que le président décide sans proposer. Ils sont donc condamnés à s'entendre.* » Personne n'ayant intérêt à une crise, le palais de l'Alma est devenu, en quelques mois, le lieu d'intenses pourparlers entre le CSM, l'Elysée et la chancellerie.

Si l'on met de côté les postes prestigieux de premier président de la cour d'appel de Paris et de président du tribunal de Paris, le pouvoir exécutif ne s'intéresse guère à la nomination des magistrats du siège. « *Ils occupent avant tout des fonctions symboliques,* note un proche du gouvernement. *Il y a encore une dizaine d'années, ils désignaient les juges d'instruction, ce qui leur donnait une importance considérable. Maintenant, il y a un tableau de roulement...* » L'Elysée, comme la chancellerie, s'intéressent donc essentiellement aux nominations qui pourraient libérer des postes importants du parquet : l'expérience de ces dernières années a montré que dans les dossiers « *sensibles* », c'est sur la fidélité des procureurs et des procureurs généraux que repose le destin des « affaires ».

Pour le grand jeu de chaises musicales qui se prépare, le poste-clé est celui de premier président de la Cour de cassation. *Cette première* nomination détermine en effet, en cascade, l'ampleur de la vague à venir. Cinq candidats, pour la plupart présidents de chambre ou avocats généraux à la Cour de cassation, se sont déjà déclarés : Pierre Bézard, Christian Le Gunehec, Roger Beauvois, Ivan Zakine et Michel Raynaud. De l'avis de beaucoup, le candidat le plus sérieux est Pierre Bézard : président de la chambre commerciale de la Cour de cassation, ce juriste discret et respecté que l'on situe volontiers au centre-gauche assumerait fort bien les fonctions de premier président de la haute juridiction.

SOLLICITATIONS

Pourtant, ce poste prestigieux pourrait bien échoir à un candidat-non-candidat, Pierre Truche. Officiellement, le procureur général de la Cour de cassation ne souhaite pas devenir premier président : malgré les sollicitations dont il est l'objet, M. Truche n'a pas fait acte de candidature auprès du CSM, comme ses six collègues de la Cour de cassation. Certains l'ont pourtant fait pour lui : pressé de le voir accéder aux fonctions de premier président, l'Elysée, par la plume d'un conseiller de Jacques Chirac, a adressé au CSM une lettre qui signale que M. Truche a été reçu par le chef de l'Etat et qu'il est à « *l'entière disposition* » de l'autorité compétente.

La situation a quelque chose de cocasse : Pierre Truche, qui passe pour l'une des figures de la gauche judiciaire, n'est pas précisément un proche du président de la République. Ardent défenseur de la convention européenne des droits de l'homme, partisan des peines de substitution et de la médiation pénale, M. Truche était membre de la *commission* Delmas-Marty, dont les conclusions sur la procédure pénale avaient été vivement critiquées à droite. Considéré, à droite comme à gauche, comme une autorité morale, M. Truche possède, aux yeux du pouvoir éxécutif, deux autres « qualités » : il est à trois ans de la retraite, ce qui signifie que M. Chirac pourra procéder à une nouvelle nomination pendant son mandat, et il libère le poste de procureur général près la Cour de cassation, rouage essentiel dans le fonctionnement de la cour de justice de la République.

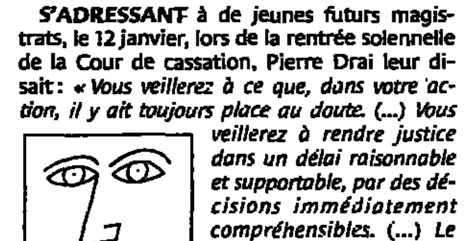
Si M. Truche était nommé premier président, un subtil jeu de dominos permettrait au gouvernement de disposer de deux postes stratégiques : procureur général de la Cour de cassation et procureur général de Paris. Sans même consulter le CSM – ces postes sont à la discrétion du gouvernement –, il suffirait pour cela de nommer à la place de M. Truche le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin. Ce défenseur zélé du pouvoir en place – il voulait dessaisir le juge Halphen lors de l'affaire Schuller-Maréchal et il avait reproché, en janvier, aux juges d'instruction anti-corruption de se transformer en « *justiciers* » – libèrerait alors le poste sensible de procureur général, qui est essentiel dans la gestion des « affaires ». Dans un premier temps, le gouvernement avait songé à Alexandre Benmakhlouf, directeur de cabinet de Jacques Toubon et ancien conseiller de Jacques Chirac à la mairie de Paris, mais il penserait aujourd'hui au directeur des services judiciaires, Marc Moinard. Pour sa part, M. Benmakhlouf a été entendu, mercredi 19 juin, par le CSM pour le poste de premier président de la cour d'appel de Paris.

Pour se réaliser, ce schéma, qui libèrerait en chaîne deux fonctions importantes de la chancellerie – directeur de cabinet et directeur des services judiciaires –, a besoin de l'assentiment du CSM. Tout repose en effet sur la candidature officieuse d'un non-candidat officiel, Pierre Truche, qui a répété, lors de son audition devant le CSM, qu'il ne demanderait rien mais qu'il accepterait le poste de premier président si on le lui offrait. « *Cette position biseautée nuit à la clarté du débat* » résume un membre du CSM. Tout en constatant que M. Truche ferait un excellent premier président, certains membres du Conseil hésitent à entrer dans ce qu'ils perçoivent comme une manœuvre. Pour des raisons « techniques », ces nominations, qui devaient intervenir le 4 juillet, seront peut-être renvoyées en partie au 23 juillet.

Anne Chemin

Pierre Drai, un juge, seulement un juge

S'ADRESSANT à de jeunes futurs magistrats, le 12 janvier, lors de la rentrée solennelle de la Cour de cassation, Pierre Drai leur disait : « *Vous veillerez à ce que, dans votre action, il y ait toujours place au doute. (...) Vous veillerez à rendre justice dans un délai raisonnable et supportable, par des décisions immédiatement compréhensibles.* (...) *Le tout dans une atmosphère qui exclut l'agitation médiatique et la volonté d'apparaître. Vous aurez toujours égard à la personne qui souffre dans sa liberté, dans sa réputation, dans sa vie familiale et affective.* » Et le premier président de la Cour de cassation ajoutait un vœu qui contient toute sa perception de la mission du juge : « *Vous veillerez à ce que jamais l'homme ou la femme qui se présente devant vous, juge indépendant et libre, ne soit humilié avant que la justice passe.* »



PORTRAIT

Avare de mots, qu'il pèse au trébuchet avant de les prononcer, M. Drai a pourtant *ressenti à plusieurs reprises* la nécessité de rappeler aux juges le sens de leur mission. Des juges qu'il défendait avec énergie contre toutes les attaques. « *Laissons les juges juger...* », écrivait-il dans une lettre adressée le 24 juillet 1992 à Michel Vauzelle alors ministre de la justice, en ajoutant : « *Depuis un certain temps, l'action des juges (...) donne lieu à des débordements par le verbe et par l'écrit que je tiens pour excessifs et même chargés de périls pour l'institution judiciaire.* » Parallèlement, M. Drai s'inquiétait de certains comportements qui pouvaient fragiliser la fonction de juge. En 1990, il déclarait à ses collègues : « *A la tentation du juge-Dieu, seul apte à tout savoir et à tout faire, il faut résister.* (...) *Ni hommes politiques ni hommes de théâtre, les juges doivent être seulement, mais pleinement, des juges.* »

Pendant huit ans, au milieu de la tempête qui, régulièrement, a agité la justice, M. Drai a, de temps à autre, levé la main pour rétablir le calme. Mais quand l'ouragan était trop fort, la voix de la raison se perdait dans la bourrasque. Il est des instants où la polémique est si grande que la sagesse résonne comme une faiblesse. Pour se faire entendre, il eût fallu élever la voix. Pierre Drai savait plus que tout *autre que l'on ne gagne rien à ajouter au tumulte.* Respectueux à l'extrême de l'indépendance des magistrats, il s'est interdit tout ce qui pouvait être interprété comme une pression. Autorité sans pouvoir, le premier président de la Cour de cassation ne dispose que de l'arme du bon sens. Il en usa pour tenter *de réformer une vieille maison. Réussissant* à ouvrir la Cour de cassation sur le monde extérieur, M. Drai a, en outre, su œuvrer pour que se construise une jurisprudence cohérente, notamment en matière économique et sociale. Mais la surcharge de la Cour de cassation demeure chronique. Et la faute en revient aux parlementaires qui, dans un mouvement d'humeur inspiré par une méfiance conjoncturelle envers les juges, ont refusé l'instauration du filtrage des pourvois en cassation dont dispose pourtant le Conseil d'Etat.

Autorité morale incontestée, Pierre Drai, bien que parvenu au plus haut niveau de la magistrature judiciaire, se désigne, non sans fierté, comme un simple juge. Il aime en donner cette définition : « *Deux hommes sont en présence et voici qu'un troisième est appelé à la rescousse pour s'interposer, séparer et tenter de rendre à chacun son dû. Peut-être arrivera-t-il au bonheur suprême, celui de les réconcilier et d'instaurer la paix entre eux. C'est un juge.* »

Maurice Peyrot

La désignation des procureurs généraux échappe au CSM

AUX TERMES de la Constitution de la Vᵉ République, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) est chargé « *d'assister* » le président de la République, qui est le « *garant* » de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Apparu en 1946, réformé en 1958, le CSM avait été vivement critiqué au *cours des années 80 : exclusivement* composée de membres choisis par le président de la République, gérée par un secrétaire général désigné, lui aussi, par le chef de l'Etat, cette institution apparaissait comme le symbole de la dépendance de la magistrature envers le pouvoir exécutif.

En 1981, la réforme du CSM faisait partie des cent une propositions du candidat Mitterrand, mais le nouveau chef de l'Etat avait vite *compris que* le Conseil *pouvait* se révéler fort utile. Sa rénovation avait donc été prudemment reportée. « [Si on rompait le lien avec le chef de l'Etat], *qui serait le garant de l'indépendance* [des juges] *dans notre République ?* demandait François Mitterrand en 1988. *Les organisations professionnelles et syndicales ? La corporation ? Sous le prétexte de protéger les magistrats contre les abus éventuels du pouvoir politique, toujours soumis au contrôle du Parlement et de l'opinion publique, on instaurerait l'emprise, sur la magistrature, de pouvoirs irresponsables.* »

Lassés par les querelles sur l'indépendance des juges nées avec les « affaires », les parlementaires avaient cependant fini par rénover, en 1993, cette institution qui fait et *défait les carrières des juges.* Sa composition avait été remaniée : en plus de trois personnalités désignées par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale, le CSM compte désormais un conseiller d'Etat élu par l'assemblée générale du Conseil et six magistrats élus par leurs pairs.

En raison du mode de scrutin – un système uninominal complexe à deux degrés –, la quasi-totalité *des élus de la magistrature sont* issus de l'Union syndicale des magistrats (USM), le syndicat modéré majoritaire (53 % des voix aux élections professionnelles). Sachant que le mode de scrutin ne lui laissait aucune chance, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui réunit pourtant 31 % des voix, avait boycotté les élections. Quant à l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), avec 13 % des voix, elle n'a eu aucun élu. Lors de la réforme constitutionnelle de 1993, les pouvoirs du CSM ont été légèrement accrus. Cette institution, qui faisait auparavant des propositions de nomination uniquement pour les magistrats de la Cour de cassation et les premiers présidents de cour d'appel, le fait aussi, depuis 1993, pour les présidents de tribunaux. Pour tous les autres magistrats du siège, le CSM, qui se contentait auparavant de donner un avis, rend désormais un avis conforme que le président de la République est tenu de suivre (1 500 de juin 1994 à juin 1995).

Pour le parquet, qui est statutairement soumis à l'autorité du garde des sceaux, les parlementaires de 1993 se sont montrés nettement moins audacieux que pour le siège. Pour les postes de substitut ou de procureur, *le CSM* se contente de rendre un avis que le garde des sceaux n'est pas tenu de suivre. Pour les procureurs généraux, la nomination reste à la discrétion totale du gouvernement. Dans son premier rapport, en 1995, le CSM avait estimé qu'il était « *paradoxal que la nomination aux plus hauts postes du parquet échappe à tout contrôle* ».

A. C.

La Lesbian and Gay Pride a mobilisé aux couleurs de l'arc-en-ciel

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, à Paris et en province, ont participé aux manifestations de la « fierté homosexuelle », samedi 22 juin. Elles ont réclamé la création du contrat d'union sociale, une demande soutenue par plusieurs formations politiques

Près de cent cinquante mille personnes, selon les organisateurs (trente mille selon les évaluations de la police), ont participé, dans la journée du samedi 22 juin, à Paris, au défilé de la quinzième Lesbian and Gay Pride entre le carrefour de l'Odéon et la place de la Nation, dans une ambiance de carnaval. Des manifestations ont aussi eu lieu dans dix villes de province. A Marseille, par exemple, deux mille personnes ont manifesté de la gare Saint-Charles jusqu'aux quais du Vieux Port en faveur de *« la reconnaissance légale du peuple homosexuel »* et du *« combat pour l'égalité et les libertés »*. La Gay Pride, qui a mobilisé cette année un nombre de participants en nette augmentation, était placée sous le signe de la revendication d'un « contrat d'union sociale », dont l'une des caractéristiques serait de permettre une reconnaissance légale pour les couples homosexuels. Le Parti socialiste, le Parti communiste, les Verts, le Mouvement des Citoyens, Génération Ecologie soutiennent cette revendication.



« I'M THE QUEEEEEN ! » Place Maubert, la voix et les talons haut perchés ont fendu la tête du cortège avant que celui-ci ne s'ébranle. Une silhouette, une ombre, un diadème enfoui dans un panache de plumes : l'aigle noir s'aventure au milieu des cuirs et des torses nus. *« Un travesti*, dit un père à son jeune fils. *On dit aussi* drag queen. » Au loin, Richard Strauss aiguise la sono qui, dans un instant, tonnera au son du canon de la musique techno.

Didier donne le signal et une trentaine de motards du *Gai moto-club de France* enclenchent la première. Il est près de 14 heures, samedi 22 juin, quand à leur traîne s'activent plusieurs dizaines de milliers d'homosexuels. La banderole de tête barre le boulevard de sa revendication : *« Nous nous aimons. Nous voulons le Contrat d'union sociale. »* En passant devant le fief intégriste de Saint-Nicolas du Chardonnet, une nuée de fausses nonnes « bénissent » de gestes larges cette quinzième Lesbian and Gay Pride française.

Jack Lang hausse le menton. Il est du premier rang. François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, paraît faire grise mine. La Ligue des droits de l'homme, le MRAP, entre autres, sont représentés. Tout comme SOS-Racisme, dont le président, Fode Sylla, assure en ces lieux, badge à l'appui, qu'il ne faut pas toucher à son « pote ». Et déjà les ballons. Des jaunes, des bleus, des rouges. Les couleurs de l'arc-en-ciel, les couleurs du drapeau gay. Et des allures de carnaval. Des *drag queens* arborent des masques vénitiens, portent des robes en crinoline. D'autres ont marié le strass, le plastique et les paillettes. On crie – *« Alexandrie »* – qu'on est heureux d'être là – *« Alexandra »*. Ce sont tout à trac confettis, sifflets et cotillons, car hétéroclite est la fête homo. On danse en patins à roulettes, on roule en limousine, on offre des *« boissons énergétiques »*, et l'on jette, par poignées, des préservatifs ainsi que quelques œillades et des regards langoureux. *« La vie est moins triste quand on a des amis gays »*, assure un slogan sur un tee-shirt. Ils viennent ainsi de Toulouse ou du Mans, de Dijon ou du Pas-de-Calais, et d'Amiens, d'où arrivent le groupe de lesbiennes les Immédianes. Les chars se succèdent, sponsorisés le plus souvent par des « boîtes » de la capitale : le Queen, le Palace ou le Banana Café. On distribue de bonnes adresses, des 3615 et des 3668, et des conseils pour une sexualité plus sûre. Par grappes défilent main dans la main, main sur l'épaule, des cohortes d'amoureux.

La tête du défilé se veut plus revendicative, quand la suite est plus festive

Une sexagénaire du quartier sourit. Des éphèbes en short de jean non boutonné exhibent, en cadence, des peaux nues, mates et bronzées. On vient le long du parcours, juché sur les bancs publics, *« pour voir »*, d'autant que beaucoup viennent ici pour se montrer. Un carré de majorettes hommes gantés d'argent quadrille le pavé en shorts à bretelles et casquettes rouges.

Sur le trottoir, un écriteau. *« Maman est là, elle assume »*, a inscrit un homme rond au visage fier. *« L'important, c'est d'aimer ses enfants »*, explique la maman. Des couples hétérosexuels sont venus témoigner leur soutien pour *« abolir les différences »*. Des familles ont grimé les enfants *« pour qu'ils fassent la fête »*, tandis que des habitués assurent que *« cette année est moins provocante »*.

Ostensiblement, la tête du défilé se veut plus revendicative, quand la suite est plus festive. Des couples de quadragénaires *« refusent d'être taxés à 60 % »*. *« Dommage que les concubins hétérosexuels ne se rendent pas compte qu'il s'agit du même combat »*, dit l'un d'eux. Il y a beaucoup de mariés en robe ou en jaquette. Le thème du mariage revient comme un *leitmotiv*. En haut d'un bus à impériale, un couple a le cœur dans les étoiles. Un autre, qui s'embrasse profondément sous les applaudissements et les grains de riz, vient de signer un Contrat d'union sociale dans une mairie de fortune ambulante. Çà et là, des pancartes rappellent que *« Mitterrand a dépénalisé l'homosexualité »*, d'autres se demandent *« que fera Chirac ? »*.

Il y a là des militants de Ras l'front, Socialisme international, qui revendiquent *« le droit de décider de sa sexualité »*. Puis un vide. Et une rumeur qui gronde. Des sifflets qui couvrent le silence. Act up vient de loin, isolé, compact, quasi lugubre, brandissant un flot de panonceaux noirs sur lesquels s'égrènent en blanc les noms du mal : *« Kaposi »*, *« lymphomes »*, *« tuberculose »*, *« mocystose »*. *« Sida : 20 000 veuves en colère »*, résume un slogan. La maladie n'avait pas réellement quitté la marche : lisible sur quelques visages amaigris, accrochée en rubans rouges sur les vestes, tout entière combattue par les conseils prophylactiques de l'association Aides et du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) et contenue dans le silence requis *« pour ceux qui sont partis »*, à l'approche de la Nation.

La vague homosexuelle et lesbienne déferle vers la Bastille, puis vers le faubourg Saint-Antoine. A tant marcher sur trente ou quarante centimètres de talons hauts, les *drag queens* semblent fatiguer. L'une d'elle, vautrée sur le capot d'une Cadillac s'attarde à déguster du bout des lèvres un abricot. A Faidherbe-Chaligny, on a installé des poubelles pour glaner *« des sous pour la fierté »* et l'Europride 1997, qui se tiendra à Paris. Un haut-parleur annonce, sous les cris, *« cent cinquante mille participants »*. Le phallus géant installé sur le camion du Palace gonfle une dernière fois, éjaculant une fine mousse sur les passants, et quelques confettis.

Dans la rue, les contrastes demeurent. Un petit groupe de sado-masochistes paraît bien esseulé, enchaîné, cadenassé, le dos de l'un d'eux fraîchement lacéré. Ailleurs, on s'enlace, on se caresse, on se cajole.

Et des mots doux fusent : *« mon amour »*, *« mon ange »*. Deux jeunes femmes, une brune, une blonde, âgées de vingt-sept, vingt-huit ans, assurent être seulement venues *« pour le plaisir »*, et moins pour les revendications. *« Chaque année, il en vient de plus jeunes »*, remarquent-elles.

A quelques pas, sur la place, deux lycéens se tiennent timidement par la main. Pour eux aussi, *« au grand jour »*, c'était *« la première fois »*.

Jean-Michel Dumay



Croquis reportage : Jean-Pierre Cagnat

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE PARIS

La Ville de Paris vous informe que, suite a une délibération du Conseil de Paris du 15 avril 1996, differents documents du POS de Paris ayant fait l'objet d'un retirage sont mis à la disposition du public pour la consultation et pour la vente. Sont notamment concernés par ce tirage le règlement du POS, le plan de zonage, la liste des servitudes d'utilité publique ainsi que certains documents graphiques.

Ces documents peuvent être consultés par le public aux heures d'ouverture des bureaux à la Mairie de Paris - Direction de la Construction et du Logement - Service Technique de la Documentation Foncière - 1er étage - 17, boulevard Morland - Paris 4ème - et à la Préfecture de Paris - Direction de l'Urbanisme et des Actions de l'Etat - Bureau de l'Urbanisme - 50, avenue Daumesnil - Paris 12ème. Ils sont également en vente à la Mairie de Paris, Direction de la Construction et du Logement - Service Technique de la Documentation Foncière - 17, boulevard Morland - Paris 4ème.

هكذا / في الأصل

Une enquête dénonce l'inadaptation des transports en commun aux besoins des handicapés

Selon l'Association des paralysés de France, neuf villes seulement sont correctement équipées

Selon une enquête réalisée par l'association des paralysés de France dans quarante villes de plus de 60 000 habitants, neuf communes seulement proposent un moyen de transport en commun adapté aux handicapés. Seule Grenoble dispose d'un réseau de bus et d'un tramway totalement accessibles, alors que Paris figure en queue de peloton. Les grandes villes sont celles qui offrent le niveau d'équipement le plus bas.

LA FRANCE affiche un sous-équipement criant en matière de transports en commun adaptés aux *besoins du million* et *demi* d'handicapés moteurs, selon une enquête menée du 6 au 20 mai par l'Association des paralysés de France (APF) dans quarante villes de plus de 60 000 habitants. *« Neuf villes seulement sont équipées d'au moins un transport en commun accessible aux personnes à mobilité réduite »*, conclut cette étude. Grenoble arrive en tête des villes étudiées. Elle seule dispose d'un réseau de bus et d'un tramway totalement accessibles. Ensuite vient Lille, qui peut se vanter d'un métro et d'un tramway partiellement adaptés, tout comme Nantes et Toulouse.

Malheureusement, déplore l'APF, l'immense majorité des villes de plus de 60 000 habitants ne sont pas équipées. Ainsi, trente et une d'entre elles sur quarante ne disposent d'aucune infrastructure adaptée. Encore *convient-il d'établir une distinction* entre les seize agglomérations manifestant une recherche d'adaptation et une politique volontariste – telle Orléans qui achèvera un tramway totalement accessible en l'an 2000 – et les quinze autres, dont les équipements sont quasi inexistants. En queue de peloton se trouve Paris, où une seule ligne de bus répond aux besoins des handicapés moteurs. Marseille, Le Havre et Avignon témoignent d'un même retard. Les grandes villes sont globalement celles qui offrent le niveau d'équipement le plus bas.

Un appel aux automobilistes

« Une place vide n'est pas forcément une place libre. » **C'est avec ce slogan que l'Association des paralysés de France a choisi de sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité de respecter les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Pour les invalides, qui possèdent plus de 400 000 véhicules en France, ces places sont une nécessité. L'APF ne réclame pas l'augmentation du nombre de places réservées, simplement le respect des quotas prévus, soit une place réservée pour cinquante. Selon un sondage IFOP, un Français sur cinq reconnaît se garer sur des emplacements réservés aux handicapés.**

Un tel sous-développement apparaît d'autant plus criant que *« le coût de l'accessibilité est marginal lorsqu'il est prévu dès la conception du projet »*, explique Marc Rouzeau, le président de l'APF. Même parmi les villes faisant preuve d'un certain volontarisme, le manque de connaissance des questions d'accessibilité peut faire échouer l'entreprise. Ainsi, à Strasbourg, alors que la municipalité avait demandé un tramway adapté, la méconnaissance des besoins des personnes handicapées moteur a fait avorter l'initiative. Alors que l'investissement pour le tramway s'est élevé à 1,940 milliard de francs, *« l'adaptation totale de la ligne n'aurait coûté que 1 million de francs supplémentaire »*, précise Marc Rouzeau.

Ailleurs aussi, un certain nombre de régies de transports hésitent à mettre en place des équipements adaptés, qui pourraient également répondre aux besoins d'une population plus large, notamment les personnes âgées et les plus jeunes. Dans ce contexte, l'APF a décidé de durcir le ton, comme en témoigne la manifestation organisée le 25 mai à Strasbourg contre l'inaccessibilité de la nouvelle ligne. Le Groupement des autorités responsables de transport (GART), qui réunit les élus en charge de la gestion des transports en commun, estime pour sa part agir *« dans le sens d'une politique volontariste »*, tout en soulignant l'importance des *« obstacles techniques, financiers et relatifs à l'aménagement urbain »*.

Pourtant, la loi du 30 juin 1975, dite loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, fait de l'accessibilité une obligation nationale. Mais les normes de construction n'ont jamais fait l'objet d'un décret. Enfin, le ministère des transports limite ses subventions aux seuls investissements d'aménagement de voirie, à hauteur de 20 % à 30 %, excluant toute aide relative à l'exploitation des lignes et à l'achat du matériel.

Cédric Bodet

Un incendie d'origine criminelle ravage 150 hectares de forêt dans le Var

TOULON
de notre correspondant

Un incendie d'origine criminelle a détruit 150 hectares de forêt, samedi 22 juin, à l'est de Saint-Raphaël, dans le Var. C'est à 13 heures que le feu a pris naissance en bordure d'une carrière située en contrebas de Boulouris, sur la corniche varoise. Attisé par un violent mistral, avec des pointes de 100 km-h, l'incendie se déployant sur un front de 200 mètres a rapidement gagné le massif et le cap de l'Esterel, imposant des moyens de lutte importants : trois cents pompiers, appuyés par quatre Canadair et trois hélicoptères bombardiers d'eau. Mais la rapidité des interventions n'a pas permis de sauver d'importantes plantations de l'Office national des forêts ainsi qu'une forêt domaniale abritant des chênes-lièges centenaires. Les pompiers eurent beaucoup de mal à circonscrire le sinistre qui menaçait le massif escarpé de l'Esterel fortement boisé et d'un accès beaucoup plus difficile.

Des résidences et plusieurs campings occupés par des milliers de vacanciers ont été menacés, ainsi que la route nationale, la voie de chemin de fer et les immeubles du hameau de l'Esterel, situé à flanc de colline. Vers 15 heures, le feu avançant inexorablement vers la mer et mettant en danger à nouveau de nombreuses habitations, les pompiers décidaient de faire évacuer les campings du Paradis et des Rives d'Agay ; plusieurs centaines de campeurs et les résidents de la station balnéaire du cap Esterel étaient déplacés dans le calme et ne devaient rejoindre leur lieu de vacances qu'à 17 h 30, tout danger étant alors écarté. Deux heures plus tard, l'incendie était maîtrisé.

Ce sinistre est le plus important que la commune ait connu depuis 1989. Dès la fin de l'après-midi, des officiers de la police judiciaire survolaient les lieux à la recherche d'indices, l'accident naturel étant écarté par les enquêteurs. Mme Imbert, substitut du procureur de Draguignan, a ouvert une enquête dans la soirée.

CRÉDITS EN BAISSE

Compte tenu des risques de persistance du feu, le plan alarme fut immédiatement déclenché, et maintenu durant toute la journée du 23 juin sur la zone couvrant le littoral entre Saint-Cyr-sur-Mer et Toulon : les massifs forestiers étaient interdits et les dispositifs de surveillance renforcés. Cet incendie, qui est le premier de l'été dans le Var, s'est déclaré au lendemain de la visite de Jean-Louis Debré à la base de sécurité aérienne de Marignane (Bouches-du-Rhône), où il présentait le plan de lutte contre les feux de forêt dans le Sud-Est.

Au centre inter-régional de coordination opérationnelle de la sécurité civile, les responsables de l'Entente (groupement régional de lutte contre les feux de forêt mis en place il y a trente-trois ans à l'initiative d'Edgard Pisani), on fait remarquer au ministre que les crédits affectés par l'Etat au Conservatoire de la forêt méditerranéenne, créé par Jacques Chirac en 1986, étaient passés de 100 millions de francs à 58 millions de francs cette année, créant une situation dangereuse, même si l'Etat consacre 700 millions de francs par an à la lutte contre les incendies, dont 55 % sont dus à des imprudences et 20 % à des actes criminels.

José Lenzini

M. Périssol chahuté au congrès du mouvement HLM

LE CONGRÈS de l'Union des fédérations d'organismes HLM (UNFOHLM), qui s'est achevé samedi 22 juin à Bordeaux (*Le Monde* des 23 et 24 juin), a accueilli fraîchement le ministre du logement, Pierre-André Périssol, venu conclure les travaux. Comme, la veille, le premier ministre Alain Juppé, M. Périssol a dû affronter sifflets et banderoles des militants de la Confédération nationale du logement (CNL). Le ministre du logement avait pourtant choisi de commencer son discours par des compliments à l'adresse du mouvement HLM, saluant son esprit *« positif et de dialogue »*.

Sans citer le Font national, M. Périssol a ensuite exprimé son inquiétude après les premiers résultats des élections de locataires qui ont donné 18 sièges au parti d'extrême droite. *« Je refuse, je cite,* "la chasse aux familles insolvables" », a t-il souligné, en faisant allusion à l'un des thèmes du Front national-locataires. Le ministre du logement a, par ailleurs, rappelé qu'il souhaitait mettre en œuvre une réforme des attributions de logements. *« J'ai regretté que vos contraintes de calendrier ne nous aient pas permis d'amorcer, avant le congrès, la concertation sur nos réflexions respectives »*, a-t-il précisé. Ni le ministre du logement ni le mouvement HLM n'ont, pour l'instant, rendu publiques leurs propositions sur ce thème.

DÉPÊCHES

■ **CANNABIS : le professeur Gabriel Nahas a obtenu la condamnation du directeur et d'un journaliste** de la revue *Maintenant* pour diffamation, vendredi 21 juin. Le tribunal correctionnel de Paris a condamné Michel Sitbon et Michèle Seeliger-Verlomme, dite Michka, à payer 1 franc symbolique au professeur Gabriel Nahas, qu'ils avaient accusé de *« manipuler »* ses recherches sur le *cannabis (Le Monde* daté 7-8 avril). *Le docteur Bertrand Lebeau,* également poursuivi, a été relaxé au *« bénéfice de la bonne foi »*.

■ **AVORTEMENT : le docteur Xavier Dor, président de l'association SOS** - Tout-Petit de lutte contre l'avortement, a été interpellé, samedi 22 juin en fin de matinée, alors qu'il manifestait sans autorisation avec une quinzaine de personnes devant une clinique du Chesnay (Yvelines). Il a quitté le commissariat de Versailles en fin d'après-midi pour être déféré au parquet. Le militant a été remis en liberté en début de soirée, en attendant sa convocation ultérieure devant le tribunal.

■ **IMMIGRATION : les sept parents étrangers d'enfants français** qui observaient une grève de la faim à Lille depuis le 8 juin pour obtenir la régularisation de leur situation ont décidé, lundi 24 juin, de suspendre leur mouvement. Le préfet du Nord leur a proposé, dimanche 23 juin, de leur délivrer des cartes de visiteurs valables jusqu'à la réunion de la commission du séjour, prévue le 8 juillet.

■ **ACCIDENT : un avion de tourisme s'est posé sur l'autoroute A 13** dimanche soir 23 juin, après 21 h 30, sans faire de victimes ni occasionner de dommages, à la hauteur de la commune d'Aubergenville. Parti de l'aérodrome des Mureaux (Yvelines) avec deux passagers à bord de son Cessna 182, le pilote, adhérent de l'aéro-club de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), a dû faire face à un défaut d'alimentation d'essence quelques minutes après son décollage.

■ **UNIVERSITÉS : interrogé sur l'absence de loi de programmation pour sa réforme de l'université,** François Bayrou a affirmé que *« si la réforme ne reposait effectivement pas principalement sur des dépenses supplémentaires, cela ne signifiait pas qu'il n'y aurait aucune dépense nouvelle »*, dimanche 23 juin, sur Europe 1. *« Il serait par exemple absurde de mettre en place la filière technologique sans moyens »*, a ajouté le ministre de l'éducation nationale.

■ **EXAMENS : après la perte de leurs copies, quelque 150 étudiants en licence AES** (administration économique et sociale) de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne (Loire) devront repasser une épreuve de trois heures de *« dynamique économique »*, subie le 22 mai. Corrigées une première fois et envoyées par la poste au second correcteur, les copies ne sont jamais parvenues à leur destinataire.

■ **EUTHANASIE : le sénateur Henri Caillavet, ancien ministre, a été élu** samedi 15 juin, à Bordeaux, à la présidence de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). M. Caillavet, qui avait déjà occupé cette fonction, a été désigné à l'unanimité par le Conseil d'administration de cette association, qui regroupe 26 000 adhérents en France.

DISPARITIONS

Gilbert Estève

Le maire socialiste de Sélestat

GILBERT ESTÈVE, maire (PS) de Sélestat (Bas-Rhin), vice-président du conseil régional d'Alsace et conseiller général, est décédé à l'âge de quarante-huit ans d'un cancer, samedi 22 juin. Ce fabiusien faisait partie de la jeune génération des socialistes alsaciens, qui avait pris plusieurs villes tenues par les centristes aux municipales de 1989 et qui les a conservées lors du scrutin de 1995 : Catherine Trautmann à Strasbourg et Jean-Marie Bockel à Mulhouse.

Gilbert Estève avait conduit, par deux fois (1986 et 1992), la liste du Parti socialiste aux régionales dans le Bas-Rhin sans jamais effectuer la percée que les résultats aux élections municipales auraient pu lui faire espérer. Il devait, au contraire, déplorer la montée du Front national qui, de surcroît, obtenait deux vice-présidences à l'assemblée régionale à l'issue de la dernière consultation. Lors de la reconstitution du bureau, après le décès de Marcel Rudloff (UDF), il a été de ceux qui ont œuvré pour que ces postes soient retirés au mouvement de Jean-Marie Le Pen.

Membre du Parti socialiste unifié (PSU) de 1968 à 1978, le maire de Sélestat avait rejoint le Parti socialiste en 1981 et devenait chef de cabinet dans le premier ministère de la culture de Jack Lang (1981-1986). Son élection, en 1988, comme conseiller général du Bas-Rhin et, un an plus tard, à la tête de la ville où il était né, l'avait conforté dans son objectif de devenir un pilier de la vie politique de sa région.

En décembre 1995, alors que la maladie regagnait du terrain, après une période de rémission, il avait, néanmoins, accepté la présidence de l'Association pour le développement de l'Alsace centrale (Adac).

Depuis le 3 mai 1994, jour où il avait fait état publiquement de son cancer, Gilbert Estève n'avait renoncé, jusqu'à ces dernières semaines, à aucune de ses tâches.

Marcel Scotto

Salah Abou Seif

Un pionnier du cinéma réaliste égyptien

LE RÉALISATEUR égyptien Salah Abou Seif est mort samedi 22 juin. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

« Tant qu'il ne s'attachera pas intimement à "l'homme en train de vivre", *c'est-à-dire en train de peiner et de lutter pour vivre, ou même seulement pour survivre, tant qu'il n'exprimera pas fidèlement et scrupuleusement cette vie dans son interminable quotidienneté, le cinéma ne sera précisément qu'un simple métier. »* Cette déclaration aux allures de manifeste définit bien la personnalité de Salah Abou Seif, né le 10 mai 1915 à Boulaq, un quartier populaire du Caire.

Il fut d'abord fonctionnaire, puis journaliste amateur et critique de cinéma, avant de devenir monteur dans les studios Misr, où il se fit la main en réalisant des courts-métrages et des films de commande. Réalisateur de quarante films entre 1946 et 1994, il a toujours été, en effet, guidé par la volonté de décrire le monde des humbles, des pauvres, en opposition avec celui des possédants. Ce qui n'est pas allé, parfois, sans une certaine naïveté, due surtout à son manque de sens politique, mais qui confère à ses films les plus réussis une forte charge émotionnelle.

L'importance de Salah Abou Seif dans l'histoire du cinéma égyptien se mesure autant aux succès populaires rencontrés par ses films que par l'influence qu'il exerça sur ses confrères. Youssef Chahine a ainsi classé *Ton jour viendra !* (écrit par le romancier Naguib Mahfouz en s'inspirant de la *Thérèse Raquin* de Zola, 1951) et *La Sangsue* (1956) *« parmi les œuvres les plus importantes de toute l'histoire du cinéma égyptien ».* Lui-même très marqué par sa découverte du cinéma néoréaliste italien, Abou Seif avait réalisé huit films en collaboration avec Naguib Mahfouz, dont il avait également adapté les livres *Mort parmi les vivants* (1960) et *Le Caire 30* (1966). Un hommage sera rendu à Salah Abou Seif par ses amis acteurs et techniciens, le mardi 25 juin à 21 heures, à l'Institut du monde arabe.

P. M.

■ **ANDRÉAS PAPANDRÉOU,** ancien premier ministre grec, est mort dans les premières heures du dimanche 23 juin à son domicile d'Athènes. Il était âgé de soixante-dix-sept ans *(lire page 2)*.

■ **HENRI HEULIEZ,** fondateur du groupe de construction automobile Heuliez, est décédé, vendredi 21 juin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Cerizay (Deux-Sèvres). Né le 17 février 1914, Henri Heuliez avait repris de son père un atelier de construction de charrettes anglaises à ossature bois, qu'il transforma en usine de construction automobile, d'abord d'autocars de luxe en 1948, puis de véhicules publicitaires, enfin d'aménagements et de construction de véhicules. D'une trentaine de salariés à l'origine, le groupe en comptait 460 en 1970 pour en compter aujourd'hui plus de 2 000. Henri Heuliez en fut le PDG jusqu'en 1974.

■ **EDVIN WIDE,** athlète suédois qui avait remporté cinq médailles en demi-fond lors de trois Jeux olympiques dans les années 20, est décédé mercredi 19 juin à Stockholm, à l'âge de cent ans. Né le 22 février 1896 à Kimito (Finlande) et naturalisé suédois en 1920, Edvin Wide avait remporté à Anvers (1920) la médaille de bronze du 3 000 m par équipes, à Paris (1924) une médaille d'argent au 10 000 m et une médaille de bronze au 5 000 m, et à Amsterdam (1928) les médailles de bronze sur 5 000 et 10 000 m. Il avait également battu trois records du monde, ceux du 2 000 m, 3 000 m et du deux milles.

■ **EDMOND ROUDNITSKA,** un des grands « nez » de la parfumerie, créateur notamment des parfums « Femme » de Rochas et « Eau sauvage » de Christian Dior, est mort, lundi 17 juin à Grasse (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Après des études secondaires à Cannes, Edmond Roudnitska a débuté sa carrière dans une maison de parfumerie grassoise avant de rencontrer Marcel Rochas en 1943 qui devient alors son premier « client ». Il compose pour lui la formule de « Femme », un des grands succès de la parfumerie, puis « Chiffon », « Moustache » (pour homme) et devient ainsi maître-parfumeur. Edmond Roudnitska fonde sa société Art et Parfum en 1946, à Courbevoie. A cette même époque il rencontre Christian Dior pour lequel il va créer « Eau fraîche » (1955), « Diorissimo » (1956) et « Eau sauvage » (1966). On lui doit également « Eau d'Hermès », lancée à l'occasion du 150e anniversaire du célèbre sellier.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Patricia et Stéphane SAUVIGNIER-LE ROY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Eline,

le 24 mai 1996, à Vitry-sur-Seine.

1, rue des Catalpas,
94320 Thiais.

Mariages

M. Pierre GUIVARCH,
Mme Rosemonde HERVIEUX,

sont heureux d'annoncer leur mariage qui a été célébré le 22 juin 1996, à Vignols (Corrèze).

Route de Ceyrat,
19130 Saint-Solve.
Le Carrousel,
28, rue des Fermes,
76310 Sainte-Adresse.

Isabelle LEPETIT
et
Xavier FRERING,

ont la joie d'annoncer leur mariage célébré à Paris, le 21 juin 1996.

37, rue Davioud,
75016 Paris.

Marianne et Philippe,

Dix ans de réflexion
Et deux beaux garçons !
Pour boire un canon,
Bost-Nègre attendrons...

Tendrement. Brmato.

M. Xavier RICHET et Mme, née Diana COOPER,
ainsi que **Daphné,**
sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils et frère

Julien

avec

Mlle Sophie BODET.

Paris, le 29 juin 1996.

Décès

– Mme Renée Jamali-Stevant,
son épouse.
Yassine, Bouteïna Jamali,
Nadine Bresson-Jamali,
ses enfants,
Yasmine Bresson,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohamed JAMALI,
ingénieur agronome
diplômé de l'Ensar (promotion 1960),

survenu à son domicile, le 16 juin 1996, dans sa cinquante-cinquième année.

El Hofra,
Boite postale no 45,
Beni Mellal (Maroc).

– Pierre et Michèle Jodogne-Maitron,
André et Francine Jodogne-Autrique,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Omer JODOGNE,
veuf de **Jeanne GASPARD,**
professeur émérite
de l'Université catholique de Louvain,
ancien professeur associé
aux universités de Clermont-II
et de Bordeaux-III,
membre de l'Académie royale
de Belgique,

né à Saint-Gilles (Bruxelles), le 7 mars 1908, pieusement décédé à Namur, le 21 juin 1996.

La messe des funérailles et l'enterrement ont eu lieu dans l'intimité.

Pierre Jodogne,
72, rue de Nieuwenhove,
B-1180 Bruxelles.
André Jodogne,
16, rue Frappe-Cul,
B-5170 Lustin.

– Meulay Bousselham Rharb (Maroc).

René Justice, ancien consul de France,
son époux,
a la douleur de faire part du décès de

Mathilde JUSTICE,
née **ZURIAGA,**

survenu le 4 mai 1996, à Meulay Bousselham (Maroc) dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées le 15 mai dans l'intimité, à Meknès, villa Etchéa.

– Mme Andrée Kerouas de Roussan,
sa mère.
Anne et Claude Aru-Kerouas de Roussan, Guillaume et Reine, Nicolas, Virginie, Sarah et Aurélie,
Yves et Laura Kerouas de Roussan-Bruna,
Diane Kerouas de Roussan et Sébastien,
Armelle et Philippe Reboul-Kerouas de Roussan, Gwenaël et Alphonse,
Fanny Kerouas,
Sœur Gilberte de Roussan,
Sa famille,
Jean-Louis Marand,
Et tous ses amis,
font part du décès de

M. Hervé KEROUAS de ROUSSAN,

survenu le 16 juin 1996, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 22 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Paris.

Il repose auprès de son père à Saint-Pierre-en-Port (Seine-Maritime).

32, rue des Volontaires,
75015 Paris.

– M. François Maître,
son époux,
M. Serge Maître,
son fils,
Les docteurs Carole, Sophie, Barbara Maître,
Mme Frédérique Maître,
Le docteur Eva Janot,
Mme Stéphane Odat,
ses filles,
Leurs conjoints,
Et tous ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Annette MAÎTRE,

survenu le 16 juin 1996.

Après la bénédiction en l'église Notre-Dame-des-Champs, le 21 juin, l'inhumation a eu lieu dans le caveau familial au cimetière du Montparnasse, en l'intimité.

8, rue Edmond-Gondinet,
75013 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Alexandre PAPPÉ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 12 juin 1996.

De la part de
Marie-Antoinette Pappé,
Catherine et Walter von Tschirschky
et leurs enfants,
Pierre Pappé.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière Montmartre.

– Mme André Rey,
son épouse,
Bernard et Dominique Rey,
ses fils,
Et toute leur famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. André REY,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 21 juin 1996.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Le Molière,
83, cours de Verdun,
01100 Oyonnax.

– Grasse, Cabris, Spéracèdes.

Mme Edmond Roudnitska,
son épouse,
Mme Nadia Roudnitska,
M. Edmond-P. Roudnitska,
M. et Mme M. Roudnitska,
M. Stéphane Roudnitska,
ses enfants et petit-fils,
Les familles Roudnitzky, Settiaux-Dubois, Delveaux, Chassagne,
Parents, alliés et amis,
Ainsi que le personnel de la société Art et Parfum,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond ROUDNITSKA,
parfumeur-créateur,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Vous êtes conviés à assister à l'un des offices religieux qui seront célébrés en la mémoire du défunt, en l'église de Cabris (Alpes-Maritimes), le lundi 1er juillet, à 11 heures ; en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris-8e, le mercredi 3 juillet, à 11 heures.

Priez pour lui.

(Lire ci-dessus.)

– Alexandra Valy,
sa fille,
M. et Mme Maurice Valy,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Marc VALY,

survenu le 21 juin 1996, à Versailles, dans sa trente-huitième année.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 juin, à 15 h 45, en l'église Saint-Symphorien à Versailles.

Des dons peuvent être adressés à la Ligue pour l'adaptation des diminués physiques du travail, 26, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud.

20, rue de Provence,
78000 Versailles.

– Sa famille
nous prie de faire part du décès de

Jean TALBOT,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie
et à l'ENSCP,

survenu le 21 juin 1996, dans sa soixante-seizième année.

Bien connu également dans le monde du sport amateur, il fut de 1963 à 1980, président du PUC, puis président de la FNSU, membre et trésorier de la FISU, membre et trésorier du Cnosf et pendant vingt-cinq ans, président de l'Union mutuelle des sportifs.

L'incinération aura lieu le mercredi 26 juin, à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

4, rue Auguste-Perret,
75013 Paris.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Les membres des conseils de l'université,
Tous les personnels,
Et l'Association pour le développement des facultés des sciences de l'université de Paris (Adfac),

ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juin 1996, de

M. Jean TALBOT,
professeur de chimie,
ancien vice-président
de l'université,
créateur du service
de formation continue de l'université,
président de l'Association
pour le développement des facultés
des sciences de l'université de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques.

Remerciements

– Dans l'impossibilité immédiate de répondre aux très nombreux messages de sympathie et d'amitié,
Amy Dahan Dalmedico,
Maxime,
Et toute la famille,
remercient tous ceux qui leur ont exprimé leur émotion et se sont associés à leur peine lors du décès de

Gérard DAHAN,

survenu le 11 juin 1996.

– Hélène Lamicq
et ses filles,
Yves Malécot,
ses enfants et son petit-fils,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du décès de

Jean-François MALÉCOT,

adressent à tous leurs très vifs remerciements.

Anniversaires de décès

– A

Nandir CHESNEY

Déjà huit ans...
Toute ta famille pense beaucoup à toi.

– Le 21 juin 1994,

Olivier RAVIER

nous a quittés.

Dans l'amour de ses proches, il est toujours vivant.

Merci à tous ceux qui continuent à lui témoigner leur affection.

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait à l'âge de trente-sept ans, victime d'un chauffard.

– Le 25 juin 1992,

Dominique SILHOUETTE

nous quittait.

Que tous ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

« L'amour est fort comme la mort. »

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Henriette VELLE-LIMONAIRE,

survenu à Biarritz, le 25 juin 1986, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES JUIFS DU MAROC (CRJM)

189, boulevard Saint-Germain,
75007 PARIS

Le CRJM réunit le mardi 25 juin 1996 à 11 heures, à Paris, son conseil scientifique international dont les membres sont :

R. Assaraf (président-fondateur), M. Abitbol (directeur scientifique international), A. Azoulay, M. Bar Asher, S. Ben Ami, A. Chahlan, J. Chétrit, V. Malka, S. Gilson-Miller, T. Saddiki, Y. Stillman, H. Zafrani.

A l'ordre du jour :

Plan prévisionnel des activités pour l'année 1996-1997, préparation du deuxième colloque international, apport sur l'inauguration de la Chaire Robert Assaraf d'*Histoire du Maroc et des juifs du Maroc*, à l'Université hébraïque de Jérusalem.

– Maison de l'Hébreu : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

Soutenances de thèse

– **Baptiste Coutureau** présentera sa thèse de doctorat, mardi 25 juin à 14 h 30, à la Sorbonne, salle Jean-Baptiste-Duroselle :

« Le scénario en Italie. Histoire du scénario en Italie de 1940 à 1970 »,

sous la direction de Jean Gili et Jean-Paul Török.

– **M. Thomas Lothar Weiss** a soutenu sa thèse de doctorat de géographie, **« Les migrations nigérianes dans le sud-ouest du Cameroun »**, devant l'université Paris-Sorbonne, le 20 juin 1996. Le jury, composé de MM. Bonnemaison, Claval, Courade, Delvert et Dubresson, lui a décerné la mention très honorable avec ses félicitations à l'unanimité.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

[illegible] من الأصل

HORIZONS

ENQUÊTE

La Haye, tribunal obstiné

Le Tribunal pénal international mène un combat quotidien pour juger les crimes contre l'humanité commis dans l'ex-Yougoslavie. Malgré l'absence des deux chefs de guerre serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, les magistrats procéderont, à partir du 27 juin, à l'audition publique des témoins à charge. Un moyen de sensibiliser l'opinion et de renvoyer les Etats à leurs responsabilités

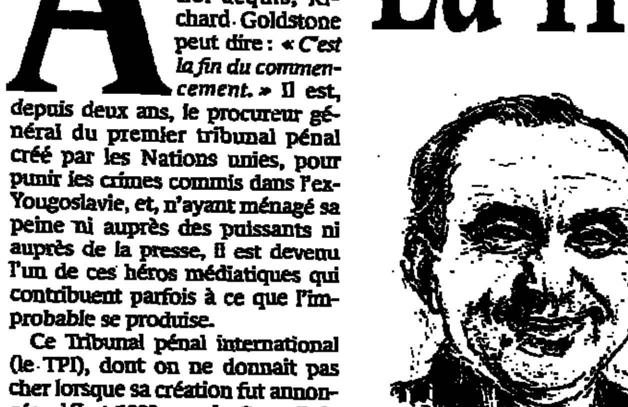
AVEC un sourire satisfait, comme si le pire était passé et l'essentiel acquis, Richard Goldstone peut dire : « *C'est la fin du commencement.* » Il est, depuis deux ans, le procureur général du premier tribunal pénal créé par les Nations unies, pour punir les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, et, n'ayant ménagé sa peine ni auprès des puissants ni auprès de la presse, il est devenu l'un de ces héros médiatiques qui contribuent parfois à ce que l'improbable se produise.

Ce Tribunal pénal international (le TPI), dont on ne donnait pas cher lorsque sa création fut annoncée, début 1993, par le Conseil de sécurité de l'ONU, existe aujourd'hui bel et bien et rend justice. Il a ouvert le mois dernier son premier procès et devrait prononcer, dès juillet, dans une autre affaire, sa première sentence pour crimes contre l'humanité. Il a déjà inculpé cinquante-sept personnes, en a fait mettre six sous les verrous à La Haye et mène actuellement sur le terrain une vingtaine de nouvelles enquêtes ; d'autres suivront, tant que l'ONU lui prêtera vie.

Jusqu'à quand et jusqu'où ? Le TPI fait beaucoup parler de lui depuis quelques mois. A partir du 27 juin, il procèdera à l'audition publique de témoins à charge contre Ratko Mladic et Radovan Karadzic, ses deux principaux accusés. Mais ce ne sera pas un procès, car les deux chefs de guerre serbes de Bosnie courent toujours, et il ne s'agira, pour le Tribunal, que de se faire à nouveau bruyamment entendre, de prendre l'opinion à témoin et de renvoyer les Etats à leurs responsabilités. Mladic, Karadzic et les autres, les vrais responsables des atrocités perpétrées en Croatie et en Bosnie, seront-ils *jamais déférés à La Haye ?* Le TPI pourra-t-il jamais se libérer de son handicap de départ, celui d'être né du cynisme des grandes puissances auxquelles, à l'origine, il était supposé servir d'alibi ?

C'était l'époque où les médias montraient en direct l'horreur de la guerre en Bosnie et où le discrédit s'abattait chaque jour un peu plus sur les Occidentaux qui la laissaient faire. L'idée naquit alors dans la tête, ou dans l'entourage, du juriste et alors ministre des affaires étrangères français, Roland Dumas, d'invoquer la justice des nations et d'inventer un tribunal. *C'était grand, c'était noble* – le droit comme instrument contre la barbarie –, cela ne mangeait pas de pain et pouvait donner l'impression aux opinions publiques qu'on faisait quelque chose. On prétendait dissuader les crimes en promettant de les punir. Comme en convient aujourd'hui un diplomate français, *« punir n'était pas à l'époque le premier souci des Etats »*, et le projet du TPI ne s'avèra pas dissuasif.

Mais une idée était née, à laquelle les Américains en particulier allaient adhérer d'emblée, par goût de la chose judiciaire, ou de l'expérimentation, ou encore parce que le projet convenait à leur approche « moralisante » de la guerre de Bosnie. *Ils y consacrèrent tout* de suite d'importants moyens matériels et humains, tandis que la France inconstante, *une fois lancée* l'idée, n'allait, pour longtemps, plus guère se soucier du concret.



RICHARD GOLDSTONE a été nommé procureur du Tribunal international sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie, par l'ONU en juillet 1994, soit plus d'un an après la décision de créer le TPI. Sud-africain, il s'était illustré dans la défense des droits de l'homme en tant que président de commissions d'enquête sur les abus de la police et de l'armée dans son pays. Il quittera le TPI en octobre pour regagner Pretoria.

Des magistrats, des enquêteurs des quatre coins du monde furent dépêchés à La Haye. Et malgré les énormes difficultés initiales (la précarité des moyens budgétaires, l'attente d'un procureur que le *Conseil de sécurité de l'ONU mit* près d'un an à désigner), ils prirent au mot leurs mandataires, et se mirent au travail. *Ils* inventèrent les règles de leur justice (le « règlement de procédure et de preuve »), vécurent les affres du métissage entre le droit latin et le droit anglo-saxon, lequel prit largement le dessus. Ils se mirent à *dépouiller des montagnes de documents* sur les événements de Croatie et de Bosnie, venus des organisations humanitaires, de la presse, des envoyés spéciaux de l'ONU, et, avec les moyens du bord, ils lancèrent les premières enquêtes.

Il y fallait une sorte de foi, car rien ne garantissait au départ que le Tribunal de La Haye aurait jamais sous la main le moindre accusé à juger. Il en a aujourd'hui quelques-uns, mais pas du plus gros calibre, et la question demeure : le TPI n'a pas de police et dépend toujours totalement de la coopération des Etats (essentiellement ceux de l'ex-Yougoslavie) pour que lui soient livrés les accusés. *Il dépend toujours largement* de la coopération des gouvernements occidentaux pour rassembler certains éléments de preuve qui sont de l'ordre du renseignement ou du secret militaire. Enfin, il dépend toujours intégralement du Conseil de sécurité de l'ONU, en mesure, s'il le voulait, *soit de mettre un terme à l'aventure*, soit de la laisser péricliter lentement en serrant les cordons de la bourse.

Sur ce dernier point, la tendance est clairement favorable et les moyens dont dispose aujourd'hui le TPI, après les années de vaches maigres, sont une illustration parlante de la façon dont il a su s'imposer. *S'il obtient ce qu'il souhaite*, et c'est probable, son budget équivaudra l'an prochain à 10 % du budget de fonctionnement de l'ONU, à l'heure où l'on « dégraisse » et où l'on économise, surtout au siège de New York.

> « Nous devons être besogneux, mais pas humbles. Nous ne devons pas nous excuser de réclamer nos accusés. Nous disposons d'un espace judiciaire, nous devons l'occuper »

Quant au soutien politique, Richard Goldstone affirme qu'il est *« plus fort que jamais, de la part des gouvernements et des organisations non gouvernementales »*. De fait, les tribulations du TPI ces deux dernières années, la reprise du même modèle pour le Rwanda (le TPR), ont ressuscité, chez tous ceux qui, de par le monde, s'intéressent au droit humanitaire, le vieux rêve de l'avènement d'une justice supérieure à celle, trop souvent défaillante, des Etats.

Mais, pour faire école, le Tribunal doit convaincre que le soutien des gouvernements, dont se félicite le procureur Goldstone, respecte son indépendance, et qu'il ne s'arrête pas dès que le Tribunal gêne politiquement. Cette démonstration n'est pas encore faite.

L'accord de Dayton sur le rétablissement de la paix en Bosnie avait paru pourtant, à la fin de *l'année dernière, marquer un tournant* pour le TPI, une victoire après la grande peur. Quand s'étaient ouverts les pourparlers, à l'automne, les magistrats pouvaient craindre d'être sacrifiés sur l'autel d'une paix qui se négociait avec les responsables de la guerre et qui aurait pu comporter une clause d'amnistie générale.

Il n'en fut rien : le Tribunal se vit au contraire reconfirmé dans le texte de l'accord, qui obligeait les Etats ex-belligérants à coopérer avec lui, en lui fournissant les informations et les inculpés qu'il réclame ; l'accord stipulait en outre que ces derniers *devaient être exclus* de toute charge publique dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Le TPI, *qui avait déjà mis en accusation* M. Mladic et M. Karadzic, permettait de les écarter du jeu politique bosniaque, et devenait ainsi un instrument très utile au processus de paix. Il connut alors un fort regain d'intérêt aux yeux des Occidentaux.

SIX mois après Dayton cependant, seul le gouvernement de Sarajevo a rempli les engagements contenus dans l'accord, en transférant à La Haye les trois inculpés musulmans que le TPI réclamait. La Croatie est très loin du compte, la « République serbe de Bosnie » et la Serbie sont au degré zéro de la coopération. Contrairement à ce que stipulait l'accord, aucune sanction économique n'a été rétablie contre ces deux dernières. C'est que la poli*tique a ses raisons, qui ne sont* pas celles de la justice : on voulait priver Radovan Karadzic et Ratko *Mladic de leur* rôle *de leader, mais*, alors que s'ouvre une période sensible de préparation d'élections en Bosnie pour septembre, on ne veut pas en revanche, par des mesures trop radicales (tentative d'arrestation des deux hommes ou rétablissement de sanctions), refaire l'unité des Serbes contre le reste du monde et contre l'accord de paix.

Le soutien affiché par les pays occidentaux au Tribunal de La Haye est aussi sujet à caution en ce qui concerne l'obligation de fournir des informations. Les anciens officiers de la Forpronu, les services de renseignement qui ont « observé » la guerre en Bosnie, et qui devraient être des sources extrêmement précieuses pour le TPI, ne se laissent pas exploiter de bon gré. *« Il y a encore beaucoup de lacunes dans ce que savent les services du procureur »*, confirme un responsable français, en incriminant d'abord les autres (les Américains, les Anglais), *mais en reconnaissant* malgré tout que le ministère français de la défense n'a pas fait *preuve lui non plus d'un très grand* enthousiasme.



RADOVAN KARADZIC est accusé de génocide, de crimes contre l'humanité et de violations des lois et coutumes de la guerre pour sa responsabilité dans, entre autres, les persécutions de civils musulmans et croates de Bosnie, les prises en otage de « casques bleus » et les atrocités commises à Srebrenica. Il était, à l'époque des faits, président de la « République serbe de Bosnie » et leader du parti SDS.



RATKO MLADIC est accusé des mêmes crimes que Radovan Karadzic. Des actes d'accusation communs ont été dressés. En mai 1992, il a pris le commandement des forces du deuxième district militaire de la JNA (l'armée fédérale yougoslave), devenues, de fait, l'armée des Serbes de Bosnie.

Les choses se sont semble-t-il quelque peu améliorées, mais les réticences restent vives de la part d'anciens « casques bleus » qui se sont trouvés en Bosnie dans une situation peu enviable et qui craignent d'être mis en cause. Elles se sont améliorées apparemment aussi du côté des services de renseignement, notamment de la CIA, dont Richard Goldstone a rencontré à plusieurs reprises le « patron ». Un article a été introduit dans le règlement du Tribunal (le 70 B) qui permet aux services du procureur d'avoir accès à des documents confidentiels, sans l'autoriser toutefois à les produire. C'est sans doute un progrès, mais, comme le fait remarquer Françoise Bauchet-Saulnier, juriste à Méde*cins sans frontières, tout ce qui* sert à l'accusation devant obligatoirement être communiqué à la *défense, « du point de vue de la justice ce type de coopération est nul ». « Les Etats n'aiment pas fournir des preuves matérielles*, ajoute-t-elle. *Car, quand il y a des preuves, il n'y a plus d'espace d'influence politique.* » Elle fait remarquer que l'essentiel de la charge de la preuve repose sur des témoins que le Tribunal n'a pas les moyens de protéger suffisamment et dont les Etats ne se préoccupent pas.

Les gouvernements occidentaux ne souhaitent vraisemblablement pas non plus que le Tribunal frappe trop haut et s'en prenne directement à Slobodan Milosevic, qui fut, et reste, le partenaire crucial du rétablissement de la paix en Bosnie. Richard Goldstone se défend, pour sa part, de toute rétention de cette nature. Qu'on m'apporte des preuves l'impliquant directement dans des crimes de guerre et je l'inculperai, répond-il en substance, lorsqu'on s'étonne de l'impunité dont paraît jouir à ce stade le président de Serbie. Ces preuves sont, probablement, difficiles à établir, mais il n'est pas certain que telle ait jamais été la priorité du procureur.

Les reproches des juges à l'encontre de la politique pénale menée par Richard Goldstone ne sont plus un secret pour personne. Cette politique reposait dès le départ sur l'idée, prudente, qu'il fallait *« partir du bas »*, accumuler les preuves et remonter progressivement les filières vers le haut. Le résultat, c'est un certain désordre dans les enquêtes, des dizaines de procès-verbaux inexploités ; cinquante-sept actes d'accusation, certes, établis sur la base d'enquêtes extrêmement méticuleuses préparant des procès très longs, mais trop peu de moyens affectés, parfois trop tard, à des zones d'investigation qui auraient dû être prioritaires, comme Srebrenica.

CETTE enclave musulmane de Bosnie orientale a été, l'été dernier, le théâtre de l'un des épisodes les plus noirs de la guerre, le plus compromettant pour M. Karadzic et M. Mladic, mais aussi pour l'armée de Serbie, pour les responsables de la Forpronu et pour les Occidentaux. *« Les enquêteurs du TPI y sont arrivés les derniers*, raconte Françoise Bouchet-Saulnier, *après les organisations humanitaires et les officiels américains. L'officier néerlandais qui était à l'époque l'adjoint du général Janvier, commandant des « casques bleus », et qui s'est exprimé devant des journalistes sur l'abandon de l'enclave par la Forpronu, n'a même pas été entendu par des enquêteurs du TPI, qui auraient dressé un procès-verbal d'audition. On s'est contenté de la lecture de documents de debriefing. »*

« Le TPI n'est pas le Tribunal de Nuremberg, qui n'avait à juger que les hauts responsables. Mais il n'est pas là non plus pour ne juger que des Tadic, déclare un magistrat de La Haye. *Il aurait fallu partir des leaders. » « On se demande si c'est pour des raisons politiques ou par manque de professionnalisme que certaines enquêtes ne sortent pas »*, dit un autre contestataire, qui s'étonne que des personnages aussi redoutables que les chefs de milices serbes Arkan ou Seselj n'aient toujours pas fait l'objet d'une mise en accusation et poursuivent leurs activités politiques en Serbie ; ou encore que le régime croate n'ait même pas été contraint à la moindre épuration dans ses rangs.

C'est contre ces faiblesses que l'aile la plus dynamique du Tribunal de La Haye (des juges, parmi lesquels Claude Jorda, ancien procureur près la Cour d'appel de Paris, et le président du Tribunal, Antonio Cassese, notamment) mènent un combat quotidien. C'est grâce à eux qu'ont été dressés, en juillet puis en novembre 1995, les actes d'accusation contre Ratko Mladic et Radovan Karadzic pour leurs responsabilités dans la guerre de purification ethnique et dans les événements de Srebrenica.

C'est grâce à eux qu'a été introduit, dans le règlement du TPI, le fameux article 61 permettant d'auditionner des témoins à charge en l'absence des accusés, par lequel ils espèrent, dans quelques jours, remobiliser les opinions et redonner mauvaise conscience aux gouvernants. Ce sont eux qui demandent en permanence des comptes à un procureur qu'ils jugent – du fait de son statut plutôt que de sa personne – à la fois trop puissant par rapport à eux, car seul maître de l'opportunité des poursuites, et trop exposé aux pressions de gouvernements qui ne veulent voir dans le Tribunal qu'un simple instrument du rétablissement de la paix.

C'est grâce à eux aussi que le Tribunal a gagné en crédibilité et conquis des parcelles d'indépendance. *« Nous devons être besogneux, mais pas humbles*, explique Claude Jorda. *Nous ne devons pas nous excuser de réclamer nos accusés. Nous devons "faire nos articles 61". Nous disposons d'un espace judiciaire, nous devons l'occuper.* » Bref, durer.

Claire Tréan

Dessins : Szlakmann

« Le Monde » publiera dans ses éditions datées *mercredi 26* et jeudi 27 juin l'essentiel des actes d'accusation

Le règlement du TPI

● **L'enquête et l'acte d'accusation.** – Le procureur décide de son propre chef ou à la demande de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'organes de l'ONU, de victimes, d'ouvrir une enquête. Il peut convoquer et interroger les suspects, entendre les victimes et les témoins, enquêter sur les lieux pour réunir les éléments de preuve et, à ces fins, *« obtenir l'aide de toute autorité nationale compétente, ainsi que de tout organisme international, y compris Interpol »*. S'il existe des preuves suffisantes, le procureur dresse l'acte *d'accusation, qui*, après confirmation par un juge de première instance, est rendu public. *Un mandat d'arrêt* et de déférement de l'accusé est transmis aux autorités de l'Etat où l'accusé réside ou a eu sa dernière résidence connue. L'obligation de répondre à cette demande *prévaut sur les législations* relatives à l'extradition que cet Etat pourrait opposer au tribunal. Vingt-quatre cellules ont été mises à la disposition du TPI à la prison de Scheveningue. Si, *« dans un délai raisonnable »*, l'Etat n'exécute pas le mandat d'arrêt, le tribunal en informe le Conseil de sécurité de l'ONU.

● **L'article 61.** – En cas de non-exécution du mandat d'arrêt, l'article 61 du règlement prévoit la tenue d'une audience publique au cours de laquelle la chambre expose les preuves et peut inviter ses témoins à déposer. C'est cette audience qui aura lieu dans les cas de Radovan Karadzic et Ratko Mladic du 27 juin au 5 juillet. L'audience débouche sur un mandat d'arrêt international.

● **Le procès.** – L'accusé transféré au tribunal bénéficie de l'assistance d'un conseil de son choix ou commis d'office. Avant le procès, le procureur et la défense procèdent à l'échange des moyens de preuve et se communiquent les *noms des témoins qu'ils* appelleront à la barre. Les articles 69 et 75 prévoient la protection de certains *témoins* qui ne peut *aller* toutefois jusqu'à l'anonymat absolu.

Sauf exception, les audiences devant la chambre de première instance sont publiques. Après l'audition des témoins de l'accusation et de la défense et les plaidoiries, la chambre délibère à huis clos. Le jugement est prononcé en audience publique. En cas d'acquittement, l'accusé est remis en liberté, sauf appel interjeté en audience par le procureur.

● **Les peines.** – Elles peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement à vie. La chambre se prononce en tenant compte *« de la grille générale des peines d'emprisonnement telles qu'appliquées par les tribunaux en ex-Yougoslavie »*. La peine est exécutée dans un Etat choisi par le tribunal parmi les Etats qui se sont déclarés volontaires.

Alain Kirili, sculpteur

« La transversalité dans l'art répond à un besoin vital »

Résolu à franchir la barrière des disciplines et des spécialités, le plasticien travaille avec des écrivains, pratique la photographie et la vidéo, publie un ouvrage consacré au jazz et organise un concert du pianiste Cecil Taylor

« Vous exposez des œuvres récentes de tôle et de carton à la Galerie Daniel Templon ; votre sculpture *Grand Commandement blanc* est réinstallée dans le jardin des Tuileries, à proximité de l'Orangerie ; simultanément, vous publiez un ouvrage consacré au jazz et vous organisez un concert de Cecil Taylor à la Cité de la musique : la sculpture ne vous suffit-elle donc plus ?

– Je suis et reste sculpteur. Mais j'éprouve une grande satisfaction à ce que mon œuvre s'inscrive dans de nombreux rapports avec les autres arts. C'est ainsi que j'ai recherché l'occasion de réfléchir aux problèmes de la photographie, du film et de la vidéo – et de pratiquer ces disciplines. C'est ainsi encore que j'ai collaboré avec des écrivains. J'ai ressenti ces relations comme une urgence. Aujourd'hui, elles se développent avec la musique, et plus particulièrement, en effet, avec le jazz.

» Le jazz n'a pas l'officialité de la musique contemporaine, alors qu'il est en fait l'amour secret de bien des artistes. En dehors de ce bonheur et du plaisir de mettre en harmonie le rythme de ma sculpture avec celui, syncopé, constructif, improvisé, du jazz – comme Matisse avait célébré la notion d'improvisation dans ses papiers découpés –, j'ai voulu donner un éclairage nouveau sur ce qu'est la sculpture. Peut-être un romancier ou un poète agiraient-ils autrement. Je suis toujours étonné que de très grands artistes comme Cecil Taylor, Sunny Murray, Archie Shepp ou Steve Lacy aient été si rarement reconnus pour l'influence qu'ils exercent dans l'art contemporain. Il y a des exceptions connues, évidemment : l'écriture fragmentée de Céline ou les couleurs des derniers *Broadway Boogie Woogie* de Mondrian. Je ne prétends en rien être le premier à m'intéresser à la question, mais je constate qu'elle n'est guère évoquée par les historiens.

» A cela s'ajoute que la fréquentation de ces musiciens nous donne des exemples qu'il faut dire héroïques, des exemples de résistance contre cette fameuse société du spectacle tant à la mode. Ce qu'on appelle en général le free jazz est une musique qui, pour être maintenue en vie et se développer, nécessite une intégrité absolue, que ces musiciens incarnent. En cela, on peut dire que Cecil Taylor est un joyau. Il n'a jamais fait une note ni donné un entretien qui ne soient exactement ce qu'il souhaitait. Dans une époque de morosité, de banalisation et de démotivation, je crois qu'il faut être attentif à ceux qui, tout près de nous, continuent de défendre cette exigence dans l'art. En fait, il y a très peu d'artistes de cette ampleur, et c'est pourquoi un désir de transversalité dans l'art n'est pas formel mais répond à un besoin vital. Ou faut-il dire à un besoin que chacun devrait juger vital ?

– Le fait de vivre et de travailler à New York la plus grande partie de l'année est-il pour quelque chose dans ces convictions ? Y pratiquerait-on mieux qu'à Paris, aujourd'hui, ce que vous nommez transversalité ?

– Je suis, grâce à mon expérience américaine, encore plus convaincu et à l'aise sur la question de la culture française, réflexion que je ne veux pas abandonner à un discours de droite. Le cosmopolitisme auquel je suis attaché n'est pas antinomique de cette réflexion. Rodin, ses études d'après les cathédrales, le sourire que l'on dit gothique, le rêve matissien de « luxe, calme et volupté » : il y a là des éléments qui inspirent notre vie beaucoup plus qu'on ne le croit.

» L'histoire des arts à Paris témoigne de nombreux exemples de ces échanges transversaux mais, ce qui me passionne étant la vie contemporaine, j'ai en effet l'impression qu'à Paris les milieux sont étanches, abrités dans leurs disciplines – et aussi, malheureusement, dans leurs positions sociales. Autrement dit : j'ai la conviction que l'on n'est pas suffisamment attentif à ce que j'appelle le pouvoir symbolique de l'artiste. Ce pouvoir n'a rien à voir avec l'existence et l'action d'un ministère de la culture. Il tient à la liberté de chaque artiste, et cette liberté, c'est aussi celle de vouloir rencontrer, à un moment quelconque, tel autre artiste, quelle que soit sa génération, quel que soit le degré qu'ont atteint sa notoriété et sa réussite.

» Toute vision craintive des rapports sociaux est morbide. Dans le cas d'un artiste, elle est désastreuse. Paris est marqué par ce caractère, et il faut tout faire, ici, pour qu'un artiste établi puisse exposer avec un artiste dépourvu de galerie, pour qu'un écrivain illustre puisse lire un inconnu. De ce point de vue, le milieu du jazz est exceptionnellement ouvert, justement parce qu'il se renouvelle souvent, à l'occasion d'une improvisation entre un géant et un jeune musicien. Cette dynamique de la fréquentation dépend entièrement des artistes, et l'institution, si bienveillante soit-elle, n'y peut rien. A New York, personne ne s'étonne si un peintre aussi considérable que Brice Marden expose aussi bien dans un lieu alternatif avec de jeunes artistes que dans une galerie ou un musée. Je ne suis pas certain que la même pratique soit habituelle en France, où règnent des hiérarchies étrangement rigides.

» Pour en revenir à la question de l'étanchéité sociale, il me faut ajouter que, artiste français à New York, mes contacts sont plus faciles avec le milieu afro-américain qu'avec le milieu anglo-saxon. Le monde afro-américain du jazz, étant lié à la notion de rythme, c'est-à-dire à l'inscription du corps et de la sexualité dans l'art, est un monde beaucoup plus incarné et vivant que celui, puritain, de la tradition anglo-saxonne. Plus je vis aux Etats-Unis, plus ceux-ci m'apparaissent comme l'Etat de la réforme. Dans cette société de la pruderie, le jazz ne peut pénétrer que par effraction. Il en va de même partout dans le monde où ce type de formalisme s'impose. C'est pourquoi il ne faut pas cesser de le répéter : le jazz est vivant, très vivant, sur plusieurs générations à la fois, des très grands que j'ai cités à Charles Gayle et à Marilyn Crispell.

– L'art est-il aussi vivant ?

– Il y a toujours une tendance à désirer que l'art ne soit pas vivant. C'est là ce qu'il y a de plus difficile à admettre : que dans son propre univers quotidien un artiste soit en train de naître ou de créer. J'ai pour ma part une certaine disposition qui m'empêche de craindre la possibilité de telles naissances. Mieux : je les souhaite, je les favorise. Je puis me tromper, mais je préfère prendre ce risque. Je crois qu'il en a toujours été ainsi. Aucune époque ne fait exception. La création artistique ne dépend pas d'une analyse sociologique ni même économique. Sans doute se produit-elle plus facilement quand les conditions s'y prêtent, mais, dans tous les cas, elle se produit quand même.

» J'ai une admiration profonde – une admiration qui me suit et me détermine même en partie – pour les *Nymphéas* de Claude Monet, à l'Orangerie, quand je pense que c'était là sa réponse à cette terrible pulsion de mort qu'a été la Grande Guerre. Comment réplique-t-il ? En agrandissant son atelier et en se jetant dans l'exécution des *Nymphéas*. Ces œuvres, d'une telle amplitude, placées au cœur de Paris, me semblent la plus belle déclaration de liberté qu'un artiste puisse lancer face aux contingences terribles de son époque. C'est en partie pour cela que j'ai voulu installer le *Grand Commandement blanc* dans la proximité de Monet, près de l'Orangerie. La disposition décentrée des *Nymphéas* et l'observation plongeante du regard dans cet environnement pictural à 360 degrés appellent la sculpture, et j'ai décidé d'y répondre par ce champ de signes qui se déploient sans tenir compte d'un plan préétabli.

» Le risque de Monet et de tous ceux qui ont cru dans l'ambition des *Nymphéas* doit rester un modèle et une référence vivants pour notre génération. Les Tuileries ne peuvent pas être fossilisées parce que je crois qu'il y a quelques voix dans notre société qui feront entendre qu'entre la décision de Malraux d'installer Maillol et mon œuvre, qui a heureusement survécu à cet emplacement, il y a d'urgence un lien historique de la sculpture du XXe siècle à créer : ce lieu de fêtes ne suggère-t-il pas la présence et l'humour des sculptures de Miro, de Picasso, de jeunes artistes ?

– Des théoriciens annoncent de temps en temps la fin de l'art. Des revues en parlent. On a même parfois le sentiment que c'est désormais l'un des leitmotive préférés du discours esthétique contemporain.

– Je suis incapable de séparer un seul instant la vie de l'art, la sexualité de l'art – je dis à dessein sexualité, pas sensualité –, le rythme, la pulsion et cette force sans commencement ni fin qui engendre les générations et le désir de marque que l'on appelle l'art. Voilà qui garantit sa permanence, me semble-t-il. Les discours que vous évoquez se sont en effet multipliés depuis quelques années, en même temps que le discours sur la crise du marché. Inutile de nier celle-ci : elle a bel et bien eu lieu, et elle n'en finit pas. Inutile de cacher encore que l'effondrement de la spéculation est allé de pair avec une crise de confiance, somme toute légitime. Les amateurs ne pouvaient pas voir les valeurs de certaines œuvres dégringoler sans se demander pourquoi et si leurs prix antérieurs avaient un sens.

» Cela étant, pour dépasser les circonstances historiques, j'ai l'impression que le concept de la fin de l'art vient de lieux où sévissent de violentes rétentions et la foi dans une vision eschatologique – toutes notions que je tiens à distance, étant impliqué moi-même, quoi qu'il arrive, dans un désir de survie et de respect de l'incarnation. L'enjeu est de taille, principalement aujourd'hui, quand l'artiste paraît un David contre le Goliath que se révèle être l'univers du spectacle et du virtuel, avec ses budgets colossaux. J'ai la certitude que l'on ne peut séparer l'intelligence de l'incarnation, de la tactilité, du développement de tous les sens – condition minimale de la dignité de l'homme et de l'artiste.

– Vous dénoncez le règne de l'image virtuelle. Vous avez vous-même pratiqué la vidéo.

– Justement. Le virtuel relève d'une sorte d'expérience en différé alors que la vidéo, c'est, si j'ose dire, de l'ordre de l'esquisse : saisir une situation spontanée. Même remarque à propos du cinéma : ce qui m'intéresse, c'est la caméra à l'épaule et des films en noir et blanc dont la matière et le grain entrent en relation avec la capacité tactile de l'œil. Dans la vidéo et le super-8, on peut agir vite, sans obstacle, sans problème de financement. Aussi existe-t-il tout un univers de cinéma indépendant dont ces moyens ont permis la création, un univers de cinéma qui n'est pas astreint aux règles habituelles de la narration. J'ai construit mon film *100 000 lingams* selon une rythmique des images, comme une partition, et celle-ci, à son tour, a inspiré les jazzmen qui ont improvisé la bande-son directement en voyant le film. A l'inverse, la virtualité est l'état qui met entre parenthèses le rapport du corps et de l'intelligence.

> Toute vision craintive des rapports sociaux est morbide. Dans le cas d'un artiste, elle est désastreuse

– Pourquoi insister sur cette notion aujourd'hui ?

– Mais parce qu'elle est centrale... Mon amour du jazz tient d'abord à ce qu'il s'agit d'un art très incarné, d'une musique qui se voit autant qu'elle s'écoute. Elle gagne une dimension supplémentaire dans le direct. Il y a une transformation extraordinaire du corps dans l'exécution de cette musique. Un concert de jazz est un contre-exemple parfait de ce qu'une virtualité présente – et manque. Je veux dire qu'il faut défendre avec vigilance ce qu'on peut appeler le « direct sensoriel » contre tout « différé », contre des expériences esthétiques qui se fondent sur des moyens de reproduction et non de production.

– Célébrer les noces du corps et de l'intelligence, est-ce une façon d'intervenir dans le débat de l'abstraction et de la figuration ?

– Quel débat ? Sur cette question, il serait grand temps d'admettre qu'il n'y a pas d'affrontement. Nous sommes en présence de deux traditions qui appartiennent également à notre culture. Peut-être ai-je été à un moment de ma vie l'un des pionniers du modelé abstrait, mais, si je m'en étais tenu là, ce ne serait vraiment pas suffisant. Pas plus que ne serait suffisant le culte de quelque nouveauté technique.

» Il y a des figuratifs qui ne traitent pas du corps, peintres académiques ou métaphysiques – sinon les deux ensemble. Balthus, Magritte sont de cette espèce. Et il y a des peintres abstraits qui sont en prise directe avec le corps. La rythmique de Pollock est liée immédiatement à l'amplitude de ses gestes, à sa respiration. Que Pollock ait été figuratif puis abstrait, selon les périodes de son travail que l'on examine, ne change rien à l'affaire : l'important est qu'il ne soit jamais ni académique ni métaphysique. Si Picasso est, toute sa vie, un peintre figuratif, l'important est qu'il soit tout le temps du côté de la présence physique et jamais dans la représentation idyllique de l'intemporel. Son art est quasiment autobiographique, tout au long de son existence. Il l'a lui-même très clairement affirmé : la peinture ne saurait obéir à la chasteté. Il lui faut l'impudeur, l'excès : c'est la question essentielle de la création. »

Propos recueillis par
Philippe Dagen

DESSIN PETERS DAY

Le refus des clivages et des hiérarchies



ALAIN KIRILI

ALAIN KIRILI a cinquante ans. Les notices de ses catalogues signalent qu'il *« vit et travaille à Paris et à New York »*. Depuis deux décennies, il est en effet du très petit nombre d'artistes français qui ont osé passé l'Atlantique et réussi à s'y établir. Atelier à proximité de Soho, présence fréquente dans les galeries *uptown* et *downtown*, sculptures acquises par les principaux collectionneurs privés et des musées aussi illustres que le Museum of Modern Art de New York : l'exil a été heureux et n'est plus exil. A s'en tenir aux catégories habituelles, l'art de Kirili peut être tenu pour le développement sculptural des principes fondateurs de l'expressionnisme abstrait, oscillant entre construction géométrique rigide et gestualité du modelé. Il est issu d'une formation et d'une culture résolument modernes, ce qui ne signifie pas qu'il néglige l'histoire de la sculpture occidentale ou méconnaisse la statuaire africaine et indienne.

A l'une des extrémités du registre se placent ses fers des années 70 et 80, aux lignes droites, à la monumentalité puissante. A l'autre se situent les terres cuites récentes, pétries dans l'urgence, creusées à coups de poing, coupées au couteau et fixées par la cuisson dans un état de déséquilibre dynamique qui anime l'espace autour d'elles. Entre ces pôles, les aluminiums éclatés, les « tables » de fer, les plâtres polychromes, les pierres brisées et les bronzes – autant d'expériences dans lesquelles Kirili brutalise les matériaux et renouvelle leur usage. Tout cela, à quoi s'ajoutent les expériences actuelles en carton déchiré et une pratique constante, quoique rarement montrée, du dessin, fait une œuvre abondante et changeante, ennemie de l'immobilité et de la répétition. Pour autant, c'est moins de sculpture que de jazz que Kirili aime à parler aujourd'hui, et moins du jazz lui-même que de ce qu'est une pratique esthétique débarrassée des séparations en spécialités. Alain Kirili pense et dit que les artistes n'ont rien à gagner à s'ignorer, qu'un sculpteur apprend d'un jazzman – et réciproquement –, un écrivain d'un peintre – et réciproquement –, un cinéaste d'un chorégraphe – et réciproquement.

Lui-même s'est aventuré du côté de la vidéo et aime à ce que des musiciens improvisent entre ses sculptures. Il n'est sans doute pas anodin non plus qu'il ait pour compagne la photographe Ariane Lopez-Huici, dont les travaux traitent du corps nu et en mouvement, du désir et de l'étreinte.

Kirili en appelle non point au vieux rêve de l'art total, mais à la fin des clivages, à plus de dynamisme et de mobilité, plus de risques et moins de hiérarchies. Le regard qu'il porte sur le milieu artistique français est sans complaisance. Dans cette manie de la séparation, il voit bien plus qu'un travers ou une imperfection : le signe de la morbidité, l'aveu de la peur de la liberté, la négation du corps, la crainte qu'inspirent toute nouveauté et toute création. En 1989, dans un recueil de notes d'atelier, il écrivait déjà : *« Bien que cela n'intéresse personne, la sexualité et l'art sont la question essentielle à l'origine de ma création. Notre époque préfère des commentaires, des concepts, du sociologisme, l'immatérialité, la chasteté et éventuellement un délire romantique de la mort. Surtout pas d'incarnation et de jouissance, ça on ne me le pardonnera pas. Tant mieux. »*

Ph. D.

Un livre, un concert

- **Ecriture.** *Sculpture et jazz*, autoportrait, d'Alain Kirili, Stock, 260 pages, 120 F.
- **Musique.** Cecil Taylor, La Villette Jazz Festival, Cité de la musique, 28 juin, 20 heures (tél. : 40-03-75-75).

La vérité sur la pauvreté aux Etats-Unis

par Florin Aftalion

Si le chômage est considérablement plus faible aux Etats-Unis qu'en France (5,5 % contre 12 % au moment où ces lignes sont écrites), cela ne paraît pas être un argument suffisant pour convaincre les responsables politiques de la nécessité de libérer le marché du travail en France.

Pour discréditer la notion de liberté dans ce domaine, ses adversaires prétendent qu'elle entraîne plusieurs conséquences néfastes. Parmi celles-ci, l'accroissement de la pauvreté serait certainement la plus intolérable. Qu'en est-il dans la réalité ? Combien y a-t-il de pauvres aux Etats-Unis ? Leur nombre est-il, ou non en train de décroître ?

D'après les statistiques publiées par le Bureau of the Census, il est exact que le pourcentage des familles américaines dont les revenus sont inférieurs au « seuil de pauvreté » augmente depuis 1989 (passant de 12,8 % à cette date à 14,5 % en 1995) alors qu'il avait baissé pendant les « années Reagan » (de 14 % à 13 %). Ce pourcentage se retrouve aujourd'hui au même niveau qu'au milieu des années 60, lorsque la mesure de la pauvreté a été instituée. Sur longue période, il semblerait que la proportion de pauvres reste constante aux Etats-Unis. Mais il s'agit là d'une interprétation trop hâtive des statistiques officielles. Celles-ci soulèvent, en effet, pas mal de problèmes de méthodologie et d'interprétation.

Le premier de ces problèmes provient de la détermination du montant en dollars représentant le « seuil de pauvreté ». A l'origine, il s'agissait de la somme qui, par individu, devait permettre l'achat du panier (appelé *« economy food plan »*) comprenant les ingrédients jugés indispensables par le *Department of Agriculture pour une* alimentation saine, multipliée par trois pour tenir compte des autres besoins : logement, habillement, etc. Un tel budget minimum constituait alors une base de comparaison correcte, s'agissant de personnes seules. Le passage à des seuils familiaux pose cependant des problèmes : les économies d'échelle obtenues par plusieurs personnes partageant un même logement ne sont pas prises en compte. L'ajustement annuel de ce seuil soulève également des objections. Toutefois, ces problèmes sont mineurs eu égard à ceux posés par le choix des indicateurs qui doivent lui être comparés.

En 1965, le président Johnson voulut se doter rapidement d'une mesure des progrès obtenus dans la guerre contre la pauvreté que son administration venait de déclarer. En faisant l'hypothèse, fausse comme nous allons le voir, *qu'une forte corrélation existe* entre revenus et consommation, au moins chez les individus pauvres, les revenus déclarés au fisc furent pris comme base de comparaison. Ces revenus présentaient l'avantage d'être immédiatement disponibles, puisque déjà recensés. En revanche, ils présentent le désavantage de n'inclure ni aides sociales, bien plus importantes qu'on ne le croit en général de ce côté-ci de l'Atlantique, ni revenus de l'économie souterraine, ni loyers implicites des propriétaires de logements, ni, surtout, les fruits de l'épargne préalablement constituée.

Remarquons en passant qu'appliquée à la France la méthode du Bureau of the Census donnerait, compte tenu de 12 % de chômeurs, plus les personnes en formation, les RMistes, les jeunes du contingent, les préretraités, etc., toutes catégories qui ne gagnent rien ou presque, une proportion de pauvres supérieure à celle constatée en Amérique. En France *comme aux Etats-Unis, le lien* entre niveau de vie et salaire est relativement lâche. Il conviendrait donc de considérer comme pauvres les Américains dont les dépenses, et non les revenus salariaux, sont inférieures au seuil fixé par le Bureau of the Census. Car la pauvreté doit être mesurée à l'aune de la consommation des individus et des familles et non à celle des gains salariaux déclarés. Ce n'est que récemment qu'ont commencé à être publiés des résultats d'enquêtes portant sur la consommation des ménages et répétées sur longue période.

La vraie misère est celle des individus condamnés à rester pauvres pendant une grande partie de leur vie

Ces résultats ont été utilisés, en particulier, dans une étude récente comparant la consommation effective à des seuils minimum. Celle-ci met en évidence la faiblesse des hypothèses sur lesquelles reposent encore aujourd'hui les calculs du Bureau of the Census et, par conséquent, le caractère trompeur des chiffres officiels. Il apparaît ainsi que, s'il est juste de considérer que 13 % des *Américains vivaient en dessous du* « seuil de pauvreté » en 1965, ce pourcentage n'était plus que de quelques points en 1989 (le chiffre exact varie de 2 % à 8 % selon les enquêtes considérées). Plus important encore : la proportion de pauvres dans la population américaine ne cesse de décroître (sauf pendant les fortes récessions comme celles du début des années 80).

Un écart aussi important entre les proportions de pauvres obtenues par les deux méthodes – revenus ou consommation – est considérable. Comme nous l'avons mentionné, il s'explique, en *grande partie, par la contribution* aux dépenses de l'épargne préalablement constituée. Ce qui à première vue paraît étonnant. Comment des pauvres pourraient-ils épargner ?

La solution de ce paradoxe s'appelle mobilité sociale. Il s'agit du phénomène qui permet aux individus de grimper (ou de descendre) rapidement l'échelle des revenus. Malheureusement, les comptables de la pauvreté n'en tiennent pas compte. Or la vraie misère est celle des individus condamnés à rester pauvres pendant une grande partie de leur vie. Ce qui se produit moins souvent dans la société américaine qu'en France. Des individus représentant une fraction importante de la population y sont temporairement au chômage (volontairement ou non) mais retrouvent, après une période relativement courte, en moyenne d'environ trois mois (contre dix fois plus en France), des emplois et les revenus auxquels ils sont habitués. La relative facilité de retrouver un travail se traduit aussi par la faible proportion de chômeurs longue durée existant aux Etats-Unis. En 1994, 0,73 % seulement de la population active y était au chômage depuis plus de douze mois, contre 4,6 % en France. Cependant, une véritable mobilité sociale doit permettre aux individus, *non seulement de ne pas rester* trop longtemps sans salaires, mais aussi de grimper rapidement l'échelle des revenus. Sur ce sujet, les études sur longue période manquent en Europe. Elles existent, en revanche, aux Etats-Unis. L'on constate que seuls 14,2 % des ménages appartenant au quintile des plus bas revenus en 1979 appartenaient encore à ce même *quintile dix ans plus tard* ; 14,7 % des membres de ce groupe étaient même remontés dans le premier quintile (tandis que 2,2 % des 1 % les plus riches étaient tombés dans le dernier quintile).

Une courte durée moyenne du *chômage et un fort* brassage des revenus expliquent pourquoi les Américains pauvres (au sens officiel du terme) disposent d'économies qui leur permettent (avec des aides sociales en plus) de faire face à des situations qui, pour la plupart d'entre eux, ne sont que temporaires.

Remarquons aussi que 40 % des Américains toujours officiellement considérés comme pauvres sont possesseurs de leur logement, ce qui devrait suffire à rendre suspectes les statistiques officielles (et plaider pour l'inclusion des loyers implicites dans les revenus des ménages). La pauvreté aux Etats-Unis n'est pas ce que des chiffres mal interprétés laissent supposer. Il n'y a donc pas lieu de blâmer la flexibilité du marché du travail qui, loin d'être condamnable, explique un bas taux de chômage, une faible proportion de chômeurs longue durée et, au moins en partie, une mobilité sociale à faire rêver les pauvres de notre vieille (et combien rigide) Europe.

Florin Aftalion *est professeur à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec).*

Les fausses évidences de la mondialisation

par Michel Husson

Un nouveau principe d'économie politique a été énoncé par Jean Arthuis, au retour d'une réunion à Lille des ministres de l'économie du G7 : *« Nous sommes en économie mondialisée. Il ne faut pas rêver. Elle s'impose à nous. »* Cette formule a au moins l'intérêt de montrer que la *référence à la mondialisation doit* avant tout nous empêcher de rêver (à un emploi, à une retraite, à un revenu décent, à des services publics de qualité : il s'agit de rêves modestes).

La théorie économique nous *enseigne pourtant que l'ouverture* commerciale est une condition de l'efficacité économique et qu'elle devrait par conséquent être bénéfique à tout le monde. Or, c'est l'inverse qui se produit un peu partout. Peut-on en effet citer beaucoup de pays *où le chômage* et le sous-emploi ne soient pas en train de s'étendre, où les salaires ne sont pas bloqués au nom de la compétitivité, où l'on ne privatise pas, où l'on ne refait pas les comptes des budgets sociaux pour les déclarer incompatibles avec on ne sait trop quels « critères » ?

Certes, la Banque mondiale a toujours sous la main un bon élève à mettre en avant. Mais la tête de classe change souvent – c'est l'avantage d'une saine émulation. Le Mexique, par exemple, est passé de la catégorie de « modèle » à la rubrique des faits divers. Les salaires, y compris et surtout ceux de l'industrie, y ont baissé de 30 % sur les douze derniers mois. Le produit par tête est retourné à son niveau *d'il* y a vingt ans. Tel est le prix à payer pour quelques années d'une croissance extravertie, ruineuse pour l'immense majorité des Mexicains.

On privatise en Argentine avec exactement les mêmes arguments qu'en France. Au salarié sénégalais, dont le pouvoir d'achat a été largement rogné par la dévaluation du franc CFA, on fait valoir l'argument de la compétitivité dans les mêmes termes que, pour l'ouvrier de Mercedes, menacé de déficit public, on invoque celui de l'inflation – qui fait tellement peur aux marchés – ou de la délocalisation en République tchèque.

Délocalisation, le grand mot est lâché ! Le chantage passe par là : *seule la modération* salariale *et* la frugalité citoyenne peuvent convaincre les entreprises de ne pas déménager avec armes et bagages au fin fond du tiers-monde. Tout cela *« s'impose à nous »*, si l'on admet le postulat que tout *emploi ou presque* est délocalisable. Si une telle vision était vraie, on n'aurait plus à choisir qu'entre deux maux. Soit se plier aux exigences de la compétitivité et, en bonne logique, s'aligner – au moins pour les emplois peu qualifiés – sur le mieux-offrant : par exemple, le salarié vietnamien qui fabrique en sous-traitance des chaussures pour Nike. Ou bien alors verrouiller les frontières par des clauses dites sociales, afin de garder chez nous les emplois que les autres nous dérobent déloyalement.

Il s'agit là d'un faux dilemme, à la dangereuse simplicité. Le discours de la mondialisation, tel qu'on nous le sert, repose sur une erreur de perspective. Nous ne sommes pas dans un monde où les *emplois partiraient d'ici pour* se retrouver là. Les emplois n'arrivent pas là où on devrait les voir arriver. Certes, des emplois sont créés dans les secteurs exportateurs des pays du Sud. Mais les conditions de viabilité de ces em*plois, et au premier titre l'ouver*ture commerciale, ont pour effet d'en liquider encore plus dans les secteurs traditionnels non compétitifs. A de rares exceptions près, les pays du tiers-monde créent moins d'emplois après l'ouverture *qu'avant. Ce déséquilibre se re*trouve d'ailleurs dans les chiffres de la balance commerciale.

Un puissant levier pour bloquer les salaires et faire reculer la protection sociale

Ce n'est pas au niveau des rapports Nord-Sud que l'on doit chercher à combattre le chômage au Nord, par on ne sait quel système tarabiscoté de taxes *compensatoires* venant alimenter un fonds reversé ensuite aux pays en développement, et dont le seul effet certain serait de restreindre leurs exportations. Si l'on veut vraiment transférer des ressources au Sud, il est un moyen bien plus simple : annuler leur dette, plusieurs fois remboursée par référence à des taux d'intérêt raisonnables.

Malheureusement, les pays les plus enclins à dénoncer le *« dumping social »* du Sud sont aussi les premiers à traîner les pieds à la moindre ouverture en ce sens. L'un des points à l'ordre du jour de la réunion du G7 de Lyon est *l'allègement de la dette des pays* les plus pauvres de la planète. Or, le Club de Paris, qui regroupe les grands créanciers mondiaux, ne veut renoncer qu'à 67 % de la dette bilatérale alors que le FMI, pour effacer 90 % de cette dette, proposait de vendre une partie de son stock d'or. Dans le même ordre d'idées, le G7 aurait la capacité de prendre des mesures de *stabilisation des prix des matières* premières. Un rêve, sans doute...

Dans l'industrie de la chaussure, un pays réussit à augmenter ses parts de marché, déjà importantes : l'Italie. Pas parce qu'elle aurait mieux bloqué les coûts salariaux que ses voisins, mais grâce à la dévaluation de la lire. Voilà un constat qui permet de recentrer le débat : ce qui pèse sur l'emploi en Europe, ce n'est pas la concurrence des salariés surexploités à l'autre bout du monde, c'est le nouvel affaissement de la croissance des deux pays à monnaie forte, qui viennent d'annoncer des plans de réduction drastique des dépenses budgétaires. Les causes du chômage européen se trouvent en Europe.

Les réductions d'effectifs dans les services publics découlent-elles de menaces de délocalisations des hôpitaux, des postes et des écoles dans les pays du tiers-monde ? Ira-t-on à Manille pour acheter sa baguette de pain, ou à *Bombay pour se faire arracher* une dent ? Peut-on délocaliser la SNCF dans un autre pays ? Ce qui est principalement en cause, c'est l'affectation des gains de productivité, et non la mondialisation en tant que telle, même si, de toute *évidence elle est utilisée comme* un puissant levier pour bloquer les salaires et faire reculer la protection sociale.

Le brouillage idéologique dissipé, on peut alors rendre compte des pertes d'emplois dans le sec*teur du textile-habillement*. Ces emplois ne sont pas partis ailleurs : ils ont été supprimés, en raison de la progression de la productivité horaire (de près de 5 % par an) face à une demande stagnante. C'est la non-réduction du temps de travail qui explique le recul de l'emploi.

Du coup, la mondialisation peut être appréhendée d'une autre manière. On peut se défaire d'une espèce de résignation, et passer à la redéfinition d'un projet qui pose d'abord des questions d'organisation. La réponse immédiate à la régression mondialisée, c'est en effet l'établissement d'une coordination entre *celles et ceux qui* en sont presque universellement les victimes. Ce changement de problématique est en train de prendre tournure en Europe, où, désormais, il n'y aura plus de sommet (G7 ou CIG) qui ne soit *accompagné de mobilisations inédites*, dont le meilleur exemple sera donné à Lyon, à l'occasion de la réunion du G7. A l'ordre du jour : le déplacement des formes d'organisation du mouvement social à un niveau permettant de définir de véritables contre-solutions à la régression universelle. Car le discours sur la mondialisation repose en partie sur un immense bluff antisocial.

Michel Husson *est économiste, membre du collectif national d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage).*



هكذا من الاصل

(Pr

Nouveau C
Contraireme
superflues, so
vous donne plu

Compaq (L

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les Etats-nations menacés d'émiettement

Suite de la première page

Ce phénomène ne fait après tout que répéter celui qui s'est produit, après l'effondrement du « bloc » soviétique, dans une bonne partie de l'Europe centrale et orientale. La Yougoslavie a été démembrée ; le même sort attend, sous quelques feuilles de vigne démocratiques, la malheureuse Bosnie : Tchèques et Slovaques ont divorcé sans drame ; l'URSS a éclaté, les minorités mènent la vie dure aux gouvernements du Caucase, et l'affreuse guerre de Tchétchénie montre que l'intégrité territoriale de la Russie elle-même est sujette à caution. D'autant plus qu'en appelant le général Lebed auprès de lui Eltsine signifie qu'il s'est résigné à faire la part du feu : il serait surprenant que d'autres séparatismes ne s'en sentent pas encouragés. La liste est longue, du Tatarstan à Khabarovsk, des candidats à quelque forme d'autonomie.

L'Europe capitaliste n'est pas en reste, comme l'a récemment rappelé Sophie Gherardi (*Le Monde* du 17 mai). Après des années d'une instabilité chronique qui avait atteint des proportions dramatiques, l'Italie s'est dotée, sous le signe de L'Olivier, d'une coalition de gauche au programme et aux méthodes rassurantes. On ne peut que lui souhaiter longue vie, non sans tout de même croiser les doigts, compte tenu du nombre de formations, aux aspirations souvent fort différentes, dont le concours lui est indispensable. Aussi bien son chef, Romano Prodi, ne se cache-t-il pas de vouloir remettre en question la structure de l'Etat pour l'orienter dans un sens fédéraliste. Manière de couper l'herbe sous le pied du terrible Bossi, qui, dans sa colère contre « *Roma ladrona* » – « Rome la voleuse » –, est allé jusqu'à proclamer, sans pour autant, heureusement, prendre les armes, la sécession de sa république nordiste de « Padanie ».

L'Espagne s'engage, elle aussi, sur cette voie. Pour obtenir l'appoint des régionalistes catalans, sans lesquels il n'aurait pas eu de majorité aux Cortès, le chef de la droite, José Maria Aznar, a dû, malgré sa réputation de centraliste, passer, notamment en matière de répartition des ressources fiscales, sous les fourches Caudines de leur président Jordi Pujol. La solution du problème basque, auquel tant de vies humaines ont déjà été sacrifiées, n'a pas fait pour autant le moindre progrès.

Après des années de guerre larvée entre francophones et Flamands, la Belgique a fini par se transformer en Etat fédéral. La Suisse a beau en être également un, malgré sa dénomination officielle de confédération, les rapports entre Romands et Alémaniques ont tendance à s'aigrir en divers endroits. Quant à la République, également fédérale, d'Allemagne, elle a tendance à devenir, serait-on tenté de dire, de plus en plus fédérale. Il est significatif que les Brandebourgeois, autrement dit les Prussiens, aient refusé par référendum d'unir leur sort aux habitants de Berlin, qui fut pourtant la capitale de la Prusse avant de devenir celle du Reich unitaire.

La Grande-Bretagne commence à se faire à l'idée que l'Ulster pourrait un jour lui échapper, et le Parti national écossais fait bonne figure aux élections. L'Australie finira par devenir une République, de même que le Québec finira par fausser compagnie au Canada. Le soulèvement, au Chiapas, du *commandante* Marcos est largement le fait d'Amérindiens qui se sentent dédaignés par un Mexique fier d'être un « *Etat métis* ». Les conflits ethniques ou religieux continuent de saigner durement une partie de l'Afrique, l'Algérie, l'Afghanistan et le Tadjikistan. Palestiniens et Israéliens n'ont pas fini de s'opposer. Nul n'est en mesure de dire ce que deviendra la Chine après la disparition de Deng, et si l'on ne verra pas les traditionnelles querelles entre « *seigneurs de la guerre* » la remettre à feu et à sang.

Il n'est pas jusqu'à la France qui ne laisse voir à quel point elle est déroutée par le problème corse. Faut-il donc parler d'une crise générale de cet Etat-nation démocratique dont notre pays a, deux siècles durant, largement exporté le modèle et qui paraissait, il y a quelques années, l'avoir définitivement emporté sur les idéologies internationalistes ? L'intensité de la crise en question varie d'un Etat à l'autre, en fonction pour une bonne part de leur ancienneté. Lorsque celle-ci remonte à des siècles, comme c'est le cas pour la France, les liens tissés entre les citoyens paraissent facilement indestructibles.

La liste est longue, du Tatarstan à Khabarovsk, des candidats à quelque forme d'autonomie

Pourtant, la France elle-même se voit grignotée. Pas seulement par l'Europe, que nous tenons aisément pour responsable de tout ce qui ne va pas. La mondialisation du marché des capitaux et, comme vient encore de le montrer l'affaire Moulinex, de celui de la main-d'œuvre a le même effet. Et l'on peut se demander si la tendance de tant de peuples, à travers le monde, à se constituer en groupes tirant leur homogénéité de leur langue, de leur religion, de leur appartenance ethnique ou de leur culture ne constitue pas une réponse naturelle de la part de gens qui désespèrent de se faire entendre du pouvoir réel.

Reste que le développement du marché financier international comme celui des moyens de communication en tout genre rendent impossible le retour à des traités comme ceux de Westphalie, qui divisèrent, en 1648, l'Allemagne en 343 Etats, tous plus souverains les uns que les autres. Ce que la logique semblerait appeler, et à quoi se réfère d'ailleurs le « principe de subsidiarité » cher à l'Union européenne, c'est un système pyramidal, fondé sur la superposition d'institutions allant de la proximité immédiate au planétaire, en passant par le régional, le national et le plurinational. Mais sans doute, en ces temps de méfiance et de repli sur soi, est-ce trop demander !

André Fontaine

RECTIFICATIF

EMPRUNTS RUSSES

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article « Une violente crise secoue le marché obligataire russe » (*Le Monde* daté 16-17 juin), la banque américaine Salomon Brothers n'a pas l'intention de prendre à sa charge les pertes que pourraient subir les clients à qui elle a vendu des « *Min Fins* », les obligations émises par le ministère des finances russe.

Le Monde
ÉDITORIAL

La responsabilité de M. Nétanyahou

AVIS de tempête sur le processus de paix au Proche-Orient. Le sommet arabe venait à peine d'achever ses travaux, dimanche 23 juin, au Caire, que le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, se disait indigné par certaines résolutions qui s'apparentent, selon lui, à « *des conditions préalables unilatérales* » tenant « *en otage* » le processus de paix. Et d'ajouter que « *les menaces contre la sécurité d'Israël sont incompatibles avec les négociations* ».

M. Nétanyahou a la mémoire courte. N'a-t-il pas lui-même, la semaine dernière, dans un appel solennel aux Etats arabes à l'occasion de sa prise de fonctions, réclamé des négociations « *sans conditions* », tout en s'empressant sans ciller et dans un même souffle d'en poser trois : « *rétention de la souveraineté israélienne* » sur le plateau syrien du Golan conquis en 1967 et annexé en 1981, « *renforcement, élargissement et développement* » de la colonisation juive sur le Golan, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et maintien « *pour toujours* » de Jérusalem « *une et indivisible* » sous la souveraineté israélienne ?

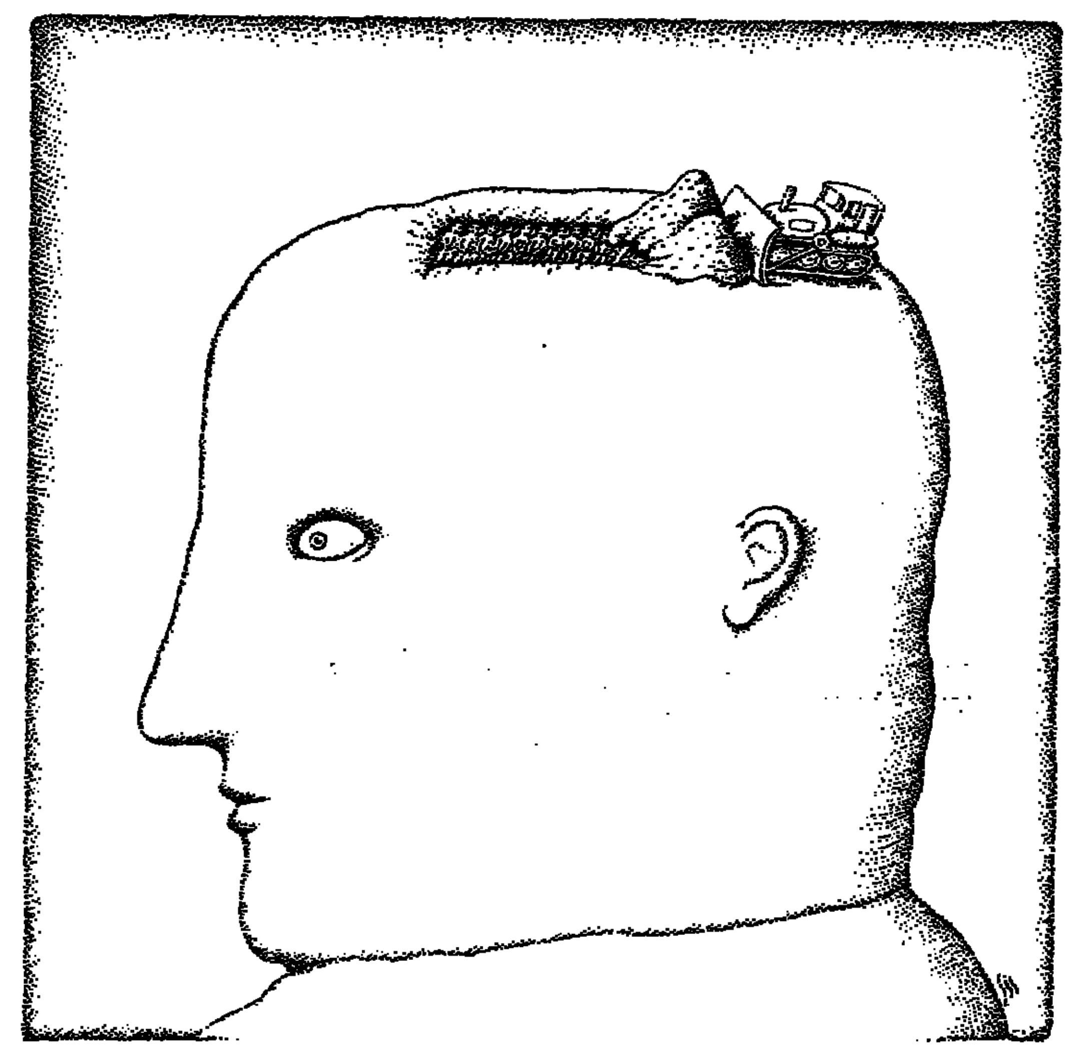
Trois conditions qui sont aux antipodes des vues arabes, que le sommet du Caire a pris la peine de récapituler, tout en rappelant au nouveau premier ministre israélien que les négociations de paix s'inscriront dans le cadre défini, il y a cinq ans, à la conférence de paix de Madrid : celui de l'échange de la terre contre la paix, induit par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. Quant aux pourparlers avec les Palestiniens, ils ne sauraient faire table rase des accords déjà conclus entre son pays et l'OLP.

On voit mal dans ces conditions comment les pourparlers pourraient reprendre entre l'Etat juif et ses voisins arabes. M. Nétanyahou misait peut-être sur la dynamique d'un processus dont ses vis-à-vis ne se hasarderaient pas à briser le cours. C'était oublier que cette dynamique, qui se heurtait déjà à de sérieuses difficultés, était tributaire de règles de conduite dont toute violation fausserait le jeu.

Le nouveau chef du gouvernement israélien croyait peut-être aussi pouvoir jouer sur les divergences interarabes, sauvegarder certains acquis – dont le moindre n'est pas le début de normalisation avec cinq Etats du Maghreb et du Golfe –, tout en se dérobant aux engagements pris par ses prédécesseurs travaillistes. Il sait, depuis dimanche, qu'il ne devra s'en prendre qu'à lui-même si ces percées sont remises en question à cause d'initiatives malheureuses.

Bon gré mal gré, M. Nétanyahou devra donc renier ses engagements électoraux et certains grands thèmes de son programme de gouvernement, s'il est véritablement désireux de régler les problèmes avec ses voisins arabes. Dans l'intérêt de la paix régionale et ne serait-ce que pour sauvegarder la crédibilité des Etats-Unis, qui parrainent les négociations de paix après les avoir mises en route, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, attendu mardi en Israël, devrait lui rappeler les règles du jeu du processus en cours.

Les démons *par Peter Sis*



DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Boutros Boutros Ghali a assuré avec honnêteté et compétence sa charge de secrétaire général de l'ONU au cours des cinq dernières années, mais il est temps pour lui de s'effacer au profit d'un responsable plus dynamique, capable de réformer l'organisation et d'aider à la restauration de son crédit auprès des Américains (...) Il mérite de la reconnaissance pour les bonnes choses qu'il a faites (...) Certains de ses échecs sont imputables à la mauvaise définition des missions plutôt qu'à une direction défaillante (...) Il a été blâmé à tort quand les opérations de maintien de la paix se sont révélées trop ambitieuses en Somalie et trop confuses en Bosnie (...) Mais son action a été médiocre dans des domaines importants.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ En trente ans, dans les sociétés démocratiques occidentales, l'homosexualité est passée de la clandestinité, de la persécution, à la revendication publique de ses droits, à l'expression de sa différence. La tabou immémorial a sauté après le mouvement de mai 1968. Trente ans plus tard, l'évolution est générale. Le sondage IFOP/*Le Monde* publié le week-end dernier était surtout intéressant en ce qu'il montrait à quel point la tolérance et l'acceptation de l'homosexualité évoluent avec l'âge des Français. Le rejet traditionnel reste majoritaire chez les plus âgés, la banalisation l'emporte clairement et même massivement chez les plus jeunes.

Un pape qui divise

LA VISITE du pape Jean Paul II en Allemagne est loin d'être un triomphe populaire : la messe du samedi 22 juin dans la très catholique cité de Paderborn n'a rassemblé que 80 000 fidèles alors qu'on en attendait le double, et celle de dimanche au stade olympique de Berlin a rassemblé, certes, 90 000 personnes, mais une grande partie de l'assistance était venue de la Pologne toute proche...

Mais, plus que cette désaffection populaire, c'est la déception, voire la colère à peine rentrée des porte-parole de l'Eglise protestante allemande et des catholiques « critiques » vis-à-vis des propos du Saint-Père qui domine au lendemain de cette visite. Même un journal aussi peu suspect d'irrespect envers le Vatican que le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'étonne du peu d'esprit d'ouverture manifesté par Jean Paul II sur la question œcuménique : « *On ne voit même pas se dessiner des progrès. C'est ainsi que s'élargit le fossé entre les groupes et les communautés, qui pratiquent depuis longtemps la coopération, et la doctrine immobile des théologiens. Cela devient de plus en plus difficile pour les laïcs de comprendre pourquoi des anathèmes proférés au XVI[e] siècle divisent encore les croyants* », écrit ce quotidien.

L'opinion allemande a particulièrement été sensible aux propos du pape sur Luther, qui a été, selon lui, porté par « *la passion* » à une trop grande critique de l'Eglise et de ses institutions. « *L'œcuménisme ne peut être honnête que lorsqu'il nomme les divergences par leur nom. Il ne peut progresser lorsque les concessions sont faites d'un seul côté* », conclut l'éditorialiste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

L'Allemagne officielle est certes reconnaissante du rôle joué par ce pape polonais, avant et après son arrivée au Vatican, dans le combat anticommuniste ayant abouti à la réunification de l'Allemagne : c'était le sens de la marche commune avec le chancelier Kohl vers la porte de Brandebourg, symbole de l'unité retrouvée.

Mais c'est ce même chancelier Kohl, catholique bon teint, qui, quelques semaines avant la visite papale, déclarait qu'il partageait les vues de 90 % de ses compatriotes sur la nécessité du recours au préservatif pour se protéger contre l'épidémie du sida. Et qui ne cède pas aux pressions bavaroises pour durcir la loi sur l'interruption de grossesse.

LOURDE TUTELLE

C'est en Allemagne que la contestation contre la ligne de Jean Paul II en matière d'éthique sexuelle et de morale privée trouve le plus large écho, notamment avec le succès des théories du théologien interdit d'enseignement Eugen Drewermann qui accuse, dans un brûlot publié à la veille de l'arrivée du pape dans *Der Spiegel*, le pontife de « *césaro-papisme* ».

Eglise riche, vivant sous le régime du concordat, habituée depuis quatre siècles a se rapprocher de « l'autre confession » chrétienne, l'Eglise d'Allemagne ; et surtout bon nombre de ses fidèles ont mal supporté la lourde tutelle théologique et administrative que Rome fait à nouveau peser sur eux. Les nominations d'évêques conservateurs contre l'avis des chapitres de diocèses accoutumés à faire simplement entériner leurs choix par Rome ont alimenté la révolte de la base catholique.

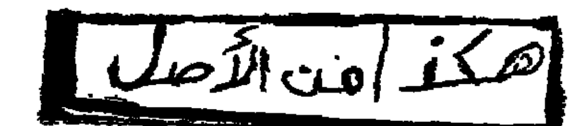
Jean Paul II n'a pas esquivé ces problèmes. En vrai pape de combat, il a été porter le fer dans les lieux où il est le plus vivement contesté : à Paderborn, fief du théologien Eugen Drewermann, à Berlin, majoritairement protestante et surtout marquée plus que d'autres métropoles d'outre-Rhin par *l'Aufklärung*, version allemande des Lumières. Les lazzis et les quelques œufs pourris dont l'ont gratifié les manifestants de la Gay Pride berlinoise ne sont que la réponse extrême et parfois exagérée d'une société qui demande autre chose de ses guides spirituels qu'une vision rigide d'un dogme suranné.

A l'Est, le communisme n'est plus, mais l'indifférence religieuse est restée : il y a plus de *Jugendweihe*, cette confirmation laïque instaurée par les communistes de l'ex-RDA, que de confirmations protestantes ou de communions catholiques. De l'autre côté de l'Oder, en Pologne, le crédit de l'église catholique, forteresse antitotalitaire, s'est rapidement épuisé lorsqu'elle a voulu régenter la vie civile des Polonais. Jean Paul II n'en a cure, et estime que son devoir est de rappeler la Loi, toute la Loi dont il est l'incarnation et le gardien. Au risque de voir s'éloigner les fidèles...

On a beaucoup évoqué la précédente visite d'un Pape à Paderborn. C'était en 799. Le Pape Léon III était venu chercher l'appui de Charlemagne dans le conflit qui l'opposait aux partisans de son prédécesseur. En récompense, un an plus tard, c'est ce même Léon III qui sacrait Charlemagne empereur du Saint-Empire romain, conférant, au nom de Dieu, au pouvoir temporel sa légitimation et son autorité. Aujourd'hui, devant cette Europe qui se construit, Jean Paul II aspire à en assurer la direction spirituelle, et à insuffler à ses dirigeants les valeurs pour lesquelles il se bat. Et ne manque aucun rappel à l'ordre pour ceux qui ne se montreraient pas assez zélés dans cette « réévangélisation » du Vieux Continent. Il a ainsi morigéné implicitement Helmut Kohl pour n'avoir pas suffisamment ferraillé contre la suppression de l'enseignement religieux dans le Land de Brandebourg, et appelé les évêques à faire preuve « *d'autorité* » contre les contestataires.

Ce qui vient de se passer en Allemagne doit être médité en France. Nul doute que le souverain pontife ne mâchera pas ses mots sur la tradition laïque de la République française, fille de ces Lumières qu'il abhorre, à l'occasion de la déjà très controversée célébration du 1 500[e] anniversaire du baptême de Clovis. Il serait souhaitable que Jacques Chirac, qui a déjà fait des entorses importantes au caractère laïque de la République, en affichant par exemple sa pratique religieuse dans le cadre de ses fonctions, considère que le discours du Pape ne rassemble pas mais divise.

Luc Rosenzweig



TÉLÉCOMMUNICATIONS **Annoncé en septembre 1995, le deuxième éclatement du groupe américain de télécommunications AT&T, devenu effectif début avril, est justifié par les conflits d'intérêts entre les activités de fourniture de services et de fourniture d'équipements. ● LES LIENS sont aujourd'hui rompus entre l'opérateur et l'équipementier, rebaptisé Lucent Technologies. ● LUCENT Technologies se doit maintenant de faire oublier son ancienne appartenance et d'imposer sa nouvelle identité, tout en s'ouvrant d'autres marchés pour compenser la perte des relations commerciales privilégiées avec AT&T. ● L'OBJECTIF prioritaire d'AT&T est la reconquête du marché américain du téléphone local. La tâche ne s'annonce pas des plus faciles, car l'opérateur ne dispose pas de l'accès direct aux abonnés, contrôlé par les compagnies régionales.**

Les héritiers d'AT&T se lancent dans le nouvel univers du téléphone américain

L'éclatement du groupe est effectif. AT&T, qui conserve les activités de service, va chercher à revenir sur les liaisons locales. Lucent Technologies est créé pour reprendre la fabrication des équipements

MURRAY HILL (New Jersey)
de notre envoyé spécial

« C'est comme un divorce. » Cette réflexion de Greg Blonder, salarié d'AT&T, résume la façon dont a été vécu l'éclatement du groupe centenaire américain.

Pour la grande majorité des employés, la séparation des activités d'exploitant téléphonique, de fabricant de matériels de télécommunications et de constructeur d'ordinateurs a constitué un choc, même si la plupart admettent qu'au-delà de l'effet de surprise à son annonce la rupture était prévisible et qu'ils s'y sont faits. *« Le cordon est coupé »*, assure Carly Fiorina, vice-présidente chargée de la stratégie chez Lucent Technologies, le nouveau nom adopté par l'activité équipements de télécommunications, les services téléphoniques ayant conservé celui d'AT&T.

L'éclatement d'AT&T a été annoncé en septembre 1995. Il est intervenu réellement début avril 1996 avec la mise sur le marché de 17 % du capital de Lucent, les 83 % encore détenus par AT&T devant être placés en Bourse en octobre. Le choix du nom Lucent – qui signifie « lumineux » – et l'installation du siège de cette société à Murray Hill, dans les locaux des Bell Labs, les fameux laboratoires de recherche d'AT&T (26 000 chercheurs), avaient déjà auparavant constitué deux actes symboliques importants. L'informatique a réendossé le nom de NCR, firme rachetée en 1991 par AT&T, et, début juin 1996, AT&T Capital (crédit d'équipement) a été vendue à un groupe d'investisseurs.

La nécessité de cet éclatement n'est pas contestée. *« C'était le moment car la pression montait »*, déclare William Ohnsorg, l'un des responsables des activités internationales chez AT&T.

LA STATUE DE GRAHAM BELL

Le Parlement américain a adopté, début 1996, une loi libéralisant le téléphone aux Etats-Unis. En 1984, une première étape de déréglementation avait eu lieu séparant les liaisons locales, objet d'un monopole prolongé, et les liaisons longue distance, pour lesquelles la concurrence était ouverte. AT&T, gigantesque société privée qui jouissait d'un monopole depuis les années 20, était scindée une première fois en sept sociétés régionales – les Baby Bells – et en une société regroupant le téléphone longue distance et la fabrication des équipements, qui a conservé le nom d'AT&T. C'est cette AT&T qui est découpée à nouveau aujourd'hui. Le gouvernement autorise cette fois les compagnies longue distance, dont AT&T, et les compagnies régionales à se concurrencer sur leurs marchés respectifs, jusqu'alors étanches.

« Il y avait conflit d'intérêts », souligne Carly Fiorina, entre AT&T équipementier et ses clients, les compagnies régionales, qui devenaient ses concurrents. *« Cela a été plus dur qu'en 1984 pour nombre de gens »*, concède Sue Fleming, porte-parole d'AT&T. Le choc a été particulièrement rude pour les chercheurs des Bell Labs. *« Il a fallu tout découper et décider à qui revenaient les brevets ou la statue de Graham Bell »*, expliquent Paul Provost et John Wong, passés chez Lucent comme 20 000 chercheurs et comme, finalement, la statue de Graham Bell, l'inventeur du téléphone. Il a aussi fallu, pour ceux qui restaient AT&T, se faire à l'idée de perdre l'étiquette Bell Labs au profit de Lucent.

Les chiffres-clés des deux sociétés en 1995

AT&T

- ACTIVITÉ : **services de télécommunications**
- CHIFFRE D'AFFAIRES : **51 milliards de dollars**
- RÉSULTAT NET : **1,36 milliard de dollars (*)**
- EFFECTIFS : **127 000 personnes**

(*) Résultat net au premier trimestre 1996

Lucent Technologies

- ACTIVITÉ : **équipements de télécommunications**
- CHIFFRE D'AFFAIRES : **21,41 milliards de dollars**
- RÉSULTAT NET : **-867 millions de dollars (**)**
- EFFECTIFS : **125 000 personnes**

(**) Après une provision de 2,8 milliards de dollars

16 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

« Nous formions une communauté, les liens étaient forts », rappelle Melvin Cohen, vice-président des Bell Labs. *« C'est un métier où il y a beaucoup d'interactions entre gens de différentes disciplines, les Bell Labs ont construit leur force sur ça*, confirme Sandy Fraser, vice-président des AT&T Labs. *Tout ça n'a pas été facile à couper. Chaque partie reste plus faible que le tout. »*

L'onde choc chez les salariés a été amplifiée par l'annonce des suppressions d'emplois qui a accompagné celle de l'éclatement : 40 000 d'ici à fin 1998, dont 23 000 pour Lucent et 17 000 pour AT&T. *« Les fonctions centrales ont mal vécu cela, car ce sont les états-majors centraux et régionaux aux Etats-Unis qui ont été principalement visés »*, note un cadre d'AT&T.

Les attaques, en pleine campagne électorale américaine, contre Robert Allen, le PDG d'AT&T – qui n'en était pourtant pas à son premier plan de restructuration –, n'ont sans doute pas contribué à calmer les esprits. *« Il y a eu peu de licenciements, en fait »*, se défend Carly Fiorina. En ce qui concerne Lucent, où 16 000 suppressions d'emplois doivent intervenir cette année, on parle de 7 000 départs en retraite anticipée, 3 000 transferts vers IBM à l'occasion d'un contrat d'infogérance et 2 500 suppressions de postes avec les ventes d'actifs, comme Paradyne, et la fermeture des magasins Phone Stores.

« Maintenant, tout cela est derrière nous. Il faut créer quelque chose de nouveau tout en gardant l'héritage de l'ancien AT&T. Il y a à nouveau de l'excitation », assure Carly Fiorina.

Philippe Le Cœur

Lucent Technologies devra imposer son nom sur le marché des équipements

MURRAY HILL
(New Jersey, Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

Pour Lucent Technologies, le divorce avec AT&T ne s'annonce pas de tout repos. La société hérite de la fabrication des équipements (centraux, transmission) d'AT&T, qui est l'un des poids lourds mondiaux des matériels de télécommunications (21,4 milliards de dollars, soit 110 milliards de francs, de chiffre d'affaires). Lucent, dont la totalité du capital sera en Bourse en octobre, doit tout à la fois faire oublier son ancienne appartenance à l'opérateur téléphonique, s'ouvrir sur de nouveaux marchés pour compenser la perte des relations privilégiées qu'il entretenait avec celui-ci et imposer sa nouvelle identité.

Communiquer sur le nouveau nom paraît une priorité, tant le choix de Lucent a surpris. *« Soit on aime ce nom, soit on le hait. C'est ce que nous voulions, ne pas laisser indifférent »*, note Carly Fiorina, vice-présidente du groupe, en charge de la stratégie, qui admet que l'absence d'explications jusqu'en avril n'a pas contribué à assurer une bonne visibilité. *« Nous étions interdits de communication avant l'introduction en Bourse. »*

« Ce changement est important en termes de distanciation par rapport à AT&T, relève Didier Pouillot, responsable des analyses industrielles à l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications (Idate) en France, *mais il faut rassurer et ne pas perdre de clients. »*

Le principal défi pour le groupe est de gérer la rupture des liens commerciaux avec AT&T. Ce dernier a été jusqu'à présent son premier client, représentant en moyenne 10 % des ventes ces trois dernières années, soit 2 milliards de dollars d'achats par an quasiment garantis. Le nouvel AT&T a juste promis d'acheter pour 3 milliards de dollars de matériels d'ici à fin 1998. Il faudra compenser.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR

Avec la rupture disparaît aussi l'appui financier et le cash-flow des services téléphoniques d'AT&T. L'impact, là encore, est difficilement appréciable. Lucent doit compter sur ses propres ressources pour soutenir ses opérations et pouvoir proposer à ses clients les financements qu'ils réclament lors de l'achat de matériels. Le constructeur, qui vient de vendre sa filiale Paradyne (modems) pour 175 millions de dollars, a déjà fait la preuve qu'il peut se débrouiller seul en décrochant un contrat comportant ce type de clause avec l'américain Sprint.

« Ce contrat de 1,8 milliard de dollars avec Sprint, avec qui nous ne faisions aucune affaire, témoigne d'un changement d'attitude », explique Carly Fiorina, qui compte sur des achats des compagnies de téléphone longue distance et des compagnies régionales. Les perspectives sur le marché américain sont moyennes. La société d'études Northern Business Information estime que les ventes annuelles de centraux téléphoniques pour les réseaux publics vont baisser à 5,2 milliards de dollars en 1999 contre 6,6 milliards de dollars en 1994. Or Lucent est très exposé sur ce marché : le groupe, qui tire 54 % de ses revenus des matériels destinés aux réseaux publics, contrôle *via* ses centraux 58 % des lignes téléphoniques américaines.

« Le marché américain va croître, assure Carly Fiorina. *La réglementation a changé. Les compagnies régionales et longue distance ont l'opportunité et même l'obligation concurrentielle d'investir de nouveaux marchés. De plus, si le réseau est fortement numérisé côté longue distance, pour le local il y a du retard. C'est une opportunité de croissance. Sans oublier les investissements sur les mobiles. »*

Certains experts font remarquer que, dans le cas de la radiotéléphonie, les marges sont plus faibles. Le marché est également bien contrôlé par Motorola. Lucent souligne cependant que ses ventes d'équipements d'infrastructures se développent. Ces systèmes ont représenté 10,3 % des ventes totales en 1995, contre 6,1 % en 1993.

BÉNÉFICES EN HAUSSE

Lucent ne cache pas qu'une *« part significative »* de sa croissance viendra des ventes d'équipements pour réseaux publics hors Etats-Unis, en Europe et en Asie. Ce qui signifie qu'il va falloir donner un coup d'accélérateur à l'activité internationale, qui ne pèse que 23 % dans l'activité totale. *« Ils ne sont pas à sous-estimer, notamment parce qu'ils savent jouer du lobbying*, indique un concurrent, *mais ils ne constituent pas un épouvantail. »*

Lucent compte profiter de la libéralisation des marchés européens, où le groupe a renforcé sa présence en rachetant certaines activités de filiales de Philips (TRT en France). *« Quand les marchés s'ouvrent à la concurrence, les opérateurs regardent différemment leurs coûts*, note Carly Fiorina, *c'est bon pour nous. »* Mais l'Europe représente moins de 10 % du chiffre d'affaires de Lucent. *« Le progrès a été plus faible que prévu »*, admet Carly Fiorina, et les marges de manœuvre du groupe pourraient rester faibles. *« Pour des problèmes d'interconnexion avec les réseaux existants, les nouveaux acteurs auront tendance à choisir le même type d'équipements que les opérateurs en place »*, indique Didier Pouillot.

Les analystes se montrent pourtant confiants. Ils anticipent une hausse des ventes à 22 milliards de dollars cette année et à 24 milliards en 1997. Ils tablent sur une hausse de 15 % à 20 % des bénéfices sur les cinq ans à venir.

Ph. L. C.

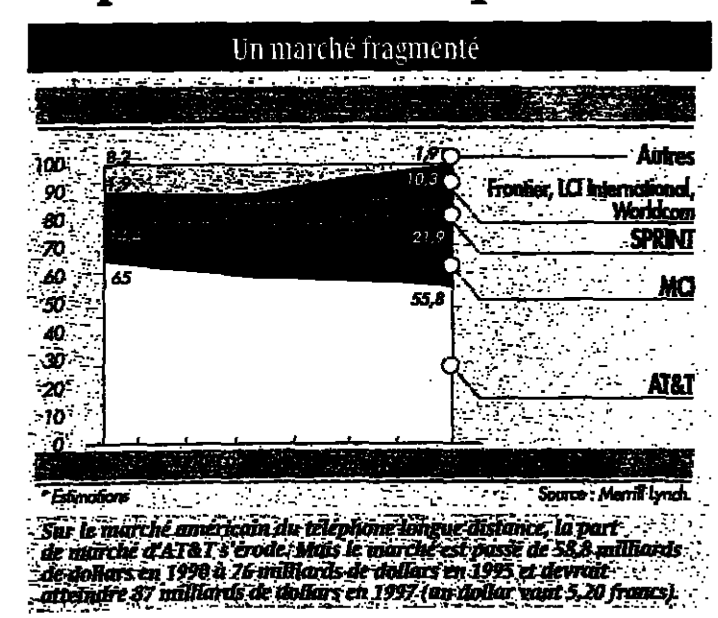
AT&T donne la priorité à la reconquête des liaisons locales

BASKING RIDGE (New Jersey)
de notre envoyé spécial

Avec l'adoption, début 1996, d'une nouvelle réglementation pour les télécommunications, AT&T rêve d'en découdre sur le marché du téléphone local aux Etats-Unis. *« Il y a chez les gens qui ont connu le démantèlement de 1984 et qui se situent plutôt au sommet de l'entreprise le réflexe de vouloir recréer l'AT&T d'il y a douze ans. Le marché du téléphone local les passionne, et ils ont bien l'intention de le reconquérir »*, reconnaît un dirigeant du groupe.

AT&T a été exclu de la téléphonie locale aux Etats-Unis en 1984, date de son éclatement et de la création des Baby Bells, les compagnies régionales qui depuis lors jouissent d'un monopole dans leurs zones géographiques respectives. AT&T a conservé son activité longue distance. La loi, adoptée début 1996 par le Parlement américain, met fin à ce cloisonnement.

L'objectif fixé par Robert Allen, le PDG d'AT&T, dans le téléphone local est ambitieux : prendre d'ici à cinq ans 30 % de ce marché, évalué à 90 milliards de dollars (468 milliards de francs). Le groupe entend offrir ses premiers services dès l'été 1996. Il ne part pas sans atout. A commencer par son nom. *« C'est quelque chose de fort*, relève Alain Lebec, responsable du département télécommunications, médias et technologies chez Merrill Lynch. *Beaucoup de gens aux Etats-Unis pensent qu'ils sont encore raccordés à AT&T. »*



Sur le marché américain du téléphone longue distance, la part de marché d'AT&T s'érode. Mais le marché est passé de 58,8 milliards de dollars en 1990 à 76 milliards de dollars en 1995 et devrait atteindre 87 milliards de dollars en 1997 (un dollar vaut 5,20 francs).

Le groupe peut aussi compter sur une offre élargie au-delà du seul téléphone filaire : téléphone mobile, télévision par satellite, accès à Internet. L'objectif est de proposer un paquet de services, avec un rabais à la clé et une facturation unique : une façon de « capter » les clients, moins à même avec une telle offre de changer d'opérateur, mais aussi d'éviter une guerre des prix, en autorisant un certain flou sur les tarifs.

LOUER DES CAPACITÉS

L'entrée d'AT&T sur le marché local risque d'être pourtant plus lente et plus coûteuse que ne l'espèrent ses dirigeants. Le groupe ne dispose pas d'un accès direct aux abonnés, celui-ci étant contrôlé par les Baby Bells. Pour l'obtenir, en attendant de disposer de ses propres réseaux – ce qui exigera temps et argent –, le groupe devra louer des capacités de transmission aux compagnies régionales. *« Mais les rabais que celles-ci lui consentiront – 20 % à 30 % par rapport aux tarifs commerciaux – seront plus faibles que ceux qu'AT&T consentira aux Baby Bells – 70 % à 80 % – pour que celles-ci accèdent à ses capacités de transmission longue distance »*, explique Alain Lebec.

A ce déséquilibre, dû au fait que les réseaux locaux sont plus saturés que les réseaux longue distance et qu'il n'est pas possible de les mettre en concurrence, risque de s'ajouter la forte sensibilité d'AT&T sur certains marchés. Ceux par exemple des abonnés résidentiels et des petits professionnels. *« AT&T est plus exposé que les autres opérateurs longue distance, car le poids de ces marchés dans ses revenus et ses profits est plus élevé »*, fait valoir Merrill Lynch.

A l'inverse, l'arrivée, dans l'autre sens, des compagnies régionales dans le téléphone longue distance pourrait être plus rapide. Elles peuvent offrir hors de leurs zones d'activité (via des filiales) des services longue distance et pourront ensuite, sous certaines conditions, les offrir dans leurs zones d'influence. Merrill Lynch estime que les Baby Bells prendront rapidement 30 % du marché du téléphone longue distance.

Ph. L. C.

William Ohnsorg, vice-président d'AT&T

Nous devons « faire plus avec moins » à l'international

« L'éclatement d'AT&T est motivé par la nouvelle réglementation sur le marché américain. Le développement hors des Etats-Unis reste-t-il une priorité ?

– Nous avons mis l'accent sur l'expansion internationale depuis le milieu des années 80. Nous allons poursuivre nos efforts. Mais, comme il va y avoir une forte demande en termes de ressources sur le marché américain avec la nouvelle réglementation, nos ambitions pour l'international seront de chercher à faire plus avec moins. Notre alliance avec Unisource en Europe est un exemple de ce que nous voulons faire. Nous n'avons pas besoin d'être présents à 100 % partout.

– Quel est le poids de l'international dans l'activité du groupe ?

– Avant l'éclatement, 20 à 25 % du chiffre d'affaires était réalisé hors des Etats-Unis. Ce doit être 20 % maintenant pour AT&T opérateur, seul. Mais nous n'avons pas communiqué de chiffre précis, en fait, depuis la séparation de nos activités.

– L'ambition d'AT&T à l'international est-elle d'attaquer une clientèle professionnelle cherchant un prestataire international unique ou également d'être un acteur local visant une clientèle plus large ?

– Cela dépend des marchés, des conditions de libéralisation, des partenaires. Il y a des pays où nous développons une forte présence locale, comme la Grande-Bretagne, le Mexique. Mais il y en a peu. Stratégiquement et économiquement, les conditions ne sont pas toujours réunies. Nous voulons fournir des services globaux dans la plupart des pays avec notre structure WorldSource/WorldPartners. Nos investissements locaux seront sélectifs.

– Prévoyez-vous de simplifier la structure WorldSource/WorldPartners, où vous disposez à la fois de partenaires liés par le capital et d'autres uniquement par des accords commerciaux ?

– Les clients sont contents. Cela fonctionne en dépit de la complexité apparente. C'est ce qui compte.

– Pensez-vous que la Commission européenne puisse bloquer l'alliance avec Unisource ?

– Les discussions continuent. Nous sommes optimistes sur l'issue. »

Propos recueillis par Ph. L. C.

Serge Dassault détiendrait 27 % du capital d'un groupe fusionné Dassault-Aerospatiale

Les modalités du rapprochement devrait être annoncées en juillet

Les calculs de valorisation des deux groupes aéronautiques Dassault-Aviation et Aérospatiale, que le gouvernement a décidé de fusionner, sont terminés, d'après *Les Echos*. Aérospatiale vaudrait environ 20 milliards de francs et Dassault 10 milliards. Serge Dassault détiendrait 27 % de l'ensemble, soit moins que la minorité de blocage.

LE « COMITE DE PILOTAGE » chargé de préparer, pour le 30 juin, le rapprochement entre Dassault-Aviation et Aerospatiale met la dernière main à une série de propositions qui viseraient à instaurer, d'ici à l'année prochaine, une entreprise commune à conseil de surveillance et directoire. Par cette formule, Serge Dassault entend *préserver un minimum de pouvoir*. M. Dassault devrait, selon le quotidien *Les Echos* du lundi 24 juin, contrôler 27 % du nouveau groupe – le gouvernement n'ayant pas voulu lui accorder la minorité de blocage à hauteur de 33 % – et en présider le conseil de surveillance. L'officialisation de cet accord, estime le quotidien économique, ne devrait pas intervenir avant début juillet.

Dans les milieux compétents, notamment au ministère de la défense qui exerce la tutelle administrative de l'industrie aéronautique en France, la discrétion reste de rigueur, même si l'on admet que le dossier a avancé après que M. Dassault *eut levé ses réticences du début*. Cependant, le « comité de pilotage », composé de Claude Terrazzoni et Yves Michot pour Aerospatiale et de Charles Edelstenne et Bruno Revellin-Falcoz pour Dassault-Aviation, n'a pas rendu ses ultimes propositions à la délégation générale pour l'armement qui supervise les discussions. De même, ni la banque Lazard *(pour Aerospatiale), ni la banque* Paribas (pour Dassault-Aviation) n'ont remis aux intéressés et aux pouvoirs publics leur évaluation définitive des deux entités industrielles en cause.

ÉVITER LES « DOUBLONS »

Le « comité de pilotage » se réunit depuis un mois. Il doit coordonner la recherche et les études des deux groupes, harmoniser les politiques d'achats et rationaliser les compétences et les structures pour éviter les « doublons ». Il a imaginé les modalités – la création d'un groupe avec conseil de surveillance et directoire étant l'option généralement retenue – d'une intégration *à terme des deux entreprises.*

A partir d'un chiffre d'affaires en 1995 de 49,2 milliards de francs (et une perte nette de 981 millions) pour *Aerospatiale*, et de *9,8 milliards* (et un bénéfice net de 288 millions) pour Dassault-Aviation, le nouveau groupe représente une entité industrielle de l'ordre de 60 *milliards* de francs. Ce qui ne le met pas encore au même rang que *les « géants » américains du secteur*, ni même au niveau de certains autres en Europe. Dans l'attente du dépôt de leurs propres évaluations par les deux banques mandatées, la valeur du groupe Aerospatiale, y compris sa part dans Airbus Industrie et défalcation faite de son endettement à hauteur de 6,5 milliards, est estimée en première approximation à plus de 20 milliards de francs. Aux mêmes conditions, *celle de Dassault-Aviation* est évaluée à plus de 10 milliards, étant entendu que Dassault-Systèmes (filiale spécialisée dans la conception assistée par ordinateurs et dont Dassault-Aviation est l'un des actionnaires) et les parts *de M. Dassault dans Dassault-Electronique* ont été exclus de l'opération de fusion.

C'est dans les premiers jours de *juillet* que le gouvernement pourrait lancer le processus de fusion industrielle. Auparavant, Serge Dassault, qui a pris la succession de son père, Marcel, à sa mort en 1986, devrait avoir approuvé l'estimation du patrimoine familial en cours *d'examen d'un commun* accord avec l'Elysée et avec la direction du Trésor au ministère de l'économie et des finances. Ce dialogue, qui porte sur la nature des revenus tirés des loyers des terrains, des usines et des redevances de brevets, est en voie de finalisation.

M. Dassault a, en effet, subordonné son acceptation des conclusions du « comité de pilotage » – relatives à l'organisation industrielle – à l'aboutissement de ses négociations patrimoniales avec l'Etat. Dans les milieux gouvernementaux, on indique qu'il n'est pas question de spolier la famille Dassault de ses droits.

Jacques Isnard

Auchan lance une OPA hostile sur Docks de France

Il détient déjà 17 % du capital

LE GROUPE de distribution Auchan a lancé lundi 25 juin une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de Docks de France (47 milliards de francs de chiffre d'affaires avec les enseignes Mammouth et Suma), dont il détient déjà 17 % du capital.

Cette OPA aura lieu au prix de 1 250 francs par action, valorisant Docks de France à 16,3 *milliards* de francs. Auchan offre une prime de 15 % par rapport au dernier cours coté, mais *« se réserve la faculté de ne pas donner suite à son offre si le nombre de titres présentés (...)ne lui permet pas de détenir la majorité des droits de vote »*. Docks de France exploite en France 75 hypermarchés sous l'enseigne Mammouth, 264 supermarchés (Atac et Suma) et 730 magasins de proximité. En Espagne, il exploite 50 supermarchés et aux Etats-Unis 508 *« convenience stores »*.

Auchan va se heurter aux familles Deroy- Toulouse et Dian, qui détiennent 27 % de Docks de France : celles-ci, dès la montée en *puissance d'Auchan dans leur capital* en mai, ont fait savoir qu'elles considéraient cette incursion comme inamicale. La réaction de la BNP et de *l'UAP, qui détiennent* 5,4 % du capital, sera décisive dans le dénouement de cette opération. Ces dernières semaines, Promodès (Continent) a refusé de jouer les chevaliers blancs pour venir à la rescousse de Docks de France.

Cette OPA sera soumise aux autorités de la concurrence. Le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis avait saisi le conseil de la concurrence le 24 mai, lors de la montée en puissance d'Auchan. Le gouvernement veut éviter que la distribution ne soit concentrée entre les mains de deux ou trois grands groupes. Le projet de loi sur la concurrence, adopté définitivement vendredi 21 juin par *le Parlement, pourrait accélérer* le processus de concentration dans la grande distribution, car cette loi freinera considérablement les ouvertures de nouvelles grandes surfaces.

Ar. L.

Les constructeurs américains viennent en force au Salon 96 de l'armement terrestre, au Bourget

SEPT CENTS EXPOSANTS de trente et un pays participent au Salon de l'armement terrestre Euro-*Satory-96 que Charles Millon*, ministre de la défense, a inauguré, lundi 24 juin, au Bourget, et qui fermera ses portes samedi 29 juin. Réservé aux seules entreprises françaises jusqu'en 1990, ce Salon, qui n'est pas ouvert au public, a pro*gressivement attiré des exposants* étrangers. Cette année, EuroSatory-96 reçoit, pour la première fois, des entreprises américaines (quelque soixante-dix, avec le soutien actif du Pentagone), russes, turques, polonaises, israéliennes et *sud-africaines, dont les stands sont* sous pavillon national.

EuroSatory-96 se caractérise aussi par le fait que, si tous les secteurs de l'armement terrestre sont représentés, les équipements lourds traditionnels cèdent la place aux systèmes de commandement (liaisons, transmissions, informatique) et, d'une manière générale, aux matériels de l'électronique de défense, dont les fabricants constituent 55 % *du nombre total des exposants.*

Depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et la réduction de la menace majeure venue de l'Est en Europe, l'armement terrestre s'est ouvert à des missions nouvelles (le contrôle de certains antagonismes *territoriaux ou ethniques, voire religieux*, et le maintien ou le rétablissement de la paix sous responsabilité d'organisations internationales) et, donc, à des catégories de matériels différentes, plus adaptées *a priori* à des opérations de police.

Au Bourget, les *Américains* occupent le haut du pavé, avec 10 % des exposants, face à des Russes qui cherchent à retrouver leur place de deuxième exportateur mondial. Avec un budget annuel de l'ordre de 70 milliards de francs – exportations non comprises – qui leur est assuré par les commandes de l'armée de terre et du corps des « marines », les Etats-Unis amplifient le regroupement de leur in*dustrie autour de grands construc*teurs, comme Lockheed Martin Loral, qui ne renoncent à aucun projet nouveau, modeste ou majeur.

UNE EUROPE DISPERSÉE

En revanche, l'Europe des armements terrestres, qui demeure un objectif avec l'institution du Groupe armement de l'Europe occidentale (GAEO) au sein de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), apparaît dispersée, avec ses quatre fabricants de chars lourds, sa douzaine de modèles différents de véhicules blindés d'infanterie, ses sept producteurs d'hélicoptères antichars ou ses huit de missiles antichars.

De ce point de vue, la France concentre les difficultés. Entre 1990 et 1994, le chiffre d'affaires de l'armement terrestre est tombé de 37 à 23 milliards de francs et les effectifs sont passés de 45 000 à 30 000. A *l'exportation, les constructeurs* français maintiennent plus ou moins leurs positions, avec, pour 1994, plus de 35 % du chiffre d'affaires de la profession réalisés à l'étranger.

Les industriels de l'armement *terrestre en France savent, comme* l'admet le président de leur organisation, Pierre Poquin, que la décroissance du budget militaire et l'exacerbation de la compétition avec les *Américains* vont aggraver, dans les années prochaines, les effets de *surcapacité* du secteur. Il existe un surplus d'offres, en variété comme en quantité.

A la délégation générale pour l'armement, on considère, dans ces conditions, que les *Européens* ont tout à gagner à créer *« une base industrielle et technologique »* autour des deux grands projets communs à venir *« qui sont*, dit-on, *autant d'opportunités à saisir »* : le véhicule blindé de combat pour l'infanterie (VBCI), pour lequel GIAT Industries et Renault Véhicules industriels (RVI) font des offres au Bourget, et le Système d'information et de commandement (SIC), en liaison avec des programmes équivalents de l'OTAN. Ces deux projets ont un même client, l'Eurocorps que la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique ont mis sur pied.

Jacques Isnard

Le luxe français affiche sa bonne santé

LE LUXE français se porte plutôt bien. En 1995, les entreprises réunies dans le Comité Colbert ont dégagé *un chiffre d'affaires* de 34,7 *milliards* de francs, en hausse de 4,1 %. Ce résultat n'a encore rien à voir avec les croissances à deux chiffres de la fin des années 80 que connaissaient alors les 75 marques regroupées au sein du Comité Colbert. En 1988, *leur chiffre d'affaires augmentait de* 19 %, en 1989 de 20 %... En 1995, le premier semestre était prometteur, sur la même ligne que 1994 (+9 %). *« On pensait être reparti pour de nouvelles glorieuses »*, explique Alain Teitelbaum, président délégué du Comité Colbert. Le *second semestre* a mis fin à ses espoirs. Ralentissement de la croissance des économies occidentales, climat d'insécurité consécutif aux attentats de l'été en France puis au Japon, grève de la fonction publique dans l'Hexagone, reprise des essais nucléaires français, sont autant d'éléments qui ont nui au luxe français. Les ventes nationales, fortement affectées par les grèves de fin d'année, ont souffert : le chiffre d'affaire des Colbert a baissé de 1,4 % pour atteindre 8,6 milliards de francs.

A l'exportation, les maisons du luxe se sont bien comportées : leur chiffre d'affaires hors des frontières, qui représente 75 % de leur activité totale, s'est accru de 6 % (+9,2 % en 1994). Le paysage est très contrasté selon les régions. Aux Etats-Unis, les marques françaises ont souffert de la force du franc par rapport au dollar et de la forte concurrence locale. Le chiffre d'affaires y a diminué de 3,1 %. En Europe, la stabilité a été de mise. En revanche, les ventes en Asie-Pacifique se sont envolées à 12 milliards de francs. Avec le Japon en tête. Les ventes des Louis Vuitton, Christian Dior et autre Boucheron y ont bondi de 18,7 %. *« Cela fait dix ans que, chaque année, nos marques prennent du terrain sur l'archipel nippon »*, *développe* Alain Teitelbaum. Et dans cette zone, d'autres pays commencent à prendre de plus en plus d'importance. C'est le cas de la Chine, mais aussi de la Corée. *« En Corée, les ventes ont bondi de 70 % en 1995 »*, explique le président délégué du Comité Colbert, *qui compte aussi* sur l'Europe de l'Est et l'Amérique latine pour assurer de beaux jours aux maisons françaises du luxe.

V. Ma.

■ **BNP : la Banque nationale de Paris a indiqué, lundi 24 juin, qu'elle n'avait pas l'intention de vendre les 83,9 % qu'elle détient** dans la *Compagnie* d'investissement de Paris (CIP) à SBC Warburg, filiale britannique de la Société de banque suisse. La BNP, qui a reçu cette proposition vendredi *(Le Monde* daté 23-24 juin), souligne dans un communiqué qu'*« elle n'est pas et n'a d'ailleurs jamais été disposée à vendre ses actions CIP »*. La CIP fait actuellement l'objet d'une offre publique d'échange de la part de la BNP qui doit être close le 28 juin.

Les dividendes de la loyauté

LE GROS TITRE qui s'étale sur la couverture met sur le qui-vive : *The Loyalty Effect* (« L'Effet loyauté »). Au-dessous, une formule magique accentue cette première impression : *« La loyauté, la force cachée derrière la croissance et les profits »*. Un peu plus loin, l'auteur, Frédérick F. Reichheld,


BIBLIOGRAPHIE

l'un des directeurs de *Bain and Company*, une des principales sociétés américains de consultants, remercie, selon la coutume, sa femme – une *« associée fidèle »* – mais aussi les pasteurs d'une Église protestante huppée pour leurs prêches sur la loyauté.

En moyenne, selon le *Financial Times* (12 avril 1996) les entreprises américaines perdent en cinq ans la moitié de leurs clients, 50 % des employés restent moins de quatre ans dans une entreprise, en douze mois, *le taux de rotation des in*vestisseurs d'une entreprise américaine est de 50 %. Cet univers d'infidélité désole Frédérick Reichheld qui, dans un chapitre acerbe, montre du doigt les coupables : les modes managériales, les systèmes comptables, les exigences des financiers, la course aux profits. Ces diagnostics s'inscrivent dans un mouvement révisionniste du management *qui n'hésite pas à brocarder* les excès des nouvelles techniques de gestion.

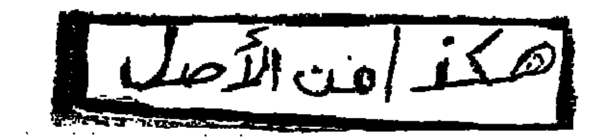
L'ambition de l'auteur est de changer les pratiques managériales. *Au nom de l'efficacité. Les* entreprises saisies par la passion des résultats à court terme, fascinées par les expédients du *downsizing* et du *reengineering*, affichent des taux de rentabilité très moyens, sinon médiocres. Les *entreprises performantes* savent créer, développer et entretenir une valeur. La loyauté. Plus une entreprise crée de la « valeur-loyauté », plus les chances sont grandes que ses profits s'élèvent. L'attachement des *consommateurs* au *service* d'une firme permet d'accroître les bénéfices. Des cadres et des employés dévoués à l'entreprise, des investisseurs accordant leur confiance à des managers responsables prédisposent à fournir des produits compétitifs et de qualité.

Comment produire ce cercle vertueux de la loyauté ? F. Reichheld excelle à décrire les démarches et les méthodes pour le mettre en place. Quelques notions simples, illustrées par des études de cas approfondies, permettent de découvrir *« l'économie de la loyauté du consommateur »*. Les principes nécessaires à l'activation de la loyauté des partenaires de l'entreprise apparaîtront sans doute « ringards » aux DRH modernes. A tort. Un grand bon sens, certes traditionnel, mais riche de pertinence, guide le chapitre consacré à l'émergence d'actionnaires loyaux.

Dans The Collapse of the American Management Mystique, salué à sa sortie voici quelques jours par le doyen de la London Business School, *par Michel Albert*, ancien président des AGF et membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, et par un historien américain, Robert *Locke*, *« démystifie »* (Michel Albert) cinq ans de management en Amérique. Ce livre tonique n'offre guère de remèdes aux dérapages et aux déréglements du capitalisme « yankee », si ce n'est d'inviter les Anglo-Saxons à prendre *des* leçons de bon management en Allemagne et au Japon.

Jean-Gustave Padioleau

★ ***The Collapse of the American Management Mystique*, de Robert R. Locke, Oxford University Press, Oxford (1996), 350 p., 19,99 livres sterling.**
***The Loyalty Effect*, de Frederick R. Reichheld, Harvard Business School Press, Boston (1996), 322 p., 24,95 dollars.**



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 24 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,59 %
CAC 40 : 2096,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	934	931	- 0,32	- 0,74
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	819	+ 0,49	- 0,72
Renault (T.P.)	1715	1725	+ 0,58	- 9,73
Rhone Poulenc(T.P)	1980	1980	—	- 2,22
Saint Gobain(T.P.)	1260	—	—	+ 11,01
Thomson S.A (T.P)	1066	1075	+ 0,84	- 0,46
Accor	717	719	+ 0,27	+ 13,40
AGF-Ass.Gen.France	137,40	138,80	+ 1,01	- 15,36
Air Liquide	895	896	+ 0,11	+ 10,48
Alcatel Alsthom	440,60	443,50	+ 0,65	+ 5,04
Alcatel Cable	431,20	433	+ 0,41	+ 22,31
Axa	277	279,70	+ 0,97	+ 12,62
Axime	708	724	+ 2,25	+ 92,08
Bail Investis	840	840	—	+ 0,96
Bancaire (Cie)	573	567	- 1,04	+ 3,46
Bazar Hot. Ville	531	584	+ 9,98	+ 56,56
Bertrand Faure	165	168,80	+ 2,30	+ 35,04
BIC	710	720	+ 1,40	+ 44,57
BIS	545	550	+ 0,91	+ 51,51
B.N.P.	180	185,30	+ 2,94	- 16,11
Bollore Techno.	575	575	—	+ 34,97
Bongrain	2540	2530	- 0,39	+ 0,84
Bouygues	566	567	+ 0,17	+ 14,94
Canal +	1266	1273	+ 0,55	+ 38,67
Cap Gemini Sogeti	199	199,90	+ 0,45	+ 44,85
Carbone Lorraine	793	775	- 2,26	+ 84,52
Carrefour	2835	2876	+ 1,44	+ 45,13
Casino Guichard	203	215	+ 5,91	+ 58,21
Casino Guich.ADP	136,80	140,60	+ 2,77	+ 30,85
Castorama Dl (Li)	941	968	+ 2,86	+ 20,69
C.C.F.	235,20	237	+ 0,76	- 5,16
CCMX(ex.CCMC) Ly	53,50	54	+ 0,93	+ 17,39
Cegid (Ly)	444,40	440	- 0,99	+ 18,91
CEP Communication	442	445	+ 0,67	+ 9,60
Cerus Europ.Reun	107	109,90	+ 2,71	+ 30,65
Cetelem	1102	1117	+ 1,36	+ 21,54
CGIP	1155	1159	+ 0,34	+ 19,73
CHARGEURS INTL	0,01	200	+ 999,99	—
Christian Dior	683	681	- 0,29	+ 28,97
Ciments Fr.Priv.B	231	232	+ 2,59	+ 21,53
Cipe France Ly #	472	465	- 1,48	+ 58,16
Clarins	777	780	+ 0,38	+ 67,38
Club Mediterranee	463	458	- 1,07	+ 17,13
Coflexip	189	187	- 1,05	+ 2,46
Colas	946	965	+ 2	+ 17,68
Comptoir Entrep.1	11,90	11,60	- 2,52	+ 37,93
Comptoir Moder.	2215	2262	+ 2,12	+ 42,26
CPR	395	396,90	+ 0,48	- 6,75
Cred.Fon.France	36,50	36,65	+ 0,41	- 48,23
Credit Local Fce	429,90	428	- 0,44	+ 9,18
Credit Lyonnais CI	110	109	- 0,90	- 53,61
Credit National	355,90	355	- 0,25	- 1,38
CS Signaux(CSEE)	259,90	255,20	- 1,80	+ 27,60
Damart	3945	3950	+ 0,12	+ 1,43
Danone	764	772	+ 1,04	- 4,45
Dassault-Aviation	650	—	—	+ 105,76
Dassault Electro	359,50	354	- 1,52	+ 118,65
De Dietrich	240	243	+ 1,25	+ 13,02
Degremont	481,50	483	+ 0,31	+ 14,86
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,80	43,05	+ 5,51	- 23,39
DMC (Dollfus Mi)	224	224	—	+ 13,05
Docks France	1090	—	—	+ 46,50
Dynaction	134	137	+ 2,23	+ 50,54
Eaux (Gle des)	552	551	- 0,18	+ 12,70
Ecco	1262	—	—	+ 73
Eiffage	634	642	+ 1,26	- 12,05
Elf Aquitaine	362,30	362	- 0,08	+ 0,33
Eramet	345	348,90	+ 1,13	+ 9,03
Eridania Beghin	814	823	+ 1,10	- 2,02
Essilor Intl	1310	1353	+ 3,28	+ 44,95
Essilor Intl ADP	991	1015	+ 2,42	+ 48,39
Esso	590	597	+ 1,18	+ 21,83
Eurafrance	1945	1985	+ 2,05	+ 26,75
Euro Disney	14,60	14,75	+ 1,02	+ 32,28
Europe 1	1115	1131	+ 1,43	+ 14,24
Eurotunnel	8,70	9	+ 3,44	+ 35,33
Filipacchi Medias	1033	1041	+ 0,77	+ 32,78
Fille Bonnieres	2250	2332	+ 3,64	+ 45,75
Finextel	77,30	78,20	+ 1,16	+ 9,98
Fives-Lille	569	568	- 0,17	+ 54,34
Fromageries Bel	4900	4978	+ 1,59	+ 7,89
Galeries Lafayette	1741	1745	+ 0,22	+ 46,14
GAN	136	145,30	+ 6,98	- 18,71
Gascogne (B)	473,50	475,90	+ 0,50	+ 15,23
Gaumont #	394,90	394	- 0,22	+ 25,07
Gaz et Eaux	2005	2010	+ 0,24	+ 18,23
Geophysique	288,70	289	+ 0,10	+ 84,29
G.F.C.	417	414	- 0,71	+ 12,50
Groupe Andre S.A.	461	473	+ 2,60	+ 33,42
Gr.Zannier (Ly) #	113,50	113,50	—	+ 92,37
GTM-Entrepose	349,70	340,20	- 2,71	- 0,96
Guilbert	748	752	+ 0,53	+ 30,78
Guyenne Gascogne	1800	1851	+ 2,83	+ 38,65
Havas	420,20	420,50	+ 0,07	+ 8,23
Havas Ad.Euro RSCG	585	589	+ 0,68	+ 47,25
Imetal	710	737	+ 3,80	+ 25,98
Immeubl.France	320	319	- 0,31	+ 9,24
Ingenico	64,70	65	+ 0,46	+ 85,97
Interbail	260	266	+ 2,30	+ 0,75
Intertechnique 1	576	585	+ 1,56	+ 36,68
Jean Lefebvre	311	320	+ 2,89	+ 13,47
Klepierre	615	610	- 0,81	+ 6,08
Labinal	710	705	- 0,70	+ 29,83
Lafarge	324	320,70	- 1,01	+ 1,64
Lagardere (MMB)	132,20	131,80	- 0,30	+ 46,44
Lapeyre	307	310	+ 0,97	+ 27,04
Lebon	217,50	215	- 1,14	+ 15,59
Legrand	894	917	+ 2,57	+ 21,29
Legrand ADP	601	608	+ 1,16	+ 24,08
Legris indust.	246	241	- 2,03	+ 51,19
Locindus	825	830	+ 0,60	—
L'Oreal	1662	1690	+ 1,68	+ 28,90
LVMH Moet Vuitton	1215	1217	- 0,16	+ 19,31
Lyonnaise Eaux	490	495,90	+ 1,20	+ 5,17
Marine Wendel	418	421	+ 0,71	+ 17,59
Metaleurop	54,20	55	+ 1,47	+ 21,34
Metrologie Inter.	18,80	19,20	+ 2,12	+ 43,28
Michelin	249,60	252,70	+ 1,24	+ 29,33
Moulinex	107	101	- 5,60	+ 50,74
Nord-Est	137	139,20	+ 1,60	+ 22,75
Nordon (Ny)	421	401	- 4,75	+ 27,70
NRJ #	662	666	+ 0,60	+ 34,81
OLIPAR	107,20	105	- 2,05	- 67,39
Paribas	303	304,90	+ 0,62	+ 13,55
PATHE	0,01	1275	+ 999,99	—
Pechiney	218,90	215,60	- 1,50	+ 26,87
Pernod-Ricard	329,20	330,50	+ 0,39	+ 18,75
Peugeot	703	702	- 0,14	+ 8,66
Pinault-Prin.Red.	1663	1674	+ 0,66	+ 71,34
Plastic-Omn.(Ly)	427	426	- 0,23	+ 26,78
Poliet	548	549	+ 0,18	+ 38
Primagaz	541	560	+ 3,51	+ 43,95
Promodes	1388	1433	+ 3,24	+ 24,50
Publicis	413	411	- 0,48	+ 42,71
Remy Cointreau	145	149	+ 2,75	- 4,48
Renault	127,70	127	- 0,54	- 9,92
Rexel	1400	1430	+ 2,14	+ 72,91
Rhone Poulenc A	134,80	132,80	- 1,48	+ 26,59
Rochette (La)	31,90	32,50	+ 1,88	- 1,36
Roussel Uclaf	1107	1125	+ 1,62	+ 35,54
Roe Imperiale(Ly)	4213	4389	+ 4,17	+ 34,29
Sade (Ny)	185	191	+ 3,24	+ 9,70
Sagem SA	3080	3080	—	+ 12
Saint-Gobain	668	677	+ 1,34	+ 26,77
Saint-Louis	1364	1374	+ 0,73	+ 5,69
Salomon (Ly)	4005	4035	+ 0,74	+ 41,57
Salvepar (Ny)	420	432	+ 2,85	+ 37,57
Sanofi	376,30	378	+ 0,45	+ 20,42
Sat	1820	1800	- 1,09	+ 0,89
Saupiquet (Ns)	784	780	- 0,51	+ 26,82
Schneider SA	242,50	243,80	+ 0,53	+ 45,63
SCOR SA	188	194,50	+ 3,45	+ 27,12
S.E.B.	900	898	- 0,22	+ 50,92
Sefimeg	345	343	- 0,57	+ 5,53
SEITA	225,10	220,50	- 2,04	+ 24,22
Selectibanque	107,10	107,90	+ 0,74	+ 7,79
SFIM	1045	1045	—	+ 22,94
SGE	101	102,50	+ 1,48	- 4,65
Sidel	1255	1264	+ 0,71	- 17,16
Simco	464	464	—	- 0,21
S.I.T.A	1280	1280	—	+ 49,01
Skis Rossignol	1895	1899	+ 0,21	+ 41,53
Sligos	479	487	+ 1,67	+ 20,54
Societe Gale A	545	548	+ 0,55	- 9,42
Sodexho	2241	2238	- 0,13	+ 55,41
Sommer-Allibert	1320	1336	+ 1,21	+ 2,54
Sophia	222,10	228,50	+ 2,88	+ 10,38
Spir Communication	530	548	+ 3,39	+ 22,04
Strafor Facom	373,50	377	+ 0,93	+ 44,44
Suez	197,50	199,20	+ 0,86	- 1,38
Synthelabo	411	419,90	+ 2,16	+ 36,86
Technip	459	457	- 0,43	+ 35,60
Thomson-CSF	138,50	136,80	- 1,22	+ 25,38
Total	374,70	374,60	- 0,02	+ 13,34
UAP	104	104,70	+ 0,67	- 15,13
UFB Locabail	504	500	- 0,79	+ 25
UGC DA (M)	303,50	—	—	+ 37,76
UIC	73,50	74,40	+ 1,22	+ 26,31
UIF	422	423	+ 0,23	- 0,23
UIS	177	178,90	+ 1,07	+ 37,61
Unibail	501	503	+ 0,39	- 0,59
Union Assur.Fdal	620	626	+ 0,96	+ 7
Usinor Sacilor	76,40	76,20	- 0,26	+ 17,68
Valeo	275,50	277	+ 0,54	+ 22,13
Vallourec	242,10	245	+ 1,19	+ 40,80
Via Banque	161	162	+ 0,62	+ 8,72
Worms & Cie	256	262	- 1,55	- 13,17
Zodiac ex.dt divid	1240	1245	+ 0,40	- 62,95
Elf Gabon	1150	1170	+ 1,73	+ 36,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol. #	270,90	268,90	- 0,73	+ 21,67
Adidas AG #	440,90	451	+ 2,29	+ 76,17
American Express	227	229,30	+ 1,01	+ 12,95
Anglo American #	326,20	333	+ 2,08	+ 14,35
Amgold #	467	480	+ 2,78	+ 23,99
Arjo Wiggins App.	14,60	14,75	+ 1,02	+ 13,02
A.T.T. #	321,10	330	+ 2,77	+ 4,10
Banco Santander #	242,10	244,60	+ 1,03	+ 2,98
Barrick Gold #	144	142,80	- 0,83	+ 12,17
B.A.S.F. #	1443	1453	+ 0,69	+ 32,09
Bayer #	181,30	183,50	+ 1,21	+ 40,61
Blenheim Group	34	33,70	- 0,88	+ 79,25
Cordiant PLC	9,20	9,05	- 1,63	+ 35,07
Crown Cork ord.	250	246,50	- 1,40	—
Crown Cork PF CV	240	238,70	- 0,54	—
Daimler Benz #	2827	2847	+ 0,70	+ 14,49
De Beers #	170	174	+ 2,35	+ 18,44
Deutsche Bank #	235,20	239,10	+ 1,65	+ 2,17
Dresdner Bank #	128,80	129,90	+ 0,85	- 0,99
Driefontein #	68,50	69,05	+ 0,80	+ 12,27
Du Pont Nemours #	410	—	—	+ 20,48
Eastman Kodak #	405,30	411,30	+ 1,48	+ 24,63
East Rand #	3,25	3,30	+ 1,53	+ 26,92
Echo Bay Mines #	58	58	—	+ 15,68
Electrolux #	256,10	260	+ 1,52	+ 29,35
Ericsson #	116,20	116,20	—	+ 22,31
Exxon Corp. #	443	446,40	+ 0,76	+ 11,87
Ford Motor #	180,50	178	- 1,38	+ 27,05
Freegold #	52,65	52,75	+ 0,18	+ 41,42
Gencor Limited #	18,45	—	—	- 8,52
General Elect. #	450	450,70	+ 0,15	+ 25,19
General Motors #	281,50	284,90	+ 1,20	+ 17,14
Cie Belgique #	382,10	388	+ 1,54	- 3
Grd Metropolitan	33,90	33,50	- 1,17	- 6,16
Guinness Plc #	35,80	35,55	- 0,69	+ 0,42
Hanson Plc	14,40	14,30	- 0,69	- 4,66
Harmony Gold #	50,20	50,50	+ 0,59	+ 16,89
Hitachi #	49,30	49,50	+ 0,40	- 1
Hoechst #	179,90	181	+ 0,61	+ 36,29
I.B.M #	527	513	- 2,65	+ 17,12
I.C.I #	66	65	- 1,51	+ 15,04
Ito Yokado #	305,50	313,70	+ 2,68	+ 3,19
Matsushita #	93,10	95,25	+ 2,30	+ 20,72
Mc Donald's #	238	240,10	+ 0,88	+ 8,74
Merck and Co #	325,20	338,50	+ 0,98	+ 4,63
Mitsubishi Corp. #	68,50	69,45	+ 1,38	+ 15,75
Mobil Corporat. #	565	592	+ 1,19	+ 6,66
Morgan J.P. #	440,20	442,60	+ 0,54	+ 15,26
Nestle SA Nom. #	5780	5800	+ 0,34	+ 6,61
Nipp. MeatPacker #	73,20	72,40	- 1,09	- 1,49
Nokia A	196	199,10	+ 1,58	+ 4,78
Norsk Hydro #	250,10	255	+ 1,95	+ 24,93
Petrofina #	1596	1602	+ 0,37	+ 5,39
Philip Morris #	536	536	—	+ 22,31
Philips N.V #	167,50	166	- 0,89	- 5,46
Placer Dome Inc #	128,60	128	- 0,46	+ 10,06
Procter Gamble #	463,60	—	—	+ 13,07
Quilmes	241,60	245	+ 1,40	+ 13,95
Randfontein #	33	33	—	+ 0,30
Rhone Poul.Rorer #	348,90	347,70	- 0,34	+ 35,71
Royal Dutch #	785	790	+ 0,63	+ 15,32
R T Z #	77,30	77,10	- 0,25	+ 10,14
Sega Enterprises	238	—	—	- 5,46
Saint-Helena #	29,15	29,50	- 1,20	+ 10,90
Schlumberger #	421	429,30	+ 1,97	+ 26,93
SGS Thomson Micro.	189,40	192,50	+ 1,63	+ 2,66
Shell Transport #	75,20	73,80	- 1,86	+ 16,58
Siemens #	278,70	280,50	+ 0,64	+ 4,97
Sony Corp. #	337,90	340	+ 0,62	+ 15,64
Sumitomo Bank #	100,30	101,10	+ 0,79	- 4,62
T.D.K #	314	315	+ 0,31	+ 25,49
Telefonica #	96,05	97,40	+ 1,40	+ 45,15
Toshiba #	36,30	36,95	+ 1,79	- 5,25
Unilever #	722	734	+ 1,66	+ 7,30
United Technol. #	571	595	+ 4,20	+ 30,19
Vaal Reefs #	450,10	450	- 0,02	+ 40,18
Volkswagen A.G #	1875	1885	+ 0,53	+ 15,22
Volvo (act.B) #	120	120	—	+ 40,71
Western Deep #	200	200,80	+ 0,40	+ 25,36
Yamanouchi #	111,70	113,50	+ 1,61	+ 11,27
Zambia Copper	3,05	3,05	—	+ 76,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	113,62	5,803 o
CEPME 8,5% 88-97CA	103,80	8,407
CEPME 9% 89-99 CA#	110,07	7,397
CEPME 9% 92-06 TSR ■	113,50	0,099
CFD 9,7% 90-03 CB	117,75	3,790
CFD 8,6% 92-05 CB	112,45	3,263 o
CFF 10% 88-98 CA#	107,40	6,803 o
CFF 9% 88-97 CA#	103,66	6,590
CFF 10,25%90-01CB#	112,40	2,921
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,10	0,732 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,21	3,645 ↓
CNA 9% 4/92-07	—	7,332 d
CRH 8,6% 92/94-03	111,61	8,553 o
CRH 8,5% 10/87-88#	108,44	2,655 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,61	3,125 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	112,35	1,867
Emp.Etat 6%93-97 #	101,69	5,689
Finansder 9%91-06#	115,90	5,262 d
Finansd.8,6%92-02#	112,10	3,532 d
Floral9,75% 90-99#	112,02	9,031
OAT 8,5% 87-97CA#	103,98	0,047
OAT 9,90%85-97 CA#	107,35	5,329
OAT 88-98 TME CA	102,30	2,461
OAT 9/85-98 TRA	—	4,882 d
OAT 9,50%88-98 CA#	108,83	0,052 d
OAT TMB 87/99 CA	99,77	1,757
OAT 8,125% 89-99 #	107,86	0,735 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	110,22	2,119
OAT 85/00 TRA CA	105,30	5,897
OAT 10%5/85-00 CA#	115,39	0,849
OAT 89-01 TME CA	103,40	2,461
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,45	4,993 o
OAT 8,50% 89-19 #	113,87	5,713 o
OAT 8,50%92-23 CA#	113,65	1,467
SNCF 8,8% 87-94CA	108	3,510
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	196	192
Bains C.Monaco	550	550
B.N.P.Intercont	366	368
Bidermann Intl ◆	110	118
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	367	355
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	360	360
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem ●	380	371
Concorde-Ass Risq ◆	875	875
Gpe Valfond ex.CMP ◆	10	10
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	850	849
Eaux Bassin Vichy	4380	4399
Ecia	705	718
Ent.Mag. Paris ◆	1239	1239
Eridania Beghin CI ◆	761	761
Fidei	34,60	34,80
Finalens	385	389
F.I.P.P. ◆	110	110
Fonciere (Cie)	530	540
Fonciere Euris	238,10	239
Foncina # ◆	446	446
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1330	1300
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	196,70	198,50
Gevelot	1840	1825
G.T.I (Transport)	355,10	330
Immobail	106	108,60
Immobanque	669	695
Lucia	54,50	55
Monoprix ◆	156,50	158,50
Metal Deploye ◆	410	410
Mors #	13,50	13,80
Navigation (Nle) ◆	65	65
Paluel-Marmont ◆	251,10	251,10
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1390	1390
Parfinance ◆	204,50	204,50
Paris Orleans ◆	269	269
Piper Heidsieck	1439	1450
Promodes (CI) ◆	865	865
PSB Industries Ly	334,10	334,10
Rougier #	454,50	455
Saga ◆	152	152
Salins du Midi	483	478,50
Silic	749	750
S.I.P.H.	238	238
Sofal ◆	80	80
Sofragi ◆	3759	3759
Soudure Autogene ◆	986	986
Sovabail	350	350
Taittinger	1644	1630
Tour Eiffel ◆	279	279
Vicat	429	425

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1047	1047
Fiat Ord	20	20
Gevaert	344,30	344,30
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp.	33,15	33,15
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	51,80	51,80
Ottomane(Cie Fin.)	350	350
Robeco	386,90	388,40
Rodamco N.V.	147,90	147,90
Rolinco	418,70	421,60
Solvay SA	2985	3111

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	59	59
AFE #	479	470
Aigle #	186	193,50
Albert S.A (Ns) ◆	134	134
Altran Techno. #	1500	1479
Montaignes P.Gest.	673	674
Assystem #	615	605
Bque Picardie (Li) ◆	580	580
Bque Sofirec (M) ◆	515	623,76
Bque Tarneaud(B)#	234,50	234,50
Bque Vernes	425	425
Beneteau #	708	706
B I M P	81	81
Boiron (Ly) #	629	625
Boisset (Ly)#	226,10	226,10
But S.A.	345	355
Cardif SA	720	715
C.E.E #	259,50	256,40
CEGEP #	159,90	158
Cermex # (Ly)	347,90	333
CFPI #	224	236
Change Bourse (M)	264	255
Christ.Dalloz #	1500	1580
CNIM CA#	188	188,90
Codetour	345	344,90
Comp.Euro.Tele-CET	369	369
Conflandey S.A.	295	295
C.A.Haute Normand	323	325
C.A.Ille & Vilaine	338	338,50
C.A. Oise CCI	261,10	261,10
Creeks ◆	60	60
Devernois (Ly)	514	519
Ducros Serv.Rapide ◆	64	64
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	450	450
Europ.Extinc.(Ly)	240	240
Europ Propulsion	598	600
Expand s.a	240	252
Factorem	792	790
Faiveley #	330	329
Finacor	103,10	102,40
Fininfo	533	538
Fructivie	614	619
Gautier France #	294,50	294
Gel 2000 ◆	88	88
GFI Industries #	655	650
Girodet (Ly) #	41,90	41,90
GLM S.A. ■	287,10	301,40
Grandoptic.Photo #	709	693
Gpe Guillin # Ly	195,30	194,90
Kindy #	154	150
Guerbet	360	359
Hermes internat.1#	1388	1388
Hurel Dubois ◆	501	501
ICBT Groupe #	204	208
I.C.C.	172,50	171
Idianova	64	66
Int. Computer #	125,50	129,60
IPBM	68	68
M6-Metropole TV	551	555
Manitou #	596	599
Manutan	844	830
Marie Brizard	1290	1280
Maxi-Livres/Profr.	252	252
Mecelec (Ly)	82,95	83
MGI Coutier	258	260
Monneret Jouet Ly# ◆	81	81
Naf-Naf #	78,90	76,90
N.S.C Schlum. Ny	700	700
OGF Omn Gest.Fin. ◆	672	672
Onet #	981	974
Paul Predault #	172	172
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	100	100
Pochet	935	935
Poujoulat Ets (Ns) ◆	243,30	243,30
Radiall #	560	560
Rallye(Cathiard)Ly	193	201
Reydel Indust.Li ◆	1099	1099
Robertet #	1395	1395
Rouleau-Guichard	455	433
Securidev #	70,10	72
Smoby (Ly)#	667	667
Sofco (Ly)	123	123
Sofibus ◆	351	351
Sogepag # ■	136,50	136,50
Sogeparc (Fin)	650	667
Sopra	349	345
Steph.Kelian # ◆	84	84
Sylea	500	510
Teisseire-France	216	215
TF1-1	599	595
Thermador Hold(Ly)	277	286
Trouvay Cauvin #	79	80,10
Unilog	550	529
Union Fin.France	446	443
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	126	128,50
Vilmorin et Cie #	498	493,60
Virbac	730	730

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	403	409
Genset	307,10	305
High Co. ◆	240,10	240,10
Infonie	465	467
Joliez-Regal	100,30	102
Picogiga	136	135
Proxidis	82	82

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Credit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	46,45
Mumm ◆	1360	1360
Nobel ◆	155	155
Ste lecteurs du Monde ◆	187	187

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	121,97	116,16
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2406,74	2371,17
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◊	9453,13	9453,13
Arbitr. Première	8983,50	8894,55
Arbitr. Sécurité ◊	17320,21	17234,04
BNP		
Antigone Trésorerie	855997	855997
Natio Court Terme	13750	13750
Natio Court Terme2	373548	373548
Natio Epargne	2160,41	2139,02
Natio Ep. Capital C/D	15446,25	15293,32
Natio Ep. Croissance	2337,87	2292,03
Natio Ep. Obligations	211,53	207,38
Natio Epargne Retraite	141,97	139,19
Natio Epargne Tresor	10550,35	10529,29
Natio Epargne Valeur	551,24	540,43
Natio France Index	1120,06	1098,10
Natio Immobilier	1218,51	1194,62
Natio Inter	1845,24	1809,06
Natio Monétaire C/D	5344,34	5344,34
Natio Opportunités	164,62	161,39
Natio Patrimoine	1519,41	1489,62
Natio Perspectives	1243,37	1218,99
Natio Placements C/D	76550,64	76550,64
Natio Revenus	1074,72	1064,08
Natio Sécurité	11590,48	11590,48
Natio Valeurs	1047,34	1026,80
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monecden	89456,64	89456,64
Oblig. ttes caté.	233,98	230,52
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◊	642,06	623,36
Le Livret Portefeuille D ◊	867,96	842,68
Nord Sud Dévelop. C/D ◊	2168,30	2163,97
Patrimoine Retraite C ◊	297,60	291,76
Sicav Associations C ◊	2364,74	2364,74
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◊	19021,09	19021,09
Mutual. dépôts Sicav C ◊	18194,88	18176,70
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◊	211,42	207,27
Ecur. Capicourt C ◊	220,43	220,43
Ecur. Capitalisation C ◊	224,94	224,94
Ecur. Distrimonétaire D. ◊	10296,09	10296,09
Ecur. Expansion C ◊	80143,55	79824,25
Ecur. Géovaleurs C ◊	2957,92	2899,92
Ecur. Investis. D ◊	172,33	168,95
Ecur. Monépremière ◊	10975,04	10975,04
Ecur. Monétaire C/D ◊	12701,48	12701,48
Ecur. Trésorerie C/D ◊	312,41	312,41
Ecur. Trimestriel D ◊	1961,81	1946,24
Eparcourt-Sicav D ◊	190,50	190,50
Géoptim C/D ◊	11452,66	11283,41
Horizon C ◊	1695,06	1661,82
Prévoyance Ecur. D ◊	97,42	97,42
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◊	11305,88	11283,31
Ecur. Sécuripremière C ◊	11536,34	11524,82
Ecur. Sensipremière C ◊	11790,06	11760,66
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◊	116056,74	116056,74
Atout Amérique	142,64	139,16
Atout Asie	105,92	103,34
Atout Futur C	607,62	592,80
Atout Futur D	579,61	565,47
Coexis	1804,94	1771,29
Dieze	1870,68	1835,80
Elicash ◊	920444,80	920444,80
Epargne-Unie	169,26	165,13
Eurodyn	1833,03	1788,32
Indicia ◆	1257,20	1226,31
Moné.JC ◊	11605,81	11605,81
Moné.JD ◊	11605,81	11605,81
Oblifutur	3918,48	3845,42
Oracion	1772,37	1729,14
Proficius	1015,28	996,35
Revenu-Vert	1190,27	1168,88
Sévéa ◆	106,91	104,30
Synthésis	15817,74	15507,59
Uni Foncier	1245,11	1214,74
Uni France	667,19	650,92
Uni Garantie C	1691,29	1659,75
Uni Garantie D	1375,13	1349,49
Uni-Régions	1640,53	1600,52
Univar C ◊	300,81	300,81
Univar D ◊	300,81	300,81
Univers Actions	188,85	184,24
Univers-Obligations	2182,53	2141,84
CIC BANQUES		
Francic	572,25	555,58
Francic Pierre	117,33	113,91
Francic Régions	1688,16	1639,01
CIC PARIS		
Cicamonde ◆	1303,56	1265,59
Convertcic ◆	355,86	350,60
Ecocic	1452,68	1410,37
Oblicic Mondial	3335,42	3286,13
Oblicic Régions	1181,23	1163,77
Rentacic	164,74	162,31
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1297,90	1285,05
Lion 20000	16728,91	16728,91
Lion Association	11135,40	11133,42
Lion Plus	1394,23	1366,89
Lion Trésor	2312,81	2289,91
Oblilion	1803,84	1785,98
Sicav 5000	575,75	564,46
Slivafrance	964,62	945,71
Slivam	478,87	469,46
Slivarente	236,36	231,73
Slivinter	605,56	593,69
Trilion	5166,18	5099,88
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2040,02	2000,02
Créd.Mut.Act.France	129,34	125,88
Créd.Mut.Ep.Cour.T ●	862,83	862,85
Créd.Mut.Ep.Ind. C	103,51	100,74
Créd.Mut.Ep.J	22372,27	22372,27
Créd.Mut.Ep.long.T	229,39	223,25
Créd.Mut.Ep.Monde	1251,15	1217,66
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1703,81	1670,40
Créd.Mut.Ep.Quatre	1087,81	1066,48
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	737,22	705,47
Saint-Honoré Capital	17757,63	17221
St-Honoré March. Emer.	635,22	607,67
St-Honoré Pacifique	817,32	782,12
LEGAL & GENERAL BANK		
Securitaux ◊	1789,86	1789,66
Stratégie Actions	955,85	919,09
Stratégie Rendement	1765,49	1709,92
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◊	821,74	801,70
Amplitude Monde D ◊	800,51	780,99
Elanciel D ◊	133,16	129,91
Emergence Poste C/D ◊	111,09	108,38
Géobilys C ◊	611,13	602,10
Géobilys D ◊	595,91	587,10
Intensys C ◊	113,63	113,46
Intensys D ◊	108,60	108,64
Latitude C ◊	144,72	144,58
Latitude D ◊	136,16	136,02
Oblitys D ◊	575,82	567,31
Plenitude C/D ◊	157,95	154,10
Poste Gestion C ◊	43225,43	43225,43
Revenus Trimestr. D ◊	5265,84	5213,70
Solstice D ◊	2332,06	2326,24
Thésora C ◊	911,84	902,81
Thésora D ◊	829,98	821,76
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36963,18	36963,18
Actimonétaire D	31460,07	31460,07
Cadence 1 D	1065,77	1055,22
Cadence 2 D	1053,91	1043,48
Cadence 3 D	1041,42	1031,11
Capimonétaire C	2002,65	2000,65
Capimonétaire D	1860,74	1858,88
Capiobliq C	8393,06	8309,96
Interobliq C	6458,29	6394,35
Intersélection France D	587,54	576,02
S.G. France opport. C	1700,61	1667,26
S.G. France opport. D	1639,96	1607,80
Sogenfrance C	1496,72	1467,37
Sogenfrance D	1381,29	1354,21
Sogépargne D	310,66	307,58
Soginter C	1797,05	1761,81
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1260,38	1235,67
Sogéfiance D ◆	1609,77	1578,21
Sogenfrance Tempo D ◆	145,71	142,85

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

FOOTBALL Les demi-finales du championnat d'Europe des nations opposeront la France à la République tchèque et l'Angleterre à l'Allemagne, *mercredi 26 juin*. ● LES FRANÇAIS ont dû avoir recours aux tirs au but pour éliminer (5-4) les Pays-Bas après un match nul (0-0) malgré une prolongation disputée *selon le principe du « but décisif »,* samedi 22 juin à Liverpool. ● EN DEMI-FINALE, ils joueront contre la République tchèque qui a créé une nouvelle surprise en éliminant les *Portugais (1-0), dimanche 23 juin* à Birmingham. Pour ce match, qui aura lieu à Manchester, les Français seront privés de Christian Karembeu, suspendu, et de Christophe Dugarry, blessé. ● LES ANGLAIS ont également eu besoin des tirs au but pour éliminer l'Espagne (4-2) après un match nul (0-0). *Ils retrouveront les* Allemands, vainqueurs des Croates *(2-1),* en demi-finale à Wembley.

Les Français ont progressé avec difficulté sur leur voie royale

Vainqueurs des Pays-Bas aux tirs au but, les hommes d'Aimé Jacquet devront se passer de Christian Karembeu, suspendu, et de Christophe Dugarry, blessé, pour jouer contre la République tchèque en demi-finale

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

De quelle étoffe sont faits les champions ? Laurent Blanc, par exemple. *Que pouvait-il bien se* passer dans la tête de cet homme qui se rendait du milieu de terrain vers la surface de réparation, à ce moment déterminant ?



EURO 96

Son penalty, dernier de la série de tirs au but, décidait de l'issue du quart de finale de l'Euro entre la France et les Pays-Bas, samedi *22 juin à Liverpool. Les deux heures* de jeu précédentes, prolongations incluses, *n'avaient accouché que* d'un exténuant 0-0.

Quiconque se serait trouvé à sa *place aurait gambergé* pendant ces vingt mètres franchis d'un pas lent. Le spectateur passait par les pires affres pendant ces secondes infinies. Il se rappelait ce tir au but réussi par Luis Fernandez, en quart de finale de la Coupe du monde, face au Brésil, en 1986. Il se souvenait également de celui raté par Max Bossis en demi-finale, contre l'Allemagne, en 1982. Et Laurent Blanc, à quoi pensait-il en marchant vers son destin ?

A rien. L'international n'avait pas *le moindre état d'âme, pas le plus* petit pincement au cœur. *« J'avais fait le vide,* expliquait-il. *Je n'ai rien vu, rien entendu. J'étais simplement très, très concentré. »* Et avant, *quand Aimé Jacquet l'a désigné au* coup de sifflet final comme le cinquième et dernier tireur de la série, en fonction d'appréciations qu'il avait de longue date couchées sur une petit carnet ? *« Je ne me suis pas demandé si c'était bien ou mal. Il ne faut pas se poser de questions. »* Au moment de l'exécution, un frisson dans l'échine, un battement de paupières, au moins, quand vient le temps de choisir son côté ? *« Je ne sais jamais où je vais tirer quand je m'élance. J'attends le dernier moment. J'essaye de voir le gardien partir et alors seulement je décide de l'endroit où placer la balle. »*

Christian Karembeu est également un pro, un vrai. Mais il a encore *quelques faiblesses humaines.* Il y eut d'abord cet avertissement *« idiot »*, selon le qualificatif du sélectionneur national, son deuxième depuis le début de la compétition, qui le prive d'une demi-finale où il a largement contribué à mener l'équipe. Il y eut surtout cet épanchement d'homme de cœur, cette noble pudeur dans la victoire. Son premier geste n'a pas été de s'égayer avec ses coéquipiers mais de consoler Clarence Seedorf, son compagnon d'exil à la Sampdoria de Gênes, *auteur du quatrième* penalty manqué des Néerlandais, de dissimuler ses pleurs dans le creux de ses bras.

JEU EN ÉTOILE

En une seconde, Bernard Lama est parvenu à faire de dix mille supporteurs néerlandais peinturlurés en orange autant de clowns aussi tristes que Seedorf. *« J'aime les penalties. J'aime le défi entre le frappeur et le gardien »*, expliquait le Parisien. Dans les dernières secondes du temps réglementaire, il avait déjà maintenu la maison France à flot en détournant du bout du pied un tir du même Clarence Seedorf. Le gardien de but n'avait guère eu l'occasion de briller depuis le début de la compétition, éclipsé par son indéfectible défense. Ce quart de finale lui aura donné par deux fois une raison d'exister.

Que retenir d'autre de ce vingt-septième match consécutif sans défaite ? La France fut égale à elle même, c'est-à-dire *waterproof*. Le traditionnel jeu en étoile des Néerlandais, consistant à faire circuler la balle sur des axes différents à partir d'un pivot central, le plus souvent Ronald De Boer, n'a pas réussi à étourdir la garde française. Didier Deschamps, Christian Karembeu et Vincent Guérin, les trois douaniers du milieu de terrain, n'ont rien laissé passer. Ils ont cependant peiné plus que d'habitude. *« Si on perd la bataille du milieu, on fait les valises,* estimait Aimé Jacquet. *Elle a encore été gagnée même si cela a été plus difficile. »*

Sur le gaillard d'avant, la situation a été critique. Les attaquants français ont rarement réussi, sauf exploit personnel, à sortir de la tenaille néerlandaise. Quand une opportunité s'est présentée, ils n'ont pas su la saisir. *« Nous n'avons pas fait les bons choix »*, regrettait le sélectionneur national. La ribambelle de coups de pied arrêtés accordée par l'arbitre a été dilapidée. *« La situation était bloquée, archibloquée,* constatait Laurent Blanc. *Ce match était trop difficile pour les attaquants. »*

A ceux qui se languissent d'un football plus ouvert, Aimé Jacquet a déjà répondu. *« Le haut niveau, ce n'est pas de la rigolade,* a-t-il énoncé. *Il y a une exigence technique et tactique. La France a mis du temps à le comprendre. Notre jeu est en phase avec le football moderne. »* L'absence de Christian Karembeu va cependant le contraindre à revoir son équation avant la demi-finale contre la République tchèque, mercredi 26 juin à Manchester. Soit le sélectionneur fait monter d'un cran Marcel Desailly, au risque de déstabiliser la défense, soit il titularise Sabri Lamouchi, Reynald Pedros ou Corentin Martins, qui ont des dispositions plus offensives que le joueur suspendu.

Les différences entre les équipes allant s'amenuisant au fur et à mesure de la compétition, l'équipe de France se devra de concrétiser les rares opportunités qui lui sont données. Le chemin de Wembley est encore plus long que celui qui mène du milieu de terrain au point de penalty. *« Nous nous sommes réveillés avec le bonheur dans les yeux »*, affirmait le sélectionneur national au lendemain de sa victoire. Il s'est fallu d'un réflexe de Bernard Lama que l'équipe de France ne se lève avec la gueule de bois.

Benoît Hopquin

■ **CHRISTOPHE DUGARRY, victime d'une entorse du genou et** d'une lésion du ménisque externe, a dû renoncer à la suite de l'Euro. L'attaquant est indisponible pour un mois.

Une équipe « artificielle » selon Jean-Marie Le Pen

Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a déclaré, dimanche 23 juin, qu'il était *« artificiel que l'on fasse venir des joueurs de l'étranger en les baptisant équipe de France »*. M. Le Pen, qui assistait à une fête organisée par les militants du Gard, à Saint-Gilles, a regretté que *« la plupart »* des footballeurs de la sélection française *« ne chantent pas La Marseillaise ou visiblement ne la savent pas »*.

M. Le Pen fait semblant d'ignorer qu'aucun joueur étranger ne figure au sein de l'équipe de France. Tous, à part Desailly qui vient du Ghana, ont vu le jour dans l'Hexagone ou dans les DOM-TOM. Mais, pour le chef de l'extrême droite, Lamouchi, Zidane, Madar, Djorkaeff, Lizarazu, Pedros, Angloma, Karembeu, etc, ne sont certainement que des représentants de ces *« Français de papiers »* dont il promet de revoir à la loupe le statut, s'il arrive au pouvoir. Pierre Lelouche (RPR) a estimé, lundi sur RTL, que *« ce genre de déclaration est absolument inacceptable »*.

Les débuts contestés du « but décisif »

LIVERPOOL
de notre envoyé spécial

Aimé Jacquet a longtemps cherché ses mots. « Comment appelez-vous ça, déjà ? », demandait-il aux journalistes assis devant lui. *« Golden goal »*, a dit un anglophone. *« But décisif »*, a traduit un Français. *« Oui, c'est cela, but décisif »*, a conclu Jacquet, sans que l'on sache vraiment si ce trou de mémoire relevait du simple oubli ou de l'ironie grinçante devant une innovation contestée. Car le sélectionneur ne s'en cache pas : il n'apprécie guère la nouvelle loi instaurée par les législateurs du jeu, cette règle dite de la *« mort subite »* qui offre la victoire à la première formation capable de marquer, lors de la prolongation.

Entrée en vigueur samedi 22 juin, à l'occasion des quarts de finale, elle était censée favoriser le jeu offensif, autrement dit éviter le recours aux tirs au but. Le résultat est peu probant, puisque deux matches sur quatre, à savoir Angleterre-Espagne, et France-Pays-Bas, se sont tout de même achevés sur des scores de parité (0-0). Bref, *« mort subite »* ou pas, les attaquants n'ont pas marqué, les défenseurs sont restés dans leurs tranchées.

ENTRE HOSTILITÉ ET SCEPTICISME

Trente minutes durant, la menace du fameux *« but décisif »* synonyme d'élimination immédiate a néanmoins plané sur l'équipe de France. Un tir ciblé, une passe bien ajustée, une étourderie de la défense, et c'en était terminé des ambitions françaises. Au moins, les Bleus ont ainsi découvert de nouvelles sensations, entre quitte ou double et roulette russe. *« Avec cette histoire de but décisif,* raconte le remplaçant Franck Leboeuf, *on a bien senti qu'il y avait un changement d'atmosphère. Dès que l'une ou l'autre des équipes prenait le dessus, la tension était perceptible. »*

Une *« tension »* qu'Aimé Jacquet dénonce. *« Je préfère encore que le sort du match se décide lors des coups de pieds au but, c'est mieux pour le spectacle. Quand tout s'arrête soudain, on doit ressentir une drôle de frustration, ça doit faire comme une rupture de faisceau, on ne sait plus où l'on est. »* Les joueurs, eux aussi, oscillent entre hostilité et scepticisme. Laurent Blanc s'interroge : *« Je ne sais pas qui a inventé ça, mais je ne vois vraiment pas en quoi cela augmentera le nombre de buts ! Au contraire, on a tendance à moins attaquer. »*

Seule évolution notable : l'importance accrue des corners, et des coups francs. La formation qui dispose du ballon se voit en effet offrir une occasion de s'imposer sans prendre de risques, ce qui n'est pas le cas dans le jeu en mouvement. *« Dès qu'il y avait un coup franc signé contre nous,* reconnaît l'arrière latéral Lilian Thuram, *on se disait que l'on allait peut-être rentrer à la maison dans la minute suivante. »* Et son coéquipier Bixente Lizarazu d'assurer qu'il aurait mal vécu une telle défaite : *« Si cela devait nous arriver en demi-finale, je crois que j'aurais encore le réflexe d'aller mettre le ballon au centre pour reprendre le match. Non, vraiment, c'était mieux avant. »*

Philippe Broussard

Les Tchèques reprennent le flambeau des Danois

BIRMINGHAM
de notre envoyé spécial

Tous les quatre ans, il faut à l'Euro sa surprise, son équipe venue d'ailleurs, un peu bohème de préférence, et prête à narguer de son innocence la toute-puissance des grands. La chronique retiendra que les joueurs de la République tcheque, jeune nation du Vieux Continent, amputée depuis 1991 de sa petite sœur slovaque, incarnèrent *l'imprévisible dans l'édition* 1996. A eux seuls, ils ont éliminé le Portugal, après avoir fait un mauvais sort à l'Italie, exécutée dès le premier tour. Et les voilà au bord du rêve, en demi-finale, adversaires désignés de la France, tout disposés à croire en leur chance d'aller encore un peu plus loin : *« Si les Français sont fatigués, ou dans un mauvais jour, que tout nous réussit, pourquoi pas la finale ? »*, spécule à voix haute Vaclav Nemecek, le capitaine.

On prend si vite goût aux victoires. En sortant le Portugal de l'Euro, dimanche 24 juin, les Tchèques ont la certitude d'avoir démontré leur valeur. Ils souffraient de cette étiquette condescendante *de « petit » scotchée au revers de* leurs maillots blancs. Malgré la modestie de leur cote, ils voulaient prouver que leur présence en quart de finale n'était pas seulement le fruit du hasard, ou de l'insigne présomption d'Arigo Sacchi. L'entraîneur de la *Squadra azzurra* avait cru *bon d'extraire cinq titulaires de son* équipe pour les affronter. Contre l'Italie, les Tchèques avaient étonné par leur force collective, un sens généreux de la solidarité. Face au Portugal, ils ont montré leur aptitude à s'emparer du jeu, pour lui donner une couleur et un style tchèque. Ils ont su déborder un *adversaire trop* souvent empêtré dans des arabesques techniques, incapable de créer de réelles situations de but.

A vingt-quatre ans tout juste, Karel Poborsky est tout le contraire d'un footballeur timide. Cette année, le milieu de terrain aux longs cheveux frisés s'est déjà illustré tout au long du parcours réussi du Slavia Prague en Coupe d'Europe. Avec son club, il a atteint les demi-finales de la Coupe de l'UEFA, et s'est incliné devant Bordeaux. Pour ce match contre le Portugal, il lui fallait quelque chose de spécial, une nouvelle *occasion de faire parler de lui et de* son talent. Il a donc puisé dans le réservoir des facéties techniques pour qualifier son équipe.

« VIEUX TRUC »

Lorsqu'il s'est présenté seul devant Vitor Baïa, le gardien de but, il lui a fait payer d'un lob sa position trop avancée. Pas un lob tout-à-fait comme les autres, non, mais une cuiller, un vieux truc qui n'a presque plus cours dans les matches internationaux. Le geste consiste à lever le moins maladroitement possible le ballon avec le dessus de pied. La trajectoire fut impeccable, passant au-dessus de la tête de Vitor Baïa pour atterrir au fond des filets. *« J'ai tenté ce lob particulier parce que j'ai pensé que ce serait le plus facile à faire »*, racontait Poborsky, souriant symbole de l'audace tchèque.

Ils n'ont pourtant rien de ressemblant avec ceux dont ils envient le destin, ces semi-professionnels danois, vainqueurs il y a quatre ans. Avec eux, ils ne partagent qu'une totale absence de complexe. Cinq des meilleurs joueurs tchèques exercent leur métier dans le championnat allemand. La Bundesliga apprécie leurs qualités athlétiques. Pour justifier la cohésion qui règne sur le terrain, Dusan Uhrin, l'entraîneur, rappelle que la plupart des *internationaux ont été formés dans* l'un des deux grands clubs de Prague, le Sparta et le Slavia. Ils se sont illustrés ces dernières saisons dans les Coupes d'Europe, signe probant du bon niveau du football tchèque. L'équipe nationale est arrivée en Angleterre après un bon parcours de qualification. Elle a devancé dans son groupe les Pays-Bas et la Norvège.

En matière de football, la République tchèque n'a guère souffert de la partition avec la Slovaquie. Dans les derniers matches de la sélection tchécoslovaque, l'équipe-type comptait neuf Tchèques pour deux Slovaques. Les cadres techniques de la fédération étaient eux aussi majoritairement des Tchèques, appuyés sur une longue tradition, qui s'est épanouie dans l'Euro. Il y a vingt ans, la Tchécoslovaquie gagnait le championnat d'Europe des nations. Poborsky et ses coéquipiers osent à peine le dire : ils se verraient bien en successeurs de leurs aînés. Un seul souci vient tourmenter leur rêve de gloire : quatre joueurs titulaires seront suspendus pour le match contre la France. En cas d'échec, ils se contenteront donc de ce bonheur tout neuf d'être devenus à l'Euro une équipe à part entière.

Pascal Ceaux

EURO 96

QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	FINALE
Angleterre-Espagne 0-0 (Angleterre qualifiée (4-2) aux tirs au but)	Angleterre-Allemagne, Wembley, 26 juin, 20h30, FR3	Wembley, 30 juin, 20h00, FR2
Allemagne-Croatie 2-1 (Buts : J. Klinsmann (21e sur pen.), M. Sammer (59e)/D. Suker (51e))		
France-Pays-Bas 0-0 (France qualifiée (5-4) aux tirs au but)	France-Rep. tchèque, Manchester, 26 juin, 17h00, TF1	
Rep. tchèque-Portugal 1-0 (Buts : K. Poborsky (53e))		

L'Allemagne retrouvera l'Angleterre à Wembley

MANCHESTER
de notre envoyé spécial

C'était écrit, gravé par avance dans les archives du football anglais. Ce championnat d'Europe des nations ne pouvait s'achever sans offrir, à un moment ou à un autre, un de ces matches chargés d'émotions et de souvenirs qui *mobilisent, dans une même* fièvre patriote, historiens et techniciens du jeu. Arrimée à ses souvenirs, l'Angleterre tout entière rêvait de retrouver l'Allemagne sur la pelouse de Wembley, comme en 1966, en finale de la Coupe du monde, lorsque les Anglais l'avaient emporté (4-2).

Les footballeurs allemands, qui ont à la fois le sens de l'histoire et celui de la politesse, ont exaucé le vœu de leurs hôtes : victorieux de la Croatie (2-1), ils seront bien à Wembley mercredi 26 juin.

LES CROATES FIGURANTS

Pouvait-il en être autrement, trente ans après la finale de 1966 ? Avant même de connaître leur futur adversaire, les Anglais s'activaient déjà en coulisse, préparant les images d'époque, mobilisant le ban et l'arrière-ban de leurs vieilles gloires. Les Allemands devaient l'emporter face aux Croates, c'était inéluctable, parce que le football est, ici, affaire de nostalgie, et que cette nostalgie se serait mal accommodée d'une confrontation entre l'Angleterre et la Croatie même ressuscitée. Bref, *il fallait* l'Allemagne, et ce fut l'Allemagne.

De ce défi au destin, les Croates n'ont donc été que les figurants. Ils ont bien essayé d'occuper l'avant-scène, de faire mentir les oracles locaux, mais l'adversaire allemand affichait une assurance de nanti, comme si ce match, quoi qu'il advienne, ne pouvait lui échapper, au nom du droit de *préemption*.

ENVIE D'EN DÉCOUDRE

Un penalty de Jürgen Klinsmann (18e) et un but de Matthias Sammer (59e) allaient lui permettre de s'imposer, malgré une courte période de doute, au moment de l'égalisation de Davor Suker (51e).

Bien sûr, les Croates pourront invoquer l'injustice, montrer que l'arbitre aurait dû siffler un penalty à la suite d'une faute sur ce même Suker. Ils pourront aussi insister sur les conséquences de l'expulsion d'Igor Stimac (57e), et surtout regretter plusieurs occasions de but. *Mais ce serait oublier l'essentiel* : derrière ce match, se profilait déjà le rendez-vous promis, celui de Wembley, et contre cela les surdoués de Zagreb ne pouvaient rien.

Les spectateurs anglais du stade d'Old Trafford l'avaient bien compris. Leurs encouragements aux Croates cachaient en fait une envie gourmande d'en découdre plutôt avec les Allemands, en demi-finale. Tournés vers leurs rivaux, ils scandaient déjà : *« England, England ! »*, et l'autre camp de répondre : *« Deutschland, Deutschland ! »*

La dernière fois que les deux équipes se sont rencontrées – en demi-finale du *Mondiale* italien de 1990 –, l'Angleterre s'était inclinée aux tirs au but. Une raison supplémentaire pour rêver d'un succès à Wembley.

Ph. Br.

L'Angleterre sauvée par David Seaman

Pour arracher leur qualification en demi-finale de l'Euro, face à l'Allemagne, les Anglais ont dû avoir recours à l'épreuve des tirs au but, samedi 22 juin, face à l'Espagne. David Seaman, le gardien de but anglais, a tenu une nouvelle fois un rôle décisif dans le succès de son équipe. En arrêtant le tir de Miguel Angel Nadal, il a permis à l'Angleterre de s'imposer par quatre penalties à deux. Pendant le temps réglementaire, les deux formations n'étaient pas parvenues à se départager, ni même à inscrire le moindre but.

Pour la première fois dans l'histoire du football international, les prolongations se sont donc déroulées en appliquant la règle du « but décisif ». Au bout des trente minutes supplémentaires, le score était toujours vierge, imposant l'épreuve des tirs au but. Au cours de la première mi-temps, Marc Batta, l'arbitre français, *avait refusé* un but aux Espagnols, estimant à tort qu'il était entaché d'un hors-jeu.

Michael Johnson prend un premier rendez-vous avec l'histoire en améliorant le record du 200 m

Le Texan a réalisé 19 s 66 aux sélections américaines

Les sélections olympiques américaines d'athlétisme se sont achevées, dimanche 23 juin à Atlanta, par la chute du plus ancien record du monde, celui du 200 m, détenu depuis dix-sept ans par l'Italien Pietro Mennea. Michael Johnson a couru la distance en 19 s 66, au lieu des 19 s 72 réalisées par l'Italien en altitude, le 12 septembre 1979 à Mexico. Le Texan avait déjà réalisé 19 s 70 la veille, mais avec un vent trop favorable.

ATLANTA
correspondance

ATHLÉTISME

Un peu moins de vingt secondes de course lui ont suffi pour effacer un record, étouffer un doute et détruire une vieille évidence. Le tout dans un immense sourire, sans effort apparent et en se servant de quelques phrases à peine glorieuses pour expliquer sa réussite. En avalant un 200 m en 19 s 66, dimanche 23 juin, Michael Johnson n'a pas seulement bousculé de son piédestal le plus vieux record du monde de l'athlétisme, cette marque de 19 s 72 inscrite par l'Italien Pietro Mennea, en 1979, à l'altitude avantageuse du stade de Mexico. Il a également offert à son palmarès d'athlète un luxe dont les sceptiques avaient fini par le croire incapable. Surtout, Michael Johnson a piétiné sans le moindre scrupule cette vieille idée du sport qui assure, preuves à l'appui, qu'un record du monde ne se bat pas sur commande.

Son exploit chronométrique, l'athlète américain l'avait programmé pour cette étouffante après-midi, la dernière des sélections olympiques. Il en avait parlé une première fois en début de semaine, expliquant que la rapidité de la piste (*Le Monde* daté 23-24 juin) servirait sûrement son dessein. Puis il l'avait une nouvelle fois évoqué la veille en demi-finale, après avoir couru la distance en 19 s 70, mais laissé échapper son dû dans une rafale de vent trop forte pour autoriser le record. Il a finalement choisi de le faire au meilleur moment, en finale, sous les regards fiévreux mais impuissants de Carl Lewis, Mike Marsh et Jeff Williams.

La course ? Une merveille. Un modèle du genre. Placé au couloir 5, Michael Johnson écrase cette finale de tout son poids dès les premiers mètres. Quelques foulées lui suffisent pour tuer jusqu'au dernier semblant de suspense. Il s'en expliquera peu après l'arrivée, d'une voix douce et un rien mécanique, le visage déjà débarrassé de toute émotion. *« Mon entraîneur, Clyde Hart, m'avait demandé de concentrer mon attention sur les huit premiers pas. Par le passé, c'était mon point faible. J'ai suivi ses directives. Et j'ai poussé à fond dès le départ. »*

La suite prolonge et confirme la sublime impression de supériorité que dégage Michael Johnson dans le virage. Cette finale cent pour cent américaine compte dans ses huit couloirs une somme de talents athlétiques sûrement unique au monde. Carl Lewis occupe le premier couloir. *« Le pire »*, glissera-t-il plus tard dans un soupir. Mike Marsh, le champion olympique en titre, est à la ligne 4. Jeff Williams, troisième l'an dernier du 200 m des championnats du monde, a pris place dans la sixième. Mais le public les aperçoit à peine. Seul compte Michael Johnson. Un effet d'optique que Mike Marsh résumera d'une plaisanterie : *« Je vous parlerais bien de la course de Michael,* dit-il. *Mais j'en suis bien incapable. Il était trop loin pour que j'aie une chance de le voir. »*

« Personne n'a jamais prouvé qu'il fallait monter haut les genoux pour courir vite »

A l'entrée de la ligne droite, Michael Johnson est déjà seul au monde. Ses suivants le pourchassent de leurs foulées étroites (Marsh), exagérément longues (Williams) ou sobrement élégantes (Lewis). Johnson, lui, martèle la piste à la façon d'un jouet mécanique. Ses genoux semblent ne jamais s'élever très haut, ses bras cognent l'air comme le feraient ceux d'un joueur de batterie. Un style curieux, pas vraiment esthétique, que les spécialistes ont souvent comparé à celui de Jesse Owens. Comme son glorieux aîné, Michael Johnson a fait de la fréquence et de la vélocité le secret de sa réussite.

« Personne n'a jamais prouvé qu'il fallait monter haut les genoux pour courir vite, s'explique-t-il régulièrement. *Et puis à quoi sert de les élever si vous n'êtes pas capable de les descendre. »* A ses débuts, les entraîneurs ont parfois cherché à corriger une foulée souvent jugée trop courte. Puis l'un d'eux, Clyde Hart, a compris que le naturel serait toujours plus efficace. Michael Johnson ne l'a plus jamais quitté. Et il aime aujourd'hui l'associer à tous ses succès. *« J'ai le meilleur entraîneur du monde,* dit-il. *Il contrôle tout, j'ai seulement à écouter et à suivre ses conseils. Et il ne s'est jamais trompé. »*

Son premier mérite est sans doute d'avoir cru en ses chances au temps de l'adolescence, une époque où Michael Johnson cachait encore son fabuleux talent d'athlète. *« Il était seulement moyen,* se souvient Clyde Hart. *Mais j'ai senti chez lui une vraie détermination. Alors je lui ai confié une place dans le 4 × 100 m de l'université. » « J'ai toujours voulu gagner,* confirme Johnson. *Et j'ai toujours tout fait pour y parvenir. »* Il aime parfois se déclarer vulnérable, mais ses adversaires jureraient bien le contraire. Et il ne s'en est trouvé aucun, dimanche soir, pour lui promettre un échec dans sa tentative de doubler 200 et 400 m lors des Jeux d'Atlanta.

Alain Mercier

Evolution du record « électrique »

● **Depuis 1960,** l'évolution du record du 200 m chronométré électriquement a été la suivante :
20 s 75 : Stone Johnson (E-U), le 2 juillet 1960 à Stanford.
20 s 62 : Livio Berruti (Ita.), le 3 septembre 1960 à Rome.
20 s 55 : Paul Drayton (E-U), le 23 juin 1962 à Walnut.
20 s 36 : Henry Carr (E-U), le 17 octobre 1964 à Tokyo.
20 s 14 : Tommie Smith (E-U), le 17 juin 1967 à Provo.
19 s 92 : John Carlos (E-U), le 12 septembre 1968 à Echo Summit.
19 s 83 : Tommie Smith (E-U), le 16 octobre 1968 à Mexico.
19 s 72 : Pietro Mennea (Ita), le 12 septembre 1979 à Mexico.
19 s 66 : Michael Johnson (E-U), le 23 juin 1996 à Atlanta.

Les athlètes français font grise mine

A QUATRE SEMAINES de l'ouverture de Jeux olympiques d'Atlanta, l'athlétisme français, réuni du 21 au 23 juin à Evry-Bondoufle (Essonne) pour ses championnats nationaux, n'affiche pas une santé florissante. En l'absence de Marie-José Pérec, dispensée, des athlètes vieillissants ou fragilisés ont tenté leur ultime chance d'arracher un visa pour Atlanta. La commission du sport de haut niveau chargée d'établir la liste définitive des athlètes retenus pour les Etats-Unis devait se réunir mardi 25 juin.

Seuls vingt-huit athlètes au total (relais exclus) ont rempli les conditions draconiennes imposées par la Fédération française d'athlétisme (FFA) dans une volonté de présenter une délégation de qualité. Si Jean Galfione a conservé son titre de champion de France de saut à la perche avec un modeste bond de 5,70 m, les stars de l'équipe de France ont adopté un profil plutôt bas à Evry.

Eloigné des pistes pendant un mois par une fracture au pied droit, due à la fatigue, Stéphane Diagana a effectué sa rentrée sur 400 m plat, avant de retrouver, au meeting de Lausanne le 3 juillet, les haies qui lui ont permis d'établir l'an passé un record d'Europe en 47 s 37. Mais une course médiocre dans les séries (47 s 53) et la douleur persistant dans les virages l'ont contraint à renoncer à la finale, dimanche. Son départ pour Atlanta semble sérieusement compromis. Le sauteur en hauteur Jean-Charles Gicquel, qui, après deux années perturbées par des blessures, a connu un début de saison catastrophique, avait renoncé à ses projets olympiques avant même sa venue à Evry.

Chez les dames, Patricia Djaté, désireuse de travailler sa vitesse, a, comme aux championnats de France l'an passé, boudé le 800 m pour courir un 400 m. Le pincement qu'elle dit ressentir au fessier depuis deux saisons et qui l'a contrainte à l'abandon après 200 mètres de course contrarie à coup sûr sa dernière phase de préparation pour les JO Patricia Girard, troisième sur 100 m en 10 s 90, s'alignera seulement sur 100 m haies à Atlanta. Mais la championne d'Europe du 60 m haies en salle est toujours en délicatesse avec ses tendons d'Achille.

DÉLÉGATION RÉDUITE

Monique Ewanje-Epée-Tourret, la cheville gauche enserrée dans un strapping, suffoquait de frustration à l'arrivée de la finale du 100 m haies qu'elle n'a couru dans un vent glacial défavorable d'un mètre par seconde qu'en 13 s 44. Ayant déjà réalisé les minima dans d'autres conditions que celles exigées par la FFA, Monique avait demandé, pour ménager son pied, l'autorisation de ne pas s'aligner à Evry. Elle lui a été refusée. *« J'ai une tendinite du tendon d'Achille, avec un déplacement de l'astragale, et la guérison est en bonne voie si je ne paie pas mon effort de ce week-end,* a-t-elle expliqué. *J'aurais voulu éviter cette course, mais on m'a demandé de jouer le jeu. Si je ne pars pas à Atlanta, je n'y comprends plus rien. J'ai fait tout ce qu'on m'a demandé. »*

« Certains athlètes accumulent les lésions depuis des années et les charges d'entraînement récentes plus importantes à cause de l'échéance olympiques n'arrangent rien », explique Hervé de Labareyre, un des médecins de l'équipe de France. *« Nous assistons actuellement à un passage de témoin entre deux générations,* constate Jean Poczobut, le président de la fédération, *celle qui pratique le haut niveau depuis dix ou quinze ans, et celle, plus jeune, qui ne dispose pas de la maturité indispensable à ce haut niveau. Le nombre de nos finalistes potentiels aux JO a diminué depuis deux ans, même si des jeunes comme Emmanuel Bangué (longueur) ou Nadir Bosch (3 000 m steeple) peuvent y prétendre. »*

Dans la perspective de la réunion de la commission du sport de haut niveau, mardi, François Juillard, le directeur technique national, s'est affirmé prêt à défendre la cause d'athlètes *« ayant réalisé des performances proches des minima requis avec des conditions atmosphériques défavorables lors d'une saison particulièrement courte »*. Mais il a prévenu : *« Quoi qu'il arrive, la délégation d'athlètes sera plus réduite que celle des derniers championnats du monde ou celle des JO de Barcelone»*.

Patricia Jolly

Wimbledon veut éclairer le tennis avec la balle à haute visibilité

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Quinze jours après avoir maculé de rouge ses chaussures sur la terre battue de Roland-Garros, l'élite du tennis mondial se retrouve sur le vert gazon de Wimbledon pour disputer les championnats de Grande-Bretagne du 25 juin au 7 juillet. Troisième tournoi du grand chelem de l'année, l'épreuve apparaît comme la plus prestigieuse du circuit. Le tennis y a de bonnes manières et l'attachement aux traditions (gazon, tenues blanches, fraises à la crème, protocole) est jugé rafraîchissant par les joueurs.

Cette année, le All England Lawn Tennis and Croquet Club ouvre ses portes à une petite révolution : la balle de tennis à haute visibilité ou *hi-vis*. Pour permettre une meilleure lisibilité des trajectoires, aux joueurs comme aux spectateurs, l'objet classique a été plongé dans une teinture jaune poussin très lumineuse. L'invention est loin d'être un gadget. Elle est déjà connue des organisateurs des Internationaux d'Australie qui se jouent sur une surface synthétique rapide. Les joueurs y ont découvert que la perception était plus foudroyante et que le cerveau, mieux informé, lançait les ordres de réaction plus véloces au bras. Les Anglais ont aussi été conforté par le succès de la balle Roland-Garros qui, elle, a été « durcie » pour accélérer le jeu sur terre battue qui devenait trop lancinant.

Depuis peu, le spectacle, à Wimbledon, est menacé par les gros serveurs dont la première balle est devenue un véritable projectile. Si Goran Ivanisevic a été mis en échec par André Agassi – meilleur retourneur du monde – en 1992, Pete Sampras s'est imposé, dès 1993, en maître des lieux. Wimbledon aime certes le talent de l'Américain mais s'inquiète. En 1994, la finale qui a opposé Sampras et Ivanisevic s'est résumée à une bataille d'aces peu palpitante ; en 1995, Sampras servit près de deux cent aces en sept matches avant de gagner pour la troisième fois consécutive.

MENSURATIONS

A Wimbledon, la marge de manœuvre est faible. Si les Américains et les Australiens peuvent changer la mixture de leur surface artificielle, les Français la lourdeur de leur terre battue, les Anglais affirment qu'ils ne peuvent changer le gazon. Reste la balle. A l'issue de l'édition 1995, l'association du All England Lawn Tennis and Croquet Club saisit Slazenger de l'affaire. Pour le fournisseur officiel des balles du tournoi depuis 1902, la question est un casse-tête. Pour l'association, la solution est indispensable. Il faut en finir avec les services trop gagnants en donnant un coup de pouce aux retourneurs. Tout en laissant leurs chances aux serveurs.

A partir de là, les chercheurs vont réfléchir pendant neuf mois. Comme le débat sur la grandeur des tamis de raquette ou sur la longueur de leurs manches, les discussions autour des mensurations de la balle fusent. La Fédération internationale de tennis (FIT) douche les cerveaux des savants Cosinus en indiquant que le règlement instauré depuis des lustres reste en vigueur.

Au printemps, Wimbledon penche pour une révolution en couleur tirant sur le fluo. A ce détail près, la qualité des trente-quatre mille balles jouées pendant la quinzaine seront identiques à celles de 1995. Wimbledon qui, pendant des années, s'était arc-bouté contre l'intrusion de la balle jaune n'aurait sans doute pas pu pousser plus loin le bouchon.

Bénédicte Mathieu

Le trimaran de Francis Joyon chavire dans la Transat anglaise

LE NAVIGATEUR français Francis Joyon, qui se trouvait en tête de la dixième édition de la Transat anglaise en solitaire, à bord de son trimaran *Banque populaire*, a chaviré, lundi matin 24 juin, à environ 200 miles au sud-est d'Halifax (Canada) et attendait les secours juché sur sa coque. Francis Joyon, dont l'arrivée était prévue mardi 25 juin à Newport (Etats-Unis), aurait été repéré par les garde-côtes d'Halifax environ deux heures après avoir lancé un message de détresse. Un navire de commerce se trouvant à une heure et demie de route se serait porté à son secours.

Francis Joyon, qui avait choisi une route très au nord lui permettant de devancer Paul Vatine et Loïck Peyron, était en passe de pulvériser le record de l'épreuve appartenant depuis 1988 à Philippe Poupon (10 jours, 9 heures et 15 minutes). Le Franco-Suisse Laurent Bourgnon, un autre skipper de trimaran de cette course reliant Plymouth (Royaume-Uni) à Newport, avait dû abandonner après avoir été projeté hors de son trimaran *Primagaz* et récupéré par un cargo minéralier (*Le Monde* du 22 juin).

Stéphane Heulot, champion de France de cyclisme

LE COUREUR de l'équipe GAN, Stéphane Heulot, vingt-cinq ans, s'est adjugé, dimanche 23 juin à Castres, le titre de champion de France cycliste, en battant au sprint son compagnon d'échappée Laurent Roux (TVM). Le nouveau champion confirme ainsi sa quatrième place au critérium du Dauphiné et sa victoire dans le Trophée des grimpeurs. C'est Laurent Roux qui avait réussi le premier à s'échapper, rejoint sous la pluie à près de dix kilomètres de l'arrivée par le Breton, nouveau venu chez GAN après trois années chez Banesto. Celui-ci portera le maillot tricolore pour sa première participation au Tour de France.

Laurent Jalabert avait renoncé à cette épreuve courue sur ses terres à la suite du décès de son équipier de Once, l'espoir espagnol Mariano Rojas, vingt-trois ans, victime la veille d'un accident de la circulation lors d'une séance d'entraînement. Outre le Mazamétain, Richard Virenque, victime d'une mauvaise angine, puis Luc Leblanc, qui a chuté dès le début de la course, n'ont pu défendre leurs chances.

■ **RUGBY : l'équipe de France a remporté (34-27) le premier test-match** de sa tournée en Argentine face au pays hôte, samedi 22 juin à Buenos Aires. Nettement supérieur en première mi-temps, le quinze de France a quelque peu souffert physiquement en fin de partie et a concédé trois essais dans les vingt dernières minutes.– (*AFP*.)

■ **EQUITATION : Jean-Lou Bigot, le champion d'Europe 1993 de concours complet,** a reçu, jeudi 20 juin, l'aval du laboratoire mandaté par la Fédération internationale d'équitation pour participer aux Jeux olympiques avec sa jument *Twist la Beige*. Depuis la fin de l'année 1995, son cheval recevait un traitement de choc contre la piroplasmose, une maladie bénigne transmise par les tiques dont les autorités vétérinaires de l'Etat de Géorgie craignent la propagation à l'élevage local. Le couple Bigot-*Twist la Beige* devrait être retenu pour l'épreuve par équipes et renforcer les chances françaises de médaille.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DE FRANCE
MESSIEURS
100 m : 1. I. Mese (Cdl.), 10 s 12 ; 2. P Théophile, 10 s 13 ; 3 N. Gurns, 10 s 19.
200 m : 1 C Cheval, 20 s 62 ; 2 F. Waota, 20 s 68 ; 3. P Irdor, 20 s 83.
400 m : 1. I. Wade (Sén.), 46 s 33 ; 2 J.-L. Rapnoull, 46 s 41 ; 3. P.-M. Hilaire, 46 s 47
800 m : 1. J Jean-Joseph, 1 min 46 s 51 ; 2. B Konczylo, 1 min 46 s 59 ; 3. J. Rakotoanmanana, 1 min 47 s 52.
1 500 m : 1. D. Maazouzi (Mar.), 3 min 40 s 36 ; 2. M. Damian, 3 min 40 s 55 ; 3 G Nunige, 3 min 41 s 23.
5 000 m : 1 M. Ezzher, 13 min 40 s 83 ; 2 H. Lahssini, 13 min 40 s 97 ; 3 A. Naaji. 13 min 45 s 02.
110 m haies : 1. V Clanco, 13 s 45 ; 2 E. Romary, 13 s 52 ; 3. S. Thibault, 13 s 68
400 m haies : 1. I. Faye (Sén.), 49 s 55 ; 2. H Mbaye (Sén.), 50 s 30 ; 3 J Coco, 50 s 64
3 000 m steeple : 1. N. Bosch, 8 min 24 s 76 ; 2 M. Belabbes (Alg.), 8 min 31 s 50 ; 3. E Le Corre, 8 min 32 s 99
20 km marche : 1. T. Toutain, 1 h 21 min 58 ; 2 J.-O Brosseau, 1 h 22 min 20 s ; 3 S Caudron, 1 h 24 min 44 s
Perche : 1 J. Galfione, 5,70 m ; 2. A Andji, 5,60 m ; 3 G. Baudouin, 5,50 m
Hauteur : 1. D. Detchenique, 2,24 m ; 2 M Raffak, 2,21 m ; 3. JC Gicquel, 2,21 m
Longueur : 1. E. Bangué, 8,21 m ; 2. R Emmian (Arm.), 8,09 m ; 3 Nouchi, 8,03 m
Triple saut : 1. S Hélan, 16,87 m ; 2 G. Sainte-Rose, 16,78 m ; 3. G Martial, 16,75 m
Javelot : 1. A Storaci, 74,90 m ; 2 G Siakinou-Schmidt, 74,28 m ; 3. P Lefevre, 73,68 m.
Poids : 1. Lebon, 18,41 m ; 2 Vial, 17,22 m ; 3 Boes, 16,99 m.
Marteau : 1. R Piolanti, 78,34 m ; 2. C Epalle, 76,46 m ; 3. G Dupray, 76,30 m.
Disque : 1 J Pons, 58,12 m ; 2. T. Epalle, 57,26 m ; 3. M. Conjungo, 56,84 m.
DAMES
100 m : 1. O. Sidibe, 10 s 80 ; 2. H Rakotondrabe, 10 s 90 ; 3 P. Girard, 10 s 90
200 m : 1. D. Combe, 23 s 50 ; 2. G. N'Koma (Cam.), 23 s 81 ; 3 N. Polin-Fokoua, 23 s 98.
400 m : 1 E Devassoigne, 51 s 93 ; 2 F Landre, 52 s 23 ; 3 E. Ellen, 52 s 34
800 m : 1. V Dorsile, 2 min 1 s 01 ; 2 V Fouquet, 2 min 3 s 34 ; 3 S Foulon, 2 min 4 s 88
1 500 m : 1. F Quentin, 4 min 10 s 38 ; 2 B Bitzner, 4 min 11 s 29 ; 3. M.-C. Dampa, 4 min 17 s 72.
5 000 m : 1. F. Fates, 15 min 29 s 66 ; 2. C. Dallenbach, 15 min 36 s 04 ; 3. Y. Oubouhou, 16 min 3 s 90.
100 m haies : 1. N. Ramalalanirina (Mad.), 12 s 94 ; 2. C Cinélu, 13 s 13 ; 3. N Joseph, 13 s 26
400 m haies : 1. Renaud, 58 s 15 ; 2. Dherbecourt, 58 s 36 ; 3. Pierre-Joseph, 58 s 57
10 km marche : 1. V Nadaud-Levêque, 44 min 43 s ; 2. N. Fortain, 44 min 43 s ; 3 A.-C. Berthonnaud, 45 min 51 s.
Hauteur : 1. M Ewanje-Epée, 1,85 m ; 2. I. Jeanne, 1,82 m ; 3. M. Collonvillé, 1,82 m.
Longueur : 1 E. Barber, 6,66 m ; 2. N Caster, 6,57 m ; 3 L Ferga, 6,46 m.
Triple saut : 1 C Honoré, 13,54 m ; 2 V. Guyoule, 13,43 m ; 3. S. Borda, 13,39 m
Javelot : 1. N. Auzeil-Schoellkopf, 64,10 m ; 2 B Ramesh, 58,04 m ; 3. S. Hautavoine, 57,44 m.
Disque : 1. I Devaluez, 55,74 m ; 2 P Tamini, 53,04 m ; 3. D. Kelhetter, 51,46 m.
Marteau : 1. C. Sinoquet, 57,54 m ; 2 A. Rondel, 56,64 m ; 3 C Fournier, 56,50 m.
SELECTIONS OLYMPIQUES AMÉRICAINES
MESSIEURS
200 m : 1 M Johnson, 19 s 66 (v.f. 1,7 m/s), *nouveau record du monde* ; 2 J Williams, 20 s 03 ; 3 M. Marsh, 20 s 04
1 500 m : 1 P. McMullen, 3 min 43 s 36 ; 2 J. Sorensen, 3 min 43 s 88 ; 3. J. Pyrah, 3 min 44 s 03.
110 m haies : 1. A. Johnson, 12 s 92 (v.f. 0,9 m/s) ; 2 M Crear, 13 s 05 ; 3 E Swift, 13 s 21
Décathlon : 1. D O'Brien, 8 726 pts ; 2 S. Fritz, 8 636 pts ; 3. C. Huffins, 8 546 pts
20 km marche : 1 C Clausen, 1 h 29 min 50 s ; 2. T. Seaman, 1 h 30 min 27 s ; 3. G. Morgan, 1 h 31 min
DAMES
200 m : 1. C Guidry, 22 s 14 (v.d. 0,6 m/s) ; 2 D Young, 22 s 18 ; 3 I Miller, 22 s 25.
100 m haies : 1 G Devers, 12 s 62 (v.f. 0,6 m/s) ; 2. L Tolbert-Goode, 12 s 69 ; 3 C Dickey, 12 s 76
10 km marche : 1. D. Lawrence, 46 min 5 s ; 2. M Rohl, 46 min 37 s ; 3. V Herazo, 48 min 12 s
Longueur : 1 J. Joyner-Kersee, 7,04 m ; 2 S Williams, 6,93 m ; 3 M Veltman, 6,88 m

CYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE
MESSIEURS
1. S Heulot (GAN), les 246 km en 5 h 57 min 19 s (moyenne : 41,308 km/h) ; 2 L Roux (TVM), m. t. ; 3 F Guesdon (Polti), à 10 s.
DAMES
1 C. Marsal (Lorraine), les 82 km en 2 h 13 min 32 s ; 2 J Longo (Ile-de-France), à 56 s ; 3. I. Messon (Dauphiné), à 1 min 53

FOOTBALL

COUPE INTERTOTO
1re journée
Groupe 5

Sligo (Eir.)-Heerenveen (P-B)	0-0
Kaunas (Lit.)-Lillestroem (Nor.)	1-4
Exempt : Nantes (Fra.)	

Groupe 6

Hapoël Tel-Aviv (Isr.)-Rennes (Fra.)	0-2
Orgryte (Sué.)-Lucerne (Sui.)	3-0
Exempt : Segesta Sisak (Cro.)	

Groupe 11

Hibernians (Mal.)-Ouralmash (Rus.)	1-2
Kocaelispor (Tur.)-CSKA Sofia (Bul.)	1-3
Exempt : Strasbourg (Fra.)	

Groupe 12

Jaro (Fin.)-Guingamp (Fra.)	0-0
Zemun (You.)-Dinamo Bucarest (Rou.)	2-1
Exempt : Kolkheti Poti (Géo.)	

NATATION

CHAMPIONNAT DE FRANCE
LONGUE DISTANCE
MESSIEURS
1 S Lecat, les 25 km en 5 h 35 min 22 s ; 2 N Knapp, 5 h 52 min 21 s ; 3 S. Hatim (Egy.), 5 h 57 min 2 s.
DAMES
1 A. Figgini (Ita.), 5 h 52 min 30 s ; 2. V. Bousset, 5 h 57 min 27 s ; 3. S Leroy, 6 h 0 min 19 s.

RUGBY

Matches amicaux

Argentine-France	27-34
Ecosse - Nouvelle-Zélande	12-36
Australie - Pays de Galles	42-3

TENNIS

Tournoi d'Eastbourne (dames)
M Seles (E-U) b. M.-J. Fernandez (E-U), 6-0, 6-2
Tournoi de Rosmalen (dames)
A. Huber (All.) b. H. Sukova (Tch.), 6-3, 7-6 (7-2)
Tournoi de Halle (messieurs)
N. Kulti (Sué.) b. E. Kafelnikov 6-7 (5-7), 6-3, 6-4
Tournoi de Bologne (messieurs)
A. Berasategui (Esp.) b. C. Costa (Esp.), 6-3, 6-4.

Parcours du combattant pour jobs d'été

Pour les jeunes, décrocher un petit boulot est devenu presque aussi difficile que de trouver un emploi

POUR UN NOMBRE croissant de jeunes, été rime davantage avec activité rémunérée qu'avec oisiveté. Pendant un, deux, trois, voire quatre mois, les standardistes vont commettre quelques erreurs de manipulation, les arbres fruitiers feront connaissance avec des mains peu expertes et de nouvelles caissières flotteront dans des blouses trop grandes. Or, s'il y a beaucoup d'appelés, on compte de moins en moins d'élus.

Alors que, pour les *baby boomers*, le « *petit boulot d'été* » s'obtenait en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, en décrocher un tient désormais du parcours du combattant. L'évolution, hélas !, est logique. L'allongement des études a gonflé le nombre de postulants. « *Dans les années 70, la majorité des gens de dix-huit ans étaient salariés*, explique le sociologue François Dubet. *Ils n'étaient donc pas présents sur le marché du job. Aujourd'hui, plus des deux tiers des gens âgés de vingt ans sont scolarisés et recherchent ces emplois saisonniers. En parallèle, le travail est devenu rare, la concurrence s'est donc accrue.* »

Conséquence de cet effet de ciseaux : les chasseurs de job s'efforcent d'envoyer candidatures spontanées et références de plus en plus tôt dans l'année (certaines entreprises évaluent leurs effectifs saisonniers dès le mois de décembre). Lorsque l'on ne bénéfice pas d'appui particulier, mieux vaut prendre les devants. « *Le piston, ce n'est pas nouveau, mais dans un tel rapport à l'emploi, il joue plus qu'avant* », ajoute François Dubet.

« *Avoir des relations* » ménage bien des peines car de plus en plus d'entreprises réservent les postes disponibles aux enfants de leurs employés. Ainsi en va-t-il à la SNCF, à La Poste, dans la grande distribution, aux AGF... Les candidatures extérieures sont alors la plupart du temps purement et simplement écartées.

Dans les organismes d'aide aux étudiants et jeunes sans emploi, on constate non sans amertume que les entreprises sont tentées de se passer de cette main-d'œuvre saisonnière pourtant bon marché. Ils la délaissent pour une clientèle tout aussi jeune mais encore moins chère et supposée plus motivée : les stagiaires. « *Les stages font de l'ombre au marché du job*, affirme Claude Gesgon, au service de la vie étudiante du Cnous (Centre national des œuvres universitaires et sociales). *Plutôt que de payer un étudiant 4 500 francs, les employeurs préfèrent passer une convention de stage avec un établissement.* »

« CONCURRENCE » DES CHÔMEURS

Si les stagiaires « *cassent* » malgré eux le marché du job d'été, c'est que la future recherche d'emploi impose que le chapitre « *expérience professionnelle* » de leur CV ne reste pas vide. A défaut de gagner de l'argent, ils s'assurent un bagage pratique qui, en principe, valorisera leurs candidatures ultérieures. « *Que les stages prennent la place des jobs d'été, c'est une évidence*, confirme une directrice d'un CIDJ (centre d'information et de documentation jeunesse) de province. *Lors d'une opération spéciale, notre établissement a mis en relation des employeurs et des jeunes en quête d'un stage*, raconte-t-elle. *Les entreprises ont pris des bac +3, +4 ou +5, beaucoup plus facilement que s'ils avaient dû intégrer des jeunes pendant l'été.* »

Les traqueurs de jobs estudiantins ont encore à affronter la concurrence des jeunes sans emploi qui comptent sur la période des remplacements pour trouver, même brièvement, une activité professionnelle. « *Cela fait trois ans que je suis au chômage*, témoigne Karine, vingt-quatre ans. *Je ne touche plus les Assedic depuis le mois de septembre 1995, alors je suis prête à prendre n'importe quoi*, assure-t-elle devant les petites annonces d'emplois saisonniers de l'ANPE. *Les chômeurs devraient même être prioritaires.* »

« *Naguère*, confirme Marie-Catherine Renaud, directrice adjointe du CIDJ de Clermont-Ferrand, *les étudiants postulaient pour les jobs, et les jeunes chômeurs cherchaient du travail ailleurs. Aujourd'hui, il y a confusion entre les deux* », constate-t-elle. Sa collègue de Besançon note qu'en Franche-Comté c'est le secteur de l'animation, pourtant traditionnellement grand pourvoyeur de jobs d'été, qui pâtit de la concurrence des professionnels. Au chômage, ils sont les premiers à postuler pour ces emplois habituellement dévolus aux étudiants. Là encore, les entreprises y trouvent leur compte en signant, lorsque cela est possible, des CES (contrat emploi-solidarité) ou des CIE (contrat initiative-emploi) assortis d'aides gouvernementales.

« *Aujourd'hui, il faut s'y prendre comme s'il s'agissait d'une réelle recherche d'emploi* », résume Jean-Damien Lepère, directeur de la collection Job Trotter, aux éditions Dakota. Malgré ce constat, les travailleurs de l'été restent assez peu persuadés que leur courte expérience de vendeur de gaufres ou de garde d'enfant mérite de figurer sur leur curriculum vitae. « *Il faut être prudent, ne pas avoir l'air d'être prêt à accepter n'importe quoi*, estime Arnaud, vingt-six ans, titulaire d'une maîtrise de droit, au chômage depuis deux mois. *C'est vrai que les recruteurs peuvent en conclure qu'on est débrouillard, ou dynamique. Mais je doute qu'ils puissent comprendre une génération qui rencontre des problèmes qu'ils n'ont pas eus.* »

D'un strict point de vue pratique, un candidat au job d'été à intérêt à attendre quelques années d'études avant de cibler ses efforts. « *Un adolescent en fin de secondaire n'a pas d'exigence en matière de job*, conseille Marie-Catherine Renaud. *Ce n'est que plus tard, lorsqu'il avancera dans sa formation, qu'ils devra resserrer ses recherches.* »

Aude Dassonville



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

La revanche du Minitel

ON LE CROYAIT en semi-retraite, progressivement mais fermement poussé sur la touche par le multimédia. Erreur : les services Télétel, accessibles par le Minitel, reviennent en fanfare. Mieux : ils s'appuient sur le développement de leurs concurrents pour rebondir de plus belle.

Les chiffres que vient de publier France Télécom font état d'une augmentation de 5 % du nombre d'appels (373 millions) au cours des quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année écoulée. Ces données, insiste l'opérateur public, reflètent « *une inversion de tendance* ». En 1994 et 1995, le trafic avait légèrement diminué après une décennie de progression.

Ce regain bénéficie aux serveurs dominants que sont les services bancaires, les réservations de la SNCF, les commandes auprès des entreprises de vente par correspondance, et la valeur toujours sûre que constitue l'annuaire électronique.

Comment l'expliquer ? Le lancement de Minitel de la nouvelle génération, plus gais et plus pratiques que les terminaux classiques, a sans doute joué. Une autre nouveauté paraît avoir eu un rôle déterminant : la diffusion, en 1995, de 300 000 « cartes d'émulation » permettant d'accéder aux services Télétel par l'intermédiaire d' un micro-ordinateur personnel et d'un modem.

PASSERELLES

En outre, le Minitel est parvenu à se ménager les faveurs des branchés du Web. « *Le phénomène Internet exprime un besoin d'interactivité qui, par un effet de halo, profite aux services en ligne proposés par Télétel* », assure Philippe Reynaud, responsable des activités Télétel chez France Télécom.

Cela signifie que, tout en restant connectés sur Internet, nombre d'utilisateurs ont profité des passerelles permettant d'aller chercher leur bonheur sur le réseau Télétel : l'avantage est de pouvoir se déplacer beaucoup plus vite d'un service à l'autre que ne l'autorise le Minitel. Pour le prestataire de services, l'utilité est encore plus évidente puisque, sur le réseau Télétel, il fait directement rémunérer ses prestations.

En relevant la tête, le Minitel confirme que ses services sont parfaitement rôdés, contrairement à ceux de la concurrence. *Ils permettent de remplir des fonctions pratiques avec, à la clé, une garantie de fiabilité surtout pour ce qui concerne « les achats en ligne sécurisés »*, c'est-à-dire les transferts monétaires. Internet n'inspire pas – encore ? – une telle confiance.

A l'attachement aux services s'ajoute une tendresse perceptible à l'égard de l'objet. Selon France Télécom, 90 % des utilisateurs d'un micro-ordinateur souhaitent garder leur bon vieux terminal Minitel. Par ailleurs, 57 % des utilisateurs d'Internet et 63 % des possesseurs de carte d'émulation affirment qu'ils se servent de leur Minitel au moins une fois par semaine. La « 2 CV » des réseaux informatiques n'a pas encore tiré sa révérence.

Jean-Michel Normand

Dédicaces par correspondance

Jean-Pierre Kupczyk adore les livres. Enfant, il « *tremblait de joie lorsque, exceptionnellement, on [lui] en offrait un* ». Adolescent, il a entamé avec certains auteurs des correspondances, qui ont donné naissance à de grandes amitiés. Devenu juriste, il vient de trouver le moyen de jouer les prosélytes. Parce qu'il est « *heureux quand [il] voit des gens lire* », l'idée lui est venue d'étendre une pratique dont il use régulièrement lorsqu'il offre un ouvrage : pour encourager le destinataire à le lire, il le fait dédicacer par l'auteur.

Librairie par correspondance, Dédicaces édite un petit catalogue mensuel, sélection d'ouvrages de « grands » et de « petits » auteurs que Jean-Pierre Kupczyk a aimés. La plupart de ces ouvrages peuvent être obtenus avec dédicace de l'auteur (contre le prix du livre, plus 39 francs de frais de port, plus 35 francs de supplément par dédicace). L'entreprise ne se veut pas prioritairement commerciale. « *On ne vend pas de dédicaces, on ne peut pas monnayer ça !* », explique M. Kupczyk, en montrant le dessin réalisé en première page de *Jours de colère* – l'auteur, Sylvie Germain, effectue toujours un dessin accompagné de quelques mots en guide de dédicace. « *Ça donne au livre une authenticité qu'il n'a pas lorsqu'il sort de chez l'éditeur*, commente ce client enthousiaste, avocat, qui a déjà commandé trois ouvrages dédicacés. *Ça lui donne une âme.* » Un de ses collaborateurs est ravi du cadeau qu'il a ainsi fait à sa grand-mère. Ayant précisé qu'il souhaitait que l'ouvrage arrive à destination tel jour, pour les quatre-vingt-dix-huit ans de son aïeule, il a été non seulement satisfait mais comblé : dans sa lettre de remerciements, sa grand-mère se confond en louanges, laissant entendre que l'auteur, Jean d'Ormesson, lui a concocté un message très personnalisé.

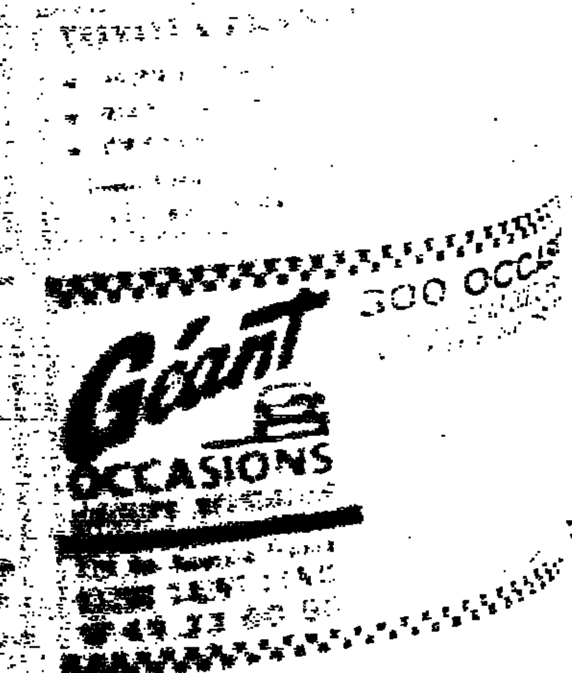
De François Nourissier à Daniel Boulanger, en passant par d'autres plus ou moins célèbres, la majorité des écrivains sollicités par Jean-Pierre Kupczyk ont accepté de jouer le jeu.

« *Ça crée un lien entre l'auteur et ses lecteurs*, explique André Stil. *Le seul fait de savoir qu'on a des lecteurs est important, c'est un besoin.* » « *D'emblée, j'ai dit oui*, raconte Philippe Lacoche, *parce que l'auteur a l'impression de s'adresser à une masse anonyme ; il travaille en aveugle. Avec la dédicace, un dialogue peut s'instaurer ; rien n'empêche un lecteur de répondre.* »

« *Souvent, c'est presque une préface* », remarque Jean-Pierre Kupczyk, qui a déjà vendu « *cent à deux cents* » ouvrages dédicacés en deux mois, avec, pour seule promotion, quelques mailings auprès d'un millier de personnes.

Marie-Pierre Subtil

★ Dédicaces, 11 *bis*, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél. : 44-13-65-71 ; fax : 45-63-51-38.



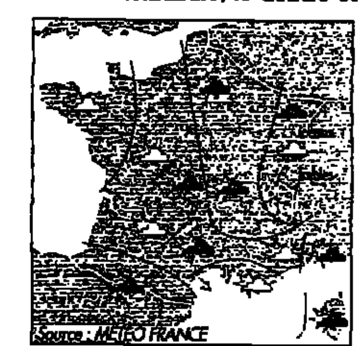
Retour des éclaircies par l'Ouest

Un anticyclone s'étire des Açores aux îles britanniques etfreine l'arrivée des perturbations atlantiques. L'air froid d'altitude s'évacue très lentement vers l'Europe Centrale et les éclaircies reviennent progressivement par l'ouest. L'amélioration se poursuivra mercredi et les températures entameront une remontée.

Mardi matin, la grisaille pré*dominera sur un large quart nord-est*, c'est-à-dire sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie, le Centre et l'Ile-de-France, la Bourgogne, l'Auvergne, le Lyonnais, la Champagne-Ardennes, l'Alsace-Lorraine et la Franche-Comté. Les nuages seront même porteurs de quelques gouttes sur la façade Est. Cependant, les éclaircies gagneront progressivement par l'ouest, sur la Normandie. Du Cotentin aux Pays-de-Loire, au Limousin jusqu'au Massif Central et à l'Aquitaine, les éclaircies et les passages nuageux se partageront le ciel. La Bretagne bénéficiera du retour du soleil, avec la présence de quelques nuages discrets. Le ciel restera en revanche chargé sur les Pyrénées avec quelques pluies faibles . Le Languedoc-Roussillon, la Côte d'Azur et les Alpes Centrales connaîtront de larges embellies, grâce au mistral et à la tramontane. Le ciel sera en revanche plus nuageux des Alpes du Sud à la Corse.

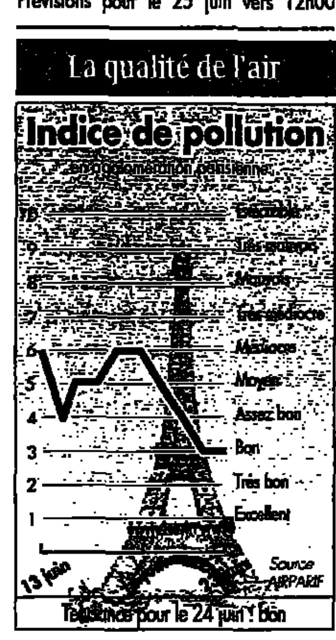
Mardi après-midi, les éclaircies seront généreuses sur une large moitié ouest, du Nord-Picardie au Bassin parisien, à la Normandie et à la Bretagne, jusqu'à l'Aquitaine, l'ouest du Massif Central et le midi toulousain. Seules les Pyrénées resteront chargées, avec quelques possiblités d'averses. Sur le Jura, les Alpes et la Corse, les nuages prédomineront largement et seront porteurs d'averses, voire d'orage isolé sur les Alpes du Sud et la Corse. De l'Alsace-Lorraine à la Bourgogne à l'Auvergne jusqu'à la vallée du Rhône, les nuages assez nombreux autoriseront de courtes éclaircies. Le soleil l'emportera du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur, et les vents faibliront. Les températures matinales seront un peu fraîches, comprises entre 8 et 16 degrés du Nord-Est à la Méditerranée. L'après-midi,les températures seront très homogènes, et timides pour la saison, comprises entre 20 et 24 degr*és sur la plupart des régions.*

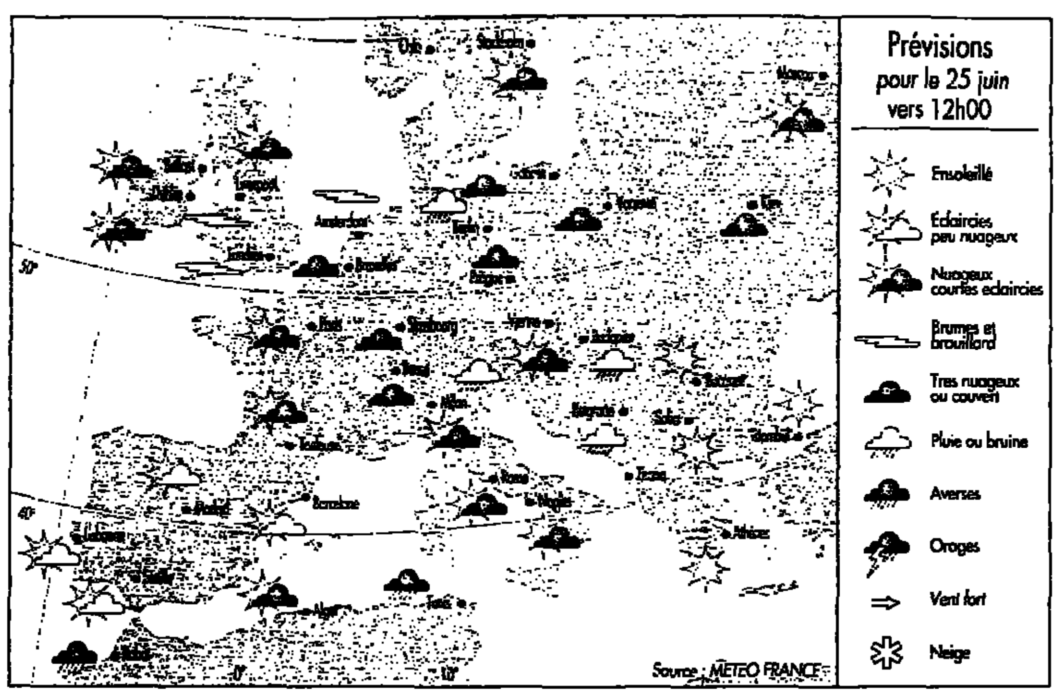
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 25 juin vers 12h00

La qualité de l'air

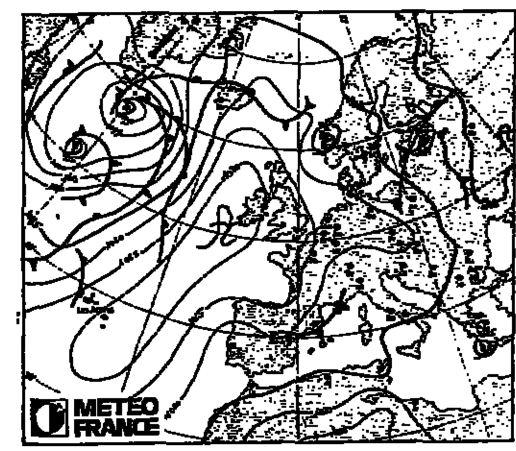




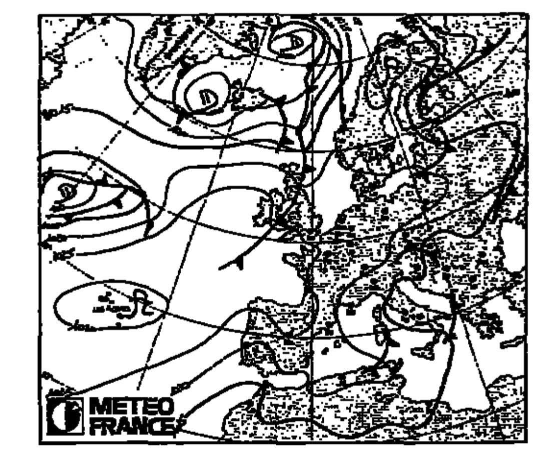


TEMPÉRATURES du 23 juin maxima/minima

		GRENOBLE	16/9	TOURS	18/11	CHICAGO	27/22	LISBONNE	25/16	PRETORIA	16/5
		LILLE	16/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	16/10	LONDRES	17/8	RABAT	25/15
		LIMOGES	18/12			DAKAR	31/25	LOS ANGELES	21/16	RIO DE JAN.	23/16
		LYON	17/10	ALGER	27/13	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	15/8	ROME	25/13
		MARSEILLE	21/14	AMSTERDAM	14/10	DUBAI	38/29	MADRID	26/11	SAN FRANC.	17/9
FRANCE		NANCY	16/9	ATHÈNES	29/20	DUBLIN	15/10	MARRAKECH	32/17	SANTIAGO	19/5
		NANTES	20/10	BANGKOK	37/28	FRANCFORT	18/11	MEXICO	26/12	SÉVILLE	33/18
AJACCIO	23/12	NICE	29/15	BARCELONE	26/16	GENÈVE	15/9	MILAN	23/7	ST-PÉTERS.	17/11
BIARRITZ	20/15	PARIS	18/11	BELGRADE	31/15	HANOÏ	34/29	MONTRÉAL	25/14	STOCKHOLM	17/11
BORDEAUX	21/13	PAU	19/11	BERLIN	17/11	HELSINKI	14/7	MOSCOU	24/19	SYDNEY	19/14
BOURGES	17/11	PERPIGNAN	22/16	BOMBAY	32/26	HONGKONG	27/24	MUNICH	11/8	TENERIFE	27/20
BREST	16/10	POINTE-À-PIT.	31/26	BRASILIA	25/14	ISTANBUL	30/19	NAIROBI	21/13	TOKYO	27/19
CAEN	17/7	RENNES	20/8	BRUXELLES	15/9	JÉRUSALEM	29/26	NEW DELHI	34/25	TUNIS	33/20
CHERBOURG	18/6	ST-DENIS-RÉUNION	26/17	BUCAREST	33/16	KIEV	30/18	NEW YORK	28/18	VARSOVIE	15/11
CLERMONT-F.	15/5	ST-ÉTIENNE	15/6	BUDAPEST	27/12	KINSHASA	34/17	PALMA DE M.	28/18	VENISE	26/12
DIJON	16/9	STRASBOURG	17/10	BUENOS AIRES	15/6	LE CAIRE	33/20	PÉKIN	33/20	VIENNE	22/10
FORT-DE-FR.	31/24	TOULOUSE	22/11	CARACAS	25/16	LIMA	15/14	PRAGUE	10/8		



Situation le 24 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le gouvernement Bidault

EN FORMANT un ministère triparti, M. Georges Bidault n'a pas été infidèle aux indications du suf*frage universel. Les élections du* 2 juin avaient couronné une fois de plus « les trois grands », en modifiant simplement leur ordre de préséance. Nous voici, en quelque sorte, revenus deux mois en arrière, au moment de la cohabitation fraternelle des communistes, des socialistes, des républicains populaires, avant que ces derniers, sans déserter le domicile ministériel, aient manifesté leur opposition dans les votes sur le projet de Constitution.

Il y a cependant quelque chose de changé depuis deux mois, mais il serait présomptueux d'affirmer que c'est en mieux. La politique de blocage des prix et des salaires a fait faillite, parce que la production n'a pas atteint le niveau voulu. Elle est paralysée par la même bureaucratie. S'il est regrettable que le problème des salaires ait pesé sur la formation du gouvernement, il n'en est pas moins vrai que ce problème devait se poser fatalement. Une difficulté très grave s'ajoute aux autres.

Politiquement, la situation paraît plus paradoxale qu'avant les élections. Le fossé entre les « trois grands » s'est élargi. Depuis le 2 juin le *Mouvement républicain* populaire nous a été présenté par les communistes comme un parti de réaction cléricale « vichyssoise », et même sociale, avec qui toute collaboration était impossible.

M. Georges Bidault, et c'est tout à son honneur, a réussi à surmonter tous ces obstacles. Il a réuni autour de lui M. Maurice Thorez et M. Francisque Gay. Les enfants de Dieu et les enfants de Staline sont assis à la même table. M. Félix Gouin se joint à eux. C'est là un remarquable tour de force.

Rémy Roure
(25 juin 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									
IV					■				
V								■	■
VI		■		■					
VII									
VIII				■		■	■		
IX									■
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui semble vraiment bête. – II. Fut un grand centre drapier. Coule en Suisse. – III. Pour ceux qui croient qu'il y a de l'avenir dans la terre. – IV. On peut avoir son grain à l'oeil. D'un auxiliaire. – V. Titre pour le chef. – VI. Sont distribués avant de jouer. – VII. Fera entrer quelque chose dans le crâne. – VIII. Une des Cyclades. Terme de mépris. – IX. N'est tranchée que lorsqu'on a fini de peser. – X. Mieux que rien. Certaines sont glissantes en hiver. – XI. Recueil de légendes. Pas réparable.

VERTICALEMENT

1. Se met à travailler quand on commence à sourire. – 2. Endroit où il faut arriver avant l'ouverture. Reprise du combat. – 3. La fabrication des chaînes. – 4. Sont parfois pris pour recommencer. Station. – 5. Ne se dégonfla pas. Quand elle est tirée, il faut la payer. – 6. Empereur romain. Rivière alpestre. – 7. Une source de richesse. Enleva. – 8. Est souvent sautée très cavalièrement. Ouvrent le champ opératoire. – 9. De grosses tranches. Tamis. Symbole.

SOLUTION DU N° 6849

HORIZONTALEMENT

I. Blutoir. Vedette. – II. Outarde. Avanies. – III. Neisse. Ase. TNT. – IV. Nul. Espionnite. – V. Ere. Onde. – VI. Aloi. Imérina. – VII. Synclinales. Lus. – VIII. Salent. Ante. Is. – IX. Te. Attendri. – X. Oronges. As. Tuas. – XI. Rio. Hot. Aa. – XII. Conquièrent. Sec. – XIII. Eut. Uélé. Ni. – XIV. Ocre. Epar. Agate. – XV. Nia. Glas. Eson.

VERTICALEMENT

1. Bonnets. Torchon. – 2. Lueur. Yser. Ci. – 3. Utile. Na. Omera. – 4. Tas. Adinique. – 5. Orseille. Goût. – 6. Ides. Ointe. El. – 7. Ré. Point. Sherpa. – 8. Ain. Or. As. – 9. Vasodilatateur. – 10. Evénements. Ne. – 11. Da. Este. Atlas. – 12. Entier. Enta. Ego. – 13. Tint. Il. DD. An. – 14. Tête. Nuiraient. – 15. Es. Cassis. Ciel.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	*3615 code LE MONDE*
CompuServe : Adresse Internet .	GO LEMONDE http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mercredi 26 juin

■ **MARAIS :** sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 11 h 45, hall d'entrée (Odyssée) ; un autre regard sur la sculpture (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Le Christ à la colonne*, d'Antonello de Messine, 12 h 30 ; exposition Pisanello, 14 heures ; *La Statue du chancelier Nakhti*, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE D'ORSAY* :** une œuvre à voir, *Cirque*, de Seurat (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Les années romantiques » (50 F + prix d'entrée), 13 h 45, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Suzette Sidoun).

■ ***MUSÉE DES MONUMENTS* FRANÇAIS :** la sculpture du XVe siècle (37 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES**, avec exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE L'ARSENAL AU QUARTIER DE LA BASTILLE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE PALAIS-ROYAL** (50 F), 14 h 30, place Colette devant l'entrée de la Comédie-Française (Institut culturel de Paris).

■ **LE PARC DE BAGATELLE :** la roseraie (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ **DES HALLES À LA BASTILLE :** les enceintes de Paris (55 F), 15 heures, angle de la rue de Montorgueil et de la rue Etienne-Marcel (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, rue de la Grange-aux-Belles devant la chapelle (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** exposition « Les Russes à Paris » (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE :** l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales (36 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Musées nationaux).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BIRMANIE.** Avec 150 000 visiteurs, dont 18 800 Japonais, le tourisme a connu une hausse de 50 % en un an, affirment les autorités militaires, qui soulignent que ces résultats ont été obtenus *« en dépit des informations systématiquement négatives »* répandues sur le pays. L'opposition pro-démocratique a appelé les touristes à boycotter la Birmanie tant que les militaires s'y maintiendraient au pouvoir. – *(AFP.)*

■ **CORSE.** Le trafic nocturne restera interdit à l'aéroport de Calvi, le ministère de l'équipement et des transports ayant jugé qu'*« en l'état actuel des installations »* il était *« totalement impossible à autoriser en respectant les règles fondamentales de sécurité »*. – *(AFP.)*

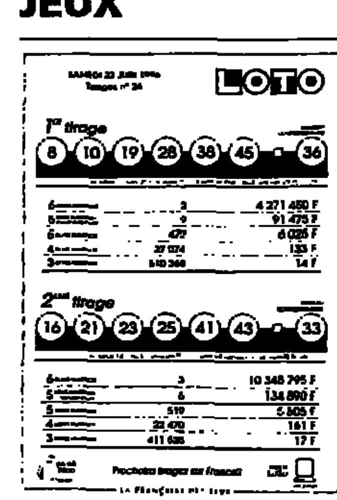
■ **FRANCE.** Les principales organisations de tourisme associatif ont publié une charte de qualité des villages de vacances : un classement va être établi selon le confort et les services proposés. En outre, la charte stipule que les villages sont ouverts à tous et doivent privilégier la rencontre, la convivialité et la détente dans le respect des différences. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** L'*Union panhellénique des capitaines a réclamé des « mesures d'urgence »* en faveur de la sécurité de la navigation dans les ports des îles Cyclades, dénonçant en particulier les jetées dangereuses, les instal*lations portuaires inexistantes et* les écueils non inscrits sur les cartes. – *(AFP.)*

■ **ILE-DE-FRANCE.** L'Etat et la région ont décidé de supprimer 85 kilomètres de glissières métalliques, dénoncées par les motards comme de *« véritables guillotines »*. Les aménagements prévus consisteront à doubler en hauteur, depuis le sol, les glissières incriminées. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** Les conducteurs du métro ont déposé des préavis de grève pour les 27 juin, 3, 8 et 16 juillet. – *(AFP.)*

JEUX



BANLIEUES Les projets culturels de quartier lancés par le ministère de la culture pour l'année 1996 doivent déboucher sur des créations dirigées par des artistes de différents domaines (livres, cinéma, danse, théâtre, musique, arts plastiques). Les interprètes en sont souvent des jeunes ou des adultes RMistes et chômeurs. ● CES PROJETS ne seront pas toujours durables, contrairement aux besoins de quartiers sous-équipés sur le plan artistique. Leur petit nombre – vingt-neuf pour toute la France – pose d'emblée la question du choix des sites. ● À FEYZIN, à Cognac ou au Mans sont nées des initiatives ambitieuses. Dès cet été, le public pourra découvrir quelques créations dans les quartiers ou dans des festivals. La compagnie de théâtre Ilotopie de La Seyne-sur-Mer est par exemple invitée au Festival d'Avignon.

Les artistes, partenaires des « quartiers difficiles »

Les vingt-neuf « projets culturels » de Philippe Douste-Blazy prennent la suite d'expérimentations menées depuis une quinzaine d'années. Ils suscitent des collaborations entre créateurs, travailleurs sociaux et mairies. Mais ces initiatives souffrent d'une politique à court terme

MENER À BIEN de véritables créations artistiques avec des amateurs recrutés parmi les exclus des quartiers en souffrance, tel est le pari des vingt-neuf projets culturels de quartier lancés par le ministère de la culture pour l'année 1996 (*Le Monde* du 10 avril). Le défi n'est pas nouveau : depuis une quinzaine d'années, la Rue de Valois a suscité ces expérimentations, mariant le social et le culturel dans des quartiers sous-équipés. Résidences d'artistes au cœur des ZUP, crédits spéciaux accordés à des compagnies pilotes et opérations « Quartiers lumières » ont introduit – à dose homéopathique – de nouvelles pratiques culturelles, avec bonheur dans la plupart des cas. En région lyonnaise, par exemple, où certains jeunes de banlieue sont devenus de vrais chorégraphes, musiciens ou écrivains et forment à leur tour leurs petits frères et sœurs.

Malgré les crédits non négligeables (40 millions de francs du ministère, auxquels s'ajoutent les dotations des municipalités concernées qui fournissent 40 % du budget total), le nombre réduit de ces projets pose quelques problèmes. La délégation interministérielle à la ville répertorie quatre cent cinquante quartiers « difficiles » en France. En 1992 et 1993, « Quartiers lumières » mettaient en valeur les talents dans quatre cents sites. Pourquoi les villes du Nord les plus touchées par la pauvreté sont-elles absentes, par exemple, de la carte alors que Cournon-d'Auvergne, cité pavillonnaire, y figure ? Pourquoi attribuer plus d'un million de crédits d'Etat à telle initiative qui ne touche qu'une cinquantaine de personnes ? A quoi servent les « parrains » des projets, voulus par Philippe Douste-Blazy, comme la créatrice de mode Sonia Rykiel, le rugbyman Daniel Herrero ou la cantatrice Barbara Hendricks, si ce n'est à servir de projecteur médiatique à des opérations qui nécessitent délicatesse et continuité ?

Face aux intentions louables, les écueils n'ont jamais manqué. Les mairies, appelées de plus en plus à jouer les pompiers des incendies sociaux, ne jugent pas toujours prioritaire l'action culturelle. Le secteur social n'apprécie pas forcément de voir débarquer des artistes plus attirés par le désordre que par l'insertion. Les professionnels de la culture se sont souvent montrés sceptiques devant des initiatives qui leur semblent relever davantage du « socioculturel » que de la création. Les récentes coupes budgétaires ont renforcé ces résistances, alimentées par la peur que ces opérations phares éclipsent mille réductions financières moins visibles.



DESSIN NICOLAS VIAL

LIMITES

Au fil des ans, l'expérience facilite toutefois la réussite. Les metteurs en scène Armand Gatti ou Christiane Véricel, le musicien Nicolas Frize se passionnent de longue date pour les créations dans les milieux éloignés des salles de spectacle où la population – jeune – développe des énergies paradoxales. Malgré tout, les artistes de talent, prêts à s'investir dans ces échanges surprenants, restent rares. Pour mobiliser des personnes écrasées par les problèmes du quotidien, ils sont pourtant indispensables. Mais ils ne suffisent pas. Leur présence est forcément limitée dans le temps, et seuls des intervenants sociaux sont capables de faire fructifier leur travail après leur départ.

Ce n'est pas un hasard si des opérations réussies *(voir ci-dessous)* s'appuient sur des « médiateurs » chargés d'en assurer le rayonnement : répétitions publiques, ateliers larges, tarifs très bas pour emmener les habitants des quartiers à des représentations en centre-ville, services de bus... De nombreux quartiers périphériques n'abritent ni centre culturel, ni MJC, ni école de musique, de danse ou de théâtre. Sans une politique d'aménagement du territoire en ce domaine, des centaines de milliers de Français sont condamnés à des initiatives sans lendemain ou, plus souvent, à leur absence. Le travail durable du centre culturel Léonard-de-Vinci à Feyzin, de l'Espal au Mans, du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon pour La Seyne-sur-Mer, entre autres, en donne l'illustration *a contrario*. Or la plupart des expériences menées depuis quinze ans restent ponctuelles, pour un été ou une année. Les conditions de sortie sont rarement envisagées. Les budgets publics étant, de plus, votés chaque année, les responsables de projets ignorent s'ils pourront répondre aux aspirations de ceux qu'ils viennent d'éveiller aux pratiques artistiques.

« Je veux faire la preuve que cette politique marche, pour que ces projets de quartier fassent boule de neige », explique Philippe Douste-Blazy. Comment ? Avec quels moyens, quels objectifs ? Sur le terrain, des responsables aimeraient obtenir des conventions pluriannuelles pour travailler dans la durée. L'idée en a été évoquée par le ministre, mais aucune décision ne semble, pour l'heure, en préparation.

Catherine Bédarida

Rendez-vous

● **Avignon.** *Réseaux Eden sous-sol*, labyrinthe de la compagnie Ilotopie, creusé au pied des remparts d'Avignon. L'œuvre a été créée en mai à La Seyne-sur-Mer. Du 15 au 24 juillet. Tél. : 90-14-14-14.
● **Bordeaux.** Le Festival des Hauts-de-Garonne, élément du projet « Quartiers musique », propose une programmation de musiques du monde : Fadela et Sahraoui, Raul Barboza, Granmoun Lele... Du 6 au 20 juillet dans plusieurs communes. Tél. : 56-28-57-14.
● **Saint-Denis.** *Ecouter la voix des gens*, chronique musicale de Nicolas Frize. Le 27 juin. Tél. : (1) 48-20-12-50.
● **Cognac.** Le Festival Coup de chauffe', rendez-vous du théâtre de rue, présente la compagnie SkéNée et son *Karwansérail*. SkéNée a été invité à Cognac ces derniers mois pour le projet La Ruée vers le livre. Les 5 et 6 juillet. Tél. : 45-82-32-78.

A Feyzin, les tréteaux de Christiane

FEYZIN
de notre envoyée spéciale

De Feyzin, on connaît surtout les raffineries visibles depuis l'autoroute au sud de Lyon. Il faut suivre les panneaux « Vénissieux les Minguettes » et « Saint-Fons les Clochettes », fief des barres gigantesques, puis s'en écarter au dernier moment pour atteindre Feyzin (9 000 habitants), où les HLM ne dépassent guère les cinq étages.

Jessé, Togolais de huit ans, et Afaf, Marocaine du même âge, ont grandi ici. Avec deux autres Feyzinois, ils sont les plus jeunes sur la scène du centre culturel Léonard-de-Vinci. Au milieu des dix autres comédiens de onze à dix-neuf ans, ils interprètent le spectacle mis en scène par Christiane Véricel, *Caponina. Dans cette magnifique satire* sur le pouvoir, chaque enfant tour à tour incarne l'autorité et ses différents modes – brutal, pervers ou séducteur. On songe à Peter Brook, pour l'amour du métissage des acteurs. Comme lui, la créatrice est inspirée par ce croisement des peaux, des voix, des imaginaires.

Quatre viennent de Saint-Etienne, où Christiane Véricel a entrepris en 1983 ses premiers ateliers théâtraux dans les quartiers HLM : Loan, la Vietnamienne, Bertille et Larissa, les deux sœurs centrafricaines, et Zahir, qui ne perd jamais son accent stéphanois, même en kabyle. Les autres témoignent de l'itinéraire passé de sa Compagnie Image aiguë : Sally, Ivoirienne de Dunkerque, Ekrem, Turc de l'Ain, Franck, Camerounais de Lille, Reda et Salma de Marrakech, Ahmad de Nazareth...

Caponino, reprise d'un spectacle créé fin 1994 (*Le Monde* du 16 janvier 1995), est l'un des temps forts avant la création en novembre de *La Moitié du ciel*, avec des enfants feyzinois. Christiane Véricel a commencé par donner des ateliers à 400 élèves de deux écoles et du collège de la ville. Elle en a choisi une trentaine qui ont suivi un atelier de dix jours en avril. Ils poursuivront l'aventure en juillet, aux côtés d'enfants venus de Gwalior (Inde du Nord), grâce à l'un de ces incroyables jumelages dont cette globe-trotter du théâtre a le secret.

Une vingtaine seront ensuite retenus pour préparer et jouer *La Moitié du ciel*, mais une foule de rendez-vous font rayonner le projet, doté de 1 million 50 000 francs. Des séances d'atelier et des répétitions se déroulent en public, pour les parents ou les scolaires notamment, suivies de débats. Les photographies faites par Christian Ganet, lors des premiers ateliers, sont exposées au centre Léonard-de-Vinci. Des élèves de l'école des Géraniums jouent les reporters tout au long de l'année. En juillet, les enfants des centres aérés auront accès à des stages d'arts plastiques, de vidéo. Les femmes de l'association du Centre social « L'amitié dans l'assiette » préparent les repas des jeunes acteurs ; elles seront interviewées et photographiées par la Compagnie Image aiguë. A la rentrée, Dominique Lardenois, coresponsable du culturel, prévoit des ateliers théâtre sur toute l'année pour les adolescents.

C. Ba

A Cognac, conteurs et écrivains encadrent La Ruée vers le livre

COGNAC
de notre envoyée spéciale

Lors de leur première visite cet hiver, les Anges, en combinaison plastique blanche, ont frappé à chaque appartement des trois petites cités voisines, l'Air, les Rentes et l'Hôpital, pour offrir des croissants aux habitants. Quand ils sont revenus, *« à tire d'H ailes M »*, ils ont posé des boîtes aux lettres aux entrées d'immeubles pour que chacun puisse correspondre avec eux. En mai, ils ont donné « Le Port des anges », trois jours de spectacles de la compagnie SkéNée. Entre-temps, les comédiens avaient installé leur étrange labyrinthe, que chaque spectateur traverse seul. Non sans frisson, le maire de Cognac comme les RMistes et les animateurs sociaux l'avaient parcouru.

« Nous préférons des artistes qui ne collent pas au réalisme social mais font appel à l'imaginaire. C'est pourquoi nous avons invité SkéNée. Ils créent un climat étrange et, mieux qu'avec un carnaval, ils favorisent l'écoute et l'intimité », explique Jean-Michel Perez, éducateur à l'Association socio-éducative de la région de Cognac (Aserc). Implantés depuis vingt ans dans les cités HLM, ces travailleurs sociaux ont créé des bibliothèques de quartier et imaginé une manifestation annuelle dédiée à la lecture, La Ruée vers le livre. En 1996, pour la neuvième édition, Cognac a reçu l'appellation « projet culturel de quartier », confiée à l'Aserc et l'Avant-Scène Théâtre. Les dix jours de fête, dans la quartier de la Passerelle du 6 au 16 mai 1996, *en ont été l'apogée avec*, outre SkéNée, une dizaine de conteurs, dont Michel Hindenoch et Nacer Khemir, la comédienne de rue Ilka Shönbein et des chanteurs.

Quarante-six ateliers ont fonctionné pendant l'année scolaire, animés par une douzaine d'auteurs et de conteurs professionnels. Priorité est donnée aux quartiers populaires. En revanche, pendant La Ruée, toutes les classes de la ville sont conviées aux expositions. Elles se sont pressées au gymnase de la Cité de l'air, métamorphosé en un Petit Musée des objets hétéroclites des contes pour enfants. Un parcours sombre et drôle balade les enfants dans un superbe irréel. *Imaginé par l'illustrateur François Place, le Petit* Musée a été fabriqué par les dix-huit RMistes et chômeurs de longue durée en stage d'insertion. Se déroulant sur six mois, leurs journées commencent par un échauffement corporel. Théâtre avec la compagnie SkéNée, apprentissage du masque, rencontre avec des conteurs : ces activités de la sensibilité s'ajoutent à celles, plus classiques, de la recherche d'un projet professionnel.

*Un grand atelier désaffecté permet de prépa*rer les expositions et les décors. Baptisé le Chaudron (il jouxte la cité de la Chaudronne), il abrite des artistes en résidence et aussi un atelier de lutte contre l'illettrisme. A Cognac, le seul secteur économique est celui de la célèbre eau-de-vie. Mais la fabrication de bouteilles, de bouchons, d'étiquettes... s'est automatisée ou déplacée vers d'autres pays. Le nombre d'habitants diminue, celui des chômeurs sans reconversion possible augmente. Ce qui s'envole du Cognac quand il vieillit se nomme joliment « la part des anges ». L'expérience culturelle sera-t-elle la part des RMistes ?

C. Ba

Au Mans, danse et musique au pied des tours

LE MANS
de notre envoyée spéciale

« Je viens ici parce que j'y rencontre des vivants », lâche l'un des soixante chômeurs qui expérimentent un CES (contrat emploi-solidarité) original, au centre culturel L'Espal. Le beau bâtiment de verre est posé au milieu des tours du quartier périphérique des Sablons, récemment classé « zone franche », où vivent 16 000 personnes. Ouvert il y a un an, L'Espal a réservé, au rez-de-chaussée, un espace pour un service de protection maternelle et infantile et une médiathèque. Le centre culturel, qui programme une sélection de danse contemporaine, du théâtre et des concerts, est dirigé par Harry Rosenow, naguère responsable de projets artistiques pour jeunes exclus à Strasbourg.

Formation et travail, les deux volets réglementaires des contrats CES, sont ici adaptés. Chaque stagiaire effectue un ou deux stages en entreprise. Mais les vingt heures hebdomadaires de travail sont remplacées, pendant dix mois, par les ateliers artistiques et la préparation d'une création dirigée par le compositeur Tomas Gubitsch et le chorégraphe Didier Silhol (présentée à partir du 29 juin). Danse, chant, percussions, écriture, photographie : pour beaucoup, ces activités sont une découverte.

La surprise est réciproque. Habitué des orchestres classiques, Tomas Gubitsch ne fréquentait pas les « exclus », un terme qu'il récuse à présent : *« Pour moi, ce sont des gens avec leur histoire, leurs goûts différents. Je compose pour eux : j'écris la musique au fur et à mesure des ateliers que nous faisons ensemble. C'est une expérience bien plus riche que le travail avec des musiciens d'orchestre. »* Le compositeur a été surpris de constater qu'au moins la moitié des participants chantaient juste d'emblée et se débrouillaient bien aux percussions.

Après les tâtonnements et improvisations du début, les stagiaires sont séduits ; certains envisagent même de créer une association pour poursuivre une pratique amateur. *« Nous leur disons : "Ouvrez-vous, abaissez vos barrières." Mais*, s'inquiète Tomas Gubistch, *le monde de l'emploi leur répond : "Préparez votre entretien d'embauche, apprenez à vous blinder." »*

C. Ba



Une fraude sans précédent agite le milieu de l'art britannique

Des faux documents ont été ajoutés aux archives de la Tate Gallery de Londres

Scotland Yard est en voie d'achever une enquête longue de cinq ans autour de faux Giacometti et Nicholson. Ces pièces, qui figurent dans les catalogues raisonnés, ont gagné leur légitimité grâce à de faux documents qui ont été ajoutés aux papiers personnels des artistes conservés dans la prestigieuse Tate Gallery de Londres. L'affaire, révélée par *The Independent*, pourrait concerner d'autres artistes.

LONDRES
correspondance

Une fraude sans précédent, utilisant un procédé très astucieux, met en émoi le monde de l'art contemporain britannique. Selon le quotidien *The Independent* qui l'a révélée, cette affaire, qui a pour cadre la célèbre Tate Gallery de Londres – un des principaux musées de la ville –, risque de *« jeter le marché international de l'art dans le chaos »*. L'enquête a été menée dans la plus grande discrétion par l'Arts and Antiques Focus Unit, une brigade rattachée à Scotland Yard. Après cinq ans d'investigations, elle atteint sa phase finale, qualifiée de *« sensible »* par les enquêteurs. Scotland Yard a révélé que plusieurs personnes ont déjà été arrêtées, puis relâchées sous caution. Les policiers restent discrets, mais on sait que leurs efforts se concentrent sur le département des archives de la Tate Gallery. Celle-ci a confirmé les faits, précisant qu'elle coopérait avec la police mais qu'*« aucun membre du musée n'a été inquiété »*.

« La supercherie aurait pu continuer pendant des années »

« Le cauchemar des gens de musées, c'est le vol de documents uniques, **explique Duncan Robinson, directeur du Fitzwilliam Museum à Cambridge.** ***C'est donc habile d'avoir ajouté des documents plutôt que d'en détruire ou de les subtiliser. »*** **Un expert de Bond Street ajoute :** ***« Toutes les recherches pour l'écriture de biographies sur Giacometti et Nicholson sont achevées ; leurs archives ne couraient donc pas le risque d'une nouvelle vérification. La supercherie aurait pu continuer pendant des années. »***

L'expert français Philippe Maréchaux dit ***« se méfier des authentifications d'origine unique. Cependant, il y a un moment où il faut bien donner un verdict, sinon on n'oserait plus rien affirmer ».*** **Pour Mark Jones, directeur du National Museum of Scotland à Edimbourg, la morale de l'affaire est ailleurs :** ***« Ce qui me frappe, c'est la réaction des acheteurs et marchands d'art. Ils ne savent plus regarder une œuvre avec leurs yeux, ils préfèrent croire un bout de papier. »***

La fraude a permis d'écouler des faux de Ben Nicholson et d'Alberto Giacometti, mais sans doute d'autres artistes. Comment ? Un faussaire crée une œuvre « à la manière de ». Un complice se rend aux archives du musée détenant les papiers personnels de l'artiste. Il y glisse un faux document – par exemple, une lettre manuscrite du sculpteur Giacometti à un ami, lui parlant d'une œuvre qu'il vient d'achever. Reste au marchand d'art à l'écouler en s'appuyant sur les « archives » l'authentifiant.

Une telle machination demande des mois de préparatifs. L'accès aux archives des musées britanniques, que ce soit la Tate ou la National Gallery, est strictement réglementé. Deux lettres de recommandation sont exigées pour les étudiants de troisième cycle, les chercheurs et les universitaires. La consultation se fait sur rendez-vous et sous la surveillance d'un archiviste. *« Nous ne faisons jamais entrer plus de cinq personnes à la fois »*, précise un responsable de la Tate Gallery. Plusieurs visites ont dû être nécessaires pour prendre connaissance des papiers de l'artiste, s'imprégner de son style, imiter son écriture. Il faut ensuite réaliser le vrai-faux document, puis revenir pour l'insérer discrètement dans les dossiers.

UN UNIVERSITAIRE ?

Scotland Yard a découvert que les catalogues raisonnés des artistes en question contenaient les références des faux, ainsi parfaitement légitimés. Indice inquiétant puisque c'est sur ce type d'ouvrages, théoriquement le plus fiable, que s'appuient les experts. *« Cela veut dire que l'escroquerie fonctionne peut-être depuis très longtemps. Les faux, parés de toutes les garanties, ont pu s'écouler tranquillement sur le marché international »*, déclare au *Monde* un expert attaché à un grand musée de la capitale britannique.

Scotland Yard a été alerté en 1990 lorsque l'acheteur d'une aquarelle de Ben Nicholson – acquise 18 000 livres (180 000 francs à l'époque) – a voulu vérifier sa provenance et son histoire aux archives de la Tate Gallery où sont déposés les papiers personnels de l'artiste anglais. Il a constaté que de faux documents avaient été ajoutés aux vrais, *« parfaits dans leur réalisation, étonnants par les détails historiques »*, indique l'une des sources de Jojo Moyes, la journaliste de l'*Independent*.

Ces révélations ont jeté le trouble dans les milieux de l'art. Certains affirment que seul un universitaire – familier des archivistes – a pu commettre la fraude. Le critique d'art de l'*Evening Standard*, Brian Sewell, va plus loin : *« On m'a refusé l'accès des archives sous le prétexte que ma demande n'avait pas un caractère assez universitaire. Comment croire que le faussaire n'a pas bénéficié d'une complicité à l'intérieur du musée ? Il est forcément connu des archivistes, et même reconnu tout court dans le milieu. »* Le critique rappelle aussi que ce musée, en 1983, a failli acheter de faux Modigliani. *« La fraude a été déjouée à temps, mais la Tate a brillé par sa naïveté. »*

Autre hypothèse, le « cerveau » s'appuierait sur un réseau de plusieurs étudiants de troisième cycle, qui obtiendraient facilement une autorisation. Ils relèveraient les informations nécessaires à la création de faux documents, et le « cerveau » se contenterait de quelques visites de vérification, évitant de se faire repérer. L'hypothèse est balayée par Brian Sewell : *« Ce travail nécessite de larges connaissances, du savoir-faire et de l'expérience. Je penche pour un seul homme. »*

Cette hypothèse semble confirmée par l'enquête. Scotland Yard recherche un homme, agissant sous le pseudonyme de « John », qui, en février 1990, a approché le British Council et demandé à consulter les documents originaux concernant une exposition des œuvres de Ben Nicholson organisée en 1954. Accompagné d'une chercheuse, avec qui il semblait entretenir *« des relations extrêmement cordiales »*, « John » a accédé à des dossiers pendant que l'archiviste était allé déjeuner. Quelque temps plus tard, le même archiviste est contacté par un acheteur intéressé par un Nicholson et désireux de vérifier sa provenance. Il affirme que cette œuvre figure dans une exposition de l'artiste au Japon et présente des photocopies avec les originaux, assemble les pièces du puzzle, dévoile le stratagème, et se souvient alors de ce « John » et de sa belle compagne. En privé, les marchands prévoient une baisse des cotes de Giacometti et de Nicholson. *The Independent* révèle qu'ils ont conseillé à des collectionneurs d'attendre, pour vendre, que *« l'affaire se tasse »*. Sinon, les maisons comme Christie's, les conservateurs de musée, les directeurs de galeries de Bond Street refusent de commenter l'affaire. *« Dans ces moments-là, le marché de l'art fonctionne comme les marchés financiers, ses acteurs sont solidaires et se ferment comme des huîtres »*, explique un critique d'art londonien. Car, si les salles de vente ont vendu des faux, elles devront rembourser les acheteurs. Seule la responsable de la communication de la National Gallery affirme : *« Chez nous, cette fraude est impossible. Nos archives fonctionnent autour des œuvres et non des artistes. Nous possédons un dossier par peinture, l'œuvre étant soigneusement cataloguée. »*

Agnès-Catherine Poirier

Antoine Bourdelle, à l'ombre du maître Rodin

Le sculpteur dessinait avec talent, une exposition le rappelle

Il était de ces sculpteurs auxquels la plume et le papier conviennent autant que la terre et le ciseau. Certes, Antoine Bourdelle ne dessinait pas aussi bien que son maître et patron Auguste Rodin. Mais l'exposition présentée au Musée Rodin permet de comprendre leurs talents respectifs, autant que leurs relations.

Dessins de Bourdelle, Musée Rodin, 77, rue de Varenne, 75007 *Paris ; tél. : 44-18-61-10. Tlj* sauf lundi de 9 h 30 à 17 h 45 ; jusqu'au 28 juillet.

On aurait dû le savoir. Au moins aurait-on pu s'en douter. De quoi ? De rien de très grave, mais néanmoins d'une évidence qui réconforte et donne du plaisir. On aurait dû savoir, donc, que Bourdelle était un fort bon dessinateur, un de ces sculpteurs auxquels la plume et le papier conviennent autant que la terre et le ciseau. Aussi bon dessinateur que Rodin ? Pas tout à fait, faute de la vigueur foudroyante que manifeste dans le moindre croquis celui qui fut le maître et le patron de Bourdelle. Pas au niveau de Rodin donc, mais cependant très vigoureux, très net, très adroit aussi, quoique d'une adresse qui ne se donne pas en spectacle, du moins avant que la gloire ne vienne et que Bourdelle ne se mette à faire du Bourdelle.

La démonstration est donnée clairement en quatre-vingts feuilles au Musée Rodin – encore lui, encore l'inévitable titan de la sculpture moderne. Ces quatre-vingts feuilles, toutes techniques mêlées, du fusain des débuts aux aquarelles de la fin, proviennent de la collection de la fille de Bourdelle et du musée qui défend sa mémoire. Les unes ont été tracées dans un but précis, les autres relèvent de l'improvisation la plus libre. Dans les premières, l'artiste cherchait une idée, une forme, comment intégrer une forme dans une surface ou comment loger cette surface dans une architecture. Il y a là donc des études préparatoires pour des bronzes illustres, tel le monument aux morts de la guerre de 1870 de Montauban, chef-d'œuvre du tragique baroque, ou celui à la gloire du général Alvear, statue équestre monumentale dont la conception mobilisa longtemps Bourdelle.

Il y a là encore, dans cette catégorie, nombre d'esquisses pour ce *qui fut sa grande affaire*, l'ensemble des panneaux et métopes pour le théâtre des Champs-Elysées. Ceux-ci passent pour l'aboutissement du néoclassicisme archaïsant dont les premières formulations se nomment *Héraclès archer* et *Le Centaure mourant*. Cette idée reçue est approximative, évidemment, et les dessins le prouvent, agités de tourbillons, parcourus de spirales et de courbes, peuplés de figures aux gestes excessifs. Un ordre qui n'est pas simplement classique n'intervient qu'à la dernière étape de la réflexion, quand Bourdelle simplifie avant l'exécution de l'œuvre. Encore faut-il avouer que son style entretient alors d'étranges relations avec le graphisme roide de Blake.

CORRESPONDANCE

D'ordinaire, les premiers moments de la recherche valent mieux que les derniers, voués à l'assagissement. On dirait qu'alors Bourdelle éprouve des remords et se repent d'avoir jusque-là trop osé. Les croquis d'Isadora Duncan dansant, nœuds de lignes flottantes, valent mieux que l'aquarelle sur le même sujet, laquelle manque de dynamisme. Dans les phases de pure expérimentation, quand il ne songe ni à Rodin, ni à Michel-Ange, ni à Praxitèle – et surtout pas à Maurice Denis –, Bourdelle emploie tout naturellement un graphisme en boucles et spires qu'il stabilise à l'aide de stries et de hachures. Il ne cède alors ni à la virtuosité ni à la solennité. Son *Autoportrait* dit *« au grand guerrier de Montauban »*, croquis d'après une photographie, et les portraits de ses épouses successives sont à cet égard parfaitement convaincants. Ils vérifient ce que Bourdelle écrivait en 1907 : *« Pour nous, sculpteurs, le débat porte sur la beauté des constructions des plans et des valeurs, qu'elles soient faites à l'aide de l'argile, à l'aide du crayon ou du pinceau. Nous devons établir notre pensée, la dire, avec nos ressources spéciales. Notre verbe à nous, sculpteurs ou peintres, ce sont des masses en harmonie les unes pour les autres* (...). »

Une section de l'exposition est consacrée aux relations de Rodin et de Bourdelle. Elle contient, outre les différents états du buste du maître par son praticien admiratif et mal à l'aise, des photographies, des archives, de la correspondance, des manuscrits. Elle comprend aussi des dessins du premier dédicacés au second, gorgones, satyre, nymphes – toute une mythologie érotique, des corps qui se tordent, se convulsent, se lovent et se confondent. C'est là une manière pour Rodin d'avoir malgré tout le dernier mot et de rappeler *in extremis* que le géant, que le démon, c'est lui, lui et personne d'autre.

Philippe Dagen

Une conversation animée chez Richard Strauss

Zdenka éclipse Arabella dans la production genevoise de cet opéra, né d'une ultime collaboration avec Hofmannsthal

ARABELLA, de Richard Strauss. Direction musicale : Günter *Neuhold. Mise en scène :* Helmut Polixa. Décors et costumes : Yvonne Sassinot de Nesle. Lumières : Joël Hourbeigt. Avec Tina Kiberg, Ute Selbig, Ute Trekel-Burckhardt, Darina Takova, Sondra Kelly, John Bröcheler, Dieter Schweikart, Christian Papis. Orchestre de la Suisse romande, Chœurs du Grand Théâtre. Grand Théâtre de Genève, les 24, 27, 30 juin à 20 heures. Tél. : (19-41-22) 418-31-30.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

L'opéra pourrait s'appeler *Zdenka* plutôt qu'*Arabella*. Car, dans cette ultime collaboration de Richard Strauss et d'Hofmannsthal (le librettiste mourut avant la première de 1933), la personnalité de la petite sœur l'emporte sur celle de son aînée. Pour favoriser la carrière matrimoniale de celle-ci, elle n'hésite pas à se sacrifier, en se laissant habiller en garçon. Elle pousse dans ses bras l'homme qu'elle aime. Mais Zdenka est aussi joliment audacieuse : elle attire ce dernier, Matteo, dans la chambre d'Arabella pour une nuit d'amour, et c'est elle qui, profitant de l'obscurité, se glisse dans le lit. Ses intrigues sentimentales sauvent d'ailleurs la pièce. Sinon celle-ci serait terminée en deux coups de baguette, dès la fin du premier acte. Arabella est entourée de prétendants. Aucun ne sait la captiver. Soudain paraît un bel étranger. Ils s'éprennent l'un de l'autre. En plus, il est riche, ce qui plaît au père qui se ruine au jeu. En une heure de spectacle, le mariage serait conclu ? Non, car Zdenka veille. Par souci de bien faire, elle embrouille tout, tant et si bien qu'il faudra deux actes encore pour conclure.

Sur la scène du Grand Théâtre de Genève, Zdenka est incarnée par la cantatrice allemande Ute Selbig : elle est le rayon de soleil de la soirée. Elle incarne avec Matteo (Christian Papis) la passion, dans un monde dominé par la raison et l'argent. *Sa voix est juvénile*, fraîche, émouvante. Son timbre sait s'épanouir dans les hauteurs et ses demi-teintes sont un ravissement. Dans le rôle-titre, Tina Kiberg a le souffle nécessaire pour tenir les longues phrases qui courent au-dessus de l'orchestre, mais peine à descendre dans le médium. Et son interprétation trop retenue, son jeu trop raide privent le personnage de son rayonnement mélancolique. Mandryka, son partenaire, est chanté avec une belle tenue par John Bröcheler, plus à l'aise vocalement que scéniquement.

UNE SORTE D'APOTHÉOSE

La production genevoise est signée par Helmut Polixa et Yvonne Sassinot de Nesle. Pour ses premières armes de décoratrice, la costumière a conçu un système de panneaux peints descendant des cintres, comme des volets qui permettent d'ouvrir et de fermer l'espace. Très théâtraux, ils dessinent un univers mi-réaliste mi-symbolique. Le résultat est plutôt laid dans les premier et troisième actes. Yvonne Sassinot de Nesle est plus inspirée dans le *deuxième, celui* du « bal des cochers », où les masques, coiffures et manteaux des danseurs ont des grâces d'oiseaux. L'ouvrage s'achève sur une sorte d'apothéose, où Arabella apparaît, presque statufiée, telle Ariane sur son rocher. L'effet est réussi esthétiquement, mais on s'interroge sur sa signification.

Comme on se demande quel regard a voulu poser le metteur en scène sur l'œuvre. Comédie bourgeoise et viennoise, exploration psychique des sentiments ? L'unité du spectacle est assurée par la bonne direction de Günter Neuhold. Il maintient avec justesse le ton de conversation animée qui fait l'originalité d'*Arabella*, soignant l'équilibre entre le parlé-chanté du plateau et le fourmillement sonore de la fosse. Les *forte* sont parfois un peu appuyés, mais Neuhold ne couvre jamais les voix, ce qui, étant donné la profusion orchestrale, relève de la performance.

Pierre Moulinier

NOUVEAU FILM

POWDER
Film américain de Victor Salva. Avec Sean Patrick Flanery, Mary Steenburgen, Lance Henriksen, Jeff Goldblum (1 h 56).
Un adolescent chauve et albinos est retrouvé enfermé dans les caves de la ferme de ses grands-parents, dans une petite bourgade américaine. Recueilli dans un foyer pour jeunes, il démontre rapidement une intelligence au-dessus de la moyenne et des dons inquiétants, qui vont du dérèglement des appareils électriques à la télékinésie en passant par la télépathie. *Powder* est une fable sur l'« anormalité » et la tolérance qui soumet le parcours d'un être différent à un certain nombre de réactions comprises entre le rejet brutal et la compréhension. Le film de Victor Salva surprend un moment par la lenteur de son récit, la description très elliptique des personnages qui entourent un héros dont on ne saisit pas vraiment les motivations. Au bout d'une heure, celles du scénariste-cinéaste apparaissent, en revanche, trop limpides, les conventions grossières de la parabole philosophique telle qu'on la conçoit à Hollywood se dévoilant progressivement. La fin sombre alors dans une sorte de mysticisme panthéiste qui conduit à penser que le réalisateur a surtout cherché à éviter toute véritable question complexe. ***Jean-François Rauger***

Les Rencontres chorales d'enfants créent une œuvre de Pef

LE PRINCE DE MOTORDU : livret de Pef, musique de Jean-Luc Michel, paroles de Michèle Bernard. Mise en scène d'Elisabeth Ponsot et Michèle Bernard. Les enfants des écoles des Alpes-Maritimes et l'Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur. Direction Alain Joutard. Mardi 25, mercredi 26, jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 juin à 20 h 30 au Théâtre de l'Opéra de Nice. Rens. (16) 93 18 69 32. Prix des places : 60 F et 35 F.

Pour leur treizième édition, les Rencontres chorales d'enfants renouent avec la création d'œuvres originales, délaissée depuis 1993. On reste cependant dans le domaine des classiques puisque le spectacle de l'année est tiré d'un des livres les plus populaires auprès des jeunes enfants, *La Belle Lisse Poire du prince de Motordu*, que le dessinateur Pef publia en 1980 (Gallimard, puis, en poche « Folio benjamin »). Ce récit insensé joue de la confusion des mots, dyslexie réjouissante qui rend la vie poétique, des *« braises des bois »* au *« râteau à voile »*. La princesse Dezécoles mettra bon ordre à cette anarchie bouffonne pour que tout rentre dans l'ordre.

Est-ce un argument suffisant pour bâtir un *« opéra en forme de belle poire »* ? On en doute et le spectacle créé à Cannes vendredi 31 mai (repris à Nice à partir du 25 juin) ne dissipe pas vraiment ce zeste de scepticisme. Pourtant, le plaisir et l'investissement des choristes, venus de plus d'une cinquantaine d'établissements scolaires, sont si manifestes qu'on s'en voudrait d'être trop sévère envers une partition hybride, qui cite le Stravinsky de l'*Histoire du soldat* avec trop de respect pour qu'on y entende un pastiche, tout en s'encanaillant du côté du Châtelet époque Francis Lopez. Peut-être aurait-on gagné à disposer d'une fosse pour l'orchestre afin de ne pas casser la cohésion spatiale entre les enfants et les solistes, à l'étroit sur un premier plan réduit comme la perspective d'une lanterne magique. Reste la saveur des mots de Pef, le jeu des paroles de chansons signées Michèle Bernard, complice du compositeur Jean-Luc Michel aux *Ateliers de Chansons de Villeurbanne* (Rhône). Issue de la même petite équipe rhodanienne – elle dirige en outre l'Immal (Institut musical méthodes actives de Lyon) –, Elisabeth Ponsot règle une mise en scène plaisante dans le faible espace qu'on lui accorde.

Ancien membre du chœur de chambre de l'Orchestre national de Lyon et élève du CNSM de la ville, Alain Joutard est devenu l'un des artisans du travail du chant choral dans les Alpes-Maritimes ; directeur musical des Rencontres depuis 1989, il met une fois encore avec passion son expérience au service d'un répertoire spécifique qui mérite qu'on le serve sans complaisance ni condescendance. Sans être un événement majeur, cette production du *Prince de Motordu* est un spectacle heureux, bien venu pour prolonger la fête de la musique.

Philippe-Jean Catinchi

■ **CINÉMA ESTIVAL** : les écrans de cinéma français, cet été, seront souvent « américains », avec Schwarzenegger, Sean Connery, Demi Moore, Pamela Anderson... bien que les exploitants de cinéma déplorent que presque aucun film français ne sorte d'ici au 21 août : *« C'est une période où l'on n'a rien. Alors le public déserte les salles et ensuite, à la rentrée, on est saturé de nouveautés »*, souligne Jean Labé, président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF). Les films français se taillent une part honorable du marché depuis le début de l'année, avec 36 %, mais ces résultats risquent d'être compromis par la saison estivale. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jérôme Hullot

A la suite de la publication d'un article intitulé « Le mensonge des Molières » dans Le Monde *du 7 mai, nous avons reçu de M. Jérôme Hullot, président du Syndicat des directeurs de théâtres privés, président de l'Association pour le soutien au théâtre privé, la lettre suivante.*

La cérémonie des Molières provoque des opinions diverses et parfois opposées dans la profession. Dans son article, votre collaborateur Olivier Schmitt annonce que *« la guerre est déclarée »*. Pour nourrir cette polémique, votre collaborateur s'appuie sur des informations fausses et des déclarations malveillantes. Je me vois contraint de corriger ici les plus importantes. Le théâtre privé, dont je vous précise que le Théâtre des Célestins ne fait pas partie, ne reçoit pas 110 millions de francs de subventions, mais simplement 42,2 millions de francs (24,8 millions de francs de l'Etat, 17,4 millions de francs de la Ville de Paris), soit pour 46 salles une somme bien inférieure à la dotation annuelle d'un seul centre dramatique national. *« L'essentiel des écrits contemporains »* serait créé dans le secteur public. Je n'ose énumérer la liste d'écrivains probablement surpris de ne pas être jugés *« essentiels »* par votre journal. La Nuit des Molières n'est pas une invention du cabinet parisien de Georges Cravenne. La profession il y a dix ans, administrateur de la Comédie-Française et membres influents du Syndeac compris, a confié à son savoir-faire l'administration de cette cérémonie.

Le Choré-graphique de Tours impose sa singularité

Une manifestation pour des artistes exigeants et secrets

LE CHORÉ-GRAPHIQUE, Festival de danse contemporaine, est à l'image de son fondateur Daniel Larrieu : il a le désir de se démarquer des grandes messes de l'été, des courants *consensuels. La manifestation* n'affiche pas ses intentions, mais laisse parler pour elle sa programmation.

En quelques noms, Larrieu trace « son » histoire de la danse de l'année 1995 : *Carmen* et *Petites histoires...* de Dominique Boivin (les 25, 26, 29 et 30 juin), *Verba volant* de Schmid et Pernette (le 26), *Hollaka Hollala* de José Montalvo (les 26 et 27), *Casse-Noisette* d'Andy Degroat (les 28 et 29), l'Ensemble chorégraphique du conservatoire de Tours (les 29 et 30), *Continuous Project-Altered Daily*, reconstitution d'une pièce historique de la postmoderne Yvonne Rainer par le Quatuor Knust (les 1er, 2 et 3 juillet), *Mua* d'Emmanuelle Huynh, *Initiales* d'Hervé Robbe, *Fleur bleue* de Dominique Noël (le 2), et *Märchen* d'Olivia Grandville (les 4 et 5). Pour finir, Daniel Larrieu présentera *Fait maison* (les 5 et 6) : une soirée de danse qui met en valeur tous les talents et les interprètes de la « maison Larrieu ».

★ **Choré-graphique 96**, Centre chorégraphique national de Tours, 47, rue du Sergent-Leclerc, 37000 Tours. Tél. : 47-39-19-81. De 60 F à 110 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

London Sinfonietta
Le London Sinfonietta, dirigé par l'excellent Markus Stenz, exporte trois jeunes compositeurs britanniques parmi les plus doués. Benjamin est déjà un aîné à la carrière internationale, mais il sera passionnant de découvrir les pièces des très jeunes Thomas Adès et Julian Anderson. Tout anglais qu'il n'est pas, Magnus Lindberg sera probablement un excellent complément de programme.
Anderson : *Khorovod*, création. Adès : *The Origine of the Harp*, création. Benjamin : *Three Inventions*, création. Lindberg : création.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 24.
Tél. : 44-78-13-15.

Chœur du St. John's College de Cambridge
Le mythique Chœur du King's College est plus connu, mais le Saint John's n'a rien à se reprocher. Les bambins chantent un répertoire chaque jour entretenu, entre études et matchs de cricket.
Christopher Robinson (direction). Œuvres de Purcell, Byrd, Gibbons. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis.
Saint-Denis-Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. 20 h 30, le 24. Tél. : 48-13-06-07. 130 F et 180 F.

Guided by Voices
Longtemps secret le mieux gardé du rock underground américain, Guided by Voices révèle son talent au grand jour avec un album (le onzième !), « Under the Bushes Under the Stars », produit par Steve Albini et Kim Deal. Sous des dehors approximatifs brillent des chansons obsédantes.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 24.
Tél. : 53-79-00-11. 80 F et 90 F.

Ladja
Deux frères antillais, Christophe, un ancien du groupe Raoul Petite, et Krichou, batteur de FFF, chantent le clair reflet de leurs sangs mêlés. Ils composent avec une délicatesse extrême un univers de ballades sensuelles et apaisées. Après le joli disque sorti il y a quelques mois (*Ladja*/Remark), aujourd'hui la scène, un autre challenge.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 24.
Tél. : 45-23-51-41.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CITY HALL
Film américain de Harold Becker, avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC *Champs-Elysées, dolby, 8e ; Bienvenüe* Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

COURS-Y VITE
Film français de Laurent Bénégui, Jean-Luc Gaget, Gaël Morel, Agnès Obadia, Jacques Maillot (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

DELPHINE : 1, YVAN : 0
Film français de Dominique Farrugia, avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia (1 h 31).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; reservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ;* UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA JURÉE
Film américain de Brian Gibson, avec Demi Moore, Alec Baldwin (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

MACHAHO
Film franco-algérien de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PATCHWORK DE LA VIE
Film américain de Jocelyn Moorhouse, avec Maya Angelou, Anne Bancroft, Ellen Burstyn, Winona Ryder (1 h 56).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PIROUETTE, CHANSONNETTE
Film français de Pascal Lenôtre, Jacques-Rémy Girerd, (40 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

POWDER
Film américain de Victor Salva, avec Sean Patrick Flanery, Mary Steenburgen, Jeff Goldblum (1 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

RAINBOW POUR RIMBAUD
Film français de Jean Teulé, avec Laure Marsac, Robert Mac Leod, Bernadette Lafont, Farid Chopel (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

REMAKE ROME, VILLE OUVERTE
Film italien de Carlo Lizzani, avec Giancarlo Giannini, Anna Falchi, Lina Sastri, Antonello Fassari (1 h 50).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TOMBEAU DES LUCIOLES
Dessin animé japonais d'Isao Takahata, (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

TRAINSPOTTING (**)
Film britannique de Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 24 JUIN

La Grande Ecurie et la Chambre du roy
Vivaldi : *Juditha Triomphans*. Nora Gubisch (Juditha), Michelle Walton (Abra), Sylvie Sullé (Holopherne), Paola Cigna (Vagaus), Béatrice de Vigan (Ozias), Maîtrise Boréale, Ensemble vocal Cœli et Terra, Jean-Claude Malgoire (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 24. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 250 F.

MARDI 25 JUIN

Carmen
de Bizet. Katarina Karneus, Martine Olmeda (Carmen), Luca Lombardo, Patrick Raftery (don José), Annick Massis, Inva Mula (Micaela), André Cognet, Ludovic Tezier (Escamillo), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Lawrence Foster, David Heusel (direction), Louis Erlo (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 25, 27 et 28 juin et les 2, 4, 6, 8 et 9 juillet ; 16 heures, le 30 juin. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Jenufa
de Janacek. Nancy Gustafson (Jenufa), Anja Silja (Kostelnicka Buryja), Philip Langridge (Laca), Graham Clark (Steva), Menai Davies (grand-mère Buryja), Chœur du Théâtre du Châtelet, City of Birmingham Symphony Orchestra, Simon Rattle (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 19 h 30, les 25, 27 et 29 juin et le 1er juillet. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.

Jeffrey Grice (piano).
Szymanovski : *Etudes*. Debussy : *L'Isle joyeuse*. Bartok : *En plein air*. Ravel : *Gaspard de la nuit*.
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. 20 heures, le 25. Tél. : 43-16-48-38.

Orchestre national de France
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*. Chostakovitch : *Symphonie no 7 « Leningrad »*. Julian Rachlin (violon), Yuri Temirkanov (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anna Hollroyd (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala (Fritz), Maurice Xiberras, Hervé Hennequin (le général Boum), Eric Vignau (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo 4-Septembre. 20 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29 juin et le 2 juillet ; 15 h 30, le 30. Jusqu'au 15 juillet. Tél. : 42-96-60-24. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.

Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne
Glinka : *Jota Aragonesa*. Moussorgski : *La Khovanstchina, ouverture, Mlada, marche*. Grandos : *Danse espagnole*. Ravel : *Pavane pour une infante défunte*. Rimski-Korsakov : *La Grande Pâques russe*. Falla : *L'Atlantide*, extraits. Hélène Jossoud, Sylvie Colas (mezzo-soprano), Frédéric Goncalves (baryton), Jacques Grimbert (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-62-71-71. De 100 F à 165 F.

Jean-Claude Pennetier (piano).
Schubert : *Sonate pour piano D 664*. Lee : *Distances, création*. Chopin : *Nocturnes op. 27, Barcarolle*. Fauré : *Thème et variations, Barcarolle no 5*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 25. Tél. : 45-00-22-19. Location Fnac. 150 F.

Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli
Œuvres de Fauré. Vivaldi. Monique Zanetti (soprano), Jacques Bona (basse), Guillaume Plays (violon), Chorale A cœur joie, Jean-Walter Audoli (direction).
Eglise Saint-Ambroise, 71, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. 20 h 45, le 25. Tél. : 42-97-52-41. Location Fnac. 120 F.

MERCREDI 26 JUIN

Norma
de Bellini. Carol Vaness (Norma), Susane Mentzer (Adalgisa), Franco Farina (Pollione), Dimitri Kavrakos (Oroveso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Carlo Rizzi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 26 et 29 juin et les 3, 6 et 9 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Ensemble l'Itinéraire
Lévinas : *Rebonds*. Xu Yi : *Xiao Yao You, création*. Luzuriaga : *Viento en el viento*. Benjamin : *Antara*. Dimitri Vassilakis (clavier numérique), Pascal Rophé (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 26. Tél. : 44-78-13-15.

Ensemble vocal Le Motet
Œuvres de Rossini. Cathy Missika (soprano), Mireille Julian (alto), Simon Edwards (ténor), Philippe Degaëtz (basse), Alain Villard (harmonium), Christine Lajarrige (piano), Marianne Guengard (direction).
Eglise des Billettes, 24, rue des Archives, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 26. Tél. : 47-99-76-99. 90 F.

JEUDI 27 JUIN

Salomé
de R. Strauss. Eliane Cœlho (Salomé), Helga Dernesch (Hérodiade), Robert Tear (Hérode), Jean-Philippe Lafont (Jochanaan), Mark Baker (Narraboth), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Donald Runnicles (direction), André Engel (mise en scène), Françoise Grès (choregraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, le 27 juin et les 5, 11 et 13 juillet ; 15 heures, le 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Orchestre philharmonique de Radio France
Dvorak : *Carnaval*. Ravel : *Concerto pour piano et orchestre en sol*. Stravinsky : *L'Oiseau de feu*. Frank Braley (piano), Eliahu Inbal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 27. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

VENDREDI 28 JUIN

Pierre-Laurent Aimard (piano).
Stroppa : *Miniature estrose, Traiettoria*.
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 28. Tél. : 44-78-48-16. 90 F.

City of Birmingham Symphony Orchestra
Tippett : *Fantasia concertante sur un thème de Corelli*. Haydn : *Symphonie no 88*. Chostakovitch : *Symphonie no 10*. Simon Rattle (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 28. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

SAMEDI 29 JUIN

Alexandre Tharaud (piano)
Grieg : *Pièces lyriques pour piano*. Chopin : *Etudes op. posthume, Prélude, Concerto pour piano et orchestre no 1, romance*. Liszt : *La Vallée d'Obermann*.
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 29. Tél. : 45-00-22-19. Location Fnac. 100 F.

Ensemble InterContemporain
Manoury : *La Partition du ciel et de l'enfer*. Emmanuelle Ophèle (flûte midi), Florent Boffard, Dimitri Vassilakis (piano), Pierre Boulez (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 29. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Ensemble Contrastes
Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven et Bartok. Sophie Marin-Degor (soprano), Mirella Giardelli (pianoforte, direction).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 29. Tél. : 48-13-06-07. 150 F.

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Nivers : *Pièces pour orgue, Hymnes, Motets*. Emmanuel Mandrin (orgue, direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 29. Tél. : 39-20-78-00. 130 F.

DIMANCHE 30 JUIN

Yukiko Suzaki (soprano), Lorenzo Cipriani (clavecin).
Œuvres de Scarlatti, Haendel et Caccini.
Centre de langue et de culture italiennes, 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. 15 h 30, le 30. Tél. : 46-34-27-00. 30 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Betty Carter & her Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Tél. : 45-23-51-41. 20 h 30, le 25. De 110 F à 130 F.

Oscar Peterson Quartet
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 21 heures, le 25. Tél. : 45-61-53-00. De 180 F à 350 F.

Dider Malherbe, Loy Ehrlich
Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Oberkampf. 21 h 30, les 25 et 26. Tél. : 47-00-48-87.

Dany Doriz Orchestra
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 25, 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Emery Davis, Wayne Dockery
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 25. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Patrick Verbeke Trio (blues)
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 14 h 30, le 26. Tél. : 43-43-92-95.

Chance Orchestra
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Vavin. 21 h 30, le 26. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.

Zoom Top Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 26. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Michel Perez, Mario Stantchev
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Art Sound Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Christian Escoudé, Gilles Clément, Alby Culbaz
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 27. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.

Sylvin Marc Sextet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F a 80 F.

Marcel Azzola, Parice Caratini, Marc Fosset
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 29. Tél. : 43-43-92-95.

Olympic Gramofon
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 25. Tel. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F

Jacques Mahieux, Marc Lelangue, Nicolas Mahieux
Instants chavirés, 20 h 30, le 27.

Yves Robert et les Quatre Actifs
Instants chavirés, 20 h 30, le 28.

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL

VENDREDI 28 JUIN
Forfait soirée 170 F (Fnac, Virgin, Grande Halle).

Cecil Taylor, Alain Kirili
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Aziza Mustafa-Zadeh
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Nnenna Freelon
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Claude Barthélemy Octet
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

Al di Meola, Paco de Lucia, John McLaughlin
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Defunkt
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Los Van Van
Hot Brass, 23 h 30.

SAMEDI 29 JUIN
Forfait soirée 170 F (Fnac, Virgin, Grande Halle).

Abdullah Ibrahim
Cité de la Musique. 20 heures.

Jaques Thollot Quartet
Grande Halle de la Villette. 20 heures.

Mihaly Dresch Quartet
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30.

Lester Bowie Brass Fantasy
Grande Halle de la Villette. 20 heures et 21 h 30. Entrée libre.

B. B. King
Grande Halle de la Villette. 22 h 30.

Taudi Symphony
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures.

Los Van Van
Hot Brass, 23 h 30.

DIMANCHE 30 JUIN

Marching Bands
Parc de la Villette. A partir de 16 heures. Entrée libre.

Lester Bowie Brass Fantasy
Grande Halle de la Villette. 17 h 30. Entrée libre.

Jusqu'au 7 juillet, Tél. : 40-03-75-75.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Dub Action
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 24.

Joan Osborne
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 24. Tél. : 44-92-45-45. 132 F.

ZZ Top
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 24. Tél. : 44-68-44-68. 207 F.

Tony Allen
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, le 25.

Slayer
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 25. Tél. : 44-92-45-45. 148 F.

Lush
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 27. Tél. : 44-92-77-66. 115 F.

Vincent Absil
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 27. Tél. : 43-22-79-66.

Linton Kwesi Johnson, Culture
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28. Tél. : 42-08-60-00. 165 F.

Elvis Costello & the Attractions
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 28. Tél. : 42-23-15-15.

Ray Charles
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, le 28. Tél. : 40-68-00-05. De 200 F à 600 F.

John Mayall
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 25. Tél. : 69-43-03-03.

Big Soul
Ris-Orangis (91). Le Plan. 20 heures, le 27. 100 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Piedigrottagioia
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire. 21 heures, les 25, 26, 27, 28 et 29 ; 17 heures, le 30. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre, Cadet. 21 heures, les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 juin et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 juillet. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 320 F.

Les Ménilmarlous
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, le 30. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Shameless !
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 25, 26, 27, 28 et 29 ; 15 h 30, le 30. Tél. : 41-60-72-72. 140 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris

Sœur Marie Keyrouz et l'Ensemble de la paix
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F a 290 F.

Lokua Kanza, Jocelyne Beroard, Cheick Tidiane Seck
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, le 24. Tél. : 49-95-99-99. De 150 F a 200 F.

Timbalada
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 25. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 25. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Paris Africans
L'Arganier, 14, rue Edouard-Jacques, Paris 14e. Mo Pernety. 21 h 30, le 25. Tél. : 43-20-67-17. 30 F.

Isaac Delgado
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Simentera
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 26. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Tania Maria Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 27. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Isaac Delgado
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 23 heures, le 27. Tél. : 42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

The Soul Brothers
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Monica Lypso Combo, Grupo Caïman
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 heures, le 29. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Gilberto Gil
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30 juin et le 1er juillet. Tél. : 42-00-14-14. 133 F.

Oscar d'Leon
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaures, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie l'Eventail
Howard Crook : *Ténor. La Petite Bande*. Sigiswald Kuijken : *direction*. Marie-Geneviève Massé : *chorégraphie*.
Rueil-Malmaison (92). Château de Malmaison, avenue du Château-de-Malmaison. 21 heures, le 25. Tél. : 47-32-24-42. 130 F.

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal
Kontakhof.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 26, 27 et 29 ; 17 heures, le 30. Tél. : 42-74-22-77. 190 F.

هكذا من الاصل

Remous autour du rachat d'UGC-DA par Canal Plus

Certains diffuseurs craignent de devenir dépendants de la chaîne cryptée qui possède désormais le premier catalogue de films français

CANAL PLUS règne-t-il en maître sur le « marché » des quotas de diffusion ? C'est la thèse soutenue, mercredi 19 juin, à Paris, par Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, au cours du colloque « Les rapports cinéma-télévision à l'aube de l'an 2000 » organisé par l'Union des producteurs de films (UPF) et le Festival du film de Paris. Selon son directeur général, M 6 est devenue désormais *« dépendante »* de la chaîne cryptée pour son approvisionnement en films français, lesquels sont indispensables aux quotas d'œuvres françaises et européennes.

En prenant le contrôle du catalogue UGC (*Le Monde* du 10 juin), Canal Plus est devenu le plus important détenteur de droits cinématographiques sur le marché français, et même européen. Tous les diffuseurs seraient donc passés sous sa coupe pour leur achats de films. *« Si Alain Sussfeld* [directeur général d'UGC-DA] *ne souhaite pas que je fasse mes quotas, je ne peux les faire. Je n'accepte pas l'idée de dépendre d'une chaîne potentiellement concurrente »*, a dit Nicolas de Tavernost.

Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, présent à ce colloque, s'est vivement insurgé contre cette analyse : *« Imaginer que Canal Plus et UGC-DA fusionnent uniquement pour irriguer Canal Plus et assécher les autres chaînes est absurde ! L'intérêt de Canal Plus est de rentabiliser ses films. »* Nicolas de Tavernost est revenu à la charge en indiquant que M 6 et Canal Plus allaient s'affronter, au plan commercial, sur la télévision numérique payante à travers deux bouquets de chaînes concurrents (Télévision par satellite pour la première, CanalSatellite pour le second). *« Les risques de confusion existent ! Aux Etats-Unis, il serait interdit d'être à la fois diffuseur et en position de monopole sur les droits »*, a-t-il affirmé.

RAPPORT DE FORCES INVERSÉ

Alain Sussfeld, directeur général d'UGC-DA, s'est *« amusé de l'étonnement des diffuseurs face à la concentration des droits. Quand les chaînes hertziennes régnaient sur les détenteurs de droits, personne ne s'indignait. Moi, je me réjouis aujourd'hui de l'inversion du rapport de forces. Quant au rapprochement Canal Plus-UGC DA, il va de soi qu'en France les règles du marché seront respectées. Nous ne vous donnerons surtout pas l'occasion de transférer sur d'autres la responsabilité de non-respect des quotas. »*

Malgré ces promesses, Cyrille du Peloux, président de Lyonnaise communication, a révélé que Canal Plus avait refusé de lui céder les droits de films français ou européens. *« J'ai été convoqué par le CSA parce que Multivision, service de paiement à la séance des réseaux câblés de la Lyonnaise, ne respectait pas les quotas de diffusion. Je leur ai alors montré les offres que j'avais faites et qui étaient restées sans réponses. »* Idem pour les matches de football en paiement à la séance, dont les droits sont détenus par Canal Plus : quand Cyrille du Peloux a voulu diffuser ces mêmes matches dans Multivision, Pierre Lescure a posé pour condition que la Lyonnaise diffuse les matches mais aussi les films de l'ensemble Kiosque créé par Canal Plus pour son bouquet numérique. Une condition inacceptable pour Cyrille du Peloux, car elle aboutissait à remplacer Multivision par Kiosque.

Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, s'est gardé d'entrer dans le débat. De son côté, Hervé Bourges, président du CSA, a estimé que la volonté de Canal Plus de se constituer un catalogue de droits faisait courir au cinéma *« le risque de devenir de plus en plus un produit audiovisuel »*.

Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a fait remarquer que la télévision attirait les *« oligopoles »*. Une remarque que Claude Berda, PDG d'AB Productions et d'AB Sat, aurait sans doute approuvée. Auteur d'un bouquet de seize chaînes numériques, il a stigmatisé au récent Médiaville le peu d'empressement des câblo-opérateurs à les reprendre sur leurs réseaux. *« Nous ne sommes pas dans le capital de tes chaînes, donc nous ne te prenons pas »* sur nos réseaux, auraient répliqué les responsables de la Lyonnaise des eaux et de la Générale des eaux. Le PDG d'AB Sat s'est interrogé avec une certaine ironie : *« Je ne suis pas sûr qu'il ne faille pas commencer par vendre de l'eau pour faire de la télévision ; mais je vais peut-être ouvrir une concession »*, soulignant ainsi qu'en télévision, le jeu n'est guère ouvert aux indépendants.

Yves Mamou

Le ministre de la culture et le président du CSA prennent la défense du cinéma à la télévision

Philippe Douste-Blazy veut aider les petits producteurs indépendants

CE FUT UNE VOLÉE de bois vert : mercredi 19 juin, alors que tous les présidents de télévision étaient rassemblés sur le plateau du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris, au débat sur « les relations cinéma-télévision » organisé par l'Union des producteurs de films (UPF) et le Festival du film de Paris, Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), et Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, ont tous deux dénoncé l'évolution défavorable au cinéma des relations entre celui-ci et la télévision.

Pour Hervé Bourges, les chaînes profitent aujourd'hui des subventions qui financent le cinéma français, injectent de moins en moins d'argent dans les films produits par des indépendants et, enfin, diffusent de moins en moins de films français sur leur antenne. Sur un plan financier, les filiales cinéma des chaînes reçoivent, comme tout coproducteur, une part sur les *« remontées de recettes en provenance des salles, sur les droits dérivés, sur les ventes à l'étranger et même du soutien financier du CNC. Ces recettes permettent aux chaînes de diminuer année après année leur apport d'argent frais à leur filiale »*. En plus de ce moindre financement, les chaînes diffusent de préférence des films américains aux heures de grande écoute.

Certes, les quotas de diffusion empêchent le petit écran d'être envahi de films « made in Hollywood », mais les grandes tendances sont là : une étude réalisée par le CSA sur le cinéma à la télévision entre 1988 et 1995 révèle *« une concentration des diffusions aux heures de grande écoute, une prépondérance écrasante des films américains parmi les cinématographies non européennes, ne réduction du nombre de films français programmés sur France 2, France 3, TF 1 et M 6, une relative rareté des films produits avant 1960 »* et une quasi-disparition des *« films en noir et blanc »*.

Oubliant les difficultés des programmateurs à trouver les films français capables de drainer une forte audience, et passant sous silence le décalage qui existe toujours entre la production française et les goûts du public, dans les salles, Hervé Bourges se borne à constater que le nombre de films français s'est *« réduit de 9 % en cinq ans alors que la diffusion des films américains a augmenté de 22 % »* à la télévision.

UNE « PRODUCTION DÉLAISSÉE »

Prenant résolument la défense du cinéma indépendant tricolore, le président du CSA a donc dénoncé la politique de coproduction des chaînes aboutissant à standardiser *« les genres et les sujets – de plus en plus de comédies – ainsi que les professionnels choisis – acteurs et réalisateurs connus, producteurs adossés à de grands groupes »*. Rien d'étonnant donc si les liens croissants entre la politique de coproduction et les besoins de l'antenne en films à audience aboutit à l'émergence d'une catégorie nouvelle : *« La production française délaissée ; 60 % de la production française de 1983 à 1992, soit 823 films agréés par le CNC, n'a jamais été diffusée sur les chaînes en clair. »*

Dans le droit fil de cette défense des producteurs indépendants vis-à-vis de la télévision, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a proposé deux réformes réglementaires pour améliorer la diffusion des films français non produits par des grands groupes. Sans évoquer le « problème numéro un » du producteur indépendant – trouver une salle pour son film –, le ministre propose que les chaînes réservent à l'avenir aux producteurs indépendants les deux tiers de leurs obligations annuelles d'investissement dans la production cinématographique.

Les chaînes qui émettent en clair injectant 0,5 milliard de francs par an dans le cinéma (3 % du chiffre d'affaires), c'est plus de 330 millions qui serait donc réservé annuellement aux artisans de la profession. Et, pour éviter toute manipulation, un producteur serait reconnu indépendant d'une chaîne si celle-ci ne possède pas plus de 25 % de son capital. Enfin, toujours pour préserver l'indépendance, mais aussi l'intérêt financier des producteurs de cinéma, le ministre propose que les contrats de diffusion soient *« distincts de ceux qui portent sur la détention ou la distribution des autres droits (câble, satellite, vidéo...) »*.

Y. M.

LUNDI 24 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Joyeux anniversaire.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. Tuer ou mourir.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. Radio ondes courtes.
18.05 Sydney Police. Série. Opération mafia.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

POUR LA VIE
Divertissement présenté par Valérie Pascal et Fabrice. Jury : Herbert Léonard, Alain Gillot-Pétré, Maryse, Pierrette Brès, Fiona Gélin (125 min). 78097250
Deux couples s'affrontent sur le thème de l'amour éternel.

22.55

COMME UN DERNIER LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Comme des lundis : les meilleurs moments de l'émission (110 min). 998873
0.45 Golf féminin. Trophée Evian Masters 1996
Les meilleurs moments du trophée Evian. Un des rendez-vous international du golf féminin qui se déroule sur un parcours créé en 1904 et qui compte parmi les plus anciens de France.
1.20 Journal, Météo.
1.30 et 3.05 Histoires naturelles. 2.25 et 2.55, 4.05, 4.40 TF1 nuit.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Les Routiers. Série. *A tout prix.*
14.55 Le Renard. Série. Baby-sitter.
16.00 et 5.05 La Chance aux chansons. Festival de stars.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. Double axel.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invité : Michel Sardou.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

LE CHÂTEAU DES OLIVIERS
Feuilleton [5 et 6/8] de Nicolas Gessner, avec Brigitte Fossey, Jacques Perrin. Les flammes [5/8] L'épreuve [6/8] (180 min). 85458788
Raphaël a découvert des vestiges qui prouvent l'existence d'un site gallo-romain. Estelle rentre aux Oliviers de toute urgence et découvre à son arrivée que la grange est en flammes et Luc, gravement brûlé.
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.10 Tatort. Série. Myriam.
Au retour d'une expédition en Amazonie, une jeune ethnologue accuse son père du meurtre de sa femme vingt ans plus tôt.
2.15 Hartley cœurs à vif. Série.
3.00 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.25 Un rêve d'enfants. 3.50 24 heures d'infos.

France 3

13.10 Arnold et Willy. [1/2].
13.40 Beau Fixe. Invitée : Rika Zaraï.
14.30 Fame. Débuts. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Tu veux ma photo ?
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Le Marchand de corail, de Joseph Roth.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.

20.55

LA PEUR AU VENTRE ■
Film de Stuart Heisler (1955, 105 min). 2768637
D'après un roman de W. R. Burnett, un remake en couleurs de High Sierra. *Jack Palance et Shelley Winters s'en tirent bien.*
22.50 Journal, Météo.

23.45

LA CAGE AUX HOMMES ■ ■
Film de Russell Rouse (1957, N., v.o., 88 min). 5876873
Un homme est enfermé dans la prison de Saint-Quentin, pour avoir tué par jalousie. Sa femme et son frère jumeau organisent son évasion, mais il devient un dangereux criminel. Ce drame en Cinémascope et noir et blanc (inédit à la télévision) fut tourné en décors réels. Son réalisme est remarquable, ainsi que la double interprétation de Jack Palance.
1.35 Libre court. Estelle, Ida et Solange, de Florence Bandrier. 1.30 Les Incorruptibles. L'histoire d'Eddie O'Gara. Série.

La Cinquième

13.00 A vous de voir. 13.25 Attention santé. 13.30 Déclics magazine. 14.00 Pour la peau d'un flic ■ Film français d'A. Delon (1981, 105 min). 1803142 *15.55 Le Réseau des métiers.* 16.00 La Cloche tibétaine. [4/7] Feuilleton. 17.00 Alf. ▶ 17.30 Aventuriers et écrivains. T.E. Lawrence. 17.45 L'Œuf de Colomb. 18.00 Les Châteaux du Rhin. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [9/51]. Le Paysage bleu de Francis D. Lyon avec Peter Lorre, Hillary Brooke (25 min). 40279
19.25 Knick Knack. Court métrage.
19.30 7 1/2. Turquie, la tentation européenne (30 min). 7434
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Leon Stukelj, le plus vieux champion olympique (30 min). 4347
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LILI MARLEEN ■ ■
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder avec Hanna Schygulla (1980, v.o., 120 min). 879328
Inspiré de certains épisodes de la vie de Lale Andersen, la créatrice de Lily Marlene, *ce film très spectaculaire fait apparaître la manipulation plus ou moins consentie des artistes par le régime national-socialiste.*
22.40 Kinorama. Magazine.

22.45

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE SANS SE FATIGUER ■
Film franco-canadien de Jacques W. Benoît avec Isaach de Bankolé (1989, 97 min). 4839540
Une comédie de mœurs amusante, mais assez décousue, où la critique sociale ne fait que pointer. On tient compte des bonnes intentions.
0.20 Court-circuit. La Vie en rose. Court métrage néo-zélandais d'Anna Reeves (1994, v.o., 7 min). Rose. Court métrage belge d'Alain Berliner avec Clémentine Célarié, Daniel Hanssens (1993, 23 min). 18748
0.50 Les Saints Innocents (Los Santos Inocentes) ■ ■ Film espagnol de Mario Camus (1984, v.o., 107 min). 10311851
Rediff. du mercredi 19 juin.

M 6

13.25 Un cœur pour vivre. Téléfilm de Sandor Stern (88 min). 1939927
Alors qu'un couple apprend que son bébé à naître n'a aucune chance de survie, un autre vit dans l'espoir de trouver un cœur qui permettrait à son enfant, dont la venue au monde est imminente, de survivre.
15.00 Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville.
19.00 Caraïbes offshore [1/2].
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

DUO À TROIS ■
Film américain de Ron Shelton avec Kevin Costner, Susan Sarandon (1988, 103 min). 613540
Susan Sarandon, épatante en perturbatrice d'une compétition masculine. Et beaucoup de base-ball, ce qui peut rebuter...

22.45

LA SPIRALE DE LA PASSION
Téléfilm de Lou Diamond Philips, avec Lou Diamond Philips (96 min). 4813602
Un escroc venant de purger une peine de prison utilise, après l'avoir séduite, une psychologue pour se venger de l'homme qui l'a trahi et dénoncé à la police.
0.30 Culture pub.
1.00 Jazz 6. Magazine présenté par *Philippe Adler. Sylvain Beuf* Quartet (55 min). 9637632
1.55 Best of les Innocents.
3.25 Fréquenstar. Magazine. 4.20 Hot Forme. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Meurtre à contre-jour. Téléfilm de Nathaniel *Gutman, avec Virginia* Madsen (85 min). 8101298
15.10 Télés dimanche. Magazine (rediff.).
16.05 Les Trois Mousquetaires. Film de Stephen Herek (1993, 102 min). 3785724
17.45 Surprises.
17.55 Pas si vite !
18.00 Reboot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 *Nulle part ailleurs.*
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

JUNIOR LE TERRIBLE 2
Film de Brian Levant (1991, 90 min). 713989
Le sale môme de Junior le terrible (Denis Dugan, 1990) s'installe avec son père dans une nouvelle maison et sème la panique dans la ville...
22.05 Flash d'information.

22.10

LES COPAINS ■ ■
Film d'Yves Robert avec Philippe Noiret, Pierre Mondy (1964, N., 95 min). 8198908
D'anciens copains d'études se retrouvent au moment des vacances et montent des canulars aux dépens des villes d'Ambert et Issoire, choisies sur la carte dans les vapeurs de l'alcool.
23.50 Alien, le huitième passager ■ ■ ■ Film de Ridley Scott (1979, v.o., 112 min). 1546144
1.45 A la recherche de Michel Polnareff. Documentaire de Godwin Djadja (62 min). 2325090

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les araignées (1).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le réveil du Moyen Age (1).
20.30 Le Grand débat. Peut-on débattre de la Shoah ? Avec François Bédarida, Madeleine Rebérioux, Florent Brayard, Jean-Paul Guetny (2).
21.30 Fiction. L'Amant absolu, de Didier Blasco.
22.40 Accès direct. Marc Riboud, pour son exposition Quarante ans de photographie en Chine 1956-1996, au Centre National de la Photographie, à Paris.
0.05 Du jour au lendemain. Gilles Tiberghien (Arts et esthétique) et Jean-Claude Lebensztej (De l'imitation dans les beaux-arts). 0.50 Coda. Zakir Hussain (1). *1.00 Les Nuits de France-Culture* (rediff.).

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Jacques François, comédien.
20.00 Avant concert.
20.30 Concert. Donné en direct du Nouveau Siècle, à Lille, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus : Concerto pour violon électrique et orchestre Les Mouettes (création), de Didier Lockwood, violon ; Symphonie nº 9 Nouveau Monde, de Dvorak.
22.30 Concert. Festival de Grenade. Donné en direct du Patio de Los Arrayanes, à Grenade, par l'Orchestre symphonique de Barcelone, l'Orchestre national de Catalogne, le Chœur de Valence, le Chœur de la Presentacion de Grenade, dir. Josep Pons : L'Atlandide (cantate scénique), de de Falla, Manuel Lanza (Corifeo), Josefina Brivio (Pirene), Virginia Parrmon (Isabel), Joan Cabero, Francisco Vas et Angel Odena (Tricéfalo).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Pascal Devoyon, piano. Concert enregistré le 4 juillet 1995 à l'Orangerie de Bagatelle. Prélude et fugue nº 4 (clavier bien tempéré, 1er livre), de Bach ; Sonate nº 14 Clair de lune, de Beethoven ; Œuvres de Chopin : Prélude nº 10 et 15 ; Polonaise nº 1 ; Nocturnes nº 1 et 2 ; Scherzo nº 3 ; Œuvres de Fauré : Thème et variations op. 73 ; Nocturne nº 6 ; Ondine, de Ravel ; Œuvres de Debussy : Clair de lune ; Reflets dans l'eau.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de *Boccherini, Krommer, Mendelssohn.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa. (France 3 du 21/6/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Théâtre : Rendez-vous. Pièce de Neil Simon. Mise en scène de Raymond Aquaviva. Enregistré au théâtre du casino d'Enghien en février 1996. Avec Valérie Mairesse, Georges Beller, Delphine Rich.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Dix ans de destruction. [2/5] Les cendres de la forêt.
20.35 La Nouvelle Inquisition.
21.20 Mourtala Diop, voyageur de l'art.
22.10 Ravensbrück, mémoires de femmes.
23.05 *Les Animaux de la Méditerranée.* [24/27] Foudre, histoire d'un vautour prisonnier.
23.40 L'Univers du Smithsonian. [12/12] L'univers de la physique quantique.
0.35 Lonely Planet. [9/13] Sur les traces des Mayas (50 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock. Angela Landsbury.
20.00 20 h Paris Première. Invité : Richard Bohringer.
21.00 Josepha ■ ■ Film de Christopher Frank (1981, 115 min) 15488231
22.55 Concert : Bee Gees (90 min). 9149057
0.25 Paris dernière.

France Supervision

19.00 Le Musée vivant du cheval. De M. Torené.
20.10 et 23.55, 0.30 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Inspecteur Lavardin ■ ■ Film de Claude Chabrol (1985, 95 min) 30331095
22.05 Cybervision.
23.00 L'exotique est au quotidien. De Jean Lallier.

Ciné Cinéfil

20.30 Les carottes sont cuites. Film de Robert Vernay (1956, 90 min) 5649322
22.00 La Malédiction des hommes-chats ■ ■ Film de Robert Wise (1944, N., v.o., 70 min) 94156188
23.10 Ainsi va mon amour ■ Film de Frank Ryan (1940, N., 90 min) 9745502

Ciné Cinémas

20.30 Belle époque ■ ■ Film de Fernando Trueba (1992, 105 min) 4206273
22.15 La Blonde et le Shérif ■ ■ Film de Raoul Walsh (1958, v.o., 105 min) 1024786
0.00 Je suis Pierre Rivière ■ Film de Christine Lipinska (1976, 80 min) 99249496

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Péché mignon.
20.45 et 23.45 Les Anges de la ville. Le tonneau des Danaïdes.
21.30 Madame et ses flics.
22.30 La Famille Addams.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Roy Clark.
20.30 The Ed Sullivan show.
21.05 Seinfeld. Le rendez-vous.
21.30 New York Police Blues. Episode nº 54.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Akira. Film de Katsuhiro Otomo (1988, 120 min) 33522076
0.25 Concert : Elvis Aloha From Hawaï. Enregistré en 1973 (80 min). 13713106

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (180 min). 38050705
18.00 et 19.30, 1.00 Football.
20.30 Speedworld.
22.00 Tennis.
0.00 Eurogolf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Garde à vue. Film de Claude Miller (1981, 85 min). Avec Lino Ventura. *Policier.*

RTL 9

20.30 Les Galettes de Pont-Aven. Film de Joël Séria (1975, 105 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie.* 22.20 Le Coup de sirocco. Film d'Alexandre Arcady (1979, 110 min). Avec Roger Hanin. *Comédie dramatique.* 0.25 Le Fou du roi. Film d'Yvan Chiffre (1984, 95 min). Avec Michel Leeb. *Comédie.* 2.00 La Vie facile. Film de Francis Warin (1971, 80 min). Avec Henri Serre. *Comédie.*

TMC

23.05 Outland. Film de Peter Hyams (1981, 110 min). Avec Sean Connery. *Fantastique.*

TSR

20.10 J.F. partagerait appartement. Film de Barbet Schroeder (1992). Avec Bridget Fonda. *Suspense.* OU 20.10 La Main sur le berceau. Film de Curtis Hanson (1992). Avec Rebecca De Mornay. *Suspense.* OU 20.10 Obsession fatale. Film de Jonathan Kaplan (1992, 110 min). Avec Kurt Russell. *Suspense.*

Une tribune pour la culture sourde

Avec pour objectif d'informer le public malentendant, « L'œil et la main », rendez-vous heddomadaire de La Cinquième, comble un certain vide télévisuel



IMAGINEZ-VOUS regarder la télévision le son coupé. Si l'exercice est parfois salutaire, il n'en devient pas moins vite frustrant. C'est pourtant la situation quotidienne des 600 000 personnes sourdes en France, sans compter les trois millions de Français qui souffrent de troubles auditifs. Pour leur information, peu d'alternative. Ils sont exclus de la radio et, la plupart du temps, de la télévision, dont les émissions sont très rarement doublées en langage des signes.

Depuis deux ans, pourtant, La Cinquième leur offre un programme. Avec son émission hebdomadaire « L'œil et la main » (programmée le samedi à 10 heures et rediffusée le mardi), elle s'est fixé pour objectif d'informer le public sourd, tout en le faisant mieux connaître des entendants. Trente minutes d'images, présentées par deux animateurs qui s'expriment en langage des signes, et entièrement doublées en voix off. Découpée en rubriques, l'émission offre une information généraliste, basée sur des reportages et des interviews. Les thèmes traités sont souvent abordés à partir d'une problématique touchant à la surdité.

Avec « L'œil et la main », La Cinquième a comblé un vide pour les promoteurs de l'utilisation de la langue des signes. Depuis 1985, en effet, date à laquelle a pris fin l'émission pour enfants « Mes mains ont la parole », ce langage avait disparu du petit écran. Restait l'inconfortable médaillon de traduction en langue des signes des informations de France 2 : une maigre consolation pour un public avide d'informations. *« En tant que sourde, j'ai besoin d'une transmission de ma langue »*, explique Marie-Thérèse Abbou, ancienne présentatrice de « Mes mains ont la parole » et corédactrice en chef, avec Dominique Hoff, de « L'œil et la main ». *« Sans occulter les entendants, l'émission doit pouvoir offrir une tribune d'expression à la culture sourde. »*

Ce numéro, qui présente les meilleurs moments de l'année, donne un bref aperçu des doléances de la communauté sourde. De la difficulté d'étendre à l'enseignement l'usage de la langue des signes à l'impossibilité de pratiquer certains sports sans que cela soit réellement justifié, le ton est revendicatif. On y voit une jeune femme sourde clamer : *« Vous, les sourds, n'abandonnez jamais, continuez à vous battre ! »* ; une artiste peintre qui se réclame d'une *« sensibilité sourde »* ; un pilote d'avion se félicitant qu'*« enfin, un sourd pilote en France »*... « L'œil et la main » adopte parfois un ton militant, qui peut étonner le spectateur non averti. Ses concepteurs ne s'en cachent d'ailleurs pas : *« Il faut comprendre que le handicap crée beaucoup de distance »*, explique Marie-Thérèse Abbou. *« Se faire entendre n'est pas simple. L'émission est aussi un moyen de prouver le dynamisme de la communauté sourde. »*

L'objectif semble être atteint : « L'œil et la main » bénéficie d'une audience régulière, avec plus de 250 000 spectateurs par semaine, sourds et entendants. Au sein de la communauté, l'accueil est plutôt positif. On se réjouit de l'existence d'une émission qui fasse la promotion de la culture sourde, tout en s'attachant à offrir une information généraliste. Même si, parfois, on regrette le manque d'épaisseur des dossiers traités : *« Pour les entendants, c'est intéressant, cela donne une image positive de la surdité »*, estime Rachid Mimoun, directeur général de la Fédération nationale des sourds de France. *« Mais pour les sourds, c'est un peu plus mitigé. On aimerait voir traiter des thèmes plus complexes, avoir des informations plus approfondies. »*

L'équipe de « L'œil et la main » multiplie pourtant les initiatives. Après avoir entièrement doublé le débat opposant Lionel Jospin et Jacques Chirac, lors de l'élection présidentielle de l'an dernier, elle a assuré le doublage en langue des signes des six heures du dernier Sidaction. Une réussite, qui a semblé satisfaire pleinement la communauté sourde.

Cécile Prieur

★ « L'œil et la main », La Cinquième, mardi 25 juin à 13 heures.

Maître et esclave

par Agathe Logeart

L'AFFAIRE est entendue : André Jœuf est un salaud. Un salaud de patron qui jouit à faire du mal à ses employés, cette cohorte de cloportes, à qui il fait chaque jour payer par de multiples vexations l'honneur qu'il leur fait de les employer dans sa compagnie d'assurances rongée par les mites. Un sale bonhomme, arc-bouté sur sa supériorité, jouant divinement des rivalités mesquines et de la veulerie de son personnel, usant de la peur qu'il suscite avec le talent des grands pervers. Diviser pour mieux régner, manier la carotte et le bâton, il exploite ces poncifs de la vie d'entreprise, vue du côté de celui qui tient le manche, mieux que personne.

Quand il s'agit de licencier une partie de son personnel, cet homme-là sait faire les choses comme personne. Il invite son monde dans sa luxueuse résidence secondaire, traite sa valetaille avec tous les égards qu'elle lui semble mériter, tour à tour paternaliste, menaçant, humiliant, sadique, avant de lui imposer, au terme de deux jours de cauchemar, un jeu de chaises musicales dont les perdants seront les licenciés. Evidemment, ils acceptent de se prêter au jeu, les malheureux imbéciles, et – pousse-toi de là que je m'y mette – ne reculent devant aucune bassesse pour tirer à eux la chaise salvatrice. Il y va de leur chèque à la fin du mois, de leur survie dans une société où il fait si froid dehors. Pas de quartier !

On avait déjà vu ce film de Denys Granier-Defferre, *Que les gros salaires lèvent le doigt*, tourné en 1982, que diffusait TF 1 en deuxième partie de soirée. A l'époque, on les avait trouvées grossières, cette caricature de patron, cette peur panique des employés prêts à toutes les compromissions pour sauver sinon leur peau, du moins leur place. C'était une fable, à la morale lourde comme une enclume. Mais curieusement, sans que le film se soit bonifié avec l'âge, il se revoyait, à presque quinze ans de distance, avec une étrange sensation de familiarité.

Le déjà-vu n'était peut-être pas celui que l'on croyait. Ce n'était pas tant cette impression de poser ses yeux sur des images déjà connues que celle d'une proximité avec une réalité qui, au fond, n'est pas si éloignée de cette fiction-là. André Jœuf et le Monsieur Sylvestre de la World Compagny, cher aux « Guignols de l'info », sont cousins en cynisme.

Les ouvrières de Moulinex, que l'on a vues ces derniers jours réagir avec rage et désespoir à l'annonce de la fermeture de leur usine bientôt délocalisée, connaissent par cœur ce discours du patron qui est si triste de les flanquer à la porte mais ne peut faire autrement. Pauvre patron, contraint de faire le mal, au nom de l'intérêt supérieur de l'entreprise...

Jean Poiret prêtait son talent à cette brute vicieuse d'André Jœuf, et Daniel Auteuil lui était un parfait sous-fifre lèche-bottes. Comédie ? Oui, bien sûr, et non sans défauts. Mais, dans les jeux de ces deux caractères-là, dans leurs regards de maître à esclave, se lisaient déjà un peu les histoires d'aujourd'hui.

MARDI 25 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série. *Mon cher ennemi.*
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. Panique à l'école de police.
18.05 Sydney Police. Série. Drôle de samedi soir.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

L'AFFAIRE
Film français de Sergio Gobbi avec Robert Hossein (1993, 95 min). 461583
Une histoire de haine et de vengeance d'une convention à faire pleurer. Une mise en scène plate, des dialogues insipides.

22.35

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand. Les moments forts de l'actualité de l'année (75 min). 2849293
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Michel Pébereau, président de la BNP.
0.15 Le Médecin de famille. Série. La blessure.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.25, 3.00, 4.05, 4.40 TF1 nuit. 1.55 et 3.10 Histoires naturelles. 4.50 Musique. 5.05 Histoire des inventions.

France 2

12.59 Journal.
13.50 Les Routiers. Série. Jour de chance.
14.50 Le Renard. Série. Les quatre orphelins.
15.50 Tiercé. En direct d'Auteuil.
16.10 et 5.15 La Chance aux chansons. Festival de stars.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série. Revers de fortune.
18.05 et 2.45 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invités : Pascal Légitimus, Jean-Luc Moreau.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

TRIPLEX
Film français de Georges Lautner avec Patrick Chesnais, Cécile Pallas (1990, 96 min). 2005293
Un ingénieur, sauvé d'une machination par une avocate, tombe amoureux d'elle et la harcèle.

22.40

VINGT ANS A SYDNEY
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 4740748
Après Madrid, la semaine dernière, Michel Honorin s'est intéressé à Sydney. On y retrouve une société jeune où le culte du corps passe avant les autres, où l'on affiche ouvertement son homosexualité et où les études interminables débouchent de moins en moins sur de vrais boulots.
23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Tatort. Un mort à zéro. 2.00 Soko. La souricière. 3.20 24 heures d'infos. 4.30 Délirenlair. 4.45 Transantarctica n° 5.

France 3

13.10 Arnold et Willy. [2/2].
13.40 Beau Fixe. Invité : Michel Field.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. La pêche en mer, du filet à la criée.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Jean-Michel Wilmotte*, de Francis Lambert.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Finale des masters (100 min). 455922
Les dix meilleurs candidats de ces trois derniers mois s'affrontent ce soir.
22.30 Journal, Météo.

23.00

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 68293
Alice, *le magazine culturel européen, nous offre au programme de ce soir Gastronomie et culture dans des endroits aussi variés que Toulouse, Cardiff, Milan, Cologne, Tampere, Bruxelles et Lugano.*
0.30 Sagacités (rediff.). 1.00 Sidamag (rediff.). 1.15 Les Incorruptibles. Œil pour œil. Série. *Un trafiquant d'alcool a l'idée de faire passer son "commerce" par des centaines de petits revendeurs. Il est alors très difficile à Eliot Ness et à ses incorruptibles de mettre fin à l'activité de ce réseau.*

La Cinquième

12.30 Evasion. 13.00 L'Œil et la Main. ● Lire ci-dessus. 13.25 Attention santé. Les causes du cancer. 13.30 Déclics magazine. 14.00 Un collier de feu. Histoires de terre [4/4]. 15.00 Arrêt sur images. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 La Cloche tibétaine. [5/7] Feuilleton. 17.00 Alf. 17.30 Mon héros préféré. Dom Juan, par Philippe Sollers. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 La Magie du climat. La foudre [8/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [10/51]. Bourbon Street, de Roy Kellino, avec Dick Powell, Beverly Garland (30 min). 7309
19.30 7 1/2. (30 min). 9380
20.00 Archimède. Arc-en-ciel ; et la lumière fut ! ; vision des couleurs et illusions optiques ; entretien avec André Langaney ; l'archéoteinture (30 min). 6293
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : AVOIR VINGT ANS DANS LES PETITES VILLES
Documentaire de François Bon et Fabrice Cazeneuve (60 min). 1831584
L'écrivain François Bon retrouve les participants aux ateliers d'écriture qu'il avait animés à Sète, Lodève et Montpellier. Six portraits intimes de jeunes exclus.

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : IMPRESSIONS D'AFRIQUE
21.46 Les statues meurent aussi. Documentaire d'Alain Resnais et Chris Marker, présenté par Souleymane Cissé (29 min). 100376106
« Chris Marker et moi sommes partis de cette question : pourquoi l'art nègre se trouve-t-il au Musée de l'Homme, alors que l'art grec ou égyptien est au Louvre ?... », expliquait Alain Resnais.
22.15 Les Objets et les esprits. Documentaire. (85 min). 669877
23.40 Les Maîtres Fous. Court métrage français de Jean Rouch (1956, 28 min). 5464293
0.15 Amadou Hampaté Bâ. Entretien. (30 min). 30733

M 6

13.25 Pour l'amour d'un enfant. Téléfilm de R. Michaels, avec Michelle Pfeiffer (92 min). 1908699
Un étudiant, qui travaille bénévolement dans un hôpital psychiatrique, se lie avec un jeune orphelin et le prend sous sa protection.
15.00 Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville.
19.00 Caraïbes offshore. [2/2] Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Les montagnes.

20.45

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série, avec Dean Cain.
Trou de mémoire (60 min). 1839106
Ne m'oublie pas (60 min). 9496816

22.45

LA REVANCHE D'UNE FEMME-FLIC
Téléfilm d'Armand Mastroianni, avec Lori Loughlin (87 min). 928458
Une stagiaire de la police est violentée par un des ses collègues qu'elle a accepté d'héberger l'espace d'une nuit. Après s'être tue, elle en parle à son supérieur qui, par crainte du scandale, étouffe l'affaire et va même jusqu'à l'exclure de la police.
0.15 Capital. Magazine.
2.10 Best of 100% français. Musique. 3.45 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro. 4.35 Culture pub. Magazine.

Canal +

10.45 Tous les hommes sont pareils ■ Film de M. G. Pereira (1993, 102 min). 3409748
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Copains ■ ■ Film d'Yves Robert (1964, N., 95 min). 6898293
15.20 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Patagonie (52 min). 2812632
16.15 Angie Film de Martha Coolidge (1994, 104 min). 6565093
17.55 Reboot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ELISA
Film français de Jean Becker avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu (1994, 110 min). 100584
Une jeune fille abandonnée mène une vie d'errance et de larcins...
22.25 Flash d'information.

22.30

LA MUSIQUE DU HASARD ■
Film de Philip Haas (1992, v.o., 95 min). 5184309
Adaptation fidèle, bien réalisée, bien interprétée, d'un roman de Paul Auster.
0.10 Deux garçons, une fille, trois possibilités Film d'Andrew Fleming (1994, v.o., 90 min). 5758423
1.40 Le Déclin de l'empire américain ■ ■ Film de Denys Arcand (1986, 95 min). 25333539
Une remarquable comédie sur les frustrations des intellectuels canadiens.

Radio

France-Culture

19.33 *Perspectives scientifiques.* Les araignées (2).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le réveil du Moyen Age (2).
20.30 Archipel médecine. Cancer de la peau (mélanome).
21.32 Grand angle (rediff). Des métiers dans la peau : tanneur, mégissier, parcheminier.
22.40 Nuits magnétiques (rediff.). Des Australiens à Paris (1).
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Richard (Terrains de lecture). 0.50 Coda. Zakir Hussain (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La Mémoire de l'instant, Jean Tortel en son jardin (1) ; 2.08, Pierre Feuga ; 3.01 Arthur Adamov ; 5.17, L'Art et la vie de Franz Kafka.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Hubert Nyssen.
20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Concert donné le 14 août 1995, par le Grand Orchestre de Toshiko Akiyoshi et Lew Tabackin : Œuvres de Akiyoshi : trompettes, Patrick Halloran, Scott Whitfield, Steve Armour et Tim Newman, trombones, *Lew Tabackin*, *Jim* Snidero, Dave Pietro, Walt Weiskopf et Scott Robinson, saxophones, Toshiko Akiyoshi, piano, Doug Weiss, basse, Terry Clarke, batterie. - Concert donné au T.M.P. le 31 mai 1987, par le Grand Orchestre de Toshiko Akiyoshi et Lew Tabackin : Œuvres de Akiyoshi.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Reinecke, O'Cathan.
22.30 Concert. Festival de Grenade. Donné en direct du Palais Charles Quint, à Grenade, par l'Orchestre national *d'Espagne, dir. Miguel Angel* Gomez-Martinez : Œuvres de Glinka, de Falla.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Linz, la ville de Bruckner. Symphonie n° 36 "Linz", de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein ; Quatuor à cordes, de Bruckner, par l'Archebudelli ; Linzer Tanz (vers 1845), de Anon, par l'Ensemble Bella Musica de Vienne, dir. Dittrich ; 4 Motets, de Bruckner, par le Chœur de Chambre de Stuttgart et la Philharmonie Allemande de Vents, dir. Bernius ; Œuvres de de Mendelssohn Liszt, Bruckner.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bruckner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 20/6/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 3/1/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Kokoro, l'âme du Japon. *[8/10] Religion : héritage spirituel.*
20.35 Les Apprentis sorciers.
21.35 A l'Est du sang sur la neige. [6/10] Stalingrad, lourde victoire.
22.30 Dix ans de destruction. [2/5] Les cendres de la forêt.
23.25 La Nouvelle Inquisition.
0.10 Mourtala Diop, voyageur de l'art. (55 min).

Paris Première

19.30 Stars en stock. Dustin Hoffman.
20.00 20 h Paris Première. Invité : Michel Blanc.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Notre histoire ■ ■ Film de Bertrand Blier *(1984, 110 min)* 30226854
0.15 Concert : Bee Gees. (90 min). 6069881

France Supervision

19.55 CinéActu.
20.05 et 0.05 L'Eté des grands créateurs.
20.30 La Course à l'échalote ■ Film de Claude Zidi (1975, 95 min) 30308767
22.05 Concert : Kent. Enregistré à la Cigale, à Paris (85 min). 39825485

Ciné Cinéfil

20.30 Terreur sur Rome ■ Film d'Antoine G. Majano (1957, N., 95 min) 4269477
22.05 Fièvres ■ Film de Jean Delannoy (1942, N., 100 min) 58379380
23.45 C'est arrivé à Trente-six Chandelles Film de Henri Diamant-Berger (1957, N., 110 min) 60234748

Ciné Cinémas

20.30 La Passion Béatrice ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1987, 130 min) 92556274
22.40 Batman, le défi ■ ■ Film de Tim Burton (1992, v.o., 120 min) 95764458
0.40 Avis de recherches ■ Film de Stanley R. Jaffé *(1983, 120 min)* 17381775

Série Club

19.55 Guillaume Tell. L'ours.
20.20 L'Etalon noir. Pris au piège.
20.45 et 23.45 Jake Cutter. Matuka.
21.30 Madame et ses flics. La robe qui tue.
22.30 La Famille Addams. Morticia joue les marieuses.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. La grande magouille.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui était comme les autres.
21.25 Willie Nelson, My Life.
22.20 Chronique de la route.
22.25 Earth Two. Morganite.
23.15 Angela, quinze ans. Halloween.
0.00 Absolutely Fabulous.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon (180 min). 38027477
18.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Helsinki (Finlande, 180 min). 88152477
21.00 Jeux olympiques : En route pour Atlanta.
21.30 Formule 1 Magazine.
22.00 Tennis.
0.00 Snooker. (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Un étrange rendez-vous. Film de Jonathan Wacks (1991, 105 min). Avec Ethan Hawke. *Comédie.*
22.20 La Grande Java. Film de Philippe Clair (1970, 90 min). Avec Francis Blanche. *Comédie.*
0.05 Les Galettes de Pont-Aven. Film de Joël Séria (1975, 100 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Comédie.*
1.45 Le jour se lève et les conneries commencent. Film de Claude Mulot (1981, 85 min). Avec Maurice Risch. *Comédie.*

TMC

20.35 Le Voyage fantastique. Film de Richard Fleischer (1966, 100 min). Avec Raquel Welch. *Fantastique.*

TSR

20.35 Family Business. Film de Sidney Lumet (1989, 110 min). Avec Sean Connery. *Comédie dramatique.*

Bleu, blanc, noir

Pierre Georges

BON, D'ACCORD ! Mais sont-ils bien Français ? Totalement *Français ? Français de naissance*, d'ascendance. Français de Clovis et de baptême, Français de couleur française, Français au champ d'honneur, Français de patronyme français, Français de droit du sang, Français des tranchées, Français de France ?

Jean-Marie l'a dit : footballeurs, pas vraiment Français ! S'il l'ignorait encore, Aimé Jacquet devra se faire une raison. Ce n'est pas une équipe de France qu'il dirige, mais, pour partie, une phalange hétéroclite, cosmopolite, métissée et carrément rastaquouère, bleu, blanc, noir. C'est la Légion étrangère, *son machin. Encore qu'à la Légion*, au moins, on sache chanter *Le Boudin* et *La Marseillaise.*

Jean-Marie Le Pen l'a bien noté et l'a affirmé lors d'une fête *du Front national à Saint-Gilles*, Gard. Non seulement le football n'est qu'un *« spectacle »* et du genre rasta-rap plutôt que fest-noz, mais en plus cette équipe de France n'en est pas une tant il est *« artificiel que l'on fasse venir des joueurs de l'étranger en les baptisant équipe de France »*. Mais encore ces joueurs, de provenance incertaine et de francité alléatoire *« ne chantent pas* La Marseillaise *ou visiblement ne la savent pas »*. Et c'est *« regrettable »* alors que les joueurs des autres équipes *« chantent leurs hymnes à pleine voix »*.

Voilà ce que dit Jean-Marie Le Pen. A pleine voix ! L'équipe de France ne lui plaît pas. Mais alors pas du tout. Elle est comme l'antithèse brillante de ce que lui-même et son parti tentent en permanence de démontrer. Elle prouve que l'intégration est possible. Elle montre que le métissage culturel est un enrichissement. Elle atteste que des joueurs de toutes origines *ne se posent pas même* la saugrenue question de leurs origines. Ils sont Français. Ils sont jeunes. Ils jouent dans l'équipe de France parce qu'ils sont tout simplement Français de naissance et de nationalité et non par recrutement. Ils en sont fiers. Ils sont unis. Ils prennent du plaisir ensemble. Et, en plus, ils gagnent !

C'est insupportable ! On peut concevoir, alors que le *« spectacle »* dérange M. Le Pen, homme de modération et de tolérance, comme chacun sait. Ce spectacle est, en effet, lamentable, insoutenable à l'esprit *d'exclusion et de tri*. On peut imaginer que le fait de voir tous les enfants de France s'identifier actuellement qui à Desailly, qui à Deschamps, qui à Lama, qui à *Blanc, qui* à Karembeu, qui à Guérin, qui à Zidane, qui à Di Meco, qui à Loko, qui à Lizarazu, qui à Thuram, qui à Djorkaeff mettent les vrais Français, les « Français d'abord », dans un état proche de la catalepsie.

Thèse, antithèse. Jean-Marie Le Pen a perdu une magnifique occasion de se taire. Equipe de France, pas française ! Aussi peu française en effet que Platini, que Tigana, que Fernandez. Aussi peu française que Kopa, que Piantoni, Cisowski, Djorkaeff père, Ben Barek. Aussi peu française que cette France faite de rencontres et de hasards, d'histoire et de migrations.

Voilà bien pourquoi cette équipe de France de football, chère à Jean-Marie Le Pen, se doit de continuer à passer les tours. Non pour nourrir le chauvinisme. Mais simplement pour enquiquiner brillamment l'extrême bêtise.

L'indemnisation des éleveurs de bovins est au centre des travaux des ministres européens de l'agriculture

Réunis à Luxembourg, ils devront également discuter de la réorientation du marché de la viande

LES MINISTRES de l'agriculture des Quinze se rencontrent, lundi 24 juin à Luxembourg, pour une réunion qui pourrait se prolonger plusieurs jours tant les dossiers à examiner sont nombreux et épineux, même si le récent accord de Florence sur la « vache folle » a sensiblement détendu l'atmosphère.

Philippe Vasseur, ministre *français de l'agriculture, a, pour sa part*, fait savoir qu'il ne quitterait Luxembourg qu'après avoir obtenu des engagements précis de ses collègues et de la Commission sur le *montant et les modalités d'utilisation* des enveloppes financières destinées à indemniser les éleveurs de bovins français qui, au sein de la Communauté, souffrent le plus à *cause d'un tarissement quasi total* des exportations et une chute de la consommation.

Plusieurs questions sont à l'ordre du jour, parmi lesquelles la fixation des prix agricoles de référence pour la campagne 1996-1997 et la réforme du marché des fruits et légumes. Mais ce sont surtout trois sujets « chauds » qui vont retenir l'attention : la note globale à payer pour enrayer la crise bovine, les grands axes de réorientation de l'organisation du marché de la viande en privilégiant les élevages extensifs à base d'herbe, et la fixation du taux de jachère pour les grandes cultures, notamment le blé.

Ce taux est actuellement de 10 % et la Commission propose de le ramener à 5 %. Mais, étant donné la pénurie de céréales sur le marché mondial, le faible niveau des stocks et la nécessité de privilégier, dans l'alimentation animale, ces produits plutôt que des déchets de maïs ou des tourteaux de soja ou de manioc importés des Etats-Unis et de pays du tiers-monde, Paris demande que ce taux soit *abaissé à...* 0 %. Paris risque de se heurter, notamment, à Bonn et à La Haye sur ce dossier.

Le calme est revenu dans les campagnes françaises après les manifestations d'envergure qui ont eu lieu en fin de semaine. A Bordeaux, Alain Juppé, *premier ministre* et maire de la ville, a reçu, samedi 22 juin, une délégation d'éleveurs d'Aquitaine. Il leur a indiqué *« qu'il comprenait leurs angoisses devant la situation dramatique qui s'est créée en quelques mois. Le gouvernement est décidé à prendre dans les plus brefs délais les mesures qui s'imposent »*, a-t-il ajouté.

Luc Guyau, président de la FNSEA, qui était à la tête d'une *manifestation* de trois mille paysans à La Roche-sur-Yon (Vendée), a déclaré que *« l'accord de Florence allait dans le bon sens »*.

François Grosrichard

Les vaches fantômes de l'Union européenne

LE SOMMET de Florence a démontré de manière exemplaire à quel point la crise de la « vache folle » était une affaire européenne. *Une publication à paraître dans une* revue scientifique internationale va bientôt compliquer encore davantage les relations entre la Grande-Bretagne et les pays de l'Union européenne. *Esquissé dans le dernier* numéro de *Veterinary Record* britannique, ce travail cherche à établir la réalité de l'épidémie de la « vache folle » au sein de l'Union européenne.

Ces spécialistes néerlandais et allemand expliquent avoir enquêté sur les exportations de vaches britanniques vers les pays de l'Union européenne entre 1985 et 1990, soit à une époque où une fraction massive du cheptel bovin était infectée par des farines contaminées. Durant cette période, la Grande-Bretagne a exporté 57 000 bêtes. En formulant l'hypothèse que ces animaux constituaient un échantillon *représentatif* du cheptel bovin britannique, les auteurs estiment, au terme d'une série de travaux statistiques, que près de 1 700 cas d'ESB auraient déjà dû être déclarés chez ces animaux qui, depuis leur départ du sol britannique, ont changé de nationalité.

SOUS-DÉCLARATION DES CAS

Or les chiffres officiels des cas de « vache folle » au sein de l'Union sont très éloignés de cette estimation. Selon les dernières données de l'Office international des épizooties, on ne compte que quelques dizaines de cas au sein de l'Union européenne, la majorité concernant des animaux indigènes et un nombre infime des animaux importés de Grande-Bretagne.

Comment l'expliquer ? Des spécialistes estiment qu'il existe dans les pays de l'Union européenne une sous-déclaration manifeste des cas de « vache folle » avec tous les risques sanitaires que cela comporte, les animaux atteints pouvant, dès les premiers symptômes, être abattus et intégrés dans la chaîne alimentaire humaine.

« J'aimerais savoir si les vétérinaires des autres pays européens sont assez naïfs pour croire en leurs propres statistiques ou s'ils sont simplement satisfaits par l'idée que, si la maladie n'est pas recensée, c'est qu'elle n'existe pas », écrit le docteur John O. Broberg (Stafford) dans les colonnes du *Veterinary Record.*

Jean-Yves Nau

Les « échanges imaginaires » de Hillary Clinton

WASHINGTON
de notre correspondante

Qu'est-ce-qui pousse donc les *first ladies* à recourir aux forces surnaturelles ? Nancy Reagan avait ses astrologues. Hillary Clinton, elle, s'est fait assister d'un « conseiller spirituel » pour entrer en contact avec Eleanor Roosevelt et le Mahatma Gandhi.

C'est du moins ce que raconte Bob Woodward, ancien héros du Watergate, dans un livre à paraître cette semaine, *The Choice.* Très ébranlés par la victoire républicaine aux législatives de novembre 1994, les Clinton firent appel, cette année-là, à un groupe d'experts en psychologie avec lesquels ils eurent plusieurs heures de conversation lors d'un week-end à Camp David. Comme Mme Clinton avait en plus sur le cœur un autre échec, celui de son ambitieux projet de réforme du système de santé, elle jugea utile de poursuivre l'expérience au-delà de ce week-end avec deux de ces experts : Jean Houston, directrice d'un institut de recherche sur l'esprit (Foundation for Mind Research) et auteur de nombreux livres sur la régénération spirituelle, et Mary Catherine Bateson, anthropologue et collègue de Mme Houston.

Lors d'une séance en avril 1995, à la Maison Blanche, Jean Houston demanda à Hillary Clinton d'imaginer une conversation avec Eleanor Roosevelt, l'épouse du président Roosevelt, une première dame à laquelle les Clinton se réfèrent souvent car elle fut, elle aussi, très active politiquement et critiquée. *« Hillary s'enfonça dans son siège et ferma les yeux*, rapporte Bob Woodward. (...) *Elle offrit une merveilleuse description d'Eleanor, souriante, ouverte, combative et déterminée. »* Sur les instances de son mentor, Mme Clinton, les yeux toujours clos, imagina ensuite son dialogue avec Eleanor Roosevelt, leurs soucis communs, *« la complexité, l'ambiguïté de leur situation »*.

L'échange imaginaire se révélant très enrichissant, Jean Houston demanda à Mme Clinton *« de mener une conversation avec le Mahatma Gandhi »*. Hillary s'exécuta, déclara que *« lui aussi avait été profondément mal compris, que tout ce qu'il voulait était d'aider les autres et de faire la paix »*. Ce fut, souligne Woodward, *« un déballage très personnel, une thérapie virtuelle »*.

« TROP PERSONNEL »

Mais l'expérience s'arrêta net lorsque la « conseillère spirituelle » demanda à Mme Clinton d'entamer un dialogue avec Jésus-Christ : *« Ce serait trop personnel, déclara Hillary, qui refusa de s'adresser à Jésus. »*

Il y eut plusieurs autres réunions, et lorsque Mme Clinton écrivit son livre sur l'éducation des enfants, Jean Houston s'installa pratiquement à la Maison Blanche pendant quelques semaines. Devenue confidente de la première dame, elle eut l'impression d'être moins appréciée du président et s'en ouvrit à Hillary Clinton, qui lui répondit : *« Au fond, c'est un homme très conservateur. »* Le secrétaire général de la Maison Blanche a simplement commenté, dimanche, sur CBS : *« La première dame est un être humain, comme tout le monde, elle puise sa force auprès de ses amis et de ses proches. »*

Sylvie Kauffmann

Une tombe royale maya découverte au Belize

UNE TOMBE royale maya intacte, susceptible d'apporter de nouvelles informations sur la première période de cette civilisation, a été découverte dans le nord de Belize (Amérique centrale), rapporte le *New York Times* du 23 juin. Contrairement à d'autres découvertes dans la région, cette tombe royale n'a pas été pillée. Elle contient les restes d'un homme de petite taille portant un collier avec un pendentif de jade représentant une tête de vautour, emblème royal dans la civilisation maya. Elle daterait du Ve siècle et pourrait être celle d'un roi connu sous le nom d'Oiseau Jaguar, indique l'archéologue Norman Hammond (université de Boston), responsable des fouilles. La découverte a été faite dans la zone de La Milpa, une ancienne cité maya située à une vingtaine de kilomètres des ruines de Rio Azul (Guatemala), qui aurait compté jusqu'à 50 000 habitants, entre les années 750 et 850. – *(AFP.)*

Reprise à la Bourse de Paris

Les valeurs françaises ont ouvert en hausse, lundi 24 juin, pour la première séance du terme boursier de juillet. En progression de 0,42 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,58 % à 2 096,37 points en milieu de journée.

Sur le marché des changes, le dollar était stable. Il s'échangeait à 1,5340 mark, 108,94 yens et 5,1997 francs. Le franc était lui aussi presque inchangé à 3,3890 francs pour un deutschemark. Du côté des taux d'intérêt, le contrat *notionnel* du *Matif*, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, perdait quatre centièmes à 121,06 points.

Les opérateurs surveilleront *cette semaine la publication* des indices de production industrielle et de ventes au détail au Japon et celle, aux Etats-Unis, des statistiques de commandes de biens durables et de confiance des consommateurs ainsi que la réunion, jeudi 27 juin, du conseil de la Bundesbank.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo terminait en hausse, à son plus haut niveau de l'année. L'indice Nikkei a gagné 0,32 % à 22 603,20 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	91406	111306364
Total	290444	108842102
Carrefour	37676	108320457
Alcatel Alsthom	225574	99951509,50
Elf Aquitaine	275754	99770892
L Oreal	55641	98928338
Eaux (Cie des)	160444	89267244
Societe Gale A	110632	60741430
Air Liquide	67655	60639373
Saint-Gobain	84668	57159310

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 24 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22530,70	+0,42	+13,40
Hong Kong index	10855,30	-0,45	+8,57

Tokyo Nikkei sur 3 mois

22530,70
22530,70 – 22083,25 – 21615,80 – 21158,35 – 20700,90
25 mars – 9 mai – 24 juin

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/06	Var. en % 20/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2084,18	+0,34	+11,34
Londres FT 100	3729,40	+0,05	+1,08
Zurich	—	—	+14,92
Milan MIB 30	—	—	+21,91
Francfort Dax 30	2540,96	+0,05	+12,73
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	-3,32
Madrid Ibex 35	—	—	+15,49
Amsterdam CBS	—	—	+17,32

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/06	% 20/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,8400	-0,10	327	351
Ecu	6,4240	+0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1775	+0,19	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,4680	-0,10	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	302,3700	-0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3655	+0,01	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,0200	-0,07	83	93
Irlande (1 iep)	8,2055	+0,07	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9735	+0,12	7,5800	8,4300
Grèce (100 drach.)	2,1465	+0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,0500	-0,05	72	82
Suisse (100 F)	411,4000	-0,18	399	423
Norvège (100 k)	79,2400	-0,09	75	84
Autriche (100 sch)	48,1450	-0,10	46,8500	49,9500
Espagne (100 pes.)	4,0300	+0,09	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3000	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7886	+0,27	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,7531	-0,73	4,5500	4,9000

PARITÉS DU DOLLAR	24/06
FRANCFORT : USD/DM	1,5292
TOKYO : USD/Yens	108,9700

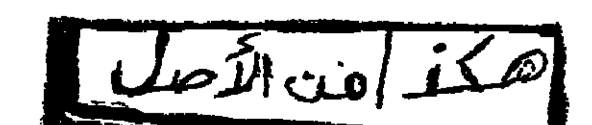
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,75	6,65
Allemagne	3,19	6,65
Grande-Bretagne	5,63	8,12
Italie	9,25	9,73
Japon	0,44	3,22
Etats-Unis	5,31	6,97

MATIF

Echéances 21/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	77138	—
Déc. 96	3068	—
Mars 97	28	—
Juin 97	—	119,44

Tirage du *Monde* daté dimanche 23-lundi 24 juin 1996 : 524 782 exemplaires



Le Monde des INITIATIVES

MARDI 25 JUIN 1996

MÉTIERS

Gestionnaires de cliniques privées



VÉRONIQUE CANTÉRO

Des professionnels prennent le relais des médecins et dirigent les cliniques à la manière d'entreprises

FACE aux ascenseurs qui desservent les blocs opératoires, Lucien Rouillé, directeur de la clinique de la Présentation à Fleury-lés-Aubrais (près d'Orléans), a recouvert le tableau d'affichage de photocopies de billets de 100 francs. Sur cet espace, il a collé des matériels dits à usage unique (seringues, compresses...) ainsi que des boîtes de médicaments très utilisés. Pas plus d'une dizaine d'articles en tout, face auxquels Lucien Rouillé inscrit quelle dépense chacun d'entre eux a représenté dans l'année. *« Mon but est de faire prendre conscience aux médecins et aux infirmières de certains coûts »*, explique-t-il.

La clinique compte 98 lits en chirurgie, 170 salariés et 44 médecins qui eux-mêmes emploient 60 personnes (secrétaires médicales, manipulateurs de radiologie, etc.). Maîtriser les coûts, c'est en effet un impératif, car l'hospitalisation privée à but lucratif, qui, en 1995, a pesé pour 31 milliards de francs dans les dépenses de l'assurance-maladie hors honoraires des praticiens, est confrontée à un double enjeu.

D'une part, l'augmentation annuelle des versements de l'assurance-maladie est fixée par un indice appelé « objectif quantifié national » (OQN). Dans le cadre de la politique de maîtrise des dépenses de santé, la mise en place des OQN, qui porte sur les prix de journée et les forfaits de salle d'opération, a fait l'objet d'un accord signé en 1992 entre l'Etat, l'assurance-maladie et les trois organisations représentatives des cliniques – la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privés (FIEHP), l'Union hospitalière privée (UHP) et la Fédération d'établissements hospitaliers et d'assistance privée (Fehap). D'autre part, les cliniques doivent dégager des bénéfices pour pouvoir investir dans des matériels de pointe souvent très coûteux, dans l'aménagement des locaux, et doivent recruter des personnels qualifiés... Concilier ces exigences avec l'autonomie des médecins – qui ne sont pas salariés par les établissements – le tout dans le souci permanent de l'intérêt des malades : tel est le défi que doivent relever les gestionnaires des cliniques.

Il ne s'agit pas d'un nouveau métier mais il a connu, voici une dizaine d'années, une évolution spectaculaire. *« Historiquement, ce sont des médecins qui ont créé les cliniques*, rappelle le docteur Louis Serfaty, président de la FIEHP, la principale organisation professionnelle du milieu. *Celles-ci n'étaient alors rien d'autre que leurs instruments de travail »*. Médecins avant tout, actionnaires en second lieu, ils n'avaient pas réellement des préoccupations de managers. Aujourd'hui, poursuit Louis Serfaty, *« plus de 80 % des établissements appartiennent encore à des médecins »*.

REGROUPEMENTS

Mais le décor a totalement changé. D'outil de travail, la clinique est devenue une véritable entreprise. *« Cela tient essentiellement au développement de la technologie et des besoins d'investissement en matériel et en hommes nécessaires pour assurer l'activité »*, estime Louis Serfaty.

Ces besoin ont conduit les médecins à prendre conscience de la nécessité d'une véritable politique de gestion qui ne laisse plus de place aux dépenses, parfois délirantes, d'autrefois, et pour lesquelles des cliniques se sont surendettées. Par ailleurs, dès le début des années 90, sous l'impulsion des pouvoirs publics, des regroupements d'établissements ont été engagés afin de donner aux cliniques une taille critique. En 1990, on comptait ainsi 1 464 établissements à but lucratif contre 1 400 trois ans plus tard. Ce processus a cependant provoqué des suppressions d'emplois. Ainsi à Dinan (Côtes-d'Armor), la fusion en 1995 des cliniques Legrand et de La Sagesse – 98 lits en chirurgie, 56 salariés, 43 médecins actionnaires – a entraîné la réduction de *« 20 % des effectifs des personnels administratifs, des services généraux et des blocs opératoires »*, indique Richard Meinier, le directeur du nouvel établissement.

Cependant, les regroupements soumis à l'aval des pouvoirs publics ont été un *« vrai succès »*, estime Louis Serfaty. *« Ils ont été autorisés à condition de supprimer un certain pourcentage de lits. Mais entre-temps, la chirurgie ambulatoire a pris le relais, si bien qu'au final, l'activité a augmenté. »* De nouveaux acteurs sont aussi entrés dans les cliniques : sous-traitants, financiers...

Francine Aizicovici

lire la suite page II

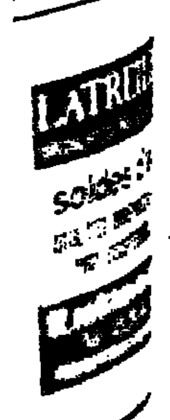
Contrôler les dépenses de santé

La réforme de l'assurance-maladie engagée par Alain Juppé prévoit la création d'agences régionales dont les conseils d'administration réuniront, à parité, l'Etat et l'assurance-maladie. Ces agences seront chargées de contrôler tout à la fois les dépenses de l'hospitalisation publique et privée.

Cette harmonisation ne devrait rien changer pour les cliniques. Au lieu d'attribuer aux hôpitaux un budget global en fonction de la taille des structures, le financement variera selon la qualité du service rendu, les volumes réels des actes et leur légitimité médicale, ce qui était déjà le cas pour les cliniques, comme l'a indiqué M. Cousteix, délégué aux affaires médicales et scientifiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Par cette réforme, les cliniques espèrent mettre en évidence qu'elles sont plus performantes que les hôpitaux et bénéficier d'un meilleur traitement que celui en vigueur jusqu'à présent.







La formation continue des médecins libéraux se structure peu à peu

En 1993, le financement conventionnel a permis 683 actions sous forme de séminaires avec indemnisation des participants

DANS son rapport, rendu public le 28 mars 1996, le professeur Edouard Zafirian dénonçait la surconsommation de somnifères et de tranquillisants en France et mettait directement en cause la formation continue et initiale des médecins. *« Revues, colloques, congrès sont [...] soit organisés, soit sponsorisés par l'industrie pharmaceutique. Des pans entiers d'informations n'arrivent pas aux médecins français »*, écrivait le psychiatre tout en déplorant la pensée unique du « tout-médicament ».

Dans un tout autre registre, le 13 octobre 1995, Richard Bouton, président de MG-France et également trésorier du Fonds d'assurance formation de la profession médicale (FAF-PM), portait plainte contre X... pour *« abus de confiance, faux et usage de faux »*, suite à la découverte d'anomalies dans la gestion d'une centaine de sessions de formation financées par le FAF-PM. L'affaire est actuellement entre les mains de la justice.

Alors, mal formés les médecins français ? Déficient, le système de formation professionnelle ? A y regarder de plus près, force est de constater que la formation médicale continue (FMC) n'a pas encore trouvé son rythme de croisière. Les chiffres actuellement disponibles indiquent que sur 120 000 médecins libéraux – 65 000 généralistes et 55 000 spécialistes –, seuls 25 % d'entre eux suivent des actions de formation répertoriées et validées.

Impossible toutefois, comme le souligne Jacques Beaupère, président du conseil national du FMC, d'en déduire que seul un quart des médecins se forme : *« Les chiffres ne parlent que de la formation dite conventionnelle. Or nombreux sont les médecins qui se forment par leurs propres moyens, à travers la presse médicale, les associations de quartiers, les diplômes universitaires complémentaires, les congrès... »*

Bien que tenus de se perfectionner en permanence par le code déontologique, les médecins libéraux n'ont eu, pendant longtemps, de comptes à rendre à personne. Chacun était responsable de sa propre formation professionnelle. Des associations de formation créées par des médecins et réunies au sein de l'Unaformec, proposaient des séminaires, des universités dispensaient des enseignements post-universitaires et l'industrie pharmaceutique finançait abondamment congrès, colloques, séances d'information... Instaurée par la convention nationale de 1990 – accord conclu entre les syndicats médicaux libéraux représentatifs et les caisses d'assurance-maladie – la formation conventionnelle a quelque peu bousculé les règles du jeu. Dès lors, la formation professionnelle des médecins a davantage été perçue comme un outil stratégique au service des objectifs de santé publique, et également de la maîtrise des dépenses sur le plan des médicaments. D'où l'intérêt de mieux la prendre en charge et de l'intégrer dans un véritable dispositif.

Une contribution conventionnelle des médecins représentant 0,16 % de la masse des honoraires – soit 114 millions de francs en 1994 – permet désormais de financer un certain nombre d'actions validées. Par ailleurs, sur certains thèmes, les médecins suivant ces actions de formation peuvent être indemnisés – sur une base journalière équivalente à quinze consultations. Chaque année, le conseil national du FMC établit, après concertation de différents partenaires (ministère de la santé, caisses d'assurance-maladie, syndicats, associations, etc.), une liste de thèmes prioritaires. Le FAF-PM lance ensuite un appel d'offres, et les associations intéressées lui envoient des propositions de séminaires. En 1993, 683 actions de formation – 177 au niveau national et 506 au niveau régional – ont été agréées, 552 étaient indemnisables. Le « pactole » introduit par ce financement conventionnel a largement contribué à étoffer le nombre des opérateurs avec, notamment, l'apparition d'associations de formations émanant d'un syndicat et de multiples petites associations locales. Chacune défendant, bien sûr, sa spécificité.

Ainsi, l'Unaformec, qui comprend trente fédérations régionales et 1 200 associations locales, insiste sur son objectivité : *« Notre ambition est de regrouper des associations de formations transversales et pluridisciplinaires représentant toutes les tendances mais sans militantisme »*, assure Marcel Tobelem, secrétaire général. A l'opposé, MG-Form, association créée par MG-France, considère la formation comme un moyen pour mettre à jour des connaissances et faire évaluer le rôle et la position du généraliste dans la société. *« Lorsque nous proposons un séminaire sur la prise en charge à domicile, nous évoquons les besoins des patients et aussi les soins à dispenser. Nous insistons également sur le fait que cette prise en charge à domicile représente une alternative à l'hospitalisation et que son coût, nettement moins élevé, présente un intérêt pour l'ensemble de la collectivité »*, explique le docteur Yves Gervais, président de MG-Form.

La presse médicale dans le peloton de tête

Selon différentes enquêtes réalisées par le Centre de sociologie et de démographie médicales, la presse médicale arrive en tête des moyens utilisés par les médecins pour se tenir au courant et assurer leur formation permanente. Viennent ensuite, pour les spécialistes, les congrès médicaux, les manuels, les séances de formation permanente organisées par les services hospitaliers et la fréquentation de l'hôpital. Chez les généralistes, la formation par le biais des délégués médicaux figure à la deuxième place, suivie par les manuels et les séminaires organisés par une association locale ou nationale. Toutefois, si les aînés (ceux nés avant 1935) citent souvent la presse en premier, les jeunes praticiens plébiscitent, eux, plus fréquemment les séminaires de formation.

PREMIERS PAS

Jean-Louis Caron, directeur pédagogique de l'Association pour la formation des médecins libéraux (AFLM), proche du syndicat des médecins libéraux, met pour sa part en avant des séminaires ouverts à la fois aux généralistes et aux spécialistes : *« Nous croyons en leur complémentarité et nous tenons beaucoup à ce melting-pot. Bien sûr, il faut que les thèmes s'y prêtent. Ce serait idiot par exemple de proposer un séminaire mixte sur le thème de l'infarctus du myocarde qui impliquerait des informations trop simplifiées pour des spécialistes ou trop complexes pour les généralistes. Mais c'est tout à fait possible en revanche sur des thèmes comme l'évaluation des pratiques, l'analyse critique des informations ou l'urgence psychiatrique. »*

Du côté des thèmes retenus chaque année, Jacques Beaupère reconnaît que, jusqu'à présent, les choix relèvent davantage de l'intuition que d'une réelle étude des besoins des médecins : *« Les différents acteurs concertés mettent surtout en avant les thèmes qui les intéressent et pas forcément ceux qui seraient le plus porteurs en termes de santé publique. Le suicide des jeunes et des adolescents, par exemple, n'est pas un sujet qui préoccupe beaucoup les médecins. Nous l'avons retenu l'an dernier mais presque par hasard. »*

Formation conventionnelle
en millions de francs

56,2 – 79,6 – 86,1 – 91,3 – 114,1

Le thème a en tout cas séduit les médecins des Hauts-de-Seine, comme en témoigne le docteur Bernard Leblanc, médecin généraliste d'Aubervilliers – qui organise des séminaires dans ce département au sein du collège des généralistes –, et enseignant de la faculté Xavier-Bichat à Paris. *« J'ai proposé un dossier qui a été agréé. Alors que nous disposions de trente places, nous avons reçu quatre-vingts demandes. La preuve que la formation continue, lorsqu'elle vise un problème essentiel, intéresse énormément les praticiens. »*

D'une façon générale, la formation conventionnelle ne représente encore dans le paysage de la formation continue que la partie émergée de l'iceberg. Selon différentes estimations – aucun montant précis n'existe – les sommes dépensées par l'industrie pharmaceutique au titre de l'information et de la formation seraient dix fois supérieures au montant du financement consenti. Reste qu'il s'agit d'un premier pas qui a permis de construire les bases d'un dispositif mieux structuré. Dispositif qui, bien que lourdement handicapé par nombre de querelles intestines – l'affaire actuellement entre les mains de la justice en est l'une des illustrations – devrait se voir consolider par les ordonnances du 24 avril. L'obligation de formation va dans ce sens. Le texte de loi assure, en effet, que *« l'entretien et le perfectionnement de ses connaissances constituent pour chaque médecin un devoir professionnel »* et que tout médecin devra désormais justifier de cette obligation tous les cinq ans : *« Le principe consiste à dire aux médecins : Vous devez vous former. C'est votre affaire mais vous devez en faire la preuve »*, résume le docteur Jacques Beaupère.

Nathalie Mlekuz

Découvrir le plaisir de carreler

Vingt jeunes des banlieues s'initient avec passion à un travail manuel réputé difficile

IL a suffi d'un mois et demi pour quasiment les transfigurer. Pour qu'ils n'hésitent pas à dire avec enthousiasme qu'ils aiment leur métier. Il s'agit pourtant d'un dur travail du bâtiment : le carrelage.

Ils sont vingt. Age dominant : vingt-trois ans. Ils suivent ce qu'on appelle une « préqualification » dans le cadre d'un chantier école où ils réhabilitent les douches du foyer des jeunes travailleurs d'Argenteuil (Val-d'Oise). A partir du mois d'août ils se verront embaucher comme intérimaires dans des entreprises avant de se lancer à la fin de l'année dans une nouvelle étape de formation. Tous ont eu maille à partir avec le système scolaire puis ont galéré des années durant de stages en petits travaux.

CHANTIER-ÉCOLE

Ce 12 juin 1996 est une journée portes ouvertes pour le chantier école. Les professionnels du bâtiment qui le visitent ne cachent pas leur étonnement : le travail de ces débutants est de grande qualité malgré des réalisations difficiles comme une frise et des motifs en diagonale. Comment ces jeunes de banlieue en sont-ils arrivés à un tel niveau en si peu de temps et sur des murs mal construits et rongés d'humidité, source de travaux préparatoires longs et pénibles ?

Les initiateurs du chantier, eux, ne sont pas surpris, même si le résultat dépasse leurs espérances. Leur objectif était de réaliser ici une démonstration convaincante de ce qui est pour eux une certitude née peu à peu de leur expérience, de rappeler des réalités très simples mais presque complètement oubliées. À commencer par le fait que le travail manuel n'est pas rejeté par la jeune génération pour une raison « d'image » mais parce que les conditions dans lesquelles il est pratiqué aujourd'hui l'ont vidé de tout sens, de tout contenu humain. En même temps qu'il plongeait ses vingt jeunes dans le concret du travail, Claude Villotta, formateur chef de chantier – un artisan de cinquante ans proche de la tradition compagnonnique –, a dès le premier jour fait éclater l'étroitesse apparente des tâches. Il leur a parlé des réserves de beauté que recèle le métier, de son *« âme »*, de l'*« âme des outils »*, de ce qu'un carrelage, une céramique se caressent, de tout ce que notre civilisation a investi d'humain dans la transformation de la matière depuis la Grèce antique.

> A partir du moment où le désir est ainsi restauré, apprendre n'est plus un problème

D'abord moqueurs, les vingt jeunes ont vite perçu – dans le corps à corps avec le travail mais aussi sans doute dans le regard de Claude Villotta, mentor exigeant mais inlassablement proche – qu'il s'agissait de vérité profonde, oblitérée par une dérive techniciste. Tous désormais parlent de beauté. L'espoir a recommencé à poindre en eux, libérant un élan, une énergie presque sans limite.

Une autre réalité oubliée resurgit : à partir du moment où le désir est ainsi restauré, apprendre n'est plus un problème. Le chantier-école d'Argenteuil est l'œuvre d'Emploi 93, une entreprise d'intérim d'insertion de Seine-Saint-Denis, filiale d'Ecco, et de Raboni-Formation, elle-même filiale d'une société de négoce de matériaux du bâtiment (Hauts-de-Seine). Le conseil régional d'Ile-de-France et le Fonds d'assurance-formation du travail temporaire (FAF-TT) apportent leur soutien financier.

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ SERVICE MILITAIRE ET BÂTIMENT. L'armée de l'air ainsi que le Comité central de coordination de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux publics (CCCA-BTP) se sont engagés à donner un complément de formation professionnelle à un certain nombre d'appelés. Quarante d'entre eux, pour la plupart des volontaires du service long (VSL), sont concernés dès cette année par le premier accord d'application, qui concerne la base aérienne d'Aix-en-Provence. Il s'agit de jeunes qui ont déjà reçu une formation au BTP dans la vie civile, mais qui n'ont pas obtenu leur CAP. L'objectif est de le leur faire acquérir. Ils passent alternativement une semaine en centre de formation d'apprentis (CFA) et trois semaines à la Compagnie générale d'infrastructure, qui assure l'entretien des locaux et des pistes. (*Actualités apprentissage BTP*, avril 1996).

Gestionnaires de cliniques privées

Suite de la page I

Des groupes sont apparus comme la Générale de santé (filiale de la Générale des eaux) et encore Clininvest, dont la compagnie de Suez est actionnaire à 80 %. Le groupe a rassemblé des plates-formes de compétences multiples.

Ainsi, chez Clininvest, créée en 1987 (20 établissements, 2 300 salariés, 750 médecins), Auxgem SA, société de gestion du groupe, met au service des directions de ces cliniques toute une équipe d'appui dans les domaines administratif, financier, juridique, logistique... On le voit, toutes ces évolutions, qui sont accompagnées de *« systèmes d'évaluation de la qualité et de la légitimité des soins »*, souligne Pierre-Jean Cousteix, délégué aux affaires médicales et scientifiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie, présentent de fortes similitudes avec celles qu'a connues l'entreprise industrielle ou commerciale. *« Je suis le premier à avoir prononcé le mot d'entreprise en 1986, lors du congrès de la Fiehp*, affirme Lucien Safarty. *Il a été accepté du bout des lèvres. »*

Car les médecins ne sont pas formés à la gestion, même si quelques-uns commencent à compléter leurs activités par des formations dans ce domaine. Des DESS ont d'ailleurs été créés, dont celui de Montpellier, en économie et gestion hospitalière privée. C'est dans ce contexte qu'est donc né le gestionnaire de clinique. Généralement non médecin, il est issu souvent du monde industriel ou diplômé d'une école de commerce et de gestion. Sa tâche n'est pas facile. Au début, lui et le conseil d'administration de la clinique ne parlaient pas le même langage. Puis ils ont appris. Le dialogue a pu se développer grâce à la loi de 1991, qui a constitué des « conférences médicales d'établissement » (CME).

ESPRIT D'ENTREPRISE

Cette instance réunit les médecins de la clinique, qui élisent leur président, interlocuteur privilégié de la direction. C'est à travers ces CME que les directions font passer les messages sur la politique gouvernementale de maîtrise des dépenses de santé, mais aussi de gestion interne. Le but étant d'*« insuffler l'esprit d'entreprise au corps médical »*, comme le dit M. Meinier.

C'est par exemple *« lui faire prendre conscience des bonnes pratiques de gestion, c'est-à-dire de la nécessité notamment d'être économe en matériel, en produits et en personnel lors d'une intervention »*, poursuit-il. La difficulté : *« Chaque praticien a ses habitudes, et puis les médecins sont très individualistes. Mais, tout doucement, nous allons essayer de les sensibiliser. »*

RIGUEUR

L'effort de rigueur en gestion se traduit aussi par la volonté des cliniques de *« diminuer les droits et l'indépendance des médecins*, observe M. Cousteix. Ainsi, les contrats d'*« exclusivité »*, qui jusque-là liaient les médecins aux cliniques, ont tendance à être transformés en contrats d'*« activité préférentielle »*, où la clinique se réserve la possibilité de ne pas recourir uniquement à tel médecin dans telle spécialité. Ce qui n'était pas forcément bien perçu par les intéressés.

Clininvest, par exemple, qui rassemble une ou deux cliniques par an, est confrontée au problème. *« Quand les médecins géraient eux-mêmes leur clinique, ils avaient des contrats blindés, s'accordaient beaucoup de choses : locaux et secrétaire payés par la clinique, exclusivité, grosse indemnité en cas de rupture...*, indique Bernard Gaïsset, délégué de Clininvest. *Tous ces contrats, nous les avons repris, mais nous négocions les modifications avec des médecins. »* Les contrats des nouveaux praticiens ne font plus référence à l'exclusivité. Il est précisé en outre que les médecins sont en « frais réels », c'est-à-dire qu'ils paient la redevance à la clinique pour les services mis à leur disposition (locaux, secrétariat...).

Pour avoir réussi à contenir les dépenses de santé dans les OQN, l'hospitalisation privée veut se poser en modèle de gestion pour l'hôpital public. Alors qu'ils ont augmenté de 10,1 % en 1989, les versements de l'assurance-maladie progresseront en 1996 de 2 % au travers des OQN. Mais cet effort a aussi un coût social : selon M. Gaïsset, les salaires des personnels soignants des cliniques sont aujourd'hui inférieurs de 20 % à ceux du secteur public.

Francine Aizicovici



écouvrir le plaisir
carreler

هكذا من الأصل

Franck Guéguen, du Club Méditerranée

Un gentil organisateur promu DRH



VÉRONIQUE CANTÉRO

BIEN sûr, l'homme a des souvenirs de voyages et de croisières plein les malles. Mais qui n'en aurait après vingt ans passés à jouer les GO (gentils organisateurs) aux quatre coins du monde ? Il sait aussi les faire partager avec bonheur : évoquant l'époque où il faisait des tours de magie à Dubble Bay, quartier chic de Sydney, il retrouve presque instinctivement le tour de main du prestidigitateur qui fait disparaître un verre d'eau derrière une serviette de papier...

Mais c'est lorsqu'il en vient à parler de ce jour de janvier 1995 où Serge Trigano, PDG du Club Méditerranée, lui a proposé la direction des ressources humaines de sa société que Franck Guéguen se fait le plus volubile : *« Je m'en souviendrai toute ma vie. C'était dans son bureau au siège, un vendredi matin à 10 h 45. Je ne m'y attendais pas du tout, ça a été un choc. Aussi ai-je demandé quelques jours de réflexion, après avoir fait état de mes forces et de mes faiblesses. J'ai quitté son bureau à midi et j'ai donné ma réponse le jeudi suivant. »*

Si l'intéressé fut le premier surpris, il ne fut pas le seul au siège historique du Club Méditerranée, place de la Bourse – que le spécialiste des clubs de loisirs s'apprête d'ailleurs à quitter pour s'installer à La Villette en novembre. En fait, l'homme n'a jamais fait partie du sérail. Signe précurseur ? Il fut chargé, quelques mois avant sa promotion à la direction des ressources humaines, d'« accueillir » Henri de Bodinat, nommé à la tête du marketing, c'est-à-dire de le familiariser avec les us et coutumes de la maison.

> « Je crois que la formation sur le terrain vaut tous les diplômes du monde »

Responsable des ventes en Europe des séjours à Tahiti, Richard Ségalowitch décrypte à sa façon les raisons de cette nomination : *« Serge a choisi Franck parce qu'il symbolise mieux que tout autre ce que doit être le parfait chef de village pour transmettre le savoir-faire et la poudre de perlimpinpin du Club. »* Pas de doute non plus aux yeux de Patrick Calvet, chef de village : *« La direction générale souhaitait confier ce poste à un homme ayant une parfaite connaissance du terrain et des hommes. »* Une qualité qu'aucun syndicaliste de la maison n'oserait lui contester : Franckie, comme l'appellent familièrement ses collaborateurs, ne connaît-il pas 70 villages sur 105 au total ? N'a-t-il pas travaillé dans 35 d'entre eux ?

Outre qu'elle récompense un « pur produit » de la maison, cette nomination distingue aussi et surtout un autodidacte jeune, tout juste âgé de quarante ans. Entré au Club comme décorateur alors qu'il était étudiant aux Beaux-Arts, *« pour gagner un peu d'argent pendant les vacances »*, il n'en est jamais ressorti, excepté deux intermèdes de six mois chacun : l'un pour faire le tour du monde ; l'autre passé à faire du café-théâtre et des numéros de magie en Australie.

Muni pour tout bagage d'un bac littéraire, l'homme a patiemment gravi tous les échelons d'une carrière de GO, tour à tour animateur, responsable d'animation, coordinateur des sports puis chef de village. Un parcours sans faute, discrètement mais rondement mené, avec cette certitude, chevillée au corps : *« Je ressens parfois comme un manque le fait de ne pas avoir fait d'études mais le Club est une école de vie exceptionnelle. Plus généralement, je crois que la formation sur le terrain vaut tous les diplômes du monde. »*

Gérer les ressources humaines d'une société comme le Club Méditerranée n'a rien d'une sinécure, même si l'intéressé donne de sa mission une définition très limpide : *« Ma fonction consiste, d'abord et avant tout, à être à l'écoute des GO afin de garder le contact avec le terrain. »* Aux 850 salariés travaillant au siège ou comme expatriés, s'ajoutent quelque 10 000 GO en pleine saison (dont 15 % de permanents) et 15 000 personnes de service... Une vraie tour de Babel implantée dans près d'une cinquantaine de pays pour servir au mieux les 1,3 million de GM (gentils membres) reçus chaque année. *« Le Club, c'est un grand melting-pot, un mélange de races, de langues et de cultures venues de tous les horizons,* affirme Franck Guéguen. *L'enjeu aujourd'hui, c'est de poursuivre la mondialisation. »* Et de rappeler, en guise de démonstration, qu'au cours de la saison d'hiver le Club a fait travailler 3 800 GO européens, 850 nord-américains, 600 asiatiques, 300 africains et 200 sud-américains.

> « La motivation, l'enthousiasme, c'est ça qui fait tout »

Certes, les salaires ne sont pas mirifiques : un GO débutant est payé au SMIC – nourri, logé il est vrai. Mais le métier fait toujours rêver, à en juger par les 80 000 à 100 000 lettres de candidature spontanée qui affluent bon an mal an au siège. Pas besoin d'avoir accumulé les peaux d'âne (*« Même si nous recevons souvent des jeunes diplômés de grandes écoles de commerce qui, pour compléter leur formation, veulent faire six mois au Club »*) pour tenter sa chance au royaume des GO : *« La motivation, l'enthousiasme, c'est ça qui fait tout »*, tranche Franck Guéguen. Etre âgé de vingt et un ans minimum et parler au moins une langue étrangère sont les deux conditions officiellement requises. Sur ce dernier critère, le DRH délivre un satisfecit global à la génération des 20-25 ans : *« Dans l'ensemble, ils maîtrisent une langue étrangère et, dans 70 % des cas, ils en parlent deux. »*

Naturellement, Franck Guéguen ne se contente pas de superviser le recrutement des GO. Il veille aussi, avec un soin particulier, au destin professionnel de ses troupes : *« Chaque année, les salariés doivent pouvoir se former, apprendre des choses nouvelles »*, estime-t-il. Délégué syndical FO et responsable de l'affectation des GO au mini-Club, Etienne Dakiche n'en disconvient pas : *« Il se soucie d'assurer un suivi de carrière aux GO qui ont quinze ans de village derrière eux, un peu à l'image de son propre parcours. »* Reconversion commerciale sur un poste à l'étranger, responsabilité de l'une des trente boutiques franchisées du Club en France... : bien des possibilités sont offertes aux volontaires. Sans compter tous ceux qui quittent la maison pour créer leur entreprise, dans un secteur d'activité généralement proche du tourisme (restauration, école de voile...).

« Homme de terrain qui connaît bien ses dossiers, accessible et bûcheur », selon Etienne Dakiche, Franck Guéguen n'aime pas évoquer son parcours en termes de carrière : *« Il s'agit plutôt d'un mode de vie »*... qui fait la part belle au travail. Toujours entre deux avions, l'homme avoue des journées *« de treize, quatorze heures »* et ne cache pas qu'il aime venir au bureau *« le samedi entre 11 et 16 heures, quand tout est calme »*. Lorsqu'on s'aventure à lui demander s'il n'a pas parfois l'impression de sacrifier sa vie à son métier, il répond avec élégance : *« J'ai beaucoup donné au Club. Le Club m'a beaucoup donné. »*

Philippe Baverel

Parcours

● Franck Guéguen est né à Paris le 6 mai 1956, d'un père cadre à Aerospatiale et d'une mère styliste. Titulaire d'un bac littéraire, il commence des études aux Beaux-Arts, avant d'entrer au Club Méditerranée en 1976, comme décorateur de spectacles, tour à tour en Grèce, en Turquie, en Yougoslavie, en Suisse. Devenu animateur trois ans plus tard, il se ménage une parenthèse de six mois pour faire le tour du monde.

● De retour au Club, il est nommé responsable d'animation et affecté au village de Cherating, sur la côte est de la Malaisie, ouvert par le Club en 1980. Nouvel intermède en 1982 : Franck Guéguen part, l'espace de six mois, faire *« du théâtre et des numéros de magie »* à Sidney, en Australie.

● Ayant réintégré le Club Méditerranée, il devient coordinateur des sports, exerçant successivement dans différents villages, en Tunisie, à l'île Maurice, en Grèce puis à l'hôtel City-Club de Vienne. En 1987, il est promu chef de village, en Nouvelle-Calédonie d'abord, puis, quinze mois durant, à bord du *Club Med One*, le bateau de croisière du Club. Il termine sa carrière de chef de village à Kamarina, en Sicile, le plus grand village du Club.

● En janvier 1995, Serge Trigano nomme Franck Guéguen directeur des ressources humaines.

L'évaluation des salariés reste un processus mal maîtrisé

L'entretien annuel reste trop déconnecté du management quotidien et de la gestion des ressources humaines

AU jeu du portrait chinois, si elle devait être un animal, l'évaluation serait une hydre. Autant d'entreprises, autant de scénarios engagés. Les unes, pour se rassurer, ont recours à des modèles d'appréciation des performances quasi mathématiques, d'autres s'en tiennent à l'entretien annuel avec un supérieur hiérarchique qui transmet ensuite – fidèlement ou pas – les informations à la direction des ressources humaines, etc. Quel que soit le scénario retenu, l'évaluation est désormais élevée au rang de rituel. Les livres de management regorgent de recettes et de conseils à consommer de suite. La réalité semble quelque peu différente. Les entreprises, à quelques exceptions près, tâtonnent et le reconnaissent assez volontiers.

Pour commencer, comme le rappelle Jean-Pierre Bouquet, membre du directoire du cabinet Garon, Bonvalot & associés, c'est sous contrainte qu'elles se sont lancées dans cette aventure. Pas par plaisir. Dans les années 70, le tableau était beaucoup plus simple. Le salaire au rendement constituait le gros des politiques de rémunération ; les conventions collectives indiquaient les règles de promotion ; enfin, la pyramide des âges des entreprises, bien équilibrée, laissait entrevoir aux salariés, qu'ils aient vingt ans ou quarante ans, des progressions de carrière prometteuses. Le décor a largement évolué depuis, crises et restructurations ont taillé cette « routine » en pièces. Les entreprises ont donc dû imaginer de nouvelles règles d'évaluation et de promotion, dans un contexte de disette plutôt que d'abondance salariale.

Après plus de vingt ans de pratiques diverses, en tout cas dans le privé – le secteur public s'y étant lancé plus tardivement –, les résultats obtenus sont peu encourageants, à en croire Gérard Layole, responsable des projets formation à Entreprise & Personnel, qui vient de publier, aux éditions L'Harmattan, *Les infortunes de l'appréciation en entreprise ou la difficulté de faire vivre l'entretien annuel*. Selon lui, globalement, l'entretien annuel d'« *appréciation* » ou d'« *évaluation* » du personnel reste trop déconnecté du management quotidien et des processus réels de la gestion des ressources humaines.

Parmi les biais rencontrés, celui qui contribue à banaliser l'entretien annuel, qui dure en moyenne deux heures, est l'un des plus forts. Il est alors présenté certes comme un moment de dialogue privilégié, mais sans retombées concrètes, qu'elles soient positives ou négatives. « *La première fois peut être instructive pour les deux parties, mais les années suivantes, si rien n'a bougé*, confirme ce DRH, *l'outil s'enlisera dans les sables* ». « *Nous sommes dans un processus de donnant-donnant*, insiste Jean-Pierre Bouquet. *Si les salariés n'ont pas de retour probant, soit en termes d'amélioration des compétences, donc de formation proposée, soit de reconnaissance sociale, c'est aller à l'impasse.* »

Encore faut-il que les remontées d'informations soient utilisables par les directions des ressources humaines. Ce qui n'est pas toujours le cas. Les difficultés recensées sont nombreuses. Que dire, par exemple, des grilles d'appréciation, qui débordent désormais de critères qualitatifs visant à évaluer le savoir-être plus que le savoir-faire ? « *On assiste régulièrement à la confusion des genres*, estime Gérard Layole. *Les critères se recoupent faute de définition rigoureuse. Prenez " initiative " et " autonomie ", par exemple. En revanche, des pans entiers passent à la trappe, là encore faute de pouvoir les qualifier clairement.* »

La hiérarchie de proximité peut également se montrer trop expéditive ou pas assez objective, donc renvoyer une image déformée de la réalité. « *Dans ces cas-là, on accuse fréquemment le manque de formation de ces managers de terrain, mais c'est un faux problème*, soutient Gérard Layole. *Demandons-nous plutôt comment ces derniers sont en mesure d'aider leurs collaborateurs à réfléchir à un quelconque avenir professionnel alors qu'eux-mêmes sont de plus en plus jugés sur des résultats de court terme.* » Voilà pourquoi on se retrouve face à des évaluateurs qui savent bien, même si les entretiens annuels remettent en cause leur capacité d'écoute et de dialogue, qu'ils ne seront pas jugés sur ce point mais sur les gains de productivité réalisés. Et puis il y a aussi l'attitude parfois ambiguë des directions. « *Qu'imaginer faire, en effet, sans réelle volonté politique ?* », confirme Jean-Pierre Bouquet. Le management de l'entreprise doit d'ailleurs lui-même respecter les règles qu'il a décidé d'édicter pour les autres et accepter donc à son tour d'être évalué, sans laisser cela uniquement à l'intention des agents de maîtrise et des employés. Seule une minorité en convient.

NOUVELLES PISTES

Pour contrer l'ensemble de ces dérives, il n'existe pas de formule magique. Les intéressés l'affirment tous. Il s'agit plutôt d'essayer de limiter les dégâts face à un processus par définition complexe. Et donc de respecter des règles de base importantes. Çà et là, cependant, des responsables testent de nouvelles pistes, moins classiques. On connaît l'évaluation « 360° », qui consiste à faire juger des compétences d'un collaborateur par plusieurs de ses collègues, supérieurs hiérarchiques ou non, de manière à élargir le champ de vision. D'autres tentent de raisonner, non plus par individu, mais par équipe de travail. Jusqu'à certains responsables des ressources humaines qui proposent l'auto-évaluation, critiquable et largement critiquée, d'ailleurs.

Marie-Béatrice Baudet

Une différenciation par métiers

Certaines entreprises fonctionnent encore avec des systèmes d'évaluation duals : un pour les cadres, un pour les ouvriers. Beaucoup plaident plutôt pour une différenciation liée aux métiers. Exemple parmi les plus fréquemment cités : comment une grille d'appréciation rédigée pour un commercial pourrait-elle s'appliquer à un administratif ?

Une PME agroalimentaire a par conséquent élaboré en production sept systèmes d'évaluation différents selon la qualification des opérateurs concernés. « *Les métiers ne sont pas les mêmes, tout comme les climats de travail ou les temps d'apprentissage* », explique un membre de la DRH. À métiers équivalents se pose également la question de l'environnement. Ainsi, cette entreprise publique n'a pas réussi à faire admettre à des agents qui travaillent en banlieue parisienne qu'on allait les évaluer avec les mêmes critères que leurs confrères employés dans le Midi.

La chronique

Marie-Béatrice Baudet

Une direction à la Ponce Pilate

IL y a un an, Nancy n'en menait pas large. La mission que lui avait confiée l'un des deux vice-présidents du groupe américain qui l'avait recrutée trois ans plus tôt était vraiment « *casse-gueule* » : la restructuration de l'ensemble des départements financiers européens, habitués depuis trop longtemps à vivre tranquillement chacun de leur côté. A force de persévérance et de rencontres, Nancy avait fini par convaincre et fédérer les bonnes volontés. Certes, la réorganisation n'allait pas menacer les hommes et les femmes en place mais, malgré tout, il s'agissait bien de casser des féodalités, donc du pouvoir. Sale boulot. Enfin, Nancy en était arrivée à bout. Presque.

Il ne lui restait plus qu'à proposer à la direction des ressources humaines du groupe les nouvelles définitions de postes pour la trentaine de cadres concernés par le réaménagement. Après accord des vice-présidents – elle consulta les deux –, elle décidait de faire progresser presque tous les protagonistes d'un grade, pas par démagogie, d'ailleurs aucun ne connaissait l'auteur de la décision, mais parce que leurs nouvelles fonctions le méritaient pleinement. La DRH prit le dossier en main, c'est-à-dire qu'elle le confia, comme à son habitude dès que des éléments de politique salariale étaient en jeu, à une société de consultants, cela afin « *de respecter au mieux les règles de neutralité et d'objectivité* ».

Une semaine plus tard, Nancy fut prévenue des recommandations du cabinet- conseil : rétrogradation de tous les cadres à un échelon inférieur. Elle crut d'abord à une erreur. Une erreur grossière. Mais la DRH confirma, expliquant que finalement les yeux extérieurs étaient toujours les meilleurs. Elle demanda des explications. Le cabinet répondit qu'« *il n'avait pas l'habitude d'en donner, que les grilles utilisées étaient confidentielles* ». Un despotisme qui jusque-là n'avait choqué personne. Qu'on se rassure, Nancy obtint finalement gain de cause : le cabinet, devant signer un contrat lourd en dollars avec elle sur un autre sujet, découvrit rapidement les vertus du dialogue.

Mais récapitulons... Primo, le cabinet-conseil pouvait-il logiquement réagir autrement ? S'il se contentait d'avaliser les décisions des managers de terrain, quelqu'un en viendrait peut-être à s'interroger sur son utilité. Secundo, qu'en est-il de ces entreprises qui, sous couvert d'angélisme humaniste – « *Ce n'est pas nous, c'est l'expert qui a dit non* » –, préfèrent ne pas assumer leurs responsabilités ? S'informer pour mieux comprendre, demander conseil pour décider plus justement, on voit bien, *mais diriger par procuration ? Confortable au niveau de la* conscience, mais peu valorisant. Et puis dangereux. Un vice-président averti pourrait un jour se demander à quoi lui sert sa DRH...

S'informer pour mieux comprendre, demander conseil pour décider plus justement, on voit bien ... mais diriger par procuration ?

c o m p é t e n c e s

Les Français exportent leur savoir-faire culturel dans le monde entier

La consommation artistique se développe sur toute la planète et offre de nouvelles formes d'emplois

L'ORGANISATION du Salon du livre à Bogota, la restauration du couvent des Dames-de-Saint-Maur à Singapour, la création d'une école de management culturel à Lomé... En matière de culture, les Français exportent leur savoir-faire aux quatre coins du monde. Réputée pour sa haute couture, sa gastronomie, sa chanson, la France l'est aussi pour ses compétences en ingénierie culturelle.

« *On assiste sur toute la planète à une explosion de la demande d'identité et de consommation culturelle. Et, comme dans notre pays il y a toujours eu une volonté très forte de l'Etat de soutenir le développement de ce secteur, l'expertise hexagonale constitue aujourd'hui une référence* », explique Jean-Michel Djian, responsable du DESS Management culturel en Europe de Paris-VIII.

Le champ des opportunités qui s'offrent aujourd'hui aux Français ne se résume toutefois pas aux seuls projets de coopération initiés par les Etats ou les collectivités locales. Les occasions ne manquent pas pour les professionnels des arts et de la culture, qui ont envie de valoriser leurs compétences à l'étranger. « *Le design, l'architecture, l'édition, le spectacle vivant, l'audiovisuel, le tourisme culturel... Dans tous ces domaines, la France a un savoir-faire susceptible d'être exporté* », assure Jean Digne, directeur de l'Association française d'action artistique (AFAA), créée par le ministère des affaires étrangères.

Acteur metteur en scène, Guy-Pierre Couleau est ainsi parti pour Riga, en Lettonie, pour y développer une saison française. Invité par le Théâtre national de cette capitale à venir mettre en scène *Les Trois Mousquetaires*, celui-ci a découvert que les œuvres françaises étaient très appréciées des Lettons, et très connues... mais seulement celles qui sont antérieures au XX[e] siècle. L'idée lui est alors venue d'y établir un théâtre qui soit une vitrine de la jeune création hexagonale et un lieu de rencontres entre artistes français et lettons.

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Autres destinations, autres projets : Jean-Paul Augry, Frank Houndegla et Jean-Luc Mairet, tous trois scénographes designers, se sont lancés dans la conception et la fabrication de mobilier et d'objets de décoration, avec des artisans d'Afrique de l'Ouest. « *Nous leur proposons des idées, des dessins : ils les transforment et les matérialisent*, explique Frank Houndegla. *Nous confrontons ainsi mutuellement nos connaissances sur les cultures, les usages, les techniques, les matériaux. Cela nous permet, à nous designers, mais aussi aux artisans locaux, de réaliser une production que ni les uns ni les autres nous n'aurions l'opportunité de développer dans notre pratique habituelle.* »

Echanges de compétences et partenariats enrichissent les activités à l'étranger. Didier Repellin, architecte des Monuments historiques, est, lui, devenu consultant en patrimoine en Asie, à Singapour, en Malaisie, et en Thaïlande, notamment, pays qui, avec le développement du tourisme, ont pris conscience de la valeur de leurs bâtiments anciens. Pour les besoins de ses chantiers de restauration, Didier Repellin a ouvert un centre de formation pour enseigner aux artisans locaux les techniques de couverture, de nettoyage, de décoration en stuc, de travail du gypse. « *C'est en travaillant avec les gens du pays que l'on développe les échanges culturels les plus profonds*, révèle-t-il. *L'exercice du métier est ici passionnant : il ne consiste pas simplement à dispenser des conseils, mais à monter et mener à bien des projets avec eux. Car, dans ces régions, la transmission de savoir-faire se fait sur un mode médiéval passant peu par l'écrit.* »

Exporter ses compétences ne nécessite pas seulement la maîtrise d'un art, d'une technique, ou la connaissance d'un secteur culturel. Tous ces emplois, qui s'inscrivent dans le cadre de projets de coopération ou d'initiatives individuelles, requièrent une capacité à transmettre, à partager son savoir-faire, un sens de la communication et de l'échange. Dans la culture, peut-être plus que dans tout autre domaine, travailler dans un pays étranger passe par une bonne intégration dans l'environnement local. Il ne suffit pas de maîtriser la langue, il faut aussi bien connaître toutes les pratiques et les structures administratives, politiques, culturelles, locales.

« *On ne part pas par simple envie d'exotisme. Il faut avoir une vraie affinité avec le pays* », affirme Jean Digne, qui rappelle que la France dispose d'importants réseaux diplomatiques, artistiques, culturels, universitaires, à travers le monde, qui peuvent sur place faciliter les contacts.

S'appuyer sur des réseaux est la clé de tous ces emplois. Car si des opportunités existent, « *il faut néanmoins savoir les saisir, les susciter* », relève, comme tous, Guy-Pierre Couleau, dont le projet est né d'une rencontre, en France, avec le directeur du Théâtre national de Riga.

CARNET D'ADRESSES

« *La capacité à se faire un carnet d'adresses est essentielle. La culture est un domaine où président les affinités et les relations interpersonnelles. L'emploi culturel est étroitement lié à l'émergence de projets issus de rencontres* », explique Nadja Leriche, chargée de mission à l'agence Emplois culturels internationaux (ECI), créée par l'AFAA en février 1995 pour encourager et soutenir la mobilité et l'emploi à l'étranger des professionnels du secteur.

Avec les ANPE du spectacle et internationale, elle tente de développer un programme de placements au sein d'établissements culturels en Europe pour de jeunes diplômés. L'objectif : leur permettre de jeter les bases de leur réseau professionnel.

Laetitia Van Eeckhout

Un soutien technique et financier

Dans le cadre de son programme de soutien à l'emploi et à la mobilité des professionnels de la culture, l'agence Emplois culturels internationaux (ECI, 77, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-48-40-40. Fax : (1) 43-48-60-06) a créé en 1995, avec l'Association française d'action artistique (AFAA), un prix destiné à encourager le développement de projets culturels créateurs d'un ou de plusieurs emplois hors du territoire national. D'un montant total de 250 000 francs, il est attribué à cinq professionnels, chaque lauréat bénéficiant d'une bourse de 50 000 francs.

Au-delà de cette aide financière, ECI s'attache à apporter un soutien technique à tous les projets présélectionnés et accompagne dans leur conception et leur réalisation ceux qu'elle juge intéressants. Elle aide leurs auteurs à trouver des partenaires techniques et financiers, les conseille sur les statuts juridiques les mieux adaptés, et les oriente, le cas échéant, sur des formations linguistiques, en gestion et administration culturelles.

INFORMATIQUES/RÉSEAUX/TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ingénieurs Grandes Ecoles

Multinationale américaine leader

• **Software (OMT / Temps réel / C++)** Réf. LM/60607 • **Mécanique (électro et micro mécanique)** Réf. LM/60609
• **Traitement d'images / Traitement du signal** Réf. LM/60608 • **Electronique** Réf. LM/60610

Exceptionnelles opportunités, pour des professionnels reconnus dans leur expertise, (Software, Traitement d'images/Traitement du signal, Mécanique -électro et micro mécanique-, Electronique) de participer au développement de projets techniques et stratégiques d'un Groupe leader.

220/450 KF **Paris + fréquents déplacements, notamment aux Etats-Unis**

LA SOCIÉTÉ
- ◆ Leader par son développement et son avance technologique.
- ◆ $60 milliards de CA, 220 000 personnes.
- ◆ Présente sur les 5 continents, multisecteur.

LE POSTE
- ◆ Au sein d'équipes projets de haut niveau, dans le cadre de programmes stratégiques de développements technologiques internationaux, et en fonction de votre expertise et de votre expérience, vous :
  - participez à la rédaction des spécifications des nouveaux produits, en fonction des exigences de qualité, de coût et de délai,
  - assurez, au sein d'équipes multifonctionnelles et internationales, le développement de nos produits jusqu'à la phase de mise en production,
  - contribuez à la définition et au développement de nos gammes de produits de demain.

PROFIL RECHERCHÉ
- ◆ Ingénieurs Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, Télécom, Supelec...).
- ◆ 2 à 8 ans d'expérience réussie dans des fonctions proches, si possible dans un contexte international.
- ◆ Pratique courante et professionnelle de l'anglais, seule langue de travail du Groupe.
- ◆ Exigeant et rigoureux, avec un fort sens du service et du client.

Nous étudierons avec autant d'attention les profils d'Ingénieurs généralistes (Ingénieurs système, Chefs de Projet...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec photo et rémunération actuelle en indiquant la référence choisie sur l'enveloppe et sur la lettre à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

INFORMATICIEN DE MARCHÉ

Vous avez valorisé votre formation supérieure (ingénieur, 3e cycle universitaire) par une première expérience de 2 ans environ dans l'informatique des activités de marchés.
Vous avez développé (en C++) des applications spécifiques pour le pricing et la gestion de produits dérivés de taux et produits optionnels. Bien sûr, vous connaissez les architectures clients/serveurs et les systèmes de gestion BDD relationnelles (Oracle, Sybase).
Nous sommes une grande Banque française très présente et reconnue sur les marchés de capitaux. Nous renforçons les supports techniques qui nous permettent de mieux répondre aux besoins de nos clients. Au sein de la salle des marchés et proche des utilisateurs, vous êtes responsable du développement des applications spécifiques, notamment pour les opérateurs de produits dérivés.
Vous êtes souple et autonome et vous maîtrisez parfaitement les modèles financiers complexes.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe pluridisciplinaire, jeune et très professionnelle.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo sous la référence 1654 à Austin Knight 26, avenue de l'Opéra 75001 Paris.

BRETAGNE

Grand groupe français, notre ambition est de nous affirmer comme leader sur les marchés du numérique. Dans notre pôle technologique rennais, nos équipes de recherche et de développement conçoivent et mettent au point les systèmes de télévision nouvelle génération. Pour nos activités "interface utilisateurs et interactivité", nous recherchons un

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

Vous participerez à la phase de conception, de développement et de suivi technique des applications. Vous assurerez la faisabilité des concepts, la veille technologique et appliquerez la méthodologie sélectionnée pour la création de logiciel.

Vous êtes Ingénieur informaticien, avec impérativement une connaissance approfondie des aspects temps réel.

Vous connaissez les langages C et C++ et la méthodologie de développement OMT.

Réactif, l'esprit gagnant, vous êtes motivé pour vous investir sur des projets stratégiques dans un grand groupe.

Anglais courant (contacts internationaux).

Merci d'adresser votre candidature (lettre man., photo et CV) sous réf. 5359 à Précontact - BP 197 - 35004 Rennes cedex qui transmettra.

Responsable Echanges de Données

Nous assurons la maîtrise d'oeuvre des systèmes d'information et de communication d'un grand groupe national. Afin d'améliorer la qualité du service rendu à nos clients, nous consolidons notre pôle de compétences.

Vous définissez, organisez, mettez en oeuvre et pilotez l'activité de gestion des échanges de données informatisées au sein du groupe. Chef de projet de notre plate-forme de supervision, vous assurez le management de l'activité résultante : *conseil EDI sur les projets utilisateurs, animation* des acteurs, coordination lors du déploiement des nouveaux flux, administration des échanges.

A 35 ans environ, diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez une expérience du pilotage des grands projets de systèmes d'information acquise au sein d'une société de conseil ou d'une SSII. Vous avez défini et mis en oeuvre des schémas d'organisation transversaux. Votre culture technique vous a permis d'appréhender les architectures ouvertes, les réseaux, l'EDI et, si possible, les grands systèmes.

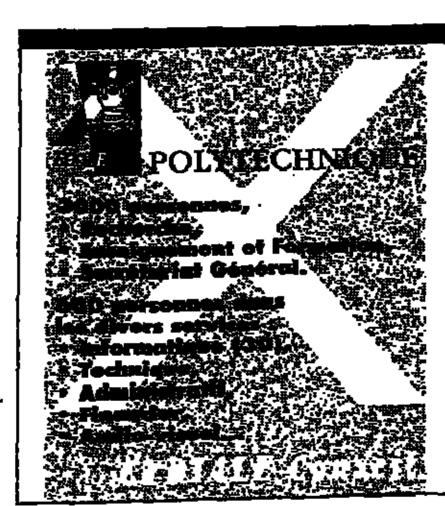
Vos qualités relationnelles, votre faculté d'adaptation à l'environnement humain et aux nouvelles technologies, vos capacités de management vous permettront de créer cette nouvelle fonction et d'en valoriser l'image.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence RED/LM à notre conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 18 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

SPH

LBW



Ingénieur Développement

Ingénieur, une expérience significative a conforté votre sens de la gestion de projets et vos compétences techniques :
connaissance des environnements UNIX - C - Architecture Client/Serveur - SGBD-R (Oracle - SQL...).

La mise en place de progiciels (gestion RH...), le pilotage de développements d'applications décentralisées, en collaboration avec les divers services, la maintenance de nos logiciels, feront partie de vos missions.

Ouvert et dynamique, rigoureux et créatif, vous serez un élément moteur dans l'évolution de notre système informatique.

Votre sens de la communication, votre implication dans un projet d'envergure, au sein d'une équipe, seront les atouts de votre réussite et de votre évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 2/1/320 à : **CYDIALE Conseil** - APIS Technology BP 537 Villebon - 91946 Courtaboeuf Cedex.

OSC

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée jusqu'à ce jour.
A partir du 1er Juillet, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans nos nouveaux locaux.

SPH
Systèmes et Potentiels Humains
9 rue Royale - Galerie Royale 2 - 75008 PARIS
Tél. 40 07 34 20 - Fax 40 07 34 21

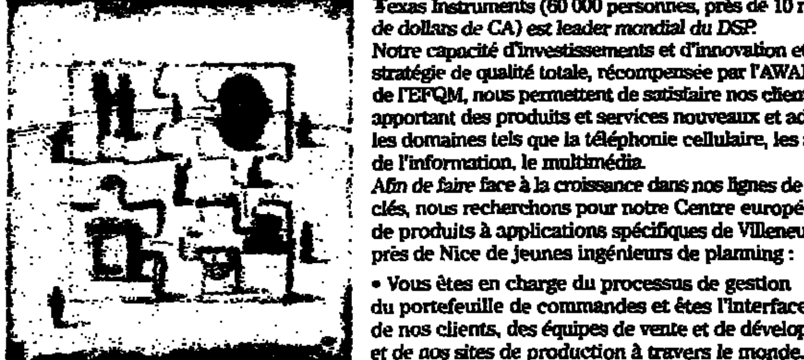
Conseil en Sélection et Gestion des Ressources Humaines

SPH

LBW

Votre carrière a un fil conducteur : l'Europe

Jeunes ingénieurs de planning
Double formation technique/marketing



Texas Instruments (60 000 personnes, près de 10 milliards *de dollars de CA) est leader mondial du DSP.*
Notre capacité d'investissements et d'innovation et notre stratégie de qualité totale, récompensée par l'AWARD 1995 de l'EFQM, nous permettent de satisfaire nos clients en leur apportant des produits et services nouveaux et adaptés dans les domaines tels que la téléphonie cellulaire, les autoroutes de l'information, le multimédia.
Afin de faire face à la croissance dans nos lignes de produits clés, nous recherchons pour notre Centre européen de produits à applications spécifiques de Villeneuve-Loubet près de Nice de jeunes ingénieurs de planning :

• Vous êtes en charge du processus de gestion du portefeuille de commandes et êtes l'interface privilégiée de nos clients, des équipes de vente et de développement et de nos sites de production à travers le monde.
• Votre première préoccupation est la satisfaction des clients et la livraison à temps du produit (on time delivery). Vous surveillez ces deux indices en suivant les clients dès la prise de commande et tout au long de la conception et de la mise en production, et jusqu'à la réception. • Vous avez le sens du contact et de la relation clients et êtes capable de gérer un processus avec plusieurs étapes clés et plusieurs intervenants localisés dans toutes les régions du monde.

Jeune diplômé, ou avec une première expérience, vous faites preuve d'ouverture à l'international et maîtrisez parfaitement l'anglais et éventuellement une autre langue européenne.



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf. IP.LM à Texas Instruments, Karine Rolland-Roumégoux, 8-10 av. Morane-Saulnier, BP 67, 78141 Vélizy-Villacoublay.



MEDIA SYSTEM

CHEF DE SERVICE RADIO "STATION DE BASE"

Vous assurez les responsabilités du développement du service "Emission et Réception" de la station de base.

A 35/40 ans environ, vous avez suivi un parcours complet dans le domaine Radio Fréquence, vous maîtrisez la technique du métier et possédez une expérience réussie du management d'équipe.

Bien au fait des tendances vers lesquelles évoluent les communications numériques, vous êtes un manager conscient de vos responsabilités y compris administratives, envers votre société et vis-à-vis des collaborateurs que vous encadrez.

Anglais indispensable.

Réf. CSR/M1



NORTEL MATRA
CELLULAR

Radio France

L'évolution de notre métier implique des choix techniques stratégiques et la mise en oeuvre de systèmes numériques. Pour renforcer nos pôles de compétences, nous recrutons :

un Ingénieur Systèmes de Diffusion - Réf. 96LM02

Au sein de la Direction Equipement et Réseaux de Diffusion, vous réalisez l'analyse prospective et l'étude de faisabilité des projets de diffusion et de transmission terrestres et satellitaires, destinés aux programmes radio. Vous préconisez des solutions à partir d'une veille technologique du marché, de l'audit des propositions des partenaires et des axes stratégiques de l'entreprise. En outre, vous participez aux négociations techniques avec les opérateurs et êtes associé à la gestion courante des dossiers de diffusion.
Ingénieur de formation (ENST, ESE, INT, ISEP ...), vous avez 3 à 5 ans d'expérience acquise chez un opérateur, un constructeur ou en SSII. Compétent en architecture de systèmes de télécommunications, vous avez une démarche d'anticipation et d'innovation technique tournée vers le service aux utilisateurs. De plus, vous savez créer l'adhésion de vos différents interlocuteurs par vos qualités relationnelles.

un Ingénieur Réseaux - Réf. 96LM03

Vous apportez votre compétence aux équipes projets d'ingénierie technique, pour configurer les architectures d'informatique répartie et de réseaux locaux appliquées aux systèmes d'audiofréquence. Vous participez à l'élaboration du cahier des charges et au choix des *solutions ; vous piloterez, à terme, le suivi des réalisations auprès des fournisseurs.*
Ingénieur de formation, vous avez environ 2 ans d'expérience dans le domaine des réseaux locaux, des compétences Novell et Unix. La rigueur dans l'organisation, les qualités de synthèse, la curiosité technique, associées à un esprit de collaboration et de service, *favoriseront votre réussite dans cette fonction.*

Pour ces postes, la maîtrise de l'anglais est souhaitée. Si vous êtes motivé par le milieu de la radiodiffusion, merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la réf. du poste, à NK Conseil, Bureaux de Sèvres, 2 rue Troyon, 92316 Sèvres cedex.

EUROSCG

INGÉNIEURS GSM GESTION STRATÉGIQUE DE PRODUITS

Véritable interface technique vis-à-vis des services "marketing" et "commercial", vous êtes responsable de la planification de l'évolution des produits pour les différents standards (GSM, DCS...) ainsi que de l'évaluation de la rentabilité et du degré de risque des projets.

Chargé de recueillir les attentes et besoins des clients lors de réunions d'échange, vous veillez à la bonne adéquation des stratégies produits proposées par la suite et suivez les changements apportés au sein des lignes de produits.

Ingénieur Télécom confirmé par 3/5 ans d'expérience en télécommunications mobiles, vous êtes bilingue anglais et alliez à une bonne connaissance du marché, de réelles qualités relationnelles. Vous êtes mobile pour des déplacements réguliers.

Réf. PLM/M2

INGENIEURS TELECOM/NORMES DE SÉCURITÉ

En relation permanente avec [illegible] certificateurs en France, au Canada [illegible] Etats-Unis notamment, vous [illegible] la conformité des nouveaux produits de leur conception à leur réalisation par rapport aux normes de sécurité ou EMC et vous êtes responsable des plans de test. Vous entretenez de nombreux contacts avec les différents départements de la société et plus particulièrement avec la R&D avec qui vous collaborez [illegible].

Ingénieurs avec 2 à 3 ans d'expérience dans les télécoms, vous êtes parfaitement bilingue anglais, possédez de bonnes connaissances techniques, si possible dans la conception de produits (hardware) et un réel goût pour la négociation. Réf. TPS/M2

NORTEL MATRA
CELLULAR

CONSULTANTS EN TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Aider à la transformation des Entreprises : de la Stratégie à la mise en œuvre.

ANDERSEN CONSULTING

Avec plus de 32 000 consultants dans 47 pays, ANDERSEN CONSULTING, le leader mondial des métiers du conseil, recherche pour sa Division TIS West Europe (Technology Integration Services) des Consultants en Technologies et Systèmes d'Information.

■ **Mission :**
De la conception à la réalisation, vous serez amené(e) à intervenir auprès de clients de premier plan sur des missions alliant stratégie informatique et mise en place de solutions nouvelles dans des environnements à forte dominante technologique.

■ **Profil :**
Diplômé(e) d'une école supérieure d'ingénieur ou d'un troisième cycle universitaire spécialisé en systèmes d'information, la perspective de rejoindre un cabinet en pleine expansion vous attire. Agé(e) de moins de 26 ans, vous possédez un très bon niveau d'anglais. Parfaitement mobile, vous souhaitez donner une orientation internationale à votre carrière.

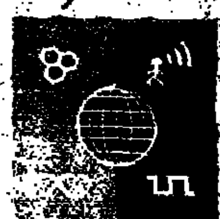
■ **Offre :**
En nous rejoignant, vous bénéficierez de formations personnalisées en France et à l'étranger. Vous travaillerez au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant, vous offrant de réelles perspectives de carrière liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo) en indiquant la référence AC620 sur l'enveloppe à **ANDERSEN CONSULTING**, Caroline PATOU, 55 avenue George V, 75008 PARIS.

INGENIEURS GSM

En conjuguant la puissance de Northern Telecom et de Matra Communication, NORTEL MATRA CELLULAR s'impose aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux des systèmes de communication GSM.
Globales et novatrices, ses compétences s'étendent de l'ingénierie des réseaux jusqu'à l'installation complète d'infrastructures clés en main. Le siège mondial implanté en France, à Guyancourt (78), gère les activités développées sur les cinq continents.

Building the networks



for a mobile generation

NORTEL MATRA
CELLULAR

RESPONSABLE STRATÉGIE DES OPÉRATIONS FRANCE

Rattaché au Directeur du Département, vous gérez la stratégie moyen, long terme de la Division et, plus particulièrement, des installations (activités nouvelles, sous-traitances et coûts des travaux).

Vous définissez les moyens à mettre en oeuvre et en assurez la mise en place.

Vous participez également aux appels d'offre.

Votre expérience confirmée de la mise en service de systèmes GSM, informatiques et Télécoms, ainsi que la maîtrise des "outils informatiques", vous permettront de concevoir des méthodes, des nouveaux process et d'assurer la mise en place des outils.

Anglais courant indispensable.

Réf. RSOF/MI

NORTEL MATRA CELLULAR

SUD-EST

Nous appartenons au club des leaders mondiaux dans notre métier : le développement et la production de biens d'équipement informatique. Nos produits comptent parmi les plus performants et innovants du marché. Nous renforçons nos équipes Recherche et Développement et recrutons :

Ingénieurs Hardware
Attiré(e)s par les nouvelles technologies multimédias et/ou techniques graphiques (réf. 0013)

Ingénieurs Software
Passionné(e)s par le développement, l'intégration et la maintenance de logiciels en environnements applicatifs (réf. 0014)

En étroite collaboration avec nos prestataires, vous êtes chargés de développer, intégrer, mettre à disposition dans les délais, les sous-systèmes ou logiciels dont vous êtes responsables.

A 25/30 ans, de formation supérieure, spécialisation Électronique pour les ingénieurs Hardware, Informatique pour les ingénieurs Software, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans, acquise dans les univers suivants :

- Hardware : électronique professionnelle grande série,
- Software : conception, développement, intégration et maintenance de logiciels, environnements Windows 95, Windows NT, langage Visual C++. La connaissance des outils d'applications sur Internet constitue un atout.

Vous parlez anglais couramment. Vous êtes de vrais entrepreneurs : créatifs, autonomes, « axés résultats ».

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite, CV et photo) sous la référence du poste choisi à notre Conseil Onoma, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3.

Onoma



GROUPE COURTAUD

AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INSTALLATION ET COMMISSIONING OMC/BSS

Reportant au directeur "International Field [illegible] vous êtes responsable du [illegible] Commissioning" OMC [illegible]

Les [illegible] de votre département se [illegible] de :

- [illegible] génération et maintenance des méthodes d'I & C pour les produits OMC/BSC
- Opérations internationales I & C OMC/BSC en collaboration avec les "Markets Regions".

Vous assumerez les missions suivantes :

- Organisation et gestion du département (environ 20 personnes)
- Définition et amélioration des process, procédures et systèmes Qualité
- Interface avec les entités NMC et "Markets Regions"

Votre expérience confirmée du domaine informatique et équipement Radio, ainsi que la connaissance de l'infrastructure Radio GSM font de vous un candidat potentiel.

D'un bon niveau d'anglais, vous acceptez des missions de quelques jours à l'étranger.

Vous êtes motivé par l'installation et la mise en service de nos réseaux GSM-DCS, et vous avez l'expérience du management d'équipe.

Réf. RDIC/MI

NORTEL MATRA CELLULAR

MEDIAPA

Talents & Expertises.



La force du réseau de PRICE WATERHOUSE (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (grande école d'ingénieur) est complétée par 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom.

Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets.
Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire.

Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients.

La maîtrise de l'anglais professionnel est requise. Le poste est basé à Paris et des déplacements ponctuels à l'étranger sont à prévoir.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence Réf. 06/SI à Catherine VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS**, Tour AIG, 34 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

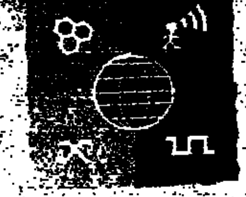
Price Waterhouse Management Consultants



Pour ces postes basés à Guyancourt (78), adressez vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la référence choisie à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Cosmelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

INGENIEURS GSM

Building the networks



for a mobile generation

NORTEL MATRA CELLULAR



Ingénieurs
Grandes Ecoles

2 À 8 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, 2600 ingénieurs, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 200 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS Réf. : LMDE-140

- **MÉTIERS** : Composants micro-électronique, Conception de circuits, Architecture de système électronique, Process, Fabrication.
- **COMPÉTENCES** : Electronique numérique, Analogique (ASIC - VHDL) Traitement du signal - Puissance - Hyperfréquence, CEM
- **INTERVENTIONS** : Conception, Spécification, Simulation, Tests - Etude d'architecture - Design.
- **ENVIRONNEMENTS** : Electronique micro-électronique - Télécommunications - Aéronautique - Espace, Défense

INGÉNIEURS RÉSEAUX/TELECOMS Réf. : LMDE-141

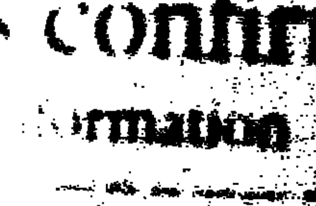
- **MÉTIERS** : Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion, Déploiement de réseaux
- **COMPÉTENCES** : Réseaux hauts débits : SDH, ATM, FRAME RELAY... - Réseaux LAN : TCP-IP - Réseaux WAN : X25, RNIS... - INTERNET : HTMl, JAVA... - Radiofréquence, Propagation - Normes : GSM, DCS 1800, DECT, CT2
- **INTERVENTIONS** : Analyse, Etude, Conception de produits - Spécification, Mise en oeuvre de solutions - Management de projets
- **ENVIRONNEMENTS** : Opérateurs TELECOM - Constructeurs TELECOM - Réseaux privés d'entreprise - Télécommunications spatiales

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence choisie à Marie-Pierre Rossignol, ALTRAN, 58 Boulevard Gouvion Saint-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.



Les ingénieurs de l'innovation

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



SECTEURS DE POINTE

Où se trouve aujourd'hui le top de la Recherche Développement en matière de Hardware/Software ?

Dans la conception et la fabrication d'émulateurs permettant d'atteindre l'ultrapuissance nécessaire à la conception de circuits intégrés toujours plus sophistiqués et puissants.



Mentor Graphics
We mean business.

Les analystes du marché mondial de l'émulation prévoient une croissance annuelle de 25 % jusqu'à l'an 2000 au moins. Notre objectif est de faire beaucoup mieux. Ce marché très prometteur est massivement dominé par une entreprise d'origine américaine dont nous sommes le challenger français. Notre technologie nous donne un avantage considérable et notre alliance avec Mentor Graphics va nous permettre de réaliser une croissance exponentielle. Dès maintenant, nous recherchons :

- **des Ingénieurs Grandes Écoles**
  Hardware (réf. HW) • **Software** (réf. SW) • **Système** (réf. SYS)
- **des Techniciens de Test (BTS électronique)** (réf. TEC)
- **un(e) Assistant(e) de gestion des commandes et suivi administratif des fournisseurs** (réf. OP)

Nous sommes une petite équipe très solide, dotée d'une grande détermination, pour une exploitation maximale de l'avenir.
Vous l'avez compris, nous serons rigoureux et exigeants dans notre sélection.
Si vos ambitions et votre goût des choses bien faites ressemblent aux nôtres, envoyez votre CV et vos prétentions en précisant la référence choisie à :
Meta Systems, 49 avenue de l'Europe, immeuble Europa, BP 22, 78142 Vélizy Cedex.

MEDIA SYSTEM

Notre Groupe **CAP GEMINI SOGETI** est leader européen dans le domaine du conseil et des services en informatique et télécommunications. Notre Division **SERVICES PUBLICS** (300 personnes), en forte croissance, intervient auprès des Grands Comptes publics, en particulier EDF-GDF, SNCF, RATP, AIR FRANCE, LA POSTE, COMPAGNIES DES EAUX, ... Le fort développement de notre activité Conseil nous amène à créer plusieurs postes, basés à **PARIS** :

Consultants confirmés
systèmes d'information

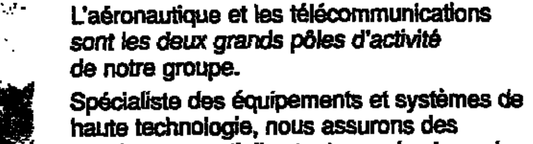
Vous intervenez en conseil, assistance, avant-vente ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilégié du Client (Directions utilisatrices et Direction informatique), vous comprenez le métier et les enjeux de l'Entreprise : stratégie, organisation, objectifs..., et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée : **diagnostic d'organisation, audit de systèmes d'information, schémas directeurs, conception d'architectures, assistance à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage**... Vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients et en détectant les projets de demain. Vous intervenez en étroite collaboration avec nos responsables commerciaux et nos équipes de réalisation.

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide expérience *(8 à 15 ans)* acquise en cabinet de conseil, en SSII ou au sein d'une grande Entreprise.

Vous avez déjà une expérience du conseil (niveau Senior ou Manager) ou avez été amené à intervenir dans un rôle de maître d'œuvre ou de maître d'ouvrage de systèmes d'information (méthodes de conception, architecture, gestion de projet...). Vous disposez de bonnes connaissances sectorielles ou fonctionnelles.

Vos qualités personnelles seront déterminantes : écoute, sens du contact client, capacité à dialoguer à haut niveau, fort esprit de synthèse, sens de l'efficacité et du résultat. Votre potentiel et votre leadership vous permettront de jouer un rôle moteur et d'évoluer rapidement au sein d'un Groupe leader, dans un environnement pluri-*disciplinaire de très haut niveau.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.3861 *LM* portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.



CURRICULUM

THOMSON BROADCAST SYSTEMS,

filiale de THOMSON multimedia, est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits destinés au marché de la vidéo professionnelle.

Dans le cadre du développement, en France et à l'international de nos différents produits en Système de Diffusion Numérique (SDN), nous recherchons un

Chargé d'affaires numériques H/F

En très étroite collaboration avec nos services commerciaux, vous assurez un rôle de conseil auprès de nos clients pour des affaires importantes. A partir d'un appel d'offres ou d'un cahier des charges, vous élaborez les propositions commerciales : conception d'un système, devis, planning de réalisation, dans le respect de votre budget affaires.

Vous vous appuyez sur l'expertise de nos spécialistes des centres techniques de SDN, sur les lignes de produits et usines Thomson Broadcast Systems et êtes l'interface de l'ensemble des intervenants participant à la réalisation des affaires (bureau d'études, commerciaux, contrôle budgétaire, après-vente, expédition...).

De formation supérieure (Supelec, Telecom...), vous possédez une expérience d'au moins 6 ans, acquise en gestion d'affaires dans un domaine de pointe. Autonomie, sens relationnel et excellentes compétences en électronique sont indispensables pour ce poste.

La dimension internationale de ce poste implique un anglais courant et des déplacements fréquents à l'étranger.

Vous serez basé à Cergy Saint Christophe (95) *puis*, début 97, à Boulogne (92).

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre manuscrite (avec vos prétentions) sous réf. LGCAN à *THOMSON BROADCAST SYSTEMS - Sabine MARCHAL - 17 rue du* Petit Albi - 95801 Cergy Pontoise Cedex.

Aucune précision ne sera donnée par téléphone

THOMSON MULTIMEDIA

EURO RSCG

L'aéronautique et les télécommunications *sont les deux grands pôles d'activité* de notre groupe.

Spécialiste des équipements et systèmes de haute technologie, nous assurons des fonctions essentielles tant en vol qu'au sol : oxygène, circulation de carburant, surveillance et gestion de systèmes, optronique... Nous recherchons pour notre site de Plaisir (78), un

INGÉNIEUR ELECTRONIQUE H/F

Vous serez chargé d'étudier et de développer les matériels embarqués à base d'électronique numérique et analogique (mise en œuvre d'émetteurs et de capteurs infrarouges) au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Vous utiliserez Math-Cad et PC-Spice.

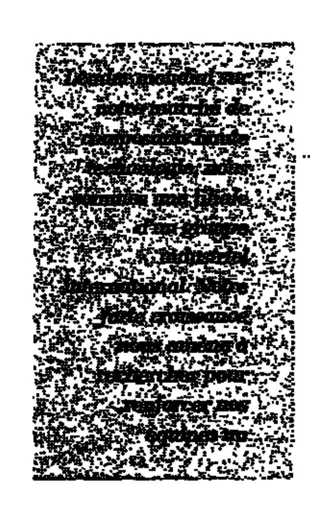
De formation ingénieur électronicien, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum *dans l'électronique analogique* (diodes lasers, puissance, amplification, conversion). *Habilitable Confidentiel Défense*, vous connaissez l'optique et la modélisation de *chaînes optiques et analogiques.*

Si vous vous reconnaissez, adressez votre candidature sous la référence D9M à INTERTECHNIQUE, Service Recrutement, ZI les Gâtines, BP1, 78374 PLAISIR cedex.

SEQUENCES



L'intelligence de l'air



Responsable de Fabrication

Dans une activité de grande série et de process continu, vous prenez la responsabilité du management technique et humain de nos ateliers de production. Vous devez, par votre forte implication sur le terrain, responsabiliser et motiver vos équipes (150 personnes en 3 x 8). Nous recherchons un candidat *passionné par la technique et les rapports humains*, justifiant d'une expérience réussie en fabrication de 10 ans dans un milieu fortement industriel. La connaissance du SPC et des outils de la qualité est indispensable.



Pour ce poste basé en région parisienne, veuillez adresser votre dossier de candidature avec photo s/réf. PP1523 à EUROMESSAGES, 78 Boulevard de la République, 92514 Boulogne Cedex.

GROUPE LEADER DES SERVICES LIÉS AU DOMAINE DE L'EAU (DISTRIBUTION ET ASSAINISSEMENT), NOUS SOUHAITONS ACCENTUER FORTEMENT NOS ACTIONS SUR DEUX CONSTANTES : LA QUALITÉ DES PRODUITS LIVRÉS PAR LES EXPLOITATIONS ET LA QUALITÉ DU SERVICE À LA CLIENTELE.

NOUS CRÉONS POUR NOTRE RÉSEAU D'EXPLOITATION LE POSTE DE

Responsable qualité

Rattaché à la Direction Générale, votre mission consistera à mettre en place et poursuivre le développement de la démarche Qualité auprès de nos Services (Production, Distribution et Équipement), afin de conduire à son terme le projet de certification.

Véritable opérationnel, vous suivrez l'avancement et l'efficacité des actions qualité dans chaque secteur concerné tout en coordonnant l'ensemble.

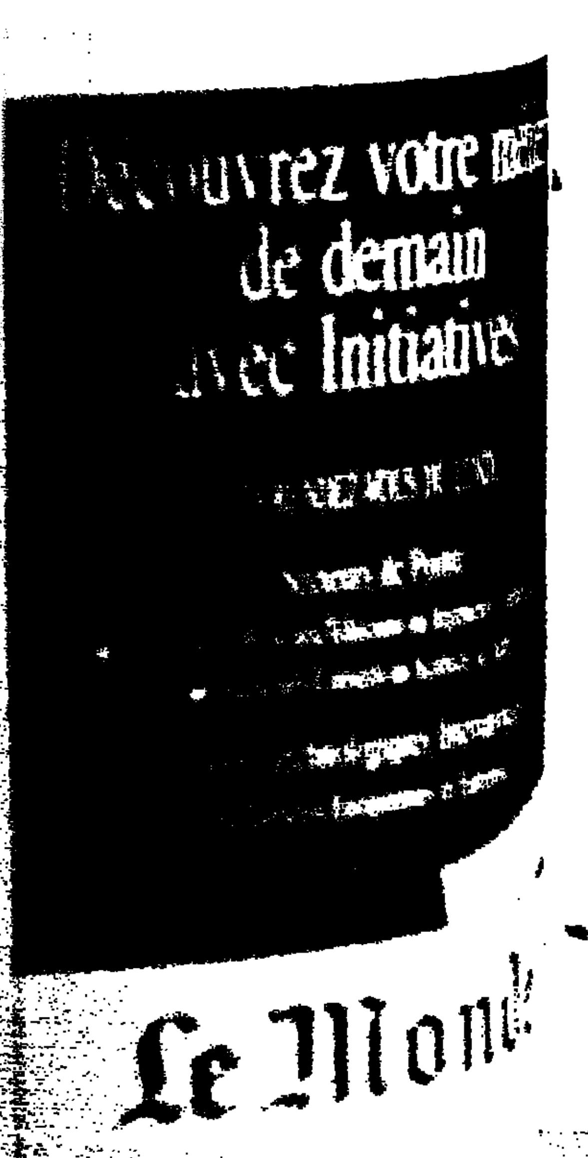
Dans la trentaine, de formation Ecole d'Ingénieur, complétée par un 3e cycle, vous pouvez justifiez de réalisations très concrètes dans la conduite de projet de certification, de suivi de démarche Qualité, ayant impliqué de façon participative et pragmatique tous les Collaborateurs de l'Entreprise.

Un parcours dans le secteur agro-alimentaire et/ou en Cabinet de Conseil, et une expérience de production, retiendront tout particulièrement notre attention.

La qualité de votre dossier, référencé LM/459, sera appréciée par notre Conseil, Robert BOULET
ORYADE - 16, avenue Hoche
75008 PARIS.

Membre de Syntec

oryade
Conseil en Ressources Humaines





SECTEURS DE POINTE



S • BREST • NANTES • ORLÉANS • TOURS •

En 2 ans, nous aurons créé plus de cent emplois.

Vous savez que l'informatique est d'abord un moyen pour l'entreprise d'accroître sa compétitivité, son efficacité ou sa productivité. Totalement impliqués dans les nouvelles technologies et les nouveaux métiers de l'informatique et des télécoms nos ingénieurs interviennent dans tous les secteurs économiques des régions Nord et Ouest.

Ingénieurs Grandes Écoles

Confirmés

Votre connaissance des métiers de la BANQUE, ASSURANCE, DISTRIBUTION, INDUSTRIE, SECTEUR PUBLIC, SCIENTIFIQUE, TELECOM vous permet d'être les partenaires de nos clients dans la conception et la mise en œuvre de solutions organisationnelles et technologiques.

Débutants

Valoriser votre potentiel et favoriser votre évolution vers de nouveaux métiers sont pour nous les meilleurs atouts de la réussite.

Rejoignez-nous en tant que : • Consultants managers et seniors • Directeurs de Programmes • Directeurs de Projets • Chefs de Projets Intégration de systèmes • Réalisateurs

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la ville de votre choix sous la référence M/06 à Anne Maldidier, CAP SESA Régions, 10 rue d'Erlon - BP112 - 44015 Nantes cedex 01



Grand groupe international de cosmétique recherche son

Responsable Assurance Qualité

Centre Nord

Rattaché à la direction générale, vous pilotez avec l'aide d'un cabinet extérieur la mise en place de la démarche qualité et du plan d'assurance qualité. Vous participez à l'élaboration de la stratégie qualité de l'entreprise, proposez les plans d'action qualité et les objectifs qualité annuels. Vous gérez les audits qualité internes et définissez les actions correctives.

D'autre part, vous définissez les formations nécessaires, élaborez les documentations qualité, gérez les budgets et animez les réunions de qualité. Vous mesurez les résultats, rédigez les tableaux de bord qualité et mettez en place une structure opérationnelle d'assurance qualité.

Agé de 30 à 40 ans, de type ingénieur (Bac+5), vous justifiez d'une expérience significative comme responsable qualité au sein d'une société industrielle dans le domaine cosmétique, pharmaceutique ou agro-alimentaire. Votre sens du terrain, votre autonomie et vos qualités de communication sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Votre anglais est courant.

Adressez CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Hubert de Préval, Michael Page Ingénieurs & Production, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret tapez votre CV sur 3617 MPage** *(Comuche 3,48F/Min)* sous réf. HDP14034

MP
Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

Ingénieur d'affaires Futur responsable régional

S'appuyant sur notre centre de tuyauterie de La Hague, il développera les activités de notre groupe, maintenance et environnement, sur place et dans la région.

La réussite de cette mission accompagnée du sens de la **gestion d'un centre de profit** permettra au candidat d'évoluer très rapidement vers la **responsabilité régionale.**

Ce poste intéresse un **ingénieur** de formation mécanique générale ou électromécanique, âgé de **35 ans** au minimum, ayant prouvé ses **capacités commerciales en plus de sa maîtrise de l'exploitation.** Une expérience en **milieu nucléaire** n'est pas indispensable, mais constitue un réel atout.

Pour en savoir plus sur notre groupe et sur le poste, appelez le message enregistré

16 (1) 41 38 17 05

et envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation et prétentions) sous référence 87217 à notre conseil ONOMA, 29 rue de Berri, 75008 Paris.

Onoma
GROUPE COURTAUD



Concevez les composants optoélectroniques de demain.

Alcatel Alsthom Recherche fait partie de la Direction Technique d'Alcatel Alsthom. Sa vocation est de contribuer par ses recherches, ses développements et son expertise technique à la préparation de l'avenir du Groupe. C'est une composante majeure du Corporate Research Center, regroupant au niveau européen les unités de recherche d'Alcatel Alsthom.

Au sein d'Alcatel Alsthom Recherche, l'Unité Composants Photoniques prépare les générations des composants optoélectroniques pour les futurs systèmes de télécommunication. Ces activités vont depuis l'élaboration des matériaux semi-conducteurs (InP et GaAs) jusqu'à la validation fonctionnelle des composants tels que lasers, modulateurs, amplificateurs, photo détecteurs.

Afin de renforcer cette unité nous recherchons des :

- Ingénieurs d'étude et chefs de projet de formation grandes écoles (Supélec, Télécom, ESPCI, ESO, INSA...) ou universitaire (DEA, thèse) avec une expérience de 2 à 5 ans.
- Techniciens supérieurs de formation BTS, DUT avec expérience.

dans les domaines d'activité suivants :

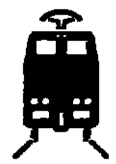
- **Croissance et caractérisation des matériaux semi-conducteurs,**
- **Technologie pour la réalisation des composants,**
- **Conception et caractérisation de composants,**
- **Réalisation de sous-ensembles optoélectroniques.**

ALCATEL ALSTHOM
RECHERCHE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf M 06 à Alcatel Alsthom Recherche - Yolande Pellissier Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS. Adresse mail : Yolande Pellissier@oar.alcatel-alsthom.fr

---

Participez à la conception du métro de Hong-Kong



FAIVELEY TRANSPORT, équipementier ferroviaire et leader mondial en systèmes de portes, de conditionnement de l'air et de pantographes, est également présent dans le monde entier en produits électroniques et équipements de confort voyageurs. La société réalise avec plus de 1 000 salariés, 925 MF de CA dont plus de 70 % à l'export. Le siège social est basé en France avec aujourd'hui 9 filiales dans le monde. Pour renforcer nos équipes, nous recherchons un

Ingénieur Planning expérimenté

Au sein de l'équipe chargée du projet « portes palières » pour le futur métro de Honk-Kong, vous êtes responsable de l'élaboration et du suivi du planning. Vous effectuez un contrôle hebdomadaire des réalisations de l'équipe, informez régulièrement le chef de projet et le client de l'état d'avancement des travaux, et proposez des solutions pour combler les retards éventuels.

Issu d'une école d'ingénieurs et spécialiste de l'électromécanique, vous avez une expérience de 10 ans au minimum de chantiers ou de projets à l'export et vous maîtrisez les techniques de planification. La connaissance de l'anglais est indispensable. La pratique du logiciel Primavera serait appréciée. L'esprit d'équipe et de réelles aptitudes à communiquer font partie de vos qualités personnelles.

Pour ce poste de dimension internationale, des déplacements à Hong-Kong et en province sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions à Faiveley SA, Madame Chauffeteau, DRH, 143 boulevard Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.

FAIVELEY TRANSPORT

Partenaires sur la voie du futur

T O U L O U S E

Leader européen dans sa spécialité, ce systèmier aéronautique, filiale d'un groupe international recherche un

RESPONSABLE DU SITE C.A.O.

Au sein du service études avancées, vous serez chargé de :

- la mise à niveau du site C.A.O. • l'implantation de progiciels multiples
- l'élaboration de banques de données sur chacun des systèmes multiples
- la réalisation des connexions temps réels avec les sites des maîtres d'œuvre
- la mise en place d'une démarche d'intégration C.A.O. - F.A.O.

Ce poste peut être très évolutif à moyen terme.

De formation ingénieur mécanicien, vous avez une première expérience de la responsabilité d'un site C.A.O. Vos connaissances en F.A.O. s'appuient de préférence sur celles des systèmes EUCLID/V.M.S. et CATIA/UNIX.

Une maîtrise parfaite de l'anglais est impérative. L'allemand est apprécié.

Merci d'adresser lettre man. C.V. et photo sous réf RS/M à Dominique Sperte Conseil 104, avenue Jean Rieux - 31500 Toulouse.

Dominique Sperte CONSEIL

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives
Contactez le Département Emploi
du Monde Publicité
Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32

هكذا في الأصل

SCIENCES ET SANTÉ

■ *L'institut de Recherche du laboratoire JOUVEINAL (1 000 personnes, 1 milliard de francs de CA), recherche*

Post-Doctorat Gastro-entérologie

Docteur en pharmacologie, vous êtes chercheur en gastro-entérologie et possédez une bonne connaissance en physiologie digestive. Vous travaillerez avec des modèles pharmacologiques digestifs appliqués à nos produits en recherche et en développement.

Autonome et rigoureux, ce qui vous caractérise avant tout, c'est votre esprit de synthèse, votre créativité et votre sens de l'initiative.

Ce poste est un contrat à durée déterminée d'un an.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence 007 LM à JOUVEINAL - DRH - BP 100 - 94265 Fresnes Cedex.

jouveinal

LYON

Premier groupe pharmaceutique français en santé animale recherche

Cadre en propriété industrielle

Au sein de la Direction Scientifique, vous contribuez à garantir la liberté d'exploitation des projets de recherche et de développement.
Vous avez une formation de base scientifique axée sur la biologie, qui vous permet d'intégrer les aspects scientifiques et techniques relatifs aux vaccins et au diagnostic.
Vous avez complété cette formation par un diplôme en propriété industrielle (C.E.I.P.I.).
Vous disposez si possible d'une première expérience dans une fonction similaire, soit en cabinet de brevets, soit en entreprise.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et les outils informatiques.
Vous possédez de bonnes capacités d'organisation, un esprit d'analyse et un sens développé de la communication.

Responsable d'unité de recherche en immunologie

Au sein de la Direction Scientifique, et sous l'autorité du directeur scientifique, vous assurez la réalisation et la coordination des programmes de recherche portant sur le développement de nouvelles formulations de vaccins destinées à modifier la réponse immunitaire de l'animal.
Vous animez, motivez et coordonnez une équipe de 6 personnes.
Vous avez une formation de base vétérinaire, médecin, pharmacien ou biologiste et possédez une formation spécialisée en immunologie, complétée par une bonne connaissance de la formulation des vaccins et de la biochimie.
Vous disposez déjà d'une expérience réussie en recherche privée ou publique d'au moins 5 ans, dans un domaine d'activité similaire.
Vous êtes à l'écoute de toutes les innovations et des opportunités dans ce domaine d'activité.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Dynamique, vous avez le sens du travail en équipe et le souci constant de la concrétisation des programmes et des résultats.

Ces deux postes basés à Lyon vous assureront une véritable opportunité de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et diponibilités) sous réf. 96-27, à l'attention de J.-M. Corbi, Rhône Mérieux, DRH Groupe, 29 av. Tony-Garnier, 69348 Lyon Cedex 07 - France.



MEDIA SYSTEM

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

SYSTEMES ELECTRONIQUES DE GESTION ET SUPERVISION : JEUNE PILOTE POUR NOUVEAU CENTRE DE PROFIT.

Chez un constructeur d'équipements électroniques (CA 65 MF, +30% en 1995), vous développerez le département (CA 20 M.F.) qui conçoit des matériels et solutions pour la gestion et la supervision de réseaux et stations d'énergie (électricité, ferroviaire, télécoms).

Rattaché au directeur général, vous serez responsable de la marge. Vous piloterez la conception et le développement de notre gamme déjà appréciée des clients traditionnels (France Télécom, SNCF...). Vous définirez la stratégie commerciale et vous animerez les ventes (2 IC) pour conquérir d'autres marchés. Vous superviserez aussi l'administration, la logistique et les stocks.

Agé de plus de 30 ans, diplômé Grande Ecole, vous êtes ingénieur d'affaires, chef de produit, responsable marketing/commercial pour des matériels d'équipements électroniques (réseaux, télégestion, process/automates). Familier des grands *comptes industriels privés et publics*, votre sensibilité technique et commerciale, n'est plus à démontrer. Vos qualités de gestionnaire et d'animation veulent, elles aussi, se confirmer dans une structure responsabilisante et à taille humaine. Poste basé en Bretagne Nord, écrire à Denis Bellocq, SIRCA, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous réf. 965 852 LM.

S I R C A
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

SIDEL

Principale société du groupe SIDEL (3 700 Mdf de CA, 1 230 personnes), SIDEL S.A. est spécialisée dans la conception, la mise au point et la commercialisation de machines de soufflage pour la production de bouteilles en plastique. Leader mondial, nous connaissons une forte croissance assise sur une bonne rentabilité : le résultat d'un état d'esprit qui privilégie le service et l'innovation. 90 % de notre CA est réalisé à l'export et notre développement commercial en Asie est soutenu.

Ingénieur Commercial Pays de l'Asean

Rattaché à votre Chef de Zone export, vous êtes responsable de votre budget annuel et menez votre action avec une large autonomie :
- vous organisez votre prospection en vous appuyant sur nos filiales de Singapour et de Malaisie,
- vous définissez vos priorités pour gagner des parts de marché sur ce marché à très fort potentiel,
- vous élaborez des solutions clefs en mains en définissant des lignes complètes d'embouteillage avec l'appui de nos services techniques et financiers,
- vous menez les négociations jusqu'à leur terme.

De formation supérieure (bac+5), vous savez négocier en anglais et avez une expérience de 2 à 5 ans de la vente à l'export (de préférence sur des produits techniques) Vos qualités commerciales s'épanouiront dans une entreprise valorisant l'initiative personnelle, l'esprit d'équipe et le sens du résultat. Ce poste est basé au Havre (76) et implique de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence 21/613 M sur l'enveloppe à notre conseil KEY MEN, tour Franklin 92042 Paris la Défense cedex.



GROUPE SIDEL

Évidence

2 Ingénieurs d'Affaires

Anglais + allemand
Anglais + italien

Equipementier automobile de renom, nous sommes un spécialiste mondialement reconnu et une référence pour les principaux constructeurs européens.

En véritable "Homme orchestre", l'ingénieur d'affaires assure la relation technico-commerciale avec le constructeur depuis l'identification d'un projet jusqu'à sa réalisation en série. Il définit le planning et les dates d'engagement, suit le développement du projet dans le respect du cahier des charges, propose les dates de mise en fabrication, gère les problèmes rencontrés en cours de fabrication, assure le suivi économique, établit le dossier prix et la proposition commerciale qu'il argumente et négocie. Il est en relation permanente avec les principaux services techniques de son client. Ce poste est basé dans la région d'Orléans.

A 26/28 ans, ingénieur en mécanique ESTACA, A&M, IDN... (un troisième cycle en gestion de type IAE, DESS, Mastère est un plus), vous parlez impérativement l'anglais et, selon les postes, vous êtes opérationnel en allemand ou italien. Vous avez acquis une première expérience dans le secteur automobile, *idéalement à un poste de relations client/fournisseur ou débutant*, vous avez effectué de bons stages dans ce secteur. Rigoureux et organisé, opérationnel et proche du terrain, vous avez le goût des contacts et du dialogue et une bonne aisance relationnelle. Vous souhaitez vous orienter vers une activité de gestion et coordination et vous êtes intéressé par les relations commerciales.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous référence 154-15/LM (sur l'enveloppe) à notre Conseil ARPE - 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

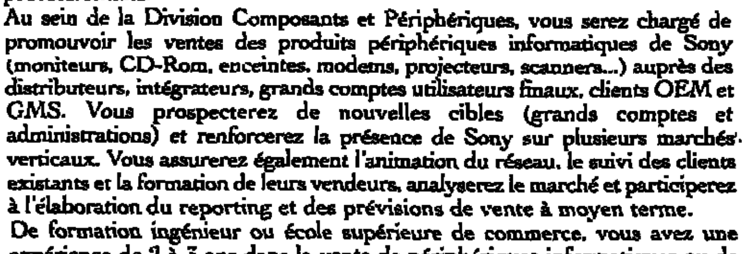


INGÉNIEURS COMMERCIAUX

-Sony... et votre engagement prend du sens-

Ingénieur commercial





Sony France (3 000 personnes, 8,7 mds de CA) produit et commercialise des équipements électroniques à l'usage du grand public et des professionnels.
Au sein de la Division Composants et Périphériques, vous serez chargé de promouvoir les ventes des produits périphériques informatiques de Sony (moniteurs, CD-Rom, enceintes, modems, projecteurs, scanners...) auprès des distributeurs, intégrateurs, grands comptes utilisateurs finaux, clients OEM et GMS. Vous prospecterez de nouvelles cibles (grands comptes et administrations) et renforcerez la présence de Sony sur plusieurs marchés verticaux. Vous assurerez également l'animation du réseau, le suivi des clients existants et la formation de leurs vendeurs, analyserez le marché et participerez à l'élaboration du reporting et des prévisions de vente à moyen terme.
De formation ingénieur ou école supérieure de commerce, vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans la vente de périphériques informatiques ou de micro-ordinateurs. Vous avez une bonne connaissance du réseau de distribution et des constructeurs informatiques, de la GMS et des produits micro informatiques multimédia. Autonome, dynamique, disponible, vous maîtrisez les techniques de négociation et de prospection, êtes opérationnel très rapidement et avez une excellente pratique de l'anglais.

✉ *Merci d'adresser* votre candidature (lettre, CV et prétentions) à Eric Bastard, Sony France, 15 rue Floréal, 75831 Paris Cedex 17.

SONY

Notre moteur, c'est vous

Ingénieur d'affaires Autobus

Avec une croissance de ses ventes de plus de 30 % en 1995, RENAULT V.I. s'est hissé au troisième rang mondial des constructeurs de gros porteurs et est leader du marché national des autobus. Dans moins de 5 ans, nous aurons entièrement renouvelé notre gamme de véhicules. Partagez avec nos 25 000 collaborateurs notre avenir fait de grands projets, de marchés à conquérir, d'idées innovantes qui conduisent au succès.

Rattaché au directeur des ventes Autobus France vous êtes responsable de la vente de nos gammes d'autobus auprès des collectivités des régions Normandie et Nord. Par ailleurs, vous êtes chargé des relations commerciales avec la RATP et les différents interlocuteurs de la profession. Vous assurez ainsi la coordination et la synthèse des directives et des orientations prises dans le domaine des transports urbains.

A 35 ans environ, de formation école de commerce ou d'ingénieurs, avec de bonnes connaissances en électricité et en mécanique, vous bénéficiez d'une expérience réussie de la vente de matériels industriels. Vous maîtrisez les marchés publics. Rigoureux, organisé et autonome, vous êtes très disponible et avez un excellent sens relationnel qui vous permet de vous adapter à tout type d'interlocuteur.

Pour ce poste basé à Suresnes, merci d'adresser votre candidature sous la réf. IA/LM à Renault V.I., Service recrutement des cadres, 40 rue Pasteur, 92156 Suresnes.



RENAULT V.I.

SECTEURS DE POINTE/INFORMATIQUE



L'Ouverture Ernst & Young

Etre à l'écoute des clients et leur offrir, à travers notre réseau international, un service global pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs stratégiques, améliorer leurs performances et conduire le changement, telle est la vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil. Nos clients apprécient le haut niveau de professionnalisme et l'implication de nos consultants dans la résolution des problèmes qui leur sont soumis et leur capacité à avoir une approche personnalisée. Aujourd'hui, nous renforçons notre équipe spécialisée en TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION et recherchons :

Senior Managers

Réf. EYC972/LM

■ A 35/38 ans environ, diplômés de l'enseignement supérieur et bilingues Français/Anglais, vous êtes des spécialistes de l'architecture et de la conception de systèmes d'information. Vous avez, au sein d'un cabinet de conseil ou d'une SSII, soit dirigé de grands projets de développement ou d'importants projets d'intégration de systèmes, soit encore créé et développé, avec une petite équipe et dans un secteur d'activité particulier, une offre de services en conception et mise en place de systèmes d'information. Reconnus pour vos compétences et votre professionnalisme, et à l'écoute des besoins de vos clients, vous avez su créer, par votre implication personnelle, des relations de confiance durables.

Senior Consultants

Réf. EYC973/LM

■ A 28/30 ans environ, diplômés d'une grande école d'ingénieur et bilingues Français/Anglais, depuis 3/4 ans environ dans un cabinet de conseil ou en SSII, vous avez activement participé, de A à Z, à des projets de conception et de réalisation de systèmes d'information. A cette occasion, vous avez acquis un savoir et un savoir-faire dans les domaines suivants : méthodes de conception (Merise, OMT, Approche Objet...), outils de réalisation (AGL) et L4G graphiques (NSDK, Forté, PowerBuilder), SGBD (Oracle, Sybase), architecture Client-Serveur (Middleware, Principes de répartition, Echanges synchrones et asynchrones), réseaux distants et réseaux locaux, offre systèmes (UNIX, NT, Netware), architecture applicative orientée Services, gestion de projet. Entreprenants et réalisateurs, vous avez le sens du service client et aimez vous investir pour mener à bien vos missions.

Nous offrons à des candidats ambitieux, dynamiques, dotés d'excellentes capacités de communication tant écrites qu'orales, l'opportunité de développer leurs qualités personnelles et professionnelles au sein d'équipes pluridisciplinaires et fortement engagées dans la qualité et la réussite de leurs missions, tout en bénéficiant des outils et méthodologies d'Ernst & Young, ainsi que la possibilité de participer au développement de missions à caractère national et international.

Pour ce poste basé à **PARIS**, merci de bien vouloir adresser sans tarder votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous la réf. choisie à Monique HERBET - ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 -92095 Paris-La Défense 2.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Filiale du Groupe BETURE, l'un des premiers groupes indépendants français à réunir le conseil et l'ingénierie, nous sommes leaders sur notre marché. Spécialisés dans les domaines de l'énergie, des déchets, du cycle de l'eau, nous exportons aussi notre savoir-faire en Asie du Sud-Est, en Europe de l'Est et du Sud.

BETURE-ENVIRONN

Directe
de proj
Gestion
des déche

Vous êtes rattaché a
du département Déchet
principalement en Fr
missions de conseil et d'ingé
3 domaines essentiels : • la gestion globale des déch
• la pollution de l'air • la dépollution des sols.

Pour les activités de **Conseil et d'Etudes**, vous êtes resp
carnet de commandes et donc plus particulièrement
développement commercial, des relations avec tous les part
l'animation d'équipes. Dans ce cadre vous intervenez à haut
des collectivités locales. Vous êtes coordinateur des équi
maître d'œuvre pour le montage de ces opérations. Acteur c
l'export, vous participez aussi à des missions d'assistanc
court terme.

INGÉNIEUR, votre expérience de 7 ans au minimum au sein
conseil/ingénierie ou en entreprises dans ce secteur d'a
confère des connaissances dans ces technologies, dans le
juridiques et financiers et une aisance relationnelle auprès de
interlocuteurs. Autonomie, rigueur, capacité à conduire si
plusieurs opérations, maîtrise des outils informatiques et an
écrit sont les atouts essentiels pour maîtriser cette fonctio

Pour ce poste basé à St-Quentin-en-Yvelines, merci d'adre
manuscrite + CV + prétentions, sous réf. BDP, au Cabinet
et Développement, 110 bd Jean-Jaurès, 92100 Boulogne.

Ciba
Filiale française d'un grand groupe chimique et pharmaceutique de dimension mondiale, leader sur ses marchés, recherche pour sa Division ADDITIFS un

Ingénieur chimiste technico-commercial

Au sein du Département Additifs pour Plastiques, Elastomères et Fibres synthétiques, vous commercialiserez des groupes de produits de performances à caractère stratégique et haut de gamme pour une clientèle composée de producteurs et de transformateurs de matières plastiques.

Vous analyserez les besoins de vos clients en ayant pour objectif d'aboutir à des solutions adaptées à la fois sur le plan technique et d'un point de vue économique.

Pour développer votre chiffre d'affaires, vous disposerez également de l'appui de la maison-mère située à Bâle (Suisse).

Vous êtes Ingénieur Chimiste avec impérativement une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans une fonction technico-commerciale et/ou dans l'industrie des polymères.

Vous êtes actif, pugnace, organisé, savez apporter de la créativité dans vos actions et avez le souci du service client.

Vous maîtrisez l'anglais pour réussir et évoluer dans un contexte très international.

Si ces perspectives vous motivent, merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. AD à Ciba, F.P. Azou, Direction des Ressources Humaines, 2/4 rue Lionel Terray, 92506 Rueil-Malmaison Cedex.



Premier diffuseur européen de radio et de télévision, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (Cogecom- Groupe France Telecom), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel, TDF S.A. exporte son savoir-faire dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires de plus 4,5 milliards de francs.
A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données.

Nous recherchons un manager pour piloter un de nos centres de production.

Responsable de la délégation territoriale Rhône-Alpes Nord basée à Lyon, vous êtes garant de la production et de la qualité de nos services auprès de nos clients (chaînes TV, radio...).

Votre mission s'articule autour de trois axes essentiels :
- le management d'équipes de maintenance et d'ingénierie importantes avec un objectif permanent de respect des coûts, des délais et des normes de qualité,
- un rôle d'impulsion au plan de la mise en œuvre de la politique de TDF en région et de force de proposition auprès du directeur régional auquel vous êtes directement rattaché,
- un rôle essentiel de représentation auprès des acteurs locaux et de participation au développement du chiffre d'affaires.

De formation ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction de management équivalente. Sensible à la notion de service, rompu aux relations commerciales, vous vous distinguez par d'évidentes qualités d'organisation, d'écoute, de dialogue et par votre capacité de mobilisation et de décision.

Vous pouvez rapidement maîtriser la spécificité de nos produits et vous adapter aux réseaux et aux interlocuteurs de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. DT/LM, à Marie-France Martin, DRH, Département Développement des Carrières, 27-31 rue Barbès, 92542 Montrouge Cedex.

Piloter un centre de production
en région Rhône-Alpes

L'ESPRIT DES ONDES

